Bibliothèque d'histoire coloniale

Quand la Chine s'ouvrait... Charles de Montigny consul de France

Jean Fredet

Citer ce document / Cite this document :

Fredet Jean. Quand la Chine s'ouvrait... Charles de Montigny consul de France. Paris : Société de l'Histoire des colonies françaises, 1953. pp. 3-295. (Bibliothèque d'histoire coloniale, 8);

https://www.persee.fr/doc/sfhom_1961-8166_1953_mon_8_1

Fichier pdf généré le 17/12/2018

QUAND LA CHINE S'OUVRAIT...

CHARLES DE MONTIGNY

CONSUL DE FRANCE

Persée creative commons BY: =

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE, SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DE T'OU-SÈ-WÈ A ZI-KA-WEI, PRÈS SHANGHAI (CHINE), UNE ÉDITION ORIGINALE, NON MISE DANS LE COMMERCE, CONSTITUÉE PAR QUINZE EXEMPLAIRES HORS SÉRIE SUR VERGÉ PUR FIL ANTIQUE, NUMÉROTÉS DE I A XV ; SIX CENTS EXEMPLAIRES SUR VÉLIN SATINÉ, NUMÉROTÉS DE 1 A 600, RÉSERVÉS AUX SEULS SOUSCRIPTEURS ; DEUX CENTS EXEMPLAIRES SUR PAPIER COUCHÉ JAPON, NON NUMÉROTÉS.

Droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous pays.
Copyright 1943 by Jean FREDET.

CHARLES DE MONTIGNY
Consul général de France.

JEAN FREDET

QUAND LA CHINE S'OUVRAIT...

CHARLES DE MONTIGNY

CONSUL DE FRANCE

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES
43, Rue Cambon, Paris
En vente : LIBRAIRIE LAROSE, 11, Rue Victor-Cousin.

1953

A LA FOULE ANONYME
DES MÉCONNUS, DES OUBLIÉS,
QUI, POUR LA FRANCE ET LOIN D'ELLE,
ONT COMBATTU, PEINÉ, SOUFFERT,
CE LIVRE EST DÉDIÉ

PRÉFACE

De toutes les formes de l'histoire, la biographie m'a toujours paru la moins « nominaliste », la plus réelle et essentielle, parce qu'elle nous rend comme présente et intime une époque en la conjugant avec une personne, — et la plus agissante, parce que le déploiement d'une vie humaine passe en influence tous les préceptes. La biographie, par Jean Fredet, de celui qui fut le plus grand serviteur de la France en Extrême-Orient, et qu'on appellera un jour, je le crois, le Saint de la diplomatie, Charles de Montigny, vient renforcer ma conviction.

D'ailleurs, presque personne chez nous, à cette heure, ne connaît cet homme, même de nom. Ce qui explique la dédicace de son biographe :

« A la foule anonyme des méconnus, des oubliés, qui, pour la France, et loin d'elle, ont combattu, peiné, souffert ».

Consolons-nous. Sur Charles de Montigny, Jean Fredet, — Auvergnat de race, Lyonnais d'adoption, exact, profond, et d'un talent sûr — fait lever « le soleil des morts », la gloire.

Déjà, à Changhaï, le 9 mars 1931, Jean Fredet apportait de France le portrait du « fondateur » ; et l'accrochait au mur de la Commission de l'Administration municipale, où il est encore. Là, à 20.000 kilomètres de la Patrie, Montigny n'était pas un oublié. Un grand boulevard y portait son nom jusqu'à récemment ; — mais Mao, a tout débaptisé. Recevant le portrait, en grande cérémonie, M. E. Koechlin, consul de France, président de l'Administration municipale, prononça ces paroles :

« Le conseil s'honore d'accueillir dans la salle des séances le souvenir d'un Consul de France qui appartient à l'histoire parce qu'il a fondé la grande cité que nous administrons aujourd'hui ».

En 1931, Fredet apportait une photo agrandie. Aujourd'hui, c'est un livre — un livre qui durera.

Déjà, à Changhaï, quelques privilégiés l'avaient lu — tiré sur papier noble. Je m'honore de posséder un de ces rares exemplaires. Grâce à l'intelligente direction de la Société d'histoire des Colonies françaises, *qui savait l'importance de Charles de Montigny, nous avons enfin l'édition normale du livre de Fredet. Je note ici les noms de son regretté président, M. Jean Boissonnas, ministre plénipotentiaire, de ses secrétaires, M. Laroche, directeur du service des Archives de la France d'Outre-Mer, Mlle Bl. Maurel, agrégée de l'Université, l'auteur d'*Au Vent du Large, *cette admirable épopée des Antilles. En décidant de publier dans leurs collections le livre de Jean Fredet, ils ont donné à la France l'une de ses belles lettres de noblesse.*

Sans conteste, Charles de Montigny a été l'artisan essentiel de la naissance de Changhaï. Bas-Breton, fils d'un ancien officier de la chambre de Monsieur, qui avait suivi le futur Louis XVIII à Mitau, en Lettonie, puis s'était fixé à Hambourg, Charles de Montigny naît, le 2 août 1805, à Hambourg, la reine hanséatique. (Sa mère appartenait aux puissantes familles Pontavice et Maud'hui). L'exil explique, je crois, le patriotisme farouche, ombrageux, exclusif, qui animera toujours ce noble pauvre. La monarchie revient. A 18 ans, il part sous-lieutenant pour la guerre d'Espagne, œuvre et gloire de Chateaubriand diplomate. Il s'y distingue ; il est blessé dans l'affaire de Montefrio, le 9 septembre 1823. Quatre ans après, Victor Hugo et Byron l'ensorcellant, nous le retrouvons Philhellène. Le lendemain de Navarin, — 20 octobre 1827, — notre jeune guerrier court se battre en Grèce sous le général Fabvier, figure héroïque, d'un désintéressement légendaire. La figure de Fabvier modèlera désormais l'âme profonde de Montigny. Fabvier a dit de son jeune aide-de-camp : « C'est l'honneur même ». Sous Louis-Philippe, Fabvier, désabusé, se retire de

tout... Mais voici Montigny marié, père de deux filles, hébergeant toute une tribu, belle-mère, belle-sœur, etc... Il est mince de ressources. Bureaucrate au ministère de la Marine, il a un péché mignon : les sciences naturelles.

J'observe que, peu à peu, cette « graine d'émigré », ce légitimiste, s'épanouit, sans s'en douter, en une sorte de républicain bonapartisant, façon Lamartine. On le pousse à solliciter un poste de consul à Canton, ou « tout autre point ». Quelle audace ! dit le quai d'alors : se croirait-il de la carrière ! Harcelé par Morny, Las Cases et Gourgaud, — le « tout Saint-Hélène », — Guizot prescrit à son ministre des Affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuÿs, de l'attacher à la mission Lagrené en Extrême-Orient. Nous sommes en 1847. Tel est le modeste début diplomatique de Charles de Montigny.

Cet homme miraculeux, ce si bon père de famille, va engendrer là-bas son plus bel enfant : Changhaï. Ce n'est d'abord qu'une flaque de boue puante sur le plus grand exutoire de l'Asie. Après douze ans de travail, de 1847 à 1859, c'est déjà la fameuse concession française, cœur battant d'une nouvelle ville monstre, Changhaï.

Le livre de Jean Fredet, rédigé juste avant la dernière guerre mondiale, est ensemble le journal de la construction d'une âme et de la construction d'un monde. Et l'une par l'autre. D'une actualité brûlante, et qui ne fera que grandir, car le problème Orient-Occident demeure et sera de plus en plus le grand problème politique, cette œuvre maîtresse a ses fondations monumentales dans L'histoire de la Concession française de Changhaï, *par Maybon et Fredet, éditée en 1929 par nos Affaires étrangères. Ici, c'est le tête à tête, le cœur à cœur avec le héros de la gésine ! C'est le narré de la première expérience, intime, profonde, j'allais dire normative, de l'acclimatement de la France à la Chine, et de la Chine à la France.*

Quand il l'écrivait, Jean Fredet était « chinois » depuis un quart de siècle. Il avait quitté Lyon en 1911, pour prendre la direction de « L'Echo de Chine », seul organe de langue française à Changhaï. En 1916, on créa la Chambre de Commerce française de Chine. Il fut chargé de l'organiser et de la gérer

au titre de Secrétaire Général. Entre temps, cet écrivain-né se livrait à des recherches approfondies sur les débuts des missions françaises, sur l'arrivée des premières Filles de la Charité, sur l'établissement de la fameuse université « l'Aurore »... Il faisait figure peu à peu de l'historien indiscuté de l'implantation française dans l'Empire du Milieu. Il incarnait la symbiose franco-chinoise. Ainsi, c'était vraiment sa prédestination d'écrire les misères et la victoire de Charles de Montigny, le grand pionnier de la France.

Terrestrement, en Asie comme en Europe, Jean Fredet durera avant tout par cette vie de Charles de Montigny. Il décéda un soir d'automne de 1948, peu après son retour en France. En rendant le souffle, il a dû être heureux de penser qu'il léguait à sa Patrie, — oublieuse peut-être, mais non pas ingrate, — ce trésor sans prix, un grand homme à admirer.

GASTON RIOU.

Paris, juin 1953.

C'était un large et vieux registre, au cartonnage cassé et fatigué, recouvert de toile jadis bleue, dont l'épine dorsale rompue laissait apparaître des entrailles de ficelle noircie et de colle séchée. Il ne se distinguait en rien des innombrables volumes au sein desquels, dans des temps révolus, la main patiente de fonctionnaires obscurs a enfoui, pour la satisfaction secrète des Administrations, tant de prose immobile et froide, tant de prose morte à jamais, — si tant est qu'elle ait vécu.

Il dormait sagement, un peu moisi, sous une couche de poussière mêlée de suie, qui n'avait rien de vénérable, dans les archives du consulat général de France, à Shanghai. Je l'en exhumai un jour, sans penser à mal, n'en attendant qu'une nomenclature plus ou moins morose d'actes administratifs et la rhétorique creuse des correspondances officielles.

Et voici qu'à peine entrouverts les feuillets jaunis, je fus comme étourdi : j'éprouvais la surprise la plus merveilleuse qui puisse toucher le cœur d'un amoureux de vieux papiers. C'était plus et mieux que de l'histoire ; un inconnu se révélait, âme passionnée, tour à tour, enthousiaste, indignée et souffrante, caractère d'une noblesse et d'une générosité singulières, intelligence vive et subtile, tempérament de feu, nature douée de défauts aussi éclatants et tumultueux que ses qualités mêmes, en un mot un héros de roman, s'il en fut, mais de roman vécu. Et il montait de ces pages une telle griserie que j'allai de découverte en découverte, avec un étonnement ravi, revivant avec passion ces temps de drame, de pittoresque et d'aventure, où « la Chine s'ouvrait », *comme on le disait — et le croyait alors...*

Depuis j'ai essayé de mieux connaître et de mieux juger ce personnage si totalement oublié que fut Charles de Montigny, premier consul de France à Shanghai.

A parcourir son existence laborieuse et tourmentée, on éprouve une impression bizarre, qui n'est exempte ni d'amertume ni de mélancolie. Il a suscité de son vivant autant de sympathies passionnées que d'hostilités hargneuses. Brimades de chefs et jalousies de collègues s'acharnent

sur lui, mais se heurtent aux protections vigilantes d'un Morny ou d'anciens frères d'armes.

Tandis que certains de ses supérieurs n'ont pas assez de foudres pour l'agent « indiscipliné et impossible », d'illustres marins, des diplomates, des soldats, des savants, des missionnaires prônent à l'envi son admirable activité. Un baron Gros, un marquis de Mages disent de lui : « C'est l'homme connaissant le mieux la Chine que nous ayons rencontré ». Un général de Montauban déclare, un an après que Montigny a quitté Shanghai : « Son nom seul vaut encore ici toute une armée ». Un Geoffroy Saint-Hilaire ne craint pas de prédire à Napoléon III que « la postérité élèvera des statues » à ce « bienfaiteur de l'humanité »...

Piètre matière à philosophie : quel fonctionnaire n'a connu dans sa carrière conflits et orages ? C'est la rançon de toute personnalité.

Le voici, pourtant, cet inconnu, à peine sorti de la poussière des archives, suaire sans noblesse, traînant à sa suite un cortège hétéroclite et fabuleux de missionnaires, de commerçants, d'aventuriers, de pirates et de mandarins de la vieille Chine : toute une époque, tout un monde, à peine connus jadis, insoupçonnés aujourd'hui.

Magie du passé... Elle agit sur l'être le moins sentimental comme sur l'esprit le moins curieux. Et l'intérêt que son pouvoir souverain éveille aurait suffi, aux temps où nous avions l'âme légère, pour justifier ces pages.

Mais celui qui les inspira possède plus beaux titres à revivre dans notre mémoire.

Pour nous, Shanghaiens, il est l'Ancêtre. Aux milieux chinois et étrangers dans lesquels il s'est trouvé transplanté, il a révélé un type de Français si magnifique et si noble, que son seul souvenir nous pénètre de fierté et de gratitude. Ce livre est donc d'abord un hommage.

Un hommage qui ne sera, je l'espère, ni vain ni stérile.

Car, à cette heure où notre pays subit l'épreuve la plus effroyable de son histoire, à cette heure où les consciences se troublent, où les vertus chancellent et les volontés s'effritent, il fait bon regarder au visage ceux dont la foi dans la patrie n'a jamais connu de défaillance, ceux qui ont été grands, parce que leur dévouement est resté pur de tout alliage d'intérêts personnels et mesquins.

Un marin, qui s'enthousiasmait bien rarement, a écrit de Montigny : « ... Tout ce qu'il était possible de tenter, il l'a tenté pour agir en homme d'honneur et en bon Français... »

Toute une vie tient, résumée, dans cette simple phrase. Qui de nous ne souhaiterait aussi belle épitaphe ? Celui qui a mérité d'être ainsi jugé, ne peut rester ni un indifférent ni un oublié. L'œuvre qu'il a fondée et dont nous avons vu s'épanouir le développement prodigieux, peut, demain, disparaître toute entière. Ce qui ne disparaîtra pas, c'est l'héritage autrement précieux et durable qu'il nous a légué : un enseignement d'énergie, un idéal de grandeur morale.

Car nul, plus et mieux que Charles de Montigny, pour l'avoir vécu, ne nous fera pénétrer le sens profond de ce mot que Barrès déclarait le plus beau de la langue française : SERVIR.

Shanghai, Décembre 1942.

Afin de ne pas fatiguer le lecteur par la multiplicité des références, nous avons cru nécessaire de n'inscrire au bas des pages que le minimum de notes indispensable. Il n'est donc pas superflu de préciser que cette étude fait, jusque dans les moindres détails, état de documents et n'est pas une œuvre de fantaisie ou d'imagination. On trouvera, d'ailleurs, à la fin du volume, avec les indications habituelles de sources et de bibliographie, toutes justifications utiles et quelques notes complémentaires. — Le renvoi aux Notes annexes est indiqué par la mention « Voir N. A. »

CHAPITRE PREMIER

LA TUMULTUEUSE JEUNESSE D'UN ROND-DE-CUIR

A la veille de la Révolution, un petit gentilhomme de médiocre fortune, mais de bonne famille, originaire de la Basse-Bretagne, vendit une lieutenance qu'il avait acquise au Royal-Dragon et acheta une charge d'officier de la Chambre du comte de Provence, frère du roi.

A peine était-il entré en fonctions que les mauvais jours arrivèrent. Moins prudent ou moins prompt que son auguste maître, le futur Louis XVIII, il ne sut ou ne put se mettre à l'abri, fut arrêté et emprisonné à la Force.

Parents et amis s'employèrent à le délivrer. Déguisé, dit-on, en charbonnier, il parvint à sortir de Paris et à gagner l'Allemagne ; puis, s'attachant aux pas de son maître retrouvé, il accompagna dans ses pérégrinations le prince errant et le suivit jusqu'en Courlande.

Tels sont, brièvement résumés, les renseignements que d'honorables traditions de famille, un peu dépourvues peut-être de précisions documentaires, mais qui compensent ce défaut par l'abondance du romanesque, nous donnent sur Louis-Pierre-Denis de Montigny.

Le jour vint, — assez rapidement — où la dureté des temps éclaircissant la morose petite cour de Mittau, notre gentilhomme dut songer à pourvoir à ses propres besoins. Il vint se fixer à Hambourg, où il vécut tant bien que mal, donnant d'abord des leçons de musique, puis s'essayant à une grande affaire d'armements maritimes, que ruina malencontreusement le blocus continental.

Entre temps, l'ancien officier de la Chambre de Monsieur avait contracté mariage avec une demoiselle Marie-Hélène Roisin, émigrée comme lui : union brillante qui l'apparentait aux familles de Pontavice et de Maud'huy. De ce mariage naissait, le 2 août 1805, Charles-Louis-Nicolas-Maximilien de Montigny, lequel fut baptisé en l'église catholique de Hambourg le 20 octobre de la même année (1).

Naître en exil, dans une ville dont la population est noyée au sein du plus étrange assemblage cosmopolite qu'on puisse rêver, où une colonie de 40.000 émigrés, turbulente et besogneuse, poursuit ses petites intrigues parmi les froissements d'amour-propre et les avanies que lui prodigue le mépris des étrangers ; tandis que la Cité si fière de son titre de Ville libre est tour à tour assiégée et conquise, battue par le ressac des événements politiques et militaires dont l'Europe entière est le théâtre et voit sa destinée, comme une pâte molle, se pétrir au rythme de l'Epopée... Quelle aube romanesque pour une existence aventureuse !

C'est dans cette atmosphère de passion et de fièvre, dans le tumulte des armes, que grandit l'enfant, et ces années de prime jeunesse auront sur la formation de sa mentalité et de son caractère une influence profonde, une influence à certains égards curieuse.

Toute sa vie, il gardera vis-à-vis de ces étrangers, qu'il a connus trop tôt et vus de trop près, une réserve et une méfiance presque hostiles. Arrivé à l'âge d'homme, il ne restera pas longtemps prisonnier des idées politiques des milieux auxquels sa naissance l'a fait appartenir. En revanche, il éprouvera pour la France une passion exaltée, exclusive, ombrageuse : en toutes circonstances, elle sera pour lui la raison, la loi suprême. Qu'on vienne, après cela, nier l'influence des milieux sur l'éducation.

---

(1) *La date de naissance indiquée par toutes les notices biographiques est celle du 4 août ; l'extrait de baptême indique le 2. — Le registre de l'église catholique de Hambourg désigne comme parrains et marraine Nicolas de Roisin, Marie-Anne-Marthe-Charlotte de Pontavice et Pierre-Dieudonné-Hubert de Maud'huy.*

En 1815, le jeune Charles pénétrait pour la première fois dans ce Paris effrayant que son père avait fui quelque 23 ans auparavant. Il y acheva paisiblement ses études en attendant de faire choix d'une carrière.

Il eût aimé être marin. Les fantaisies administratives du duc d'Angoulême, grand-amiral de la Restauration, auraient découragé des vocations plus solides. Restait le métier des armes. Mais l'Europe, après s'être battue sans trêve à feu et à sang pendant près d'un quart de siècle, ne demandait qu'à s'engourdir dans la paix la plus prosaïquement bourgeoise.

Par chance, une occasion s'offrit au jeune homme de débuter en vrai soldat dans la carrière militaire : la guerre d'Espagne, en 1823.

Charles de Montigny, parti comme engagé volontaire, fit campagne en qualité de sous-lieutenant dans le 20e régiment de chasseurs à cheval, commandé par le colonel de Sourdis et placé sous les ordres du général de Saint-Chamans. Il s'y distingua, car on le trouve cité deux fois pour sa belle conduite : en premier lieu après l'affaire de Campillo-de-Arenas, le 28 juillet 1823, puis le 9 septembre, à propos de l'affaire de Montefrio, au cours de laquelle il fut blessé.

Commencée en avril, la campagne avait pris fin en novembre. C'était peu pour l'appétit d'un guerrier de 18 ans.

Si elle ne devait pas lui laisser de grands souvenirs militaires, un épisode et un nom gravés dans sa mémoire allaient orienter sa vie.

A peine a-t-il eu le temps d'ébaucher quelques regrets, une autre occasion bien plus merveilleuse se présente. A la nouvelle du désastre de Missolonghi, une émotion intense a secoué le vieux monde. Journalistes, prosateurs, poètes, Victor Hugo et Byron en tête, lancent des appels aux armes frémissants en faveur de la Grèce, mère de la civilisation, sur le point d'expirer. Déjà des volontaires sont partis, ayant à leur tête un chef français, et un mouvement d'enthousiasme fou précipite à leur suite les philhellènes...

En Grèce ! en Grèce ! adieu, vous tous ! il faut partir !...
Quand partons-nous ? Ce soir ! demain serait trop long...
Commande-nous, Fabvier, comme un prince invoqué !
Toi qui seul fus au poste où les rois ont manqué...
... Simple et brave soldat qui, dans ta rude main,
D'un peuple as pris les destinées ! (1)

Dans la jeunesse effervescente que bouleversent de tels appels, Montigny n'est pas le dernier à vouloir apporter à l'enfant grec « de la poudre et des balles ».

Mais la famille veille, la famille « bien pensante », pour qui le seul nom de Fabvier est un épouvantail. C'est ce petit officier de fortune, ce demi-solde, mêlé à tous les complots contre les Bourbons, qui, en Espagne, a essayé de faire échouer l'expédition française et brandissait aux regards de l'armée, sur l'autre rive de la Bidassoa, un drapeau tricolore, en exhortant les vieux soldats de l'Empire à abandonner le drapeau blanc.

Or, cette grandiose et désespérée folie de Don Quichotte a déchaîné l'enthousiasme populaire. Depuis, les nouvelles de Grèce ont grandi le champion de l'indépendance hellénique aux proportions d'un héros de légende. Son portrait trône chez tous les marchands d'estampes, est répandu dans les villes et les campagnes par l'imagerie populaire. Sa personnalité s'affirme purifiée, en quelque sorte, dépouillée des préventions de partis. Qu'un de ses officiers vienne en France, des foules délirantes d'enthousiasme, à Marseille, à Lyon, accueillent en triomphe celui qui a combattu aux côtés de Fabvier (2).

Le veto d'une famille, en face de cette fièvre populaire, aux plus beaux jours du romantisme, quand on a 22 ans : quelle plaisanterie !

Le 1er septembre 1827, Charles de Montigny, se déclarant souffrant, quitte Paris pour entreprendre un voyage de santé dans le Midi. D'une traite, le voilà à Marseille. Le 22 du même

---

(1) Victor Hugo. — Les Orientales.
(2) *Lettre de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely à Fabvier* — *Cf.* A. Debidour, le Général Fabvier. — *Paris, 1904.*

mois, il s'y embarque clandestinement à bord d'un bateau russe, le *Myran*, qui fait voile pour Constantinople et Odessa. Il se fait déposer à Cerigo, de là passe à Syra, puis à Ipsara. Le chef des Philhellènes vient précisément d'y arriver lui-même pour préparer une descente à Chio.

A peine ont-il fait connaissance que la grande nouvelle de la destruction de la flotte turco-égyptienne à Navarin, le 20 octobre, se répand dans toute la Grèce comme une traînée de poudre. L'heure est venue. Fabvier s'embarque et le 28 au soir arrive devant Chio.

Il faut lire, dans les ouvrages consacrés à cette campagne et notamment celui de Debidour, l'effroyable série d'épreuves, de luttes, de souffrances et d'actes d'héroïsme, à laquelle, pendant quatre mois, allait être soumise la petite phalange de Français, groupés autour de leur chef (1).

Dans de telles circonstances, il ne faut pas longtemps pour juger un homme. En Montigny, Fabvier reconnut vite un soldat digne de lui. Il en fit aussitôt un de ses aides-de-camp, et, mieux, un ami. De cette époque, en effet, se noua entre eux une de ces affections profondes et rares que seule la mort délie.

L'influence que le chef a exercée sur son subordonné a été considérable : c'est un modèle que, toute sa vie, il s'efforcera d'imiter et jamais l'enseignement des quatre ou cinq mois passés à ses côtés ne s'effacera de sa mémoire.

Plus tard, dans un rapport sur la campagne, Fabvier décernait à son aide-de-camp ce témoignage :

« M. de Montigny est un des Philhellènes dont la conduite a été la plus honorable. *C'est l'honneur même.* Lorsque 800 Albanais furent taillés en pièces, le 23 janvier 1828, il se jeta au plus épais de la mêlée d'où il enleva le brave comte de Lutchen mortellement atteint, et, quoique faible et blessé lui-même, il tua un chef albanais en lui enfonçant dans la poitrine sa baïonnette jusqu'à la douille. Il fut employé à l'ouverture des tranchées, à la construction des batteries de Tourlotti ; il y commanda une pièce de campagne en batterie barbette et y reçut une blessure à la tête. Chargé par moi de brûler les ponts-levis de la citadelle, il s'y porta avec ardeur et ne quitta que sur mon ordre : à l'attaque du fortin le Bourgis, chargé d'une pièce de canon à l'avant d'une chaloupe, il s'y conduisit avec courage ; l'avant de sa chaloupe

(1) *Voir N. A.*

fut traversé par un boulet de l'ennemi. Les fatigues de cette rude campagne le forcèrent à retourner en France, mais il ne partit qu'à la fin et au moment où les hostilités finissaient... »

Sautons deux années. Nous voici à Paris. La Révolution de juillet éclate. Alors que Fabvier, repris par sa chimère, ne songe qu'à retourner en Grèce, il est par un prodigieux retour de fortune, nommé maréchal de camp, commandant de la place de Paris et du département de la Seine. Il appelle Montigny auprès de lui, fait régulariser sa situation militaire et le prend comme officier d'ordonnance.

Mais, dès les premiers jours de janvier 1831, estimant sa tâche remplie et, surtout, lassé des intrigues et de la politique, le vieux soldat démissionne ; pour assurer l'avenir de son protégé, il lui fait remettre son affectation à l'Ecole de cavalerie de Saumur.

A quoi bon servir quand on a perdu un tel chef ! Montigny refuse et, invoquant des raisons de santé, réclame sa mise en disponibilité. Puis, presque aussitôt, il demande et obtient d'entrer au Département de la Marine, service des Subsistances.

Volte-face qui serait déconcertante, si elle ne s'expliquait par la présence à la tête de ce service d'un très proche parent de l'intéressé. Hanté par le désir d'une mission dans une contrée lointaine, il s'imagine ainsi pouvoir plus aisément réaliser son rêve.

Voici donc l'ardent Philhellène transformé en paisible bureaucrate. Vers 1834, il se marie avec une demoiselle Colette-Marguerite-Louise Alliot, dont il a deux filles, nées l'une en 1835, l'autre en 1840. Union heureuse, mais qui ne lui a pas apporté la fortune. Les ressources sont minces et le ménage vit d'autant plus difficilement qu'il a à sa charge la mère et la sœur de Mme de Montigny.

Dix ans se passent, dix ans de vie de bureau médiocre et monotone, au bout desquels l'ex-brillant aide-de-camp de Fabvier végète, modeste « contrôleur des dépenses consulaires du chapitre VII ». Ah ! l'enivrement des belles équipées sous le ciel d'Orient !

Il est dans la pleine force de l'âge : santé robuste malgré

quelques pointes d'asthme. C'est un fonctionnaire laborieux et consciencieux, à l'intelligence avide de connaître, et qui cultive un péché mignon : les sciences naturelles. Il entend très convenablement le grec moderne, parle avec une rare perfection les langues anglaise et allemande, au point qu'un Anglais lui demandera un jour naïvement quelle est sa nationalité. Il ne s'occupe pas de politique et professe que tout Gouvernement est bon, qui rendra « sa belle patrie libre, heureuse et prospère ».

Pourtant, ce rejeton d'émigrés, légitimistes s'il en fût, puisqu'ils ne rentrèrent qu'après les Cent jours, s'est tout doucement évadé de la foi royaliste. Ses goûts, ses amitiés le portent vers les hommes et les partis qu'on qualifie d' « avancés ». Et plus d'un détail dans sa correspondance trahira une indulgence pour ce jacobinisme bonapartiste, ou plutôt pour ce bonapartisme épris de ses origines révolutionnaires, qui explique bien des choses chez les hommes de 1848.

Ce tempérament fougueux que ni l'âge ni les épreuves n'assagiront, la nécessité l'a enchaîné pendant dix ans. Ce ne sont pourtant pas les hautes relations ni les protections puissantes qui lui manquent. Allons, il faut sortir de cette existence sans gloire comme sans avenir. En octobre 1842, la décision est prise et Montigny adresse à Guizot une demande sollicitant sa nomination comme consul à Canton « ou tout autre point ». Son travail au Ministère de la Marine, fait-il valoir, l'a initié à celui des consuls...

L'argument serait mince, si un groupe imposant de protecteurs ne s'empressaient d'énumérer à l'envi les mérites et les titres du candidat. Ce sont tous personnages d'importance : Fabvier, naturellement, qui, ayant repris du service depuis 1838, est devenu lieutenant-général et inspecteur général de l'infanterie, en attendant d'être nommé pair de France ; le comte de Las Cases, le lieutenant-général de Rumigny, le baron Gourgaud, lieutenant-général, aide-de-camp du Roi, pair de France, et d'autres, qui tous connaissent « depuis longtemps » Montigny et rééditent à l'envi la formule dont Fabvier l'a marqué pour la vie : « C'est l'honneur même ». Dans leur zèle à lui être utile, certains n'évitent même pas la

note vaudevillesque. « Des motifs de santé, — dit le baron Gourgaud plaidant pour la nomination de son protégé « sur un point quelconque du littoral indien ou chinois », — des motifs de santé lui font désirer d'aller séjourner dans un climat chaud... » Montigny souffrait de crises d'asthme. Alors l'Inde ou la Chine... Evidemment.

Ces considérations n'émeuvent point Guizot. En janvier 1843, deuxième vague d'assaut. Le groupe des protecteurs s'accroît de façon impressionnante : au premier rang, le comte de Morny, « qui s'intéresse à moi depuis bien des années », et des généraux, anciens Philhellènes, comme Coletti, de Leydet, Chatry de Lafosse, des députés comme Deslongrais, Mortimer-Ternaux, etc.

Lhuys不支持敏體尼

Il y a bien aussi quelqu'un dont l'intervention pourrait être décisive et qui porte de l'intérêt à Montigny : c'est Drouyn de Lhuys, à la fois député et directeur des Consulats commerciaux. Mais il a déclaré au candidat que loin de l'appuyer, il le combattrait énergiquement auprès du Ministre — ce qu'il fit d'ailleurs. Question de principe : Montigny n'appartient pas à la Carrière...

Tandis que le candidat-consul recevait cette douche froide, s'échangeaient à Hongkong les ratifications du traité de Nankin signé l'année précédente par l'Angleterre et la Chine. Les Américains se préparaient à en signer un pour leur propre compte à Whang-hia et le Gouvernement français, un peu tardivement, se préoccupait, à son tour, de l'envoi d'une ambassade. Il y était fortement poussé par les Chambres de Commerce, qui, depuis plusieurs années, menaient campagne en faveur de l'établissement de relations commerciales avec le Céleste Empire. Les résultats diplomatiques obtenus par les Anglais à la suite de la guerre de l'opium hâtèrent sa détermination.

Les relations économiques de la Chine avec les étrangers s'étaient exercées, jusque là, avec des restrictions et des difficultés si singulières, que la négociation d'un traité de commerce, but essentiel de la mission projetée, apparaissait délicate. Aussi fut-il décidé qu'à l'état-major diplomatique de

l'ambassade seraient adjoints des techniciens, c'est-à-dire des délégués du commerce et des représentants de l'administration des Douanes.

Sitôt la nouvelle connue, Montigny entrevoit une chance et sollicite d'être attaché à la mission « comme délégué commercial de Mulhouse représentant l'Est de la France, chargé du travail commercial de l'isthme de Suez ». Las Cases transmet lui-même la demande, et pour donner un échantillon de ses talents, Montigny joint, en annexe, un beau rapport au sujet « des avantages qu'offre à la France pour son commerce avec la Chine la route de ce pays par l'isthme de Suez ».

Inutile de dire que d'autres chaleureuses recommandations se joignent à celle de Las Cases. Lagrené lui-même, le chef de la future ambassade, est gagné à la cause : un ancien ministre à Athènes ne peut manquer de s'intéresser à un ex-Philhellène, surtout quand celui-ci a des amis qui constamment et bruyamment le parent, comme d'une décoration un peu large et un peu voyante, de la « haute estime » d'un Fabvier.

Toutes ces bonnes volontés vont-elles enfin réussir à arracher leur protégé à son rond-de-cuir ? La Chambre de Commerce de Mulhouse s'en soucie peu et elle choisit sans hésitation comme délégué M. Auguste Haussmann, lequel sera chargé de représenter spécialement l'industrie des cotons.

Guizot, qui s'attendait peut-être à un autre choix, prend la peine d'en informer personnellement Lagrené. Mais il ajoute que, tout bien considéré, il a décidé que Montigny serait *néanmoins* attaché à la mission, à laquelle il pourra rendre des services et dans laquelle il exercera les fonctions de chancelier.

Enfin ! la porte s'est ouverte...

CHAPITRE DEUXIÈME

« *HEUREUX, QUI, COMME ULYSSE,...* »

En ces temps-là, on ne pouvait concevoir une ambassade sans l'éclat des noms et des titres. Aussi Lagrené fut-il convenablement pourvu d'un état-major à grand panache. D'autre part, on l'a vu, on ne lui avait pas marchandé les compétences commerciales. Et il y eut même un représentant de la presse. Le Gouvernement du Roi entendait bien faire les choses.

Les préparatifs de départ furent rapidement menés. Trois navires (1) avaient été mis à la disposition de la mission : la *Sirène*, frégate de 56 canons et 500 hommes d'équipage, commandée par le capitaine de vaisseau Charner ; la corvette la *Victorieuse* (2), qui devait servir d'escorte à la frégate et était commandée par le capitaine de frégate Rigault de Grenouilly ; et enfin l'*Archimède*, corvette à vapeur de 220 chevaux, commandée par le capitaine de corvette Pâris.

Le vapeur ne pouvant faire route avec les deux voiliers, il fut décidé de scinder la mission en deux groupes. Le plus important, qui prit passage à bord de la *Sirène* se composait de : MM. de Lagrené, ministre plénipotentiaire et envoyé

---

(1) *En réalité, il y en eut quatre, car au dernier moment on adjoignit aux voiliers le transport* la Recherche, *sur lequel prirent passage plusieurs missionnaires se rendant en Chine (deux autres se trouvaient à bord de la* Sirène). *Le terme fixé au voyage de* la Recherche *était Bourbon. — Voir aux Notes annexes des détails sur cette traversée.*

(2) *Ce bateau qui resta dans les mers de Chine après le départ de l'ambassade, devait, en août 1847, faire naufrage dans l'archipel coréen en compagnie de la frégate française la* Gloire. — *Voir N. A.*

extraordinaire, accompagné de Mme de Lagrené et de leurs deux fillettes ; le marquis de Ferrière-le-Vayer, premier secrétaire ; Marey-Monge, attaché payé ; de la Hante, attaché payé ; Macdonald, duc de Tarente, attaché libre ; vicomte de la Guiche, attaché libre ; Ch. de Montigny, chancelier ; le docteur Melchior Yvan ; Xavier Raymond, du *Journal des Débats* ; Jules Itier, inspecteur principal des Douanes, délégué des ministères des Finances et du Commerce ; son secrétaire, Charles Lavollée, employé de l'administration des Douanes.

On devait trouver à Macao l'interprète de l'ambassade, J.-M. Callery.

Le deuxième groupe comprenait le comte Bernard d'Harcourt, deuxième secrétaire ; le baron de Charlus, attaché libre ; et quatre délégués du commerce, désignés par les Chambres de Commerce de Paris, Lyon, Reims, Mulhouse et Saint-Etienne : Isidore Hedde, pour l'industrie des soies ; Auguste Haussmann pour celle des cotons ; Natalis Rondot, pour celle des laines, et Edouard Renard, pour les articles de Paris.

L'*Archimède*, qui emmena ce deuxième groupe, parti de France plusieurs mois après le gros de la mission en naviguant tantôt à la voile, tantôt à la vapeur, devait arriver à Macao seulement quinze jours après les voiliers (1). Ce fut, notons le en passant, le premier vapeur français qui doubla le cap de Bonne-Espérance.

La *Sirène*, elle, était prête dès le début de novembre 1843. Mais l'homme propose et les vents disposent. Pendant tout un mois, elle dut attendre dans le port de Brest un temps favorable ; une forte brise du nord-ouest, froide et pluvieuse, s'obstinait à lui fermer le Goulet. Enfin, le 12 décembre au matin, le vent change ; immédiatement le commandant Charner ordonne l'appareillage. Mais à peine les navires au milieu de la passe, grand émoi : le vent faiblit et tombe. Vite, il faut mettre les embarcations à la mer pour remorquer les bâtiments que le courant risque de jeter à la côte.

Lentement la frégate et la corvette débordent du Goulet.

---

(1) *La corvette, partie de Brest le 20 février 1844, arriva à Macao le 24 août, après avoir fait escale à Cadix, Santa-Cruz de Ténériffe, Gorée, le Cap, Bourbon, Ceylan, Pondichéry, Madras, Singapour et Manille.*

Une grosse houle les accueille au seuil de l'Océan ; il fait froid et humide ; la mer est grise et maussade. Qu'importe ! On part, on est parti...

Et tout concourt, dès les débuts de la traversée, à l'enchantement des voyageurs. Bien vite, on a laissé derrière soi les brumes armoricaines. La mer est clémente, il fait un beau soleil. Pour la plupart des passagers, tout est nouveau : ils ne se lassent pas de s'ébahir au spectacle des manœuvres de l'équipage. Le soir, on se réunit dans le salon de Madame de Lagrené ; luxe admirable, il y a un piano, sur lequel règnent Weber, Bellini et Meyerbeer, compositeurs préférés du cénacle. On fait de la musique, on joue au whist, on cause, on papote, comme on ferait dans un salon parisien. Et le temps passe si vite qu'en arrivant à Santa-Cruz de Ténériffe, la première escale, on est presque tenté de s'écrier : déjà ! Il y a 14 jours seulement que l'on a quitté Brest.

Les escales sont peu fréquentes, mais elles sont sérieuses. A Santa-Cruz, on s'arrête à peine : le temps de faire des vivres, soit 6 à 7 jours, pendant lesquels on retrouve la terre avec joie. Excursions, réceptions ne font pas oublier les devoirs du protocole et le matin du 1er janvier, à bord de la *Sirène*, gravement, en grand uniforme, le personnel de la mission et l'état-major échangent les visites d'usage à Paris.

La seconde étape est sensiblement plus longue que la première : 27 jours entre le ciel et l'eau. Les passagers ne sont pas encore rassasiés des joies du voyage, mais ils apportent à s'émerveiller un peu plus de mollesse. Leur installation est confortable. Certes les grands chefs seuls, c'est-à-dire l'ambassadeur, le premier secrétaire et M. Itier, ont des « chambres particulières ». Pour les personnages de moindre importance, on a installé dans la batterie, à bâbord et à tribord, deux baraquements en planches, où ils logent par quatre, en compagnie de deux canons et leurs affûts. C'est très vaste : exactement 6 pieds sur 10. En éliminant les chaises et en ne gardant que deux malles et le lavabo, on peut très bien, le matin, faire sa toilette un par un, naturellement, — en quit-

tant son hamac à tour de rôle — et, dans la journée, recevoir des visites, fumer ou travailler.

Le temps est magnifique : il vente frais et la frégate abat gaillardement ses 10 à 12 nœuds. C'est une aubaine pour les matelots qui n'ont presque pas de manœuvres à faire. Mais les distractions sont rares : à deux reprises, la rencontre d'un navire qui s'arrête et auquel on confie la correspondance privée et les dépêches officielles de la frégate ; puis les cérémonies burlesques traditionnelles du passage de la Ligne. Cela suffit à peine à rompre l'ennui et la lassitude.

Aussi l'arrivée à Rio-de-Janeiro est-elle saluée avec enthousiasme. Les privilégiés de la fortune s'empressent d'aller s'installer à terre dans les meilleurs hôtels du quai Pharoux. « On se régale d'eau à la glace jusqu'à s'en noyer et on bénit la civilisation qui a trouvé le moyen d'apporter jusque sous le tropique du Capricorne les glaçons de l'Amérique du Nord » (1). Les excursions ne sont plus de banales promenades, comme à Ténériffe, mais de véritables voyages dans la forêt vierge, pour aller visiter la colonie naissante de la Nouvelle-Fribourg, ou sur les côtes, pour aller observer de près comment se pratique la traite des nègres.

L'escale se prolonge du 27 janvier au 23 février et l'on s'éloigne avec peine des rives du Brésil. Les navires de guerre anglais et américains envoient leurs canots pour remorquer la frégate jusqu'à la sortie de la rade : c'est un usage de courtoisie internationale que l'absence de brise rend presque toujours nécessaire. En route pour le Cap ! Comme pour aviver les regrets, le temps devient maussade ; les grains se succèdent et la mer est tourmentée et écumeuse.

Tristes journées pour les passagers ; il leur faut fuir le pont balayé à chaque instant par les lames. Ceux qui possèdent une cabine particulière s'y enferment. Mais comme il a fallu clore hermétiquement les sabords, — et l'on ne dispose pour cela que de panneaux pleins, — ils sont plongés dans une nuit presque complète, que n'arrive pas à dissiper la lueur sépulcrale de la lampe de cuivre pendue au plafond et balancée par

(1) *Marquis de* FERRIÈRE-LE-VAYER. Une ambassade en Chine — *Paris 1854*.

le roulis. Quant aux autres, ils doivent chercher refuge dans la batterie parmi les canons et les cages à poules.

Vingt-neuf jours de cette navigation et la *Sirène* vient mouiller dans le port de Cape-Town, à côté d'une frégate française qui revient de Chine, l'*Erigone* (1). Elle a fait une terrible campagne, cette pauvre frégate ; prise dans un typhon, elle ne s'en est tirée que par miracle ; son équipage a été décimé par le choléra, les fièvres, la dysenterie ; elle a encore 70 malades à bord, et si elle rencontre par hasard une tempête sur sa route, elle n'aura peut-être pas assez de monde pour la manœuvre.

L'impression désagréable produite par ce voisinage n'est pas absolument dissipée lorsque, 13 jours plus tard, la *Sirène* reprend la mer. Le temps devient décidément vilain. Les matelots se bornent à dire qu'il vente « grand frais » et que la mer est très grosse. Mais les passagers, dissimulant tant bien que mal leurs inquiétudes, trouvent ces qualificatifs bien bénins et se demandent : « Qu'est-ce donc que l'ouragan ? »

Un mois encore se passe ainsi. Lassitude, fatigues, énervement. Et il s'agit, ne l'oublions pas, de voyageurs privilégiés !

En 1861, à Shanghai, à la veille du départ pour l'Europe du corps expéditionnaire, un chirurgien-major, le docteur France, appartenant à l'état-major du général de Montauban et logeant avec lui, se suicida. Il s'était brillamment comporté pendant la campagne, était très populaire, et la veille même, la malle lui avait apporté sa nomination d'officier de la Légion d'Honneur.

Mais, sur sa table, une feuille de papier portait ces lignes, tracées d'une écriture ferme : « Je me suis tant ennuyé, pendant ma traversée de six mois de France en Chine, que je ne me sens pas le courage de recommencer ce voyage-là ».

Sans doute, les passagers de la *Sirène* n'atteignirent jamais à un tel marasme. Cependant l'énervement et l'ennui aigrissent

(1) *Voir N. A.*

les meilleurs caractères. L'un de nos voyageurs, Marey-Monge, dans une correspondance (1) adressée à ses intimes et qui ne manque pas de verve, notait tous les incidents de la traversée ; à le suivre, on croirait voir une loupe grossir progressivement, jusqu'au grotesque, les défauts et les travers de ses compagnons de route, puis, sur la fin du voyage, se rapprochant, les ramener à peu près aux proportions du début.

C'est ainsi que Lagrené, « distingué » au départ de Brest, est à Rio-de-Janeiro toujours charmant, mais « un peu distant », pour n'être plus, passé le Cap, que « le plus parfait égoïste du monde ». Mme de Lagrené, aux alentours de Ténériffe, était (déjà !) une femme « savante et ennuyeuse, peu populaire » : aux approches de Bourbon, elle est jugée « sèche, froide, sans cœur, ... une véritable *chipie* ». Chacun en prend pour son grade : Ferrières manque de tact ; le docteur Ivan « se croit un génie » et n'est « qu'un malheureux prétentieux ».

Dans cette débauche d'épithètes et de jugements dépourvus d'aménité, quelle singulière éloquence revêt ce qui s'applique à Montigny. Il faut qu'il soit bien sympathique, pour que chacun s'accorde à le déclarer « un excellent garçon ».

Le quatuor des « bâbordais », de la Hante, Macdonald, de la Guiche et Marey-Monge, s'entend à merveille. Ce sont de très jeunes gens, de grandes familles, bien rentés, qui ont abordé la Carrière en amateurs. L'accord est peut-être moins parfait dans la quatuor des « tribordais ». Raymond, l' « historiographe » de la maison, s'efforce de justifier le caractère susceptible et fantasque que l'on attribue aux manieurs de plume ; les 18 ans de Lavollée en font un compagnon bien jeune pour Montigny qui en a près de 40.

Messieurs les attachés traitent leurs voisins d'en face avec quelque dédain. Quelle drôle d'idée de les avoir incorporés dans la mission ! On aurait pu sans gêne les « biffer d'un trait de plume et cela n'en aurait pas été plus mal ».

Ainsi vont leur train médisances, critiques et railleries. Décidément, il est temps d'arriver à Bourbon.

---

(1) *Inédite.*

Séjour charmant. N'est-on pas en terre française ? 22 jours d'escale, 22 jours de promenades et de fêtes. On s'en éloigne cependant sans regrets. C'est que, jusque-là, nos voyageurs ont partout retrouvé un écho attardé, une vision lointaine de l'Europe. « L'inconnu, disent-ils, s'est enfui devant nous, enveloppé dans les brumes d'un perpétuel mirage ». Et ils ont l'impression maintenant qu'ils vont pénétrer dans un monde nouveau et dire adieu pour longtemps aux « images monotones de la civilisation » et aux « reflets du vieux monde » (1).

Cette civilisation qu'ils veulent fuir, ils n'osent avouer qu'elle manque un peu trop à Malacca, où l'on ne fait d'ailleurs que passer ; mais ils sont à la fois ravis et déçus de la retrouver à Singapour, où ils s'attardent une quinzaine de jours (2).

Enfin voici Manille, la dernière étape, et un matin d'Août, à la pointe du jour, l'un des membres de la mission (était-ce Montigny ?) vient clamer d'une voix délirante d'emphase à la porte du premier secrétaire : « La Chine, monsieur, on voit la Chine ! »

Partis de Brest le 12 décembre 1843, les navires portant l'ambassade française jetaient l'ancre en rade de Macao le 13 août 1844. Le voyage avait duré huit mois, sur lesquels, il est vrai, il y avait eu 93 jours d'escale.

***

L'ambassade prit ses quartiers à Macao ; toute installation à Canton était hors de question. L'ostracisme qui parquait impitoyablement, avant la guerre de l'opium, deux ou trois cents étrangers dans le quartier des factoreries, en dehors des murailles, avait cédé quelque peu, mais pas au point de permettre la résidence à l'intérieur de la cité cantonaise.

Ce fut donc à Macao que s'engagèrent les négociations franco-chinoises. Elles furent rapides : en deux mois tout

---

(1) LAVOLLÉE. Voyage en Chine. *Paris 1854.*

(2) *A noter une demande de Montigny au Département, datée de Singapour, 10 juillet 1844, postulant sa nomination comme consul dans cette ville, poste alors vacant.*

était réglé ; les signatures furent données à Whampoa le 24 octobre 1844, et le 6 novembre, le marquis de Ferrière-le-Vayer, premier secrétaire, partait pour Paris soumettre le traité à la ratification du Gouvernement du Roi.

Pendant que le « brillant second » voguait vers la France, MM. les Délégués du Commerce s'efforçaient, à leur manière, de remplir leur mission et de nouer des relations avec les commerçants chinois de Canton.

Dans la factorerie française, à peine relevée des ruines du grand incendie de 1843, voisinaient deux à trois habitations modestes. L'une était occupée par la maison suisse d'horlogerie Bovet frères. Deux membres de l'ambassade y recevaient l'hospitalité : de la Hante et Marey-Monge ; ce dernier était déjà venu à Canton avec la mission Dubois de Jancigny, y avait séjourné et se trouvait donc en pays de connaissance. L'habitation voisine servait de consulat de France.

C'est là que les Délégués du Commerce vinrent installer une exposition des échantillons de produits français qu'ils avaient apportés : fusils, épées, lorgnettes, boîtes à musique, et aussi des tissus de coton, de laine, de soie, parmi lesquels un admirable portrait de Jacquart, tissé et non imprimé, chef-d'œuvre de l'industrie lyonnaise. Tous ces articles ne parurent pas, d'ailleurs, impressionner beaucoup les visiteurs chinois. Ils se montraient certes beaucoup plus intéressés par le daguerréotype et la pile électrique de M. Itier. Et c'est la curiosité suscitée par ces deux appareils qui facilita surtout l'entrée en relations de la mission et de gros négociants chinois.

Mais, tandis que les délégués bornaient, chacun pour sa part, leurs préoccupations aux produits des industries qu'ils représentaient, Montigny s'avisait d'un travail d'utilité plus immédiate et plus pratique. Il se documentait auprès des missionnaires, des étrangers négociants, marins ou fonctionnaires aussi bien qu'auprès des Chinois.

Le résultat de ces recherches devait un an plus tard être présenté au public dans une brochure devenue aujourd'hui introuvable, intitulée : « *Manuel du Négociant français en*

Chine ou Commerce de la Chine considéré au point de vue français » (1).

Cet ouvrage, grand in-8° de 308 pages, est un exposé remarquablement précis et admirablement documenté de tout ce qui présente un intérêt *pratique* pour le commerçant désireux d'entreprendre des affaires avec la Chine : renseignements sur le climat, la navigation, le pilotage, le régime des douanes, les réglements des ports, les monnaies, les poids et mesures, les formalités, les usages commerciaux ; une nomenclature de tous les articles qui s'exportent et qui s'importent avec une étude détaillée sur chacun d'eux, des statistiques, des notices étendues sur Canton et Macao, et jusqu'à un vocabulaire des principales expressions de ce « sabir » parlé par les Chinois de ces deux ports et qu'on désigne encore de nos jours sous le nom de « pidgin-english ».

Sans doute, tout n'est pas original dans cette étude et il ne saurait en être autrement. Mais où l'on reconnaît la marque personnelle de l'auteur, c'est dans la précision, le bon-sens des conseils donnés à nos fabricants et nos commerçants. Certains n'ont rien perdu de leur valeur avec le temps (2).

Dans sa conclusion, l'auteur déclare s'être efforcé de réunir « les éléments d'information les plus utiles pour le commerce de notre pays » et non « de rassembler dans d'élégantes pages des impressions plus ou moins intéressantes de touriste et de voyageur ». On peut se demander s'il en aurait eu les loisirs — et l'occasion.

Il paraît, en effet, avoir partagé son temps entre Canton, où, entre deux rapports pour Lagrené, il amassait la documentation de son « Manuel », et Manille, où il avait, en compagnie d'un autre membre de l'ambassade, de la Hante, à s'occuper de la trésorerie des fonds de la mission et des divers postes consulaires d'Extrême-Orient.

Le marquis de Ferrière-le-Vayer était de retour à Macao

---

(1) Manuel du Négociant français en Chine ou Commerce de la Chine considéré au point de vue français, par *M. C. de* MONTIGNY, *attaché à l'Ambassade du Roi en Chine. Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont. — 1846.*

(2) *Voir N. A.*

le 1er août 1845 ; le 25 du même mois, les ratifications étaient solennellement échangées (1).

Avant de reprendre le chemin de l'Europe, Lagrené voulut faire une tournée dans le nord, et visita successivement Amoy, Foutcheou, Ningpo, Shanghai. Mais depuis longtemps déjà, le personnel de la mission s'était singulièrement réduit.

Dès le mois de mars 1845, Marey-Monge était parti, à bord de l'*Archimède*, porteur de dépêches de Lagrené pour Guizot. De la Guiche l'avait accompagné, en principe pour aller se promener jusqu'à Suez, et finalement avait poussé jusqu'à Paris. Charlus avait abandonné la mission à Singapour, « en ayant assez ». Itier et les délégués commerciaux, chacun tirant de son côté, vagabondaient de Manille à Java ou à Tourane, peu pressés de retour.

Montigny avait, lui aussi, quitté l'ambassade, et, très probablement à bord de l'*Archimède*, (bien que ses collègues n'en soufflent pas mot) était rentré en France par la Mer Rouge. Le trajet par cette voie s'accomplissait avec une rapidité que l'on s'accordait à qualifier de merveilleuse.

De Macao à Bombay, par bateau marchand, on comptait une quarantaine de jours ; le vapeur de Bombay à Suez en mettait généralement 18.

La traversée de l'Égypte était rapide. En effet, depuis un an ou deux, une société anglaise, la *Transit Co.* s'était formée aux Indes pour installer entre Suez et Alexandrie des maisons de relais. Elle était passée presque immédiatement sous la dépendance du pacha et se chargeait de transporter, de nourrir et de loger les voyageurs aussi bien dans les villes que pendant la route. A Suez, les bagages étaient chargés à dos de chameaux ; quant aux voyageurs, ils traversaient le désert dans des voitures légères, sortes d'omnibus, attelées de quatre chevaux.

Le voyage ne manquait point de pittoresque. On partait de Suez vers 4 heures du soir ; toutes les deux heures, on s'arrêtait pour relayer. Dans la nuit, des Arabes, torche au poing,

(1) *Voir en N. A. quelques détails assez curieux à ce sujet.*

accueillaient les voyageurs aux seuils des stations ; celles-ci étaient confortablement fournies de tout ce qu'il fallait pour se restaurer et se rafraîchir : thé, soda, café, volailles froides et même du champagne ! Aussi le trajet s'accomplissait-il joyeusement (1) et rapidement, en 18 heures tout au plus, et l'on était au Caire à 10 heures du matin.

Du Caire, on gagnait Alexandrie, puis Malte. Là, les gens pressés d'arriver à Paris, négligeant les bateaux d'ailleurs peu nombreux allant à Marseille, s'embarquaient à bord du premier paquebot-poste anglais à destination de Southampton. Ce singulier itinéraire, bien qu'il leur imposât 500 lieues de plus, leur faisait gagner 15 jours, car ils évitaient ainsi la fâcheuse quarantaine du Lazaret de Marseille, et mettaient à peine 20 jours d'Alexandrie à Paris.

Ainsi le voyage de Chine en France pouvait s'accomplir en un peu plus de trois mois. Mais on allait faire mieux. Le 1er septembre de cette même année 1845, fut inauguré un service direct de vapeurs de Hongkong à Suez, avec correspondance à Alexandrie pour Southampton. Le trajet se trouvait réduit à 5 semaines de Hongkong à Suez ; Paris était à deux mois de la Chine. Nous n'avons pas lieu de nous enorgueillir follement des progrès accomplis depuis cent ans.

Ne philosophons point et revenons à Montigny, qui débarquait à Paris vers le milieu de juin 1845, précédant son chef et l'ambassade de près d'un an.

***

Les heureux résultats obtenus par Lagrené lui donnaient de l'autorité. Aussi fit-il accepter, sans discussion sérieuse, par le Gouvernement, ses propositions de suppression du Consulat de Canton et de création d'une Légation en Chine (à Macao) et d'un vice-consulat à Shanghai. Pour ce dernier poste, il désignait Montigny. En ce qui concernait la Légation, qui visiblement ne tentait aucun des membres du personnel

(1) *Ceci est l'opinion d'un optimiste. Mais d'autres voyageurs ont laissé des impressions passablement moins favorables sur l'intérêt et le confort de cette traversée.*

de l'ambassade, il ne suggéra aucun titulaire et le choix du Département se porta sur un secrétaire de la Légation de Lisbonne, le baron de Forth-Rouen (1).

Grâce à son chef, le chancelier de la mission était vu avec faveur. La précision, l'intérêt et parfois l'originalité (2) des observations exprimées dans ses rapports avaient été remarquées. Le Département avait fait un excellent accueil au « Manuel du Négociant français en Chine » ; d'accord avec le ministère du Commerce, la publication de ce travail avait été décidée, aux frais communs des deux Départements, dans la collection des « Documents sur le Commerce extérieur ». Au surplus, le poste de Shanghai n'était pas de ceux qui suscitent des candidatures empressées (3).

L'Administration, cependant, n'aurait pas été l'Administration, si elle n'avait pas soulevé des difficultés, — juste assez pour marquer à l'intéressé qu'il entrait dans la Carrière en « intrus ». Il le rappellera plus d'une fois, plus tard, non sans amertume.

Enfin, le 20 janvier 1847, le *Moniteur* publiait la nomination de Montigny comme agent consulaire à Shanghai.

Si modeste que fût le grade, notre homme était trop riche de promesses et de confiance pour ne pas s'en réjouir.

Mais il n'a guère le temps de s'attendrir. Il lui faut rejoindre son poste dans le plus bref délai ; auparavant, d'accord avec Guizot et muni de ses instructions, il doit faire une tournée dans les grands centres industriels de France. Les Chambres de Commerce de Rouen, Lille, Mulhouse, St. Quentin, Amiens, Elbœuf, Louviers, Sedan, Tourcoing, Roubaix, réclament à grands cris échantillons, renseignements et appuis pour entrer en relations avec le marché chinois.

Sans perdre une minute, il s'en va, en plein hiver, à cheval ou en voiture, d'un centre à l'autre. On lui a alloué généreu-

---

(1) *Voir N. A.*
(2) *Voir N. A.*
(3) *Il avait été cependant demandé par le consul de France à Manille, M. Fabre, neveu d'O. Barrot, et par un certain Durran, petit commerçant qui devint chancelier de la Légation à Macao, et marqua par la suite sa rancune à Montigny.*

sement 600 francs pour cette tournée ; il en dépensera 10.000. Est-ce le moment de compter ? La Chine va s'ouvrir, la Chine s'ouvre... Quelles vertigineuses perspectives pour notre commerce et notre industrie !

Partout où il passe, c'est une avalanche de reproches sur le peu de résultats obtenus par les Délégués Commerciaux envoyés en Chine avec Lagrené. Il courbe un peu la tête, comme, si, en vérité, il en partageait la responsabilité. Mais il se jure *in-petto* de les faire cesser, ces reproches, dès son arrivée à Shanghai. Et il promet tout ce qu'on lui demande : et des specimen de produits manufacturés et des échantillons de *toutes* les matières premières que produit la Chine en quantités assez considérables pour permettre de les étudier (50 à 100 kilos, mentionneront les lettres des Chambres confirmant ces demandes au Ministère du Commerce !). Il promet tout, prend note de tout. Les Chambres rembourseront les avances.

En hâte, il revient à Paris. On le presse, on le talonne : déjà il devrait être parti. Il lui faut pourtant bien régler ses affaires. Il n'a pas le temps de chercher un acquéreur pour son mobilier : tant pis, on vendra à l'encan...

Quelle pitié ! il y avait là pour 6 à 7.000 francs de bons meubles ; la « bande noire » a tout râflé et de la vente il retire 775 francs. Il va donc falloir encore emprunter ! on ne peut partir sans approvisionnements et sans ressources. Fort heureusement, le banquier du Département, Flury-Hérard, est brave homme et consent à accepter une hypothèque de plus (il en a déjà pris bien d'autres) sur la propriété familiale, — une modeste maison à laquelle s'adjoint une carrière de sable.

Dans la fièvre, on fait les derniers achats, on prend les dernières commissions : le portrait de Sa Majesté, la caisse de Madame la baronne de Forth-Rouen, l'encrier à pompe et l'album pour M. le Ministre, la petite caisse en fer blanc remise par Mme la Vicomtesse du T... et le paquet de M. le comte de R...

Adieu, Paris ! La famille au complet : mari, femme, filles, belle-mère et belle-sœur, gagne le Havre où elle doit s'embarquer sur le brick de commerce le *Duguay-Trouin*.

Le premier contact est peu engageant et les femmes ont le

cœur serré. Ah ! certes ce n'est plus la belle ordonnance, la discipline et la tenue d'une frégate de guerre. Il y a d'abord l'odeur, cette odeur affreuse qui monte des profondeurs de la cale et qui est si épouvantable qu'un horloger neuchâtelois, parti en Chine en 1838, disait plus tard qu'à 30 ans de distance, il lui suffisait d'y penser pour n'avoir pas besoin d'émétique (1).

On ne trouve même pas à bord l'installation qui paraissait si rudimentaire sur la *Sirène*. Avec consternation, nos voyageurs s'aperçoivent que le « logement » qui leur est affecté est nu comme la main, et les approvisionnements du bord ne sont rien moins que rassurants pour un voyage de huit mois avec femmes et enfants.

En hâte, il faut acheter de la literie, quelques meubles et tentures indispensables, et aussi des « rafraîchissements », c'est-à-dire des provisions de bouche.

Tout est paré. Demain, 20 mai 1847, au point du jour, le *Duguay-Trouin* lève l'ancre. Pendant cette dernière nuit, Montigny songe et ne peut dormir. En quittant Paris, il a remis à Flury-Hérard les titres de sa petite propriété. Voici que soudain il se tourmente : s'il lui arrivait malheur à lui et à sa famille, Flury-Hérard pourrait se trouver à découvert, pourrait se trouver engagé dans des partages avec ses héritiers naturels. Ses dettes ne seraient pas intégralement payées !

Et au milieu de la nuit, il se lève, rédige un testament olographe en bonne et due forme, par lequel, « en cas de noyade avec sa famille », il institue Flury-Hérard son exécuteur testamentaire et prend toutes dispositions utiles.

Cette fois, tout est bien : il peut, d'un cœur léger, reprendre les étapes du long chemin déjà parcouru.

***

Le brick mit cinq mois à gagner Singapour ; il y arrivait le 5 octobre. Pendant la traversée, un seul incident notable : la

(1) Souvenirs du séjour d'un Horloger neuchâtelois en Chine, *par Aug. Jeanneret-Oehl, Neuchâtel. — Imprimerie G. Guillaumé fils, 1866.*

rencontre en pleine mer, quelque part dans l'Océan Indien de la corvette la *Bayonnaise* portant le baron Forh-Rouen ; arrêt de quelques heures, visites de bord à bord, etc.

Et maintenant l'on a quitté à regret le *Duguay-Trouin* et son équipage de braves gens, dont la famille a fait la conquête, si bien la conquête qu'elle lui enlève son « coq », le cuisinier du bord, décidé à la suivre à Shanghai. Mais comment des regrets tiendraient-ils devant l'accueil spontanément cordial et charmant que lui réserve Singapour ?

Nos voyageurs ont la joyeuse surprise de trouver une véritable petite colonie française : au consulat, vient à peine d'arriver un nouveau titulaire, V. Fontanier, accompagné de son jeune fils Henri, lequel devait plus tard trouver une fin tragique et atroce, comme consul à Tientsin, lors des massacres de 1870. Autour d'eux se trouvent réunis Benoît Edan, chancelier du consulat d'Espagne, un Français très cultivé, très fin et d'une remarquable gaieté de caractère ; trois missionnaires, un voyageur de passage, M. Choppin d'Arnouville, un maître de musique, M. Van Guilder.

La famille Montigny est reçue à bras ouverts. En son honneur, Fontanier se hâte de pendre la crémaillère. Fête inoubliable, où l'on voit réunis, chiffre à peine croyable, vingt Français. Les Montigny en sont les héros. « Comme il a beaucoup de vicacité, écrit Fontanier (1), et que la musique est très cultivée dans sa maison, nous pûmes, grâce à lui et à Mme de Montigny, croire que nous étions dans un salon de Paris... ».

Si agréable que soit l'escale, Montigny ne tient pas à la prolonger. L'hôtel, tenu par un Français, est confortable, mais terriblement onéreux. D'autre part, la saison s'avance, et, avec le renversement de la mousson, il va être bien difficile de gagner Shanghai.

Que faire ? Rester à Singapour ? Se diriger sur Hongkong ou Macao et y attendre les 6 ou 7 mois nécessaires au rétablissement des vents favorables ?

---

(1) Voyage dans l'Archipel Indien, *par V. Fontanier, ancien consul à Singapore, membre correspondant de l'Institut. — Paris, Ledoyen, 1852.*

Le ministre, qui ne pense arriver à destination que vers la fin de l'année, a laissé à son consul toute liberté de manœuvre. Pour Montigny, qui ne dispose pas pour son usage d'un bâtiment de l'État, cela n'a qu'une signification : rejoindre son poste dans le plus bref délai possible.

Une occasion se présente, ce sera peut-être la dernière de l'année : un clipper anglais, le *Caraïbe*, s'apprête à remonter vers le nord. Montigny n'hésite pas : 36 jours à Singapour, c'est trop. Le 10 novembre au soir, le *Caraïbe* lève l'ancre, emportant nos voyageurs.

Alors, commence une navigation longue, difficile, dangereuse même. Avant la guerre de l'opium, jamais un navire n'eût songé à tenter ce voyage en pleine mousson de nord-est. Mais, depuis que de hardis clippers ont défié et vaincu celle-ci, nombreux sont les marins qui l'affrontent. Navigation capricieuse. Il faut chercher les courants favorables ou profiter de la saute de vent qui permettra de progresser. On s'efforce de gagner les Philippines, par des mers semées d'îlots et d'écueils. Plus d'une fois, la nuit, c'est l'alerte à bord ; on a frôlé un récif non porté sur les cartes.

A l'abri des montagnes de Luçon, qui arrêtent les vents violents du Pacifique, le clipper semble reprendre haleine. Mais, dès qu'il a dépassé la pointe Dilly, les temps d'épreuves sont arrivés. Ce n'est qu'en forçant de voiles qu'il pourra atteindre les côtes de Chine et l'on conçoit combien il est scabreux pour un navire, dans de telles circonstances, de se couvrir de toile. Plus d'un, après avoir héroïquement lutté contre l'assaut des rafales, doit, vaincu, mutilé, voiles en lambeaux et sabords défoncés, redescendre, vent arrière, pour aller panser ses plaies à Manille.

Les hasards de cette navigation ardue amènent un jour le *Caraïbe* à croiser dans les mêmes parages un autre bateau attardé comme lui, en cette saison mauvaise, et Montigny, qui l'apprendra plus tard, ne se doute pas qu'il s'est trouvé, quelques heures, dans le voisinage de la *Bayonnaise* portant son ministre.

A force de ténacité, on gagne Formose ; on évite le canal

pour suivre la côte orientale, route moins directe, mais plus sûre.

Cependant le vent, la mer, ne sont pas les seuls périls qui menacent un navire défiant la mousson. Dans les quelques semaines qui suivirent le débarquement de Montigny à Shanghai, deux voiliers arrivèrent, venant du sud, avec des équipages mourant littéralement *de faim*. A bord de l'un d'eux, plus éprouvé, deux matelots étaient morts en mer, un troisième mourut à l'arrivée. Car, lorsque les vents s'acharnent au-delà de toutes prévisions, les ressources s'épuisent vite et les navigateurs ne se risquent pas à longer les côtes, tant ils redoutent le double et terrible danger des écueils et des pirates également dissimulés et sournois.

Ainsi, la dernière partie du voyage ne fut pas la moins mouvementée pour Montigny et les siens. Enfin, le 25 janvier 1848, à 4 heures du soir, ils posaient le pied sur la terre de Chine. En route depuis plus de huit mois, le trajet de Singapour à Shanghai qui, par vapeurs, aujourd'hui, se fait couramment en huit jours y compris l'escale de Hongkong, leur avait à lui seul demandé deux mois et demi.

CHAPITRE TROISIÈME

A L'AUBE DE SHANGHAI (1)

Les voyageurs qui ont visité Shanghai aux temps héroïques, ont laissé, de cette ville et de ses abords, des descriptions qui auraient dû suffire pour en dégoûter à jamais les touristes.

Rarement on vit plus touchante unanimité d'opinions, depuis l'amiral Jurien de la Gravière, évoquant la terre des Lotophages et déclarant du paysage qu'auprès de lui la Camargue et les bords de la Charente-Inférieure sont pittoresques, jusqu'au baron de Hübner, affirmant audacieusement qu'il est « le plus laid qu'on puisse imaginer ».

Montigny ne nous a pas fait connaître ses impressions premières. Un an plus tard, mois pour mois et presque jour pour jour, la *Bayonnaise* arrivait à son tour à l'entrée du Whangpoo, par cette pluie froide mêlée de givre qui semble le temps caractéristique de ces parages en pareille saison. Et son commandant faisant le récit de cette journée, devait écrire : « Un voile de deuil semblait envelopper la campagne et le fleuve. Jamais tableau plus sombre n'avait attristé nos regards. » La terre chinoise offrit-elle à nos voyageurs accueil aussi

---

(1) *La romanisation des noms chinois est fréquemment matière à controverse. Nous avons tenu compte autant que possible de la romanisation française ; mais nous n'avons pas hésité à adopter la romanisation anglaise chaque fois que son emploi nous a paru s'imposer, soit que l'usage ait consacré cette orthographe, soit que pour certaines appellations géographiques ou topographiques il soit préférable d'employer la plus courante et la plus connue, afin d'éviter toute incertitude. Exemple :* Shanghai *avec un S, le* Whangpoo, *etc.*

La romanisation francaise pour le nom de la rivière de Shanghai donne, en mandarin, Hoang-P'ou *ou* Houang-P'ou, *c'est-à-dire « la rivière de M. Hoang ». — Voir N. A.*

maussade ? Qu'importe ! La joie d'arriver efface bien des choses.

Mais, au fait, tandis que le *Caraïbe*, ayant passé la station d'opium de Woosung, remontait la rivière, peut-être n'ont-ils rien vu de ces plaines moroses et à demi-noyées qui la bordent.

L'œil est sollicité par un mouvement prodigieux de bateaux et d'embarcations de toutes sortes : flottilles de sampans aux toits arrondis et de petites barques de pêche, *lorchas* portugaises à la coque étrangère et au gréement chinois, aux allures souples et vives, grosses jonques massives, chargées à couler des produits les plus divers : bois de construction de Formose, pierres de Ningpo, fruits et légumes du Chantoung, salaisons du Fou-kien, cannelle, cristaux et parfums du Kouangtoung, soieries, cotonnades, poteries, — et dont le chargement comme les formes et la décoration variées indiquent l'origine et la destination.

A travers leurs voiles rectangulaires de nattes brunies et de bambous se glisse parfois la tache oblique et blanche d'une voile européenne. Elles semblent se jouer, se poursuivre ou s'endormir aux méandres capricieux de la rivière. Peu à peu les flancs de celle-ci enserrent plus étroitement ses flots limoneux. Voici enfin, rangée contre la rive gauche, une forêt de mâts : Shanghai.

Point de quais. Le navire s'est ancré, en face de la Concession anglaise, au milieu du courant, à distance prudente de la terre. Sur le rivage on aperçoit de ci, de là, quelques rangées de pieux, des madriers, des planches calées par des pierres ; à marée basse, cela permet aux canots étrangers de débarquer leurs passagers ailleurs que dans la vase.

Il y avait eu jadis, sur cette rive gauche, un chemin de halage pour les jonques servant au transport des céréales ; mais comme les autorités chinoises s'étaient médiocrement préoccupées de l'entretenir, il avait, grâce aux effondrements successifs de la berge, à peu près complètement disparu. Aussi, en promulguant le premier code de *Land Regulations*, le taotai s'est-il empressé d'enjoindre aux propriétaires

riverains de réparer et refaire cette voie d'une largeur suffisante pour que les gens y puissent circuler « without crowding ».

A quelques centaines de mètres en amont, s'érige une masse passablement imposante, vue à distance, dans la brume d'une après-midi d'hiver. C'est la cité chinoise, avec sa ceinture de murailles, de cinq kilomètres-et-demi de tour, percées de cinq portes. Lorsqu'on la voit de plus près, l'impression première s'efface vite. Avant d'atteindre les remparts, il faut traverser un faubourg, bordé tout le long de la rivière par « un talus fangeux supportant d'horribles masures minées par les eaux et tombant de vétusté ». Le faubourg franchi, si l'on pénètre dans la cité par la Porte de l'Est, la plus proche, on se trouve perdu dans un dédale inextricable de ruelles étroites et tortueuses, dans lesquelles règne une activité intense. Ce qui frappe, c'est tout d'abord le nombre des boutiques, l'encombrement de la foule, l'animation du négoce. On avance vers l'intérieur de la ville : les constructions s'espacent, de vastes jardins apparaissent et pour un peu, l'on se croirait hors des murs.

La grande attraction dont s'enorgueillit Shanghai est le Jardin de Thé. Il occupe une vaste place plantée de quelques arbres et agrémentée de nombreux kiosques en rocaille. Les côtés sont bordés de boutiques et de maisons de thé ; au milieu, un étang d'eau croupissante, d'où s'élève un pavillon à plusieurs étages. On y accède par un pont de pierre établi sur pilotis et disposé en zig-zag. C'est là le centre par excellence de distraction et de promenade ; toutes les classes s'y trouvent mêlées dans une atmosphère de fête populaire. Théâtres ambulants, lanternes magiques, diseurs de bonne aventure, marchands d'oiseaux, donnent une animation extraordinaire à ce lieu privilégié, dont on chercherait vainement l'équivalent dans un autre port de Chine.

A tout prendre, cependant, on s'aperçoit vite que malgré ses dehors d'activité bruyante. Shanghai est encore une petite, très petite ville. Quand on gravit les murailles, faites de terre battue avec un mince revêtement extérieur de briques, on

constate qu'elles enferment une cité médiocre et dominent des faubourgs sordides.

Celui de l'Est, que nous avons si rapidement traversé, comprimé dans une bande de terre étroite entre la rivière et la poussée ventrue de la ville, semble s'étirer pour s'élargir aux deux extrémités. C'est assurément le quartier le plus tumultueux et le plus commerçant. Ses ruelles bordées d'immenses et sombres boutiques voient passer le flot incessant des marchandises et des coolies qui vont aux jonques ou en reviennent. Un peu plus loin, spécialement vers l'extrémité nord, règne un amoncellement incroyable, à la chinoise, de masures grouillant d'une population interlope et redoutable : hommes de jonques, Foukiennois, Cantonais, toute une pègre, en état de rixes perpétuelles, dès qu'elle n'est plus unie pour une opération de pillage et de crime.

Le faubourg du nord, séparé de la cité par un canal longeant les murailles, est infiniment plus clairsemé. Sans doute, on y trouve bon nombre de modestes maisons de petits artisans, voisinant dans le quartier qui touche la rivière avec des huttes de bambous et de boue séchée ; mais marécages et tombeaux en occupent la majeure partie.

Cependant, les missionnaires catholiques y possèdent un terrain assez vaste (une vingtaine de *mows*), enclavé entre deux cimetières, et que les autorités chinoises ont cédé, à la suite des démarches de Lagrené (1), en compensation de propriétés confisquées au temps des persécutions. Sur ce terrain existait une construction à peu près abandonnée et en fort piteux état, dénommée « Tsang tse-dang » (2). Après quelques réparations sommaires, elle a servi de résidence provisoire à Mgr de Bési, puis à son successeur, Mgr Maresca.

A peu de distance de là, en bordure de la rive sud du Yang-king-pang, canal navigable qui sépare le faubourg de la ville anglaise, s'élève une construction mi-chinoise, mi-euro-

---

(1) *Voir N. A.*

(2) *Le « tse-dang » de la famille Tsang. Un « tse-dang » n'est pas, à proprement parler, un temple, mais plutôt une construction privée à usages rituels, qui sert spécialement pour les cérémonies du culte des ancêtres de la famille à laquelle elle appartient.*

péenne : l'hôtel Richard (1), ainsi appelé du nom de son fondateur et propriétaire, un pilote britannique.

Un peu plus loin à l'ouest, on trouve la maison de réunion des gens du Fou-kien (2) ; puis deux lots de terrain de médiocre étendue, occupés par les maisons solides et confortables de missionnaires américains. Au-delà, c'est la campagne.

Ce Yang-king-pang que nous longeons, en revenant vers le Whangpoo, pour trouver l'unique pont de bois (3) qui permet de le franchir, est un canal d'assez bonne largeur sur lequel les jonques de grandeur moyenne circulent à l'aise. Aux heures de marée, il connaît une grande activité ; le reste du temps, le trafic est insignifiant. Sur la rive sud, à sa jonction avec la rivière, s'étend le chantier d'un charpentier, à la fois marchand de bois et constructeur de jonques et de sampans. La rive nord supporte quelques masures ; des escaliers de bois descendent au niveau de l'eau pour permettre aux riverains de laver leur riz ou de puiser de l'eau.

Franchissons ce canal qui devait tenir dans l'histoire de Shanghai une place considérable. Voici la ville anglaise.

***

Est-ce vraiment une ville ? Oui, dira le nouvel arrivé qui en contemple la façade, du milieu de la rivière, avant de débarquer. Un peu plus tard, il ne sera pas aussi affirmatif.

Shanghai a été déclaré port ouvert le 17 novembre 1843. Le terrain concédé à l'Angleterre était alors inculte et inhabité, coupé de canaux et de marais. Le consul Balfour s'est donc installé, « provisoirement », au cœur de la Cité, dans une maison chinoise (4), que son successeur Alcock occupe d'ailleurs encore en ce mois de janvier 1848 et ne quittera qu'en 1849.

---

(1) *Cette construction, démolie seulement en 1898, se trouvait entre les rues Chu Pao-san et Petit actuelles, approximativement sur l'emplacement occupé par les numéros 51 à 61 de l'avenue Edouard VII.*

(2) *A peu près sur l'emplacement où s'édifiera plus tard l'hôtel municipal démoli en 1935.*

(3) *Dans le prolongement de la rue Montauban actuelle. Voir N. A.*

(4) *Voir N. A.*

Les premiers commerçants arrivés ont bien établi sur le terrain de la Concession des entrepôts et des bureaux ; mais ce n'est guère qu'à partir de 1845 qu'ils ont commencé à y transporter leurs résidences. Jusque là, ils ont logé dans des maisons chinoises, en dehors des murs de la Cité, à Nantao, sur les bords de la rivière. Il en était encore ainsi lors de la visite de Lagrené à Shanghai.

Trois ans ne se sont pas encore écoulés, et déjà des transformations prodigieuses se sont accomplies. Tout d'abord, assèchement et comblement des marais et des canaux : sur l'emplacement de ces derniers seront établies des chaussées qui deviendront plus tard Nanking road, Peking road, Kiangse road, et bien d'autres.

On a construit, ensuite, des maisons d'un style dit « colonial », dans lesquelles le bois entre pour une part considérable, avec des colonnes, des péristyles et des vérandahs énormes. Des missionnaires venus de l'intérieur ne peuvent en croire leurs yeux et admirent naïvement ces « somptueux palais ». On a d'abord pris pour modèle les anciennes factoreries de Canton ou les maisons de Macao. Par malheur est arrivé un architecte (il se nommait Strachan) qui a entrepris de peupler Shanghai d'édifices d'un style soi-disant grec, d'une conception toute personnelle ; il ne s'en départit que pour créer du moyennâgeux.

Ces « palais » sont, pour la plupart, du plus effroyable mauvais goût. Ils gardent du moins, à l'intérieur, comme un reflet des habitudes fastueuses de l'ancienne Compagnie des Indes. Ils s'étalent à l'aise dans de vastes enclos, dont la majeure partie est transformée en jardins. Le bâtiment principal comporte généralement les bureaux et pièces de réception du chef de la firme au rez-de-chaussée, ses appartements au premier étage ; dans des constructions annexes sont répartis les bureaux du personnel, les logements et le mess des employés, les magasins et entrepôts, cuisines et quartier des domestiques, écuries, remises, etc. Quarante et cinquante ans plus tard, cela aura à peine changé, et les vieilles maisons du Bund, où le personnel sera toujours assujetti au supplice de vivre « en famille », continueront à se prélasser entre cour et jardin sur

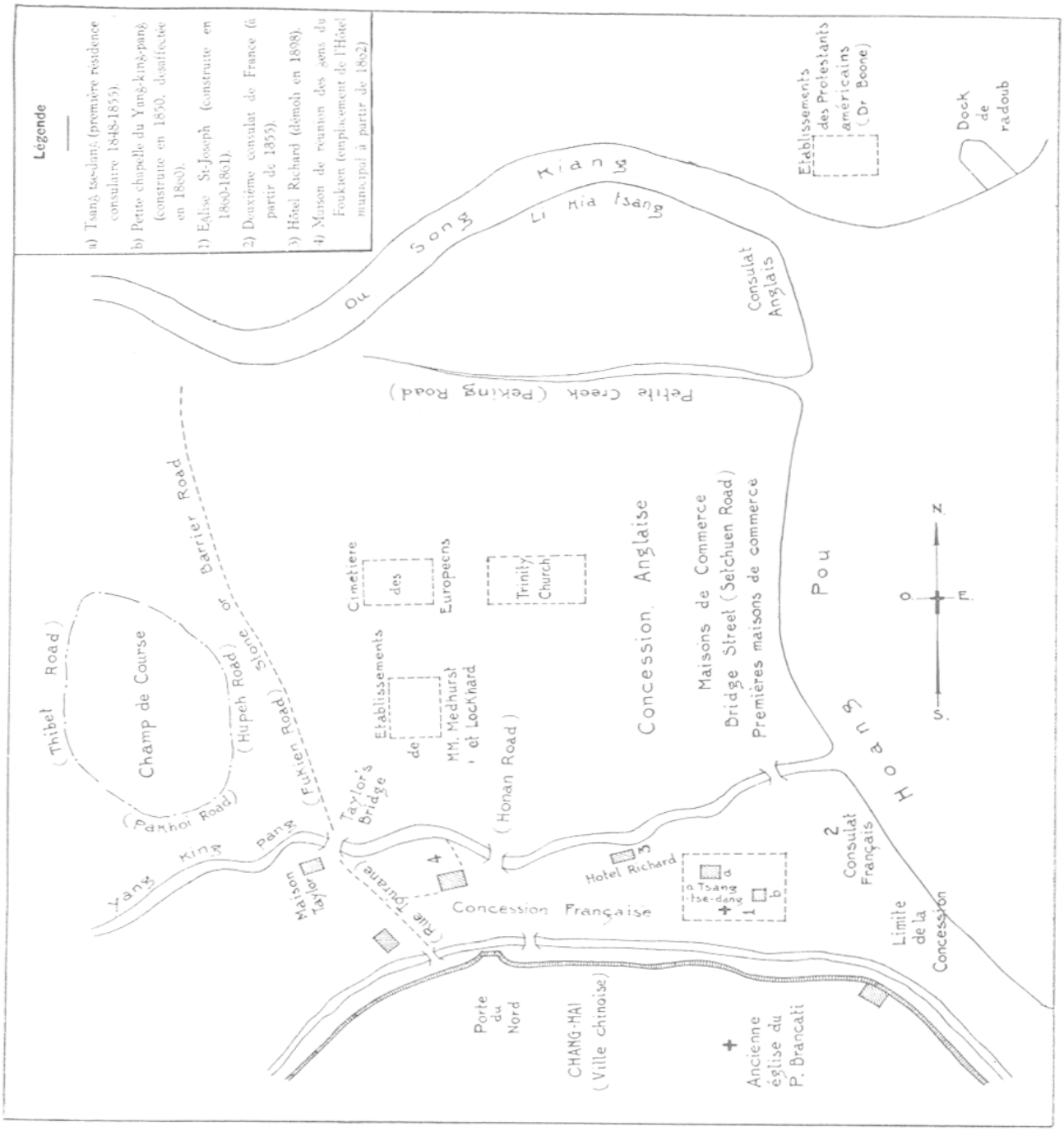

Le territoire des Concessions de 1847 à 1851
(les indicatifs b), 1) et 2) ont été portés comme point de repère).
Voir Bibliographie.

des espaces où tiennent aujourd'hui à l'aise deux ou trois buildings de dix à douze étages.

Si l'espace ne leur est pas ménagé, (le terrain est si bon marché !...) il est par contre beaucoup plus chichement mesuré aux sentiers fangeux, décorés du nom de rues, qui permettent de circuler dans la ville naissante.

Il n'existe encore, à proprement parler, qu'une seule voie parallèle à la rivière et traversant la Concession du sud au nord : elle se nomme Bridge street et se trouve dans le prolongement du pont du Yang-king-pang ; elle deviendra Szechuen road. Elle est coupée par quatre artères principales, partant du Bund : North Gate street et Mission road, qui deviendront Canton et Foochow roads, Park Lane ou le Maloo (Nanking road) et enfin Consulate road (Peking road) en marge de laquelle s'élèvent les bâtiments de la chancellerie britannique. La construction du Consulat n'est pas commencée (1).

A vrai dire, cette dernière rue n'existe pas encore ; le petit canal dont elle occupera l'emplacement vient à peine d'être comblé. Quant aux trois autres, elles sont amorcées, mais non terminées ; elles sont loin d'atteindre ce sentier qui deviendra un jour Fokien road et qui, pour l'instant, limite à l'ouest le settlement. Au delà, s'étendent sans fin des marécages.

Par temps sec, malgré l'épaisse couche de poussière qui les recouvre, on ne se plaint guère de ces rues, tout au moins pour la partie où la chaussée est établie. Par temps de pluie, hélas ! elles sont transformées en cloaques « almost impassable », au dire des contemporains. Il est vrai qu'en cela elles ne se distinguent en rien de toutes les autres ruelles shanghaïennes. Et les gens que leurs affaires obligent à sortir par mauvais temps, doivent chausser des bottes montant à mi-cuisses, car souliers et chaussures ordinaires seraient vite arrachés du pied, tant la boue est gluante et tenace.

Mais quelle plume pourrait décrire l'ignominie des voies transversales, cloaques par tous les temps, égoûts, sentines, ruisseaux immondes. Le pied n'a pas à hésiter pour éviter la fange, tant elles sont d'une étroitesse invraisemblable et

(1) *Voir N. A.*

ridicule. Les cargaisons de bois de teck ou de santal, les caisses d'un certain volume ne peuvent les emprunter pour gagner la cité et doivent être acheminées par jonques. Quand on y a passé, ne fût-ce qu'une fois, on ne s'étonne plus que toute personne d'un certain rang ne puisse décemment circuler qu'en chaise.

Au nord, la ville anglaise s'arrête à un large canal, dénommé alors Woo-Sung kiang, c'est-à-dire rivière de Woo-Sung, et qui s'est appelé par la suite, plus logiquement, Soochow Creek (1). Un bac permet de le franchir et il ne chôme guère ; car, si, au delà, c'est la campagne, c'est aussi la route de Woosung, et en bordure de cette route, l'évêque américain Boone a entrepris d'élever quelques constructions sommaires pour sa mission. D'autres Américains (2), peu nombreux, se sont fixés dans son voisinage ; ce sont gens jaloux d'indépendance, ou qui ont quelque bonne raison pour se tenir à l'écart.

N'en soyons pas surpris, car, en vérité, la population étrangère offre un curieux mélange.

Fin 1843, elle se composait exclusivement de 25 sujets britanniques, — fonctionnaires compris. L'année suivante, on avait vu apparaître un commerçant américain, Henry G. Wolcott, puis quelques Parsees, de rares specimen de différentes nationalités. En 1848, la petite colonie compte une centaine de membres, dont 87 Anglais, les autres Américains, Danois, Portugais, Espagnols, Belges, Parsees. Chiffre inférieur à la réalité, d'ailleurs, auquel il faudrait ajouter un certain nombre d'individus qu'on s'efforce, parfois vainement, d'ignorer.

L'élément officiel est peu nombreux. Plusieurs puissances ont des représentants. Mais seul le consulat d'Angleterre possède des fonctionnaires de métier. Leur chef, Rutherford Alcock (3), est, comme Montigny, entré tardivement dans la carrière consulaire. Il a longtemps habité la France, où il a fait ses premières études, et il en a gardé une réelle sympathie

(1) *Voir N. A.*
(2) *Voir N. A.*
(3) *Voir N. A.*

pour les Français. Habile chirurgien, jouissant d'une enviable notoriété à Londres, il a quitté un jour l'Angleterre pour servir en Espagne dans le corps du général Evans. C'est un homme simple, bon, extrêmement serviable et très loyal.

Tous les autres représentants de puissances sont des consuls marchands, et, il est assez plaisant de le noter, tous — sauf un — de nationalité britannique : Anglais, le consul de Danemark ; Anglais, celui de Belgique, et celui de Russie, et celui de Hollande, du Portugal, des Villes Hanséatiques... Seul, fait exception le consul des Etats-Unis, américain cent pour cent.

Henry G. Wolcott (1), arrivé fin 1844 à Shanghai, après avoir tenté de s'établir en dehors des limites de la Concession anglaise, en est devenu le premier et, pendant quelque temps, l'unique résident américain. Frappé de cette situation remarquable, il s'est empressé de la faire valoir judicieusement auprès du Plénipotentiaire américain en Chine et lui a demandé de le nommer consul, en ajoutant que cela lui serait bien agréable pour la tractation de ses affaires. Ce double argument a paru péremptoire au Commodore Biddle, qui l'a immédiatement chargé de « protéger les intérêts américains », — pour l'instant réduits aux siens.

Ainsi, à part la demi-douzaine de fonctionnaires du consulat britanniqne, il n'y a à Shanghai que des commerçants : au total 39 raisons sociales. Toutefois il y a maisons et maisons. En tête, les grands seigneurs du négoce : les Jardine, Matheson & Co., les Dent, les Russell, les Gibb, Livingstone & Co., ceux qu'on appellera les « princes-merchants », depuis longtemps déjà installés à Canton ou aux Indes, dont les navires constituent des flottes puissantes et dont l'opulence se manifeste également dans leurs habitudes de vie ou de travail.

Au second rang, mais combien au-dessous !, le menu fretin des petits marchands, demi-aventuriers, demi-pacotilleurs, prêts à tous les métiers. Il n'y a pas de milieu. Pas de place pour les maisons moyennes, pas de place pour la concurrence

(1) *Chef de la maison Wolcott, Bates & Co.*

même modeste. Les petits marchands vivent des miettes tombées de la table des grands et ne travaillent qu'autant que ceux-ci le permettent.

Relations sociales assez frustes. Les femmes sont en nombre infime ; on en compte sept en 1849. En Novembre 1852, les « bachelors » shanghaiens donnent un grand bal, auquel assiste naturellement presque toute la colonie étrangère. Enorme succès : la soirée a été honorée par la présence de neuf « ladies », chiffre que l'on cite avec orgueil. Bonnes âmes, elles accordent à chaque candidat-danseur une moitié, un tiers ou un quart de valse. Ce sont toutes femmes de fonctionnaires ; car le mariage, en général, n'est pas encouragé, bien au contraire, par les chefs des maisons de commerce et il est de règle que les employés ne doivent pas convoler en justes noces, tant qu'ils ont l'honneur d'appartenir à ces maisons. L'annonce d'un mariage équivaut presque à une démission.

Ceci constitue ce qu'on appelle la société, une société un peu mélangée, un peu rude, mais dans laquelle ne se sont pas encore infiltrés des éléments de désordre. Certes, en marge, il existe bien des individus dont on se passerait volontiers : francs aventuriers, indésirables, aux nationalités mal déterminées, déserteurs, pirates et écumeurs de mer, venus exercer leurs talents dans cette contrée jusque là si rigoureusement fermée. Ils sont peu nombreux encore ; ils pulluleront vite dans les anées qui vont suivre.

On les tolèrerait peut-être difficilement sur la Concession ; mais ils n'ont garde d'y résider. Pour l'instant, leur quartier général est à Woosung, à l'entrée de la rivière, et leurs fréquentes incursions à Shanghai prouvent qu'ils en sont encore trop près.

Une certaine catégorie d'étrangers, qui ne figure pas dans la population civile dont nous avons parlé ci-dessus, mais dont la part dans le développement de la ville nouvelle ne sera pas négligeable, jouera, dans les relations avec les milieux chinois, un rôle d'une importance considérable. Ce sont les missionnaires protestants, anglais ou américains, d'une part, et, de l'autre, les missionnaires catholiques, dont bon nombre sont Français.

Ces derniers, qui appartiennent à la Compagnie de Jésus possèdent trois installations à Shanghai : l'une à Tongkadou, au sud-est de la cité, où vient d'être posée la première pierre d'une cathédrale ; la deuxième, dans l'espace compris entre la cité et le Yang-king-pang ; enfin la troisième, sur des terrains d'acquisition toute récente, à quelques kilomètres à l'ouest de la ville, au village de Zi-ka-wei, et dont la vente sera homologuée par les autorités chinoises en cette année 1848.

La population chinoise, avec laquelle vit en contact cette poignée d'étrangers, représente, suivant les auteurs, de 50 à 70.000 ou de 150 à 200.000 individus. Toutes les évaluations sont fantaisistes, bien que la première soit la plus vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que la ville est d'importance médiocre. Simple sous-préfecture, Shanghai n'est que le port de la grande ville de Soutchéou, capitale de la province du Kiangsou. Là résident le gouverneur (fou-t'ai), le grand trésorier, le grand juge et le grand examinateur, qui relèvent du vice-roi de Nankin.

Shanghai ne possède, comme autorités locales, qu'un *taotai*, ou intendant de circuit, sorte d'inspecteur général chargé d'ordinaire de divers services (douanes, voies de communication, etc.), mais auquel a été confiée la mission nouvelle, délicate et peu enviée des relations avec les étrangers ; un *tche-hien*, magistrat de district plus communément désigné sous le nom de « sous-préfet » ; un chef de la Justice et un commandant militaire, ces deux derniers petits fonctionnaires.

La population indigène est douce, paisible, industrieuse, de caractère apathique et un peu lourd, peu intelligente. Aussi est-elle aisément dominée par les éléments originaires de Ningpo et de Canton, plus vifs et plus alertes. C'est parmi ceux-ci que se recrutent les interprètes, les intermédiaires, les employés et les domestiques des étrangers.

Les relations entre étrangers et Chinois sont pourtant difficiles. Bien rares, parmi ces derniers, ceux qui sont capables de parler même le « pidgin english ». Plus rares encore, les

étrangers qui parlent le chinois. L'interprète est obligatoire et indispensable. Un Européen ne peut même pas charger son boy d'une commission verbale pour un ami : il faut s'écrire ou se rendre visite.

***

Tel est le milieu dans lequel débarque Montigny.

L'accueil qu'il y trouve est fait pour le séduire. Alcock et sa famille multiplient les prévenances et les attentions. Il est presque obligé de s'en défendre. Tous les résidents étrangers viennent le voir ou s'inscrire à son hôtel. Les mandarins auxquels il rend visite, accompagné d'Alcock, le reçoivent avec un empressement et une amabilité qui étonnent son introducteur, et lorsqu'ils viennent à leur tour le voir à son hôtel, ils lui font l'insigne honneur d'accepter une collation, de goûter aux « douceurs françaises » (le taotai parle avec enthousiasme du *falancé tchampagne*) et de prolonger leur visite pendant trois heures et demie.

Premières griseries. Premiers sourires du pays nouveau. Huit jours ne se sont pas écoulés que Montigny connaît toutes les histoires, tous les potins de la petite ville et a fait quelques constatations désagréables.

De ces histoires, qu'il a écoutées poliment, mais d'une oreille distraite, il en a retenu une, qui lui procure ample matière à réflexion : celle des démêlés des consuls anglais et américain, survenus parce que le second a émis la prétention de faire flotter au-dessus de sa demeure son drapeau national. Son collègue s'y est formellement opposé : sur la Concession *anglaise*, il n'admet que le drapeau *anglais*. L'affaire a été portée devant les autorités chinoises, qui ont soutenu Alcock ; elle est allée jusqu'à Hongkong. Toutes protestations et objurgations ont été vaines : Wolcott s'est entêté à hisser ses couleurs et n'a voulu rien savoir. Il vient de quitter Shanghai ; mais que fera son successeur ?

Premier point : Montigny n'est pas venu du bout du monde pour garder son pavillon dans sa valise ; il entend le montrer et le tenir haut et ferme. Mais il ne veut pas inaugurer ses

fonctions par une mauvaise querelle avec un homme aussi parfait et — ce qui n'est pas à oublier, — aussi puissant qu'Alcock.

Deuxième point : l'hôtel Richard, où il est descendu (1), est assez confortable ; mais les prix qu'on lui a demandés lui ont fait dresser les cheveux sur la tête ; 600 dollars par mois ! C'est presque trois fois ce qu'il gagne !

Son parti a été vite pris. Chacun chez soi. Sur l'étroite bande de terrain qui sépare la cité de la Concession anglaise, à quelques pas de l'hôtel Richard, se trouve la modeste résidence de Mgr Maresca. C'est en dehors des limites de la ville européenne, mais si près : rien qu'un pont à franchir. Il y a bien quelques inconvénients, l'entourage chinois, le voisinage immédiat des cimetières, l'état des lieux ; compensation inappréciable, la propriété appartient aux missionnaires. Ce serait parfait... L'évêque voudra-t-il ?

L'évêque veut bien ; il est d'autant mieux disposé que les constructions qui s'élèvent à côté de la cathédrale de Tongkadou et où il doit faire sa résidence, sont si avancées qu'elles peuvent le recevoir immédiatement. Et puis, si, pour Montigny les missions sont un propriétaire de choix, pour l'évêque le consul de France n'est pas non plus un locataire ordinaire.

En 24 heures, l'affaire est conclue et, radieux, Montigny écrit à son Ministre : « C'est petit..., mais j'y serai en France ! »

Six semaines après son arrivée à Shanghai, il s'installait « en France ». Satisfaction purement morale, il faut bien le dire ; car je ne crois pas que jamais consul de France ait été plus misérablement logé. Diplomates, officiers de marine, missionnaires, voyageurs de passage, tous ceux qui ont visité ce premier consulat ont cherché une expression pittoresque, imagée, pour le décrire. Les termes les plus usités sont « masure », « chaumière », « barraque », voire même « grenouillère ». Le marquis de Courcy, qui fut Chargé d'Affaires à Macao, le définira : « Maison chinoise de la plus humble

---

(1) *C'est du moins ce qu'affirme, dans son* Histoire de la Mission du Kiangnan. *le R. P. Colombel, très formel sur ce point.*

apparence, incommode et malsaine, située entre des cimetières infects et le quartier le plus mal famé des faubourgs ».

Le terrain, assez vaste, est clos par une haie de bambous, doublée d'un fossé, sauf au nord-est où se trouve un bouquet d'arbres que les plans qualifient pompeusement de « bois de pins » et qui n'est qu'un ancien tombeau. Au sud et à l'ouest, des cimetières ; à l'est, des huttes et des marécages.

La résidence se compose de plusieurs petits pavillons parallèles, simples rez-de-chaussée sans étage, posés à même le sol. Pas de planchers : la terre battue. Portes et fenêtres à la chinoise. Toitures de bambous et de chaume.

Chacun de ces pavillons a sa destination particulière. L'un d'eux a été utilisé et continuera de l'être pendant deux ans encore comme petite chapelle (1). Tout est à peu près en ruine et témoigne que les missionnaires ne sont vraiment pas difficiles en fait de logement : c'est « une hutte ouverte à tous les vents ».

Les ouvriers ont fort à faire. Il faut d'abord doubler en profondeur la principale maisonnette, augmenter l'épaisseur des murs et les renforcer, mettre un toit, un plancher, installer des portes et fenêtres à l'européenne, placer des vitres, des ferrures, des serrures. Et lorsque tout est terminé, installé, chaque jour révèle un inconvénient nouveau, une imperfection nouvelle. Le commandant Jurien de la Gravière, reconnaissant de l'hospitalité qu'il y aura reçue, aura beau écrire : « Un goût délicat s'était chargé d'embellir cette humble retraite... », pendant cinq ans, il faudra sans cesse ni trêve réparer, étayer, refaire par bribes et morceaux ce logis consulaire.

L'un de ses plus graves défauts est d'être situé sur un terrain bas, si bas qu'à la moindre crue, la rivière vient lui rendre visite. Dès le mois de juillet, Montigny en fait la triste expérience. A la suite d'un typhon, l'inondation emporte les clô-

---

(1) *En 1850, Mgr Maresca fit construire, « à quelques pas » du consulat, une sorte de hangar qui abrita la première petite chapelle du Yan-king-pang et quelques chambres pour missionnaires de passage. Cette chapelle, d'après le R. P. Colombel, se trouvait à l'emplacement occupé vers 1900 par les numéros 55 à 61, rue du Consulat, c'est-à-dire sur le côté sud de cette rue, entre les rues Laguerre et Montauban.*

tures, envahit la maison, ravage le mobilier qui est en grande partie perdu. Pendant cinq nuits de suite, toute la famille doit veiller dans la crainte d'un retour des eaux.

Ce sont là accidents et inconvénients. Il y a pire et Montigny ne se doute guère de la somme de labeurs, de dangers, de soucis, de souffrances qui l'attend sous ce modeste toit... Pour l'instant, il vit dans l'enthousiasme de l'inexpérience et l'ardeur du néophyte. Son imagination forge des projets grandioses pour la plus grande gloire de son pays, et c'est à peine si, dans sa correspondance officielle, il parvient à contenir sa joie secrète et ses rêves.

CHAPITRE QUATRIÈME

ACTIVITÉS CONSULAIRES

« Ma mission ici se borne quant à présent à de simples études industrielles, commerciales et scientifiques ; je vais m'y livrer avec ardeur et je ne suis pas assez faiseur pour me rendre jamais embarrassant. Je ne sortirai de mon mandat d'explorateur, s'il le faut absolument un jour, qu'avec l'appui de vos instructions... »

Telle est la déclaration de principe que, deux jours après avoir débarqué, Montigny adressait au baron de Forth-Rouen Elle était sincère et, effectivement, nous le verrons plus loin, il se mit immédiatement en devoir de s'acquitter de sa mission commerciale.

Mais sa lettre était à peine arrivée à Macao, qu'un grave incident le jetait en pleine politique.

Trois Anglais, les missionnaires Medhurst, Lockart et Muirhead, se trouvaient, le 7 mars, à Tsing-poo, à une trentaine de milles de Shanghai, distribuant des bibles dans un faubourg. Il y avait, à ce moment-là, aux abords de la petite localité, un assez grand nombre de barques, réunies pour recueillir le tribut en riz que le Song-kiang-fou devait fournir chaque année à la Cour impériale.

Les missionnaires se virent soudainement entourés et attaqués par une centaine de bateliers, gens grossiers et querelleurs, étrangers à la province, qui les frappèrent et les dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient sur eux. Encore furent-ils fort heureux de s'échapper, couverts de blessures, grâce à une

querelle qui s'éleva entre leurs agresseurs à propos du partage du butin.

L'émotion à Shanghai fut énorme. Pour la comprendre, il faut savoir que, depuis quelque temps, les bruits les plus inquiétants ne cessaient de circuler dans la petite colonie. On signalait de Canton des mouvements xénophobes et des meurtres d'Européens. Dans la région de Shanghai, il n'était question que des excès commis par des bandes redoutables de vagabonds et de gens sans aveu.

Ils étaient, assurait-on, au nombre de plus de 30.000, marins du Chantoung, de Chinchow et du Foukien, lesquels avaient été employés par le Gouvernement impérial à transporter des riz dans l'intérieur. Suivant l'usage, ledit Gouvernement s'était abstenu de les payer ; ils attendaient donc leurs salaires afin de pouvoir regagner leurs pénates, et autant pour passer le temps que par goût et habitude, ils terrorisaient le pays par leurs déprédations et leurs excès. L'autorité locale, par crainte ou par impuissance, restait impassible et sereine devant leurs méfaits, ce qui la faisait accuser par certains de les favoriser.

Rien ne prouvait qu'ils eussent l'intention de s'attaquer aux établissements étrangers de Shanghai ; mais ils avaient fourni un thème facile à toutes sortes de rumeurs sinistres. Et comme pour aggraver ces alarmes, l'attitude des autorités chinoises locales n'était rien moins que rassurante. Le taotai, principalement, multipliait ses exigences, se montrait ouvertement désagréable avec les étrangers en général, et spécialement avec les missionnaires.

Rien d'étonnant, en conséquence, si l'attaque de Tsingpoo fut interprétée par beaucoup comme l'incident initial d'un mouvement xénophobe.

Alcock demanda immédiatement réparation. Pendant cinq jours, il multiplia démarches et réclamations : le taotai dissimulait à peine qu'il se moquait parfaitement de lui.

La position du consul britannique était délicate. D'un côté, ses nationaux, très excités, quelques-uns même perdant la tête, le poussaient à des mesures de violence ; de l'autre, l'apathie des autorités chinoises pouvait fort bien cacher un

piège. Seul avec sa famille au milieu de la Cité, il était à la merci d'une explosion hostile et risquait d'en être la première victime. Du côté chinois, on s'arrangeait pour le lui faire sentir.

Il n'hésita pas, cependant, et comptant obtenir par l'intimidation ce qu'il ne pouvait obtenir par des représentations diplomatiques, il adressa le 13 mars au taotai un ultimatum, lui donnant 48 heures pour faire opérer l'arrestation des coupables et leur mise en jugement ; il l'avertit que jusqu'à nouvel ordre, il suspendait le paiement des droits de douane dus par ses nationaux et qu'en outre, il enjoignait au brick de guerre le *Childers* d'arrêter la circulation des jonques affrétées par le Gouvernement.

Ce faisant, il outrepassait singulièrement ses pouvoirs et ne l'ignorait pas, mais il n'envisageait même pas l'éventualité d'un recours à la force, persuadé que le taotai cèderait sur-le-champ. Malheureusement ce calcul se trouva complètement faux.

Comme l'affaire intéressait la sécurité de tous les résidents étrangers, Alcock avait convoqué ses collègues de France, d'Amérique et de Belgique et les avait mis au courant. Les trois consuls tentèrent une démarche de conciliation auprès du taotai, mais sans aucun résultat ; le mandarin, tout en se plaignant des procédés d'Alcock et en réclamant un délai, n'offrit et ne promit rien de positif.

Sur quoi, les représentants des Etats-Unis et de la Belgique tirèrent leur révérence, bien aises peut-être que le consul britannique portât seul le poids des responsabilités.

Pour Montigny, il s'agit de droit des gens et le devoir de solidarité s'impose. Mais il faut, à tout prix, empêcher Alcock de recourir à des mesures extrêmes, c'est-à-dire à l'irréparable, et persuader le taotai qu'il a intérêt à manifester quelque bonne volonté.

En fait, les deux adversaires étaient aussi ennuyés et embarrassés l'un que l'autre. Alcock était allé trop loin pour reculer et se trouvait dans une impasse. S'il devait faire parler la poudre, il y avait gros à parier qu'il serait blâmé et même désavoué par son ministre ; l'événement prouva qu'en cela il ne se trompait pas. Quant au taotai, s'il ne craignait pas beau-

coup le consul britannique, sa conduite étant inspirée par son chef immédiat, le Gouverneur de Soutchéou, il redoutait beaucoup plus la Cour de Pékin.

Or 1100 jonques, chargées du riz du tribut impérial, se trouvaient dans le port, prêtes à partir pour le nord. Pour leur faire franchir le blocus, les ruses les plus ingénieuses avaient échoué. Tout retard dans leur acheminement pouvait causer aux autorités locales des ennuis graves. Cela donnait à réfléchir.

Montigny, pendant ce temps, se dépense avec un zèle extraordinaire, va sans arrêt du yamen au consulat, accumule les arguments, s'évertue à convaincre l'un qu'il faut temporiser l'autre qu'il doit agir.

De guerre lasse, le 23 mars, Alcock expédie à Nankin un bateau de guerre pour porter une réclamation au vice-roi.

L'effet est immédiat. A peine connue la nouvelle du départ du bateau, le Nie-tai (juge suprême de la province) partait pour Tsing-poo, trouvait le moyen d'arrêter, séance tenante, les dix plus coupables, arrivait avec eux le 26 à Shanghai. En quelques heures, leur identité était vérifié et, *par provision*, le Nie-tai leur infligeait un mois de cangue « avant toutes poursuites qui pourraient être exercées contre eux ». Pendant un mois, la population shanghaienne eut la satisfaction de les contempler, la cangue au cou, alignés en bon ordre devant la Douane. Puis on les expédia à Soutcheou pour les faire passer en jugement. Ceci avec l'autorisation d'Alcock qui devait être tenu au courant de toutes les étapes de la procédure. Il s'en souciait peu, trop heureux d'être enfin débarrassé d'une manière honorable de cette affaire délicate.

Cette première expérience politique eut pour Montigny des résultats admirables.

Ses collègues, soucieux de ne pas se compromettre vis-à-vis des Chinois, lui avaient généreusement abandonné toute l'affaire, se plaisant peut-être même à exagérer son zèle et son rôle — et leur effacement. Il s'ensuivit que, dans le public, on attribua certainement à Montigny, dans l'heureux dénouement, une part d'influence plus considérable et plus décisive que celle — d'ailleurs bien réelle — qu'il avait eue. Aussi une

assemblée des résidents étrangers lui vota, d'enthousiasme, des félicitations ; il y eut de belles lettres échangées et la presse anglaise de Hong-kong porta aux nues notre consul.

Mais l'affaire eut des résultats plus positifs que cet encens. En premier lieu, elle acquit à Montigny, définitivement, l'amitié d'Alcock, et aussi les bonnes grâces du taotai. Tous deux avaient « sauvé la face ».

Ensuite, il y gagna une excellente leçon de politique chinoise, de la mentalité des mandarins et des procédés à employer avec eux. La leçon ne fut pas perdue.

En rendant compte de l'affaire à son ministre, Montigny lui écrivait : « Il eût été peut-être d'une politique plus utile de chercher à brouiller au lieu de raccommoder, mais ç'eût été déroger au caractère français... Agir autrement, ç'eût été m'avilir dans mon propre esprit ». Sans s'en douter, en suivant sa nature, il avait opéré en diplomate adroit.

Le voilà donc sacré grand homme, bien en cour dans tous les milieux. Cela ne lui est pas inutile ; car, en dehors d'occupations et de préoccupations dont il sera question plus loin, les affaires pleuvent sur lui — presque uniquement affaires de missionnaires, toujours délicates et difficiles à traiter.

Mais il s'habitue si bien à agir avec promptitude et décision qu'il n'hésite pas quand, au milieu de l'été, il trouve l'occasion, ou plutôt le prétexte, à réaliser un projet qu'il caresse depuis qu'il a débarqué.

Au début de juin, il avait éprouvé une grande satisfaction : il avait vu arriver un Français à Shanghai. Evènement considérable : le consul de France avait enfin un national. C'était un jeune homme nommé Dominique Remi (1), horloger de son métier, qui avait passé 6 ans à Canton et espérait que la fortune lui serait plus favorable dans le nord. Il lui apportait, à point nommé, un motif légitime pour adresser à l'autorité chinoise une demande de concession territoriale.

Dans un autre ouvrage (2), on trouvera le récit suffisamment

(1) *Voir N. A.*

(2) Ch. MAYBON *et* J. FREDET. Histoire de la Concession Française de Changhai. — *Librairie Plon, Paris 1929.*

détaillé, pour n'avoir pas envie d'y revenir, de la naissance de la Concession française de Shanghai. La lutte pour arracher au taotai la proclamation désirée dura neuf mois ; il est vrai que l'enfant en valut la peine. Neuf mois de démarches, de discussions oiseuses et interminables, de querelles, de chicane et de mauvaise foi d'un adversaire qui constamment se dérobe. Pendant des semaines, on bataille et quand enfin on a cause gagnée, sous le prétexte le plus futile, tout est remis en question du jour au lendemain.

Ah ! la belle école de patience ! Montigny est vif et de temps à autre il éclate. Il a affaire à un taotai qui est un vieux renard. Wou Sam-qua, ancien marchand Hong de Canton, frère d'un compradore de la puissante maison Jardine, est à peu près illettré ; mais il a acheté tous les grades qui peuvent s'acheter et l'expérience acquise dans ses relations avec les marchands étrangers lui a valu, pour une bonne part, le poste qu'il convoitait. Il a tous les défauts des mandarins grands seigneurs, mais n'en a pas le charme de fins lettrés ni la politesse exquise. Ses procédés garderont toujours quelque chose d'un peu « rough », comme disent les Anglais, même lorsque sa mauvaise foi s'enrobe de ruse subtile. Ses contacts avec les Européens n'ont nullement dissipé le vieux fonds de xénophobie qu'on trouve chez tant de fonctionnaires célestes.

Aussi redoutable à ses administrés que désagréable avec les étrangers, il n'eut aucune peine à se faire exécrer des uns et des autres. Quand le plénipotentiaire américain Maclean, dans un document officiel, l'accusait d'être le « principal criminal » dans tous les troubles de Shanghai, il ne faisait qu'interpréter l'opinion générale.

Fort heureusement, dans le courant de l'été 1848, cet antipathique personnage fut remplacé par un nouveau fonctionnaire, le taotai Lin Kouei. C'était un Mandchou, de grande classe et de grande allure, très fin lettré, dont l'amiral Jurien de la Gravière nous a tracé un bien joli portrait. Un grand seigneur intelligent et de belles manières succédant à un rustre de village brutal, sournois et avide. On pense si le changement fut bien accueilli.

Les relations avec le nouveau taotai s'établirent donc sur

un tout autre pied. Il y eut, naturellement, encore bien des difficultés, des lenteurs inévitables ; mais Montigny arrivait enfin à obtenir, au début d'avril 1849, la proclamation officielle qui consacrait la naissance de la Concession française (1).

En poursuivant, par de si laborieuses négociations et avec une si patiente ténacité, l'octroi d'une concession territoriale, Montigny accomplissait le premier acte, essentiel à son avis, de la mission qu'il s'était donnée. Et contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'était aucunement question de gloriole ni même de prestige, au moins immédiat. La Concession devait être, dans sa pensée, une base et un moyen d'action.

En effet, sa grande ambition, lorsqu'il débarquait à Shanghai, ne visait ni à la politique ni à la diplomatie. Depuis l'ambassade de Lagrené, il avait constamment nourri l'espoir d'ouvrir au commerce français « le plus riche marché du monde » et d'être pour son pays l'initiateur d'une source merveilleuse de prospérité.

1848, c'est une époque de crise commerciale et industrielle aiguë non seulement en France, mais en Europe. C'est le temps, où, pour parer au chômage, notre Gouvernement recourt aux « ateliers nationaux » de triste mémoire. Et Montigny, avec l'enthousiasme du néophyte, n'entrevoit pas seulement, dans l'expansion économique de la France sur les marchés étrangers, un remède à sa situation intérieure, mais encore tout un avenir de gloire et de puissance.

« Il est bien à déplorer, écrit-il, que la France n'ait jamais compris toute l'importance pour elle du commerce extérieur ; c'est cependant dans ce commerce que gît tout l'avenir de notre prospérité future ; puisque nous sommes aujourd'hui trop civilisés pour ressaisir notre prépondérance, notre dignité, à coups de canons, ressaisissons-la donc par notre commerce. Que serait l'Angleterre sans son commerce extérieur ? La puissance productive de la France est immense, ses ressources industrielles sont innombrables ; mais s'il y a une nation en Europe à qui elles soient inconnues, c'est à la nation française elle-même. Je le dis avec fierté, partout où le commerce honnête de France

(1) *Cette proclamation provoqua une protestation des autorités consulaires américaines. Pour tous les détails relatifs à ces différentes affaires, nous renvoyons à l'*Histoire de la Concession Française de Changhai.

Les remparts de la cité chinoise de Shanghai dans le voisinage de la Porte du Nord.
(Photographie prise vers 1900).

voudra lutter sérieusement, il réussira. Mais il est nécessaire que le gouvernement guide, soutienne et encourage les premiers efforts de notre commerce ; une ère nouvelle a lui sur nous ; il serait donc à désirer que nous sortissions enfin des vieilles routines et que nous fissions revivre ces temps prospères où notre commerce construisait des villes : si la France ne veut plus du sceptre, elle doit saisir le caducée ; il donne aussi la puissance et la richesse. La Hollande, l'Angleterre et les Etats-Unis en sont des preuves irrécusables ».

Pénétré du désir d'être, avant tout, pratique, il estime qu'il faut absolument procurer à nos fabricants les moyens de juger *par eux-mêmes*. « Ils feront plus en manipulant pendant une heure des matières premières, que ne feront jamais les plus longs mémoires sur le commerce des pays inconnus. Après avoir été parcourus par quelques hommes studieux, ces mémoires iront où j'ai moi-même déterré les documents commerciaux du Ministère du Commerce, dans les archives, ou faute de ces dernières, dans les greniers des Chambres de Commerce. »

Ce n'est pas ce qui l'empêchera, d'ailleurs, de fournir des « mémoires ». Son premier rapport commercial, préparé pendant sa traversée, occupe 68 pages d'un registre de format grand in-quarto. De Singapour, il a expédié des documents, des specimen de teck et autres bois, de produits médicinaux, de fécules et même d'appareils de chirurgie qu'un médecin anglais a eu l'idée ingénieuse et nouvelle de fabriquer en gutta-percha. Ce sont là hors-d'œuvre. A Shanghai, il doit attaquer le travail sérieux.

Les Anglais, en s'installant pour faire du négoce, étaient arrivés environnés de tout l'éclat de victoires retentissantes, — et trop récentes pour qu'on eût eu le temps de les oublier ; ils jouissaient de tout le prestige d'une flotte militaire et marchande imposante, de toute la puissance d'une richesse solide. Et d'ailleurs, depuis de longues années, leurs maisons travaillaient dans le sud avec les Chinois ; les noms de ces « hongs » étaient connus, — et aussi leurs ressources. Enfin, en quelques années, ils avaient réussi à édifier une véritable ville sur les bords du Whangpoo.

Montigny, débarqué d'un voilier anglais, n'avait ni bateaux ni soldats, ni nationaux, ni argent. Qu'importe ! Un coin de

terre, d'abord, pour avoir les coudées franches, et l'on verra ce dont nous sommes capables...

Et sans perdre une minute, tandis qu'il négocie pour obtenir ce coin de terre, il avise aux moyens pratiques de réaliser l'œuvre économique. La tâche était malaisée : il ne lui fallait pas seulement décider les Chinois à faire du commerce avec la France ; il lui fallait, ce qui était bien plus difficile, décider les commerçants français à faire du commerce avec la Chine. Comment et auprès de qui se renseigner, se documenter, agir ? Voici comment il s'y prit.

La Chine comptait 18 provinces, que se partageaient 16 évêques catholiques. « Monseigneur, écrivit en substance Montigny à chacun d'eux, vous avez sous vos ordres des missionnaires européens, des prêtres et des chrétiens chinois. Mettez-les en campagne. Je veux avoir non seulement des renseignements précis, mais aussi des échantillons de tout ce qui se vend, s'achète ou se consomme dans votre diocèse. C'est pour la France. Je rembourserai tout ce qu'il faudra. »

Les missionnaires se mettent à l'œuvre. Et voici que, peu à peu, de tous les points de l'immense Empire arrivent à Shanghai les produits les plus variés, des matières premières, des specimen d'étoffes, des outils, des plantes, des animaux.

Tous ces produits, Montigny s'empresse de les expédier sur la France, accompagnés de renseignements précis sur leur emploi, leurs qualités, leurs prix. Trois mois à peine après son arrivée (en avril 48), il expédie déjà : 44 espèces d'étoffes de coton de fabrication chinoise, 4 pièces de soie « de vers-à-soie sauvages vivant de feuilles de chênes dans les forêts du nord de la Mandchourie et de la Corée », — c'est le pongée —, des habillements d'ouvriers et artisans, trois sortes de laine, deux piculs de poils de chèvre, un picul de suif végétal, dix catties de cire végétale, 19 morceaux de « fourrures de mouton », 17 piculs de coton 1re qualité ; un picul de 3e qualité ; onze piculs de 11 qualités de chanvre ; 14 espèces d'huiles et vernis ; cinq espèces de tabacs.

Ce n'est qu'un commencement. Mais déjà les Anglais ouvrent de grands yeux, en voyant arriver de l'intérieur des

produits auxquels ils n'avaient jamais songé. Montigny ne les étonne pas seulement par une activité qui deviendra rapidement proverbiale, mais aussi par son ingéniosité. En cherchant les moyens de diminuer le volume de ses échantillons de coton, il découvre une petite presse pour les étoffes. Jamais, auparavant, à Shanghai, on n'avait songé à presser les cotons ; le premier, il en a l'idée, et il exulte du résultat ; avec une grande et bonne presse, on pourrait arriver à faire entrer de 4 à 4 piculs et demi de cotons à la tonne, ce qui ferait 240 à 270 kilos, alors que, non pressé, il n'en peut guère entrer que un picul 1/2 ou 90 kilos.

Inutile de dire que l'idée de Montigny est immédiatement mise à profit par les négociants anglais.

A ces premiers envois succèderont bientôt les graines de vers à soie, pour la Chambre de Commerce de Lyon, des cotonnades, des toiles de fil pour d'autres Chambres ; des graines de l'*arbre à suif* « d'une culture facile, d'une admirable et haute futaie... Ces arbres seront admirables sur nos grandes routes et nos boulevards » ; des échantillons de clous, de quincaillerie, des graines de chanvre et d'indigo, des modèles de charrue du Honan, des cocons « bien vivants du précieux ver-à-soie sauvage de la Mandchourie » avec des glands des chênes dont il se nourrit, un ballot de la soie qu'il produit et 14 pièces de deux qualités de l'étoffe qu'on fabrique en Mandchourie avec cette soie ; des échantillons de riz ; un nouveau tubercule « pour remplacer la pomme de terre » ; des pousses de bambous qui « ressemblent, quant au goût, au cul d'artichaut, et peuvent devenir une précieuse ressource pour la marine et l'armée comme légume rafraîchissant » (*sic*) ; des mûriers ; une collection, *faite à ses frais*, de 200 oiseaux de la province du Kiangnan, qu'il prie le Ministre d'offrir au Jardin des Plantes au nom du Département des Affaires étrangères ; et des plantes et des arbustes...

J'en passe et non des moindres. Il s'efforce de remplir fidèlement la promesse faite aux Chambres de Commerce avant son départ de France et de leur envoyer : 1° des matières premières en quantités suffisantes pour pouvoir les manipuler et les étudier ; 2° des produits manufacturés « les plus

en usage parmi les masses du peuple chinois, afin que nos fabricants puissent les copier et modifier avec leur aide ceux de leurs manufactures qui leur sont les plus similaires ». Et il note spécialement les étoffes, la quincaillerie, l'*outillage par corps de métier*.

Mais tout cela n'est, après tout, qu'une face du problème. C'est du travail qui ne produira qu'à longue échéance. En attendant, il faut trouver des débouchés pour les produits courants de l'industrie française.

Là encore, Montigny recourt aux missionnaires. Il a apporté de France une importante collection d'échantillons d'étoffes ; il travaille, d'abord, à convertir en prix chinois et mesures chinoises les prix et mesures de France, découpe, étiquette les échantillons. Puis, partout où les perspectives semblent favorables, il charge les missionnaires de faire connaître les produits français. Devant les marchands chinois, il ne paraît pas, naturellement, et ne risque point, par conséquent, de compromettre la dignité qui convient à un agent du Département. Seuls des missionnaires agissent, et avec quelle ardeur ! Mgr. Maresca, lui-même, ne craint point d'aller stimuler le zèle et les sympathies de ses chrétiens de Soutcheou. « Tous nos bons missionnaires, écrit avec attendrissement Montigny, à l'envi l'un de l'autre, font leurs efforts pour me seconder et prouver à la France leurs sentiments patriotiques ».

De tels efforts doivent aboutir. En novembre 1848, Montigny triomphant annonce à la Direction Commerciale qu'il vient de recevoir du « commerce catholique de l'immense ville de Soochow » une commande de 30.000 et quelques centaines de pièces de différents tissus de fabrication française. Il a passé des jours à couper, numéroter, étiqueter et classer les échantillons, par Chambres de Commerce des centres manufacturiers auxquels les étoffes appartiennent. Un morceau de chacun d'eux est resté entre les mains du négociant chinois ; un autre a été remis à la maison anglaise à laquelle Montigny a confié la commande. Chaque négociant chinois a signé de son « chop » ou sceau, l'engagement de prendre les marchan-

dises à leur arrivée « aux prix de leurs similaires anglais au cours du jour ». Les prix sont favorables ; il y a sécurité complète, l'engagement signé obligeant les négociants, s'ils ne prennent pas livraison, à payer une indemnité équivalant à la valeur des marchandises. Quant à la maison anglaise chargée de l'exécution de la commande, c'est Turner & C°., l'une des trois principales firmes britanniques qui, depuis 28 ans, travaillent en Chine, aux Indes ou en Malaisie.

Bientôt d'autres commandes suivront : 7.000 pièces d'étoffes françaises de coton pour des commerçants de Shanghai ; d'autres, pour Ningpo, Hangtcheou, Chaoting-fou ; d'autres encore, qui arrivent du fond de la Mandchourie, de Moukden.

Ce ne sont pas des ordres extraordinaires au point de vue financier, bien qu'ils représentent plusieurs millions de francs. Mais c'est un premier essai, qui doit avoir sur les transactions ultérieures une influence considérable. Aussi les missionnaires expérimentés conseillent-ils d'expédier plus de marchandises qu'il n'en a été commandé : les Chinois ne veulent pas s'engager trop longtemps à l'avance, ils n'aiment guère acheter sur échantillons. Le moindre stock trouvera preneur (1).

En attendant les résultats de ces premières commandes, Montigny est radieux. « Tout est nouveau, tout est à créer ici, écrit-il ; tout surtout est à étudier ». Son imagination est pleine d'idées et de projets ; il entrevoit toute une organisation avec le concours des Chambres de Commerce. Il médite notamment, d'établir à Shanghai « une exposition permanente de la plus « grande quantité possible des produits de nos manufactures. « Chaque produit porterait sur une étiquette le nom de fabri- « cant, les dimensions et prix abondés des frais de transport « etc... en Chine. Cette exposition sans antécédents en Chine, « placée à Shanghai, l'affluent le plus important aux provinces « de l'intérieur, et où chaque Chinois pourra en passant étudier « nos produits et établir dessus ces calculs, aura des résultats « immenses et dont les avantages compenseront prompte- « ment la très légère dépense... »

(1) *Voir N. A.*

Ceci était écrit en 1848. La première « Foire d'échantillons » française s'est tenue en Chine à Tientsin en 1923. Elle n'a jamais été renouvelée.

Un peu plus tard, les commerçants chinois de Soutchéou proposent d'établir, pour faciliter les transactions commerciales entre Français et Chinois, un courtier qui serait, jusqu'à certaines limites, responsable pour ses compatriotes. En réalité, ils voudraient surtout avoir un agent de contrôle pour la réception des marchandises.

« Depuis que la conscience de sa force, écrit Montigny, a endormi la vigilance du commerce anglais et américain, il s'est peu à peu relâché de cette probité qui l'a si puissamment aidé à s'emparer de notre ancien commerce de l'Orient ». Traduisez librement : la fraude et la mauvaise foi sont devenues choses si courantes que le commerçant chinois — qui s'y connaît — devient extrêmement défiant. On lui livre trop souvent des ballots avariés en totalité ou en partie, ou contenant des marchandises n'ayant pas toujours des rapports très étroits avec celles qu'il a commandées. La vertu des maisons réceptionnaires n'est d'ailleurs aucunement mise en question, — pas plus que leur responsabilité. C'est pourquoi les Chinois aimeraient prendre quelques précautions.

Cette proposition de courtier fut, naturellement repoussée en France avec énergie, voire même avec indignation. Mais Montigny est soucieux de procédé pratique (1). Les raisons secrètes ou avouées des commerçants chinois sont dignes de considération et leur désir est légitime. Et son ingéniosité toujours en éveil suggère immédiatement une autre solution :

« Un excellent moyen, écrit-il, de se rendre au désir du commerce chinois, tout en respectant l'esprit et la lettre du traité, serait — ce me semble — de rétablir pour le commerce avec la Chine, les anciennes Chambres syndicales qui existaient à Marseille avant 1789, et de les autoriser *à sceller, après examen, sous leur propre garantie,* les ballots de marchandises, avec un sceau *ad-hoc.* Quand il s'agit de sauvegarder

(1) *On crut en France que les Chinois voulaient rétablir ainsi, à Shanghai, un monopole identique à celui des marchands Hannistes de Canton, supprimé par les traités.*

l'honneur d'une nation, on ne doit pas craindre de faire revivre une institution honorable, eût-elle même été exhumée des anciennes coutumes féodales ».

J'ai été bien près d'amputer du dernier membre de phrase cette citation. Mais je m'en serais voulu — et, après tout, il est si parfaitement accommodé dans le style de l'époque ! Exhumation à part, la proposition eût mérité quelque considération. Je ne crois pas qu'il y ait été jamais répondu.

***

Sur les résultats de ces premiers et courageux efforts, Montigny n'allait pas tarder à être fixé. En les attendant, son activité trouvait amplement matière à s'employer avec les affaires de missionnaires, dont il était saisi à chaque instant.

Mauvais vouloir, brimades, hostilité systématique, molestations des mandarins, attaques, violences, vols de la populace ou de bandits, la plupart de ces affaires étaient de nature sérieuse et urgente ; toutes étaient délicates.

L'ambassade de Lagrené avait, certes, apporté d'heureux changements dans la situation des missionnaires. L'article 22 du traité stipulait que les Français installés dans les ports ouverts pourraient « établir des églises, des hôpitaux, des écoles, des cimetières ». D'après l'article 23, les Français pouvaient circuler sans être molestés autour des ports ouverts. Un paragraphe de ce même article prévoyait que si des Français étaient trouvés dans l'intérieur des provinces, ils devaient être arrêtés, traités avec égards et conduits, pour être jugés, au consul de France le plus proche.

A ces dispositions applicables à *tous* nos nationaux, s'ajoutait pour les missionnaires quelque chose qui constituait un progrès énorme et positif en leur faveur. Sur la demande de Lagrené, le plénipotentiaire Ki-yng avait, en décembre 1844, adressé au Trône une pétition au sujet de la religion chrétienne, implorant la faveur impériale afin « qu'elle garantisse désormais que tout indigène ou étranger sans distinction qui étudiera et pratiquera la religion du Seigneur du Ciel, et qui n'excitera aucun trouble par sa mauvaise conduite, soit tenu

exempt de toute culpabilité ». Les étrangers qui prêchent la religion « ne doivent pas s'aventurer dans l'intérieur de l'Empire ; et ils ne pourront construire des églises que dans les ports ouverts ».

Cette pétition avait été, le 25 de la 1re lune de la 26e année de Tao-Kouang (1846), revêtue de la réponse de Tao-Kouang ; « Qu'il soit fait selon cette demande : ceci est de l'Empereur » et, de ce fait, avait été transformée en édit impérial.

La situation pouvait donc ainsi se résumer : la religion chrétienne était (officiellement) tolérée dans tout l'Empire, mais les missionnaires venus pour l'enseigner n'avaient pas le droit de s'écarter des ports ouverts. Autant dire qu'ils se trouvaient, pour l'immense majorité, délibérément et constamment, en état d'infraction à l'égard des traités.

Comment donc arriver à concilier cette position parfaitement irrégulière avec le devoir de protection dont l'on ne pouvait, malgré tout, se départir à l'égard de sujets ou protégés français ?

Montigny trouvait absurde cette impossibilité de circuler en Chine. Car enfin, observait-il, « jamais en France on n'a refusé des passeports à aucun Chinois et notre Gouvernement peut se fonder sur le fait de la réciprocité ». Toutefois, la lettre des traités était là et il s'agissait non de les discuter, mais de les observer.

Il entrevit une solution aussi simple qu'ingénieuse. Alors qu'il discutait un jour, au moment de la fameuse et délicate affaire de Tsingpoo, avec le taotai Hien-lin, celui-ci brusquement lui répartit : « Mais enfin de quoi vous plaignez-vous ? Ces trois hommes ne sont pas Français. Ce sont des Anglais ! » A quoi notre consul riposta : « Oui, mais comme mes nationaux ne portent pas écrit sur leur front le signe de leur nationalité, demain vous pourrez me dire, après en avoir fait assassiner quelques-uns : *je ne savais pas que c'étaient des Français* ». Et il avait terminé par une belle phrase ronflante sur le droit des gens et la solidarité des étrangers « membres de la grande famille d'Occident ».

Le souvenir de cette conversation fut pour lui un trait de

lumière. Dès l'hiver 1848-49, il exposait au baron de Forth-Rouen, pendant une visite du ministre à Shanghai, son projet : créer des sortes de passeports, qu'il dénommait « cartes de sûreté », qui seraient délivrés non au Père X..., missionnaire, mais à M. X..., citoyen français.

« Rédigées, écrivait-il quelques mois plus tard, de manière à ne pouvoir pas me compromettre, car elles sont faites pour servir dans les résidences de Shanghai et Ningpo, je les déclarerai et ferai connaître au taotai et aux autres autorités, en leur disant que, depuis quelque temps, plusieurs Anglais et étrangers ayant été insultés et mis en danger par le peuple des environs, que moi-même l'ayant été, je me suis décidé, suivant les usages de mon pays, à délivrer une de ces cartes à chacun de mes nationaux, afin que, dans un tumulte ou une émeute quelconque où il pourrait se trouver dans ses promenades aux environs, il puisse se faire reconnaître pour Français, réclamer secours et protection, la circonstance l'exigeant, et demander à être amené à mon consulat pour y être puni, s'il est en contravention en se trouvant en dehors des limites ».

Ce ne fut pas sans peine que Montigny parvint à arracher à son ministre l'autorisation de délivrer ces cartes. « Soyez certain, lui écrivait-il, que ces ridicules chiffons de papier sauveront la vie à un grand nombre ». Forth-Rouen finit par déclarer qu'il lui était « impossible, en présence de circonstances d'une nature aussi grave, de ne pas donner l'autorisation demandée ». Quelques graves que pussent être les inconvénients de la mesure, « ils ne sauraient nous arrêter, lorsqu'il s'agit de la vie de nos nationaux ». Mais, bien entendu, il en laissait toute la responsabilité au consul, et il imposait la condition que les cartes de sûreté « ne seraient jamais employées et exhibées que dans un péril extrême, un danger de mort ».

Montigny affirme que cette condition sera strictement observée.

« Je le crois, dit-il, parce que je connais les missionnaires et les difficultés qu'ils ont à combattre en Chine ; le premier et le plus fort désir d'un missionnaire, c'est de faire mission. Pour le pouvoir, il faut qu'il reste inconnu aux Mandarins. Eh bien ! la même carte qui lui sauvera la vie auprès d'eux, d'un autre côté le signalera et fera connaître, de façon à lui interdire à jamais les provinces de l'intérieur. La crainte, donc, de se faire connaître publiquement et fermer la Chine, rendra le missionnaire très prudent quant à l'exhibition de sa carte...

C'est de cette crainte du mandarin et du missionnaire de se découvrir mutuellement... que j'ai découvert le peu de danger qu'il y avait à armer les bons Pères d'un énergique moyen de défense, dans un cas extrême ; et dans ce cas-là, je prends la liberté de répéter que je crois moins importante, moins embarrassante, une querelle avec un mandarin que le meurtre d'un missionnaire ».

De fait, les « cartes de sûreté » rendirent aux missionnaires d'inappréciables services. Leur effet s'étendit bien au delà des deux provinces du Kiangnan et du Tchekiang, auxquelles était limitée, en principe, la circonscription consulaire. Deux missionnaires, les PP. Franchet et Nègrerie, des Missions Etrangères, sont arrêtés en Mongolie, jetés en prison, chargés de chaînes et accablés de mauvais traitements : sur la production de leurs « cartes de sûreté », ils sont délivrés de leurs fers et reconduits, sous l'escorte d'un mandarin et entourés d'égards, à l'autre bout de la Chine, à Canton. Mêmes effets en Corée, pour Mgr. Ferréol et l'abbé Daveluy, pour les PP. Maistre et Hélot. Il en est d'autant plus tenu compte que, sitôt connue la nouvelle de l'arrestation d'un missionnaire, Montigny le réclame à grands cris et par l'intermédiaire du taotai fait transmettre au vice-roi et jusqu'à Pékin ses énergiques protestations.

Il avait créé ces cartes pour « éviter des affaires ». Le taotai Lin l'en félicita chaleureusement. Dûment autorisé, quoique d'assez mauvaise grâce, par Forth-Rouen, il eut à soutenir, pour les défendre, des discussions terriblement orageuses avec le successeur de celui-ci, le chargé d'affaires Codrika. Contraint de les supprimer sur l'ordre du Département, il eut, sous le ministre suivant, Bourboulon, la satisfaction de se voir donner raison et d'être autorisé à les rétablir. Enfin le traité de Tien-tsin, en 1858, leur donna une consécration officielle et en fit des titres visés par les autorités françaises et chinoises.

En toutes occasions, notre consul devait prodiguer, au service de nos missionnaires, un dévouement et une vaillance que ceux-ci ont proclamés par d'innombrables et éclatants témoignages. Or, il n'est pas sans intérêt d'analyser quelque peu les sentiments intimes qui l'animaient à l'égard des « bon Pères ».

Ce dévouement avait ceci de remarquable qu'il n'était nul-

lement inspiré par des convictions religieuses. Certes, Montigny n'était ni anticlérical ni athée ; il avait trop de noblesse naturelle et d'intelligence pour cela. Je le soupçonne d'avoir été vaguement carbonaro, comme quantité de ses anciens frères d'armes ; il apportait quelque complaisance à se qualifier de « mécréant » et à afficher une parfaite indifférence religieuse. En quoi, il n'était peut-être pas aussi sincère qu'il le croyait lui-même. Mais la mode était encore aux « enfants du siècle » et aux romantiques désabusés.

En réalité, il avait une grande liberté et indépendance d'idées et ne s'était jamais beaucoup préoccupé de questions philosophiques ou religieuses. Seulement, il était la droiture et la franchise personnifiées, d'un tempérament toujours prêt à s'enflammer pour ce qui est beau et grand.

En Europe, il n'avait jamais fréquenté prêtres ni missionnaires. En Chine, il les vit à l'œuvre dans des conditions matérielles et morales impressionnantes et il eut vraiment la révélation d'une grandeur spirituelle insoupçonnée.

Il admira ; il se prit d'une sympathie très vive pour ces hommes modestes et savants, attelés à un labeur ingrat. Et comme il ne faisait jamais les choses à demi, il leur fut bientôt tout acquis. Dès lors, il n'en parla qu'avec un respect ému.

Cela ne changea rien d'ailleurs à ses idées, du moins extérieurement, et à ses habitudes. Dans sa correspondance privée, il s'explique très librement, sans aucune gêne, sur ses rapports avec les missionnaires : « Ce n'est, hélas ! pas le sentiment religieux qui me fait parler et agir en leur faveur (militaire et élevé dans les idées de l'époque, je le suis malheureusement très peu moi-même), mais c'est le sentiment de la justice, de la dignité, de l'honneur national ; c'est l'intérêt de mon pays. Tôt ou tard, l'Occident interviendra sérieusement dans les affaires de la Chine, et nos missionnaires y auront fait une large part à la France. Sous le point de vue commercial, les services de ces braves gens sont d'ailleurs déjà dignes de récompenses. »

Un peu plus tard, il écrit au Département : « ... Bien loin de mériter le reproche de zèle imprudent et d'indiscrète ferveur qui m'a été fait (ce dernier surtout ne pouvait s'appliquer à moi, vieux soldat, qui, bien que généralement estimé et

aimé même par nos missionnaires, passe néanmoins à leurs yeux pour une espèce de mécréant, parce qu'ils n'ont jamais pu faire de moi ce qu'ils appellent un catholique pratiquant), j'ai donné au contraire quelques preuves de prudente et d'inflexible réserve ; car, non seulement jamais, malgré toutes les tentatives d'entraînement dont j'ai été l'objet, je n'ai pas dépassé les limites imposées à un de vos agents subordonnés, mais encore j'ai l'espérance d'avoir amené nos missionnaires à comprendre la nature et la portée de la protection qu'il entre dans les vues de votre Département de leur accorder ».

Pour convaincre ses chefs que la protection des missionnaires ne constitue pas seulement un devoir, mais que la France y trouve son compte, lui, l'homme le moins intéressé du monde, essaie de faire miroiter des motifs d'intérêt pratique : il parle « d'agents d'influence précieux », affirme que cette protection a une utilité politique, qu'elle sert « à augmenter notre importance aux yeux des mandarins, et notre influence, déjà très grande, sur les Chinois catholiques, destinés à former la première clientèle du commerce français en Chine ».

Il y avait du vrai, dans ces affirmations, car Montigny, qui rapportait tout à la France, estimait bien naturel que tout concourût à étendre son influence bienfaisante et son prestige. Tout le monde en bénéficiait : notre pays, la religion, le peuple chinois.

Mais quand il rendait service, ce n'étaient point des considérations mesquines d'intérêt qui l'inspiraient. Il n'y pensait guère, quand il écrivait ce billet au P. Guillet, procureur des Lazaristes à Macao (1) : « Que me parlez-vous de services ?... Votre infime, infime agent de Shanghai n'est, malheureusement pas pour lui, un dévôt, mais il vous aime tous et vous respecte et il a le cœur assez bien pendu pour vous défendre, fût-ce même avec le bras... »

Paroles qui n'étaient point vaines, car, plus d'une fois, Montigny paya vraiment de sa personne, et non pas au figuré.

---

(1) *Plus tard, à Ningpo.*

Mais si vif et si sincère que fût son désir d'être utile, il ne se laissait pas aveugler et savait parfaitement, à l'occasion, réfréner les ardeurs intempestives, décerner le blâme ou repousser avec fermeté certaines prétentions.

Un minuscule incident est à citer à ce sujet. En octobre 1849, le P. Huc (1), ayant passé huit jours au consulat, demande à son hôte une lettre d'introduction pour le taotai de Ningpo. Montigny s'empresse de la fournir, aussi chaleureuse que possible ; mais le Père insiste pour que dans cette lettre le titre de « kiaou-kouen » lui soit donné. Notre consul s'y refuse catégoriquement : aucune appellation entraînant un caractère officiel.

Le fameux explorateur et Montigny étaient dans les meilleures relations d'amitié et d'estime réciproque. N'importe. « Nos efforts, écrit le consul, ne laissent rien à désirer à MM. les Missionnaires tant sous le rapport de leur sécurité que sous celui de leurs affaires ; je ne puis comprendre la nécessité de leur accorder des titres impliquant des positions officielles ou semi-officielles, aussi dangereuses de conséquences pour l'avenir qu'embarrassantes pour le présent ; je ne vois là que des hochets d'amour-propre pour eux, et leur caractère leur défend d'en avoir ».

Montigny fut intraitable et les deux amis se quittèrent quelque peu fâchés. L'incident est minuscule, avons-nous dit, mais il donne le ton.

Ces scrupules d'équité, ce souci de la mesure intéressaient fort peu, certes, ses chefs du moment ; du moins avait-il sans réserve, en compensation, l'estime et la gratitude de ceux qu'il obligeait.

Une lettre curieuse et qui laisse sous-entendre bien des choses (on les comprendra mieux plus tard) est celle que Mgr. Lavaissière, vicaire apostolique du Tchekiang, écrivait confidentiellement au procureur des Lazaristes à Macao (2) :

---

(1) *Montigny connaissait depuis 1845 l'explorateur de la Tartarie et du Thibet.*

(2) *27 juin 1849. — Mgr. Lavaissière, mort à Ningpo, le 19 décembre 1849, est enterré dans la grande Chusan, à Ha-men, village situé à 25 « li » (soit une douzaine de kilomètres) à l'ouest de Ting-hai. — En annonçant son décès à la Légation, Montigny ajoutait : « ... C'était simplement, sans bruit et sans phrase,*

« Encore un mot. M. Durran n'est pas ami, tant s'en faut, de M. de Montigny, ni M. Rouen non plus ; soyez bien prudent, car je vous assure que M. de Montigny est un homme qui nous est dévoué, à nous missionnaires, non en paroles, mais en faits. Il nous a rendu des services immenses, soit à Shanghai, soit ici. Je vous prie donc d'être prudent. Je veux rester bien avec tout le monde, n'offenser personne, mais je ne puis pas ne pas reconnaître tous les services que ce consul vraiment dévoué nous a rendus. Sans lui, nous serions aujourd'hui dans un triste état ».

Cette reconnaissance des services rendus prendra parfois des formes officielles et solennelles (1) ; elle trouvera surtout son expression dans d'innombrables lettres privées. Il n'est pas un missionnaire qui ne parle de notre consul sans lui rendre hommage, et l'on ne peut s'empêcher d'être saisi, quand éclate devant les yeux une formule comme celle-ci : « M. de Montigny, notre digne consul à Shanghai, est un cœur d'or et de feu au service de la justice... » (2).

***

Dans cette multitude d'affaires de missionnaires dont eut à s'occuper notre premier consul à Shanghai, il est rare qu'on ne trouve point quelque détail curieux ou pittoresque.

Je n'en citerai qu'une : d'abord, parce qu'elle eut son importance ; ensuite, et surtout, parce qu'elle caractérise à merveille la « manière » de Montigny, son habileté et son courage.

En janvier 1852, des troubles très graves éclatèrent aux Chu-san entre des chrétiens chinois et la population ; ils eurent leur répercussion à Ningpo et nos missionnaires se trouvèrent dans une situation vraiment inquiétante.

A Shanghai, au même moment, la partie turbulente de la population était en effervescence et donnait des appréhensions d'autant plus vives qu'aucun bateau de guerre ne se trouvait dans le port. Montigny était malade, crachant le sang ; la

---

le missionnaire le plus prudent et le plus modeste que j'aie connu. Je perds en lui un ami... »

(1) *Voir N. A.*

(2) *Lettre du R. P. Brouillon, supérieur de la Mission du Kiangnan, 13 juillet 1850.*

saison était mauvaise, et laisser une famille exposée à tant de dangers n'était pas fait pour lui inspirer grande gaîté de cœur à entreprendre le voyage de Ningpo.

Il part, cependant, escorté de son fidèle chancelier Edan. Traversée pénible en raison du froid rigoureux ; difficile, avec des vents contraires succédant à des calmes plats ; et à laquelle ne manque même pas le danger : car, ayant dû ancrer entre Tchapou et Tchin-hai, la jonque consulaire, au moment où elle se remet en route, vers une heure du matin, est prise en chasse par cinq grands bateaux sur le caractère et les équipages desquels il est impossible de se tromper. Montigny, Edan et un de leurs serviteurs, avertis par les bateliers, ouvrent un feu très vif de « mousquetterie » sur les pirates et le continuent pendant deux heures, jusqu'à ce que les poursuivants abandonnent la partie.

A Tchin-hai, port à l'entrée de la rivière de Ningpo, nos voyageurs tombent dans une flotille de 21 jonques de pirates, armées de 5 à 600 pièces de canons et montées par 1.200 hommes ; ces bandes sont en train de négocier leur soumission avec les autorités chinoises et, pour passer le temps, s'amusent à tirer des salves (1).

A Ningpo, la veille même, des émeutes ont eu lieu à propos du monopole du sel. 20.000 individus des campagnes, répartis en deux corps, ont brusquement fait leur apparition, ont mis à sac le tribunal du tche-hien, qui a pris la fuite, pillé et incendié, avec la maison de l'adjudicataire des sels, tout un quartier, et ont mis à mort l'adjudicataire, un des plus riches et plus redoutés habitants de la ville. Les autorités ont fait tirer 3 coups de canon et quelques coups de fusil, quand les émeutiers, ayant quitté la ville, étaient hors d'atteinte.

Ningpo est dans un état d'ébullition facile à comprendre. Le moment est, en vérité, bien choisi pour venir parler aux mandarins d'affaires de missionnaires !

Le Fou-tai, de passage à Ningpo, avait refusé de recevoir les autorités anglaises. Montigny, suivant l'usage, lui fait porter ses cartes ; le haut mandarin les renvoie. Protestation de

---

(1) *Voir chapitre IX.*

notre consul, si énergique que le Fou-tai les fait reprendre avec excuses. Une première entrevue avec le toatai, le lendemain, n'aboutit qu'à la promesse d'envoyer sur les lieux le préfet de Chu-san et un petit mandarin du prétoire. Les jours suivants se passent en discussions oiseuses, en tergiversations, en dérobades.

Mais Montigny est tenace et ne laisse aucun répit au tao-tai. Pour s'en débarrasser, le sixième jour, celui-ci envoie à notre consul une communication par laquelle il peut se considérer comme officiellement invité par les autorités à se rendre à Chusan et à régler lui-même l'affaire, sur place, avec les envoyés du tao-tai et les mandarins locaux.

C'était tout ce qu'il demandait. Immédiatement il affrète une lorcha et part accompagné d'Edan, de l'évêque, Mgr. Danicourt, et d'un prêtre chinois.

« Contrariés par un temps affreux, écrit-il, des tourbillons de neige et de forts coups de vent, je dus ancrer une nuit à Ting-hai, capitale de Chusan ; le même soir, j'envoyai des cartes au Préfet et aux deux mandarins délégués par les autorités de Ningpo, pour les avertir de mon arrivée et les inviter à venir le soir même, pour s'entendre avec moi sur l'enquête que je m'étais décidé à faire avec eux.

« Ils vinrent vers les neuf heures, et les premières paroles qu'ils me dirent, furent que l'irritation populaire des campagnes était si vive que, la veille, les deux délégués du Foutai, s'étant transportés avec deux autres mandarins et 40 soldats, pour haranguer un rassemblement dans une pagode aux environs de la ville, furent violemment arrachés de leurs chaises, bousculés et traînés par le peuple à l'une des chapelles saccagées, (celle du Sacré Cœur), pour leur montrer une tombe de bronze détruite par les chrétiens ; que ces furieux n'avaient voulu rien entendre, et qu'ils menaçaient de venir en ville, chez les autorités, etc.. que c'était avec beaucoup de peine, qu'ils s'étaient échappés des mains de ces forcenés, l'un avec le bras droit luxé, l'autre avec une côte presque rompue, etc. etc.

« La frayeur de ces mandarins semblait vraie et non simulée, mais je dus néanmoins la prendre pour une exagération, car ils m'annoncèrent que sans le mauvais temps, je ne les aurais plus trouvés, car ils se disposaient à repartir ne comptant plus sur mon arrivée ; j'appris encore que les perturbateurs annonçaient hautement que si moi, Min-Ta-Jen, n'étais pas arrivé à Chu-san le 15 de la lune, ils détruiraient les autres chapelles et expulseraient les chrétiens ; les mandarins ajoutèrent que ma présence allait faire cesser les désordres et empêcher le peuple des campagnes de venir en ville ».

Une rapide enquête auprès de l'évêque avait permis à Montigny de se convaincre de ce qu'il soupçonnait déjà, que les

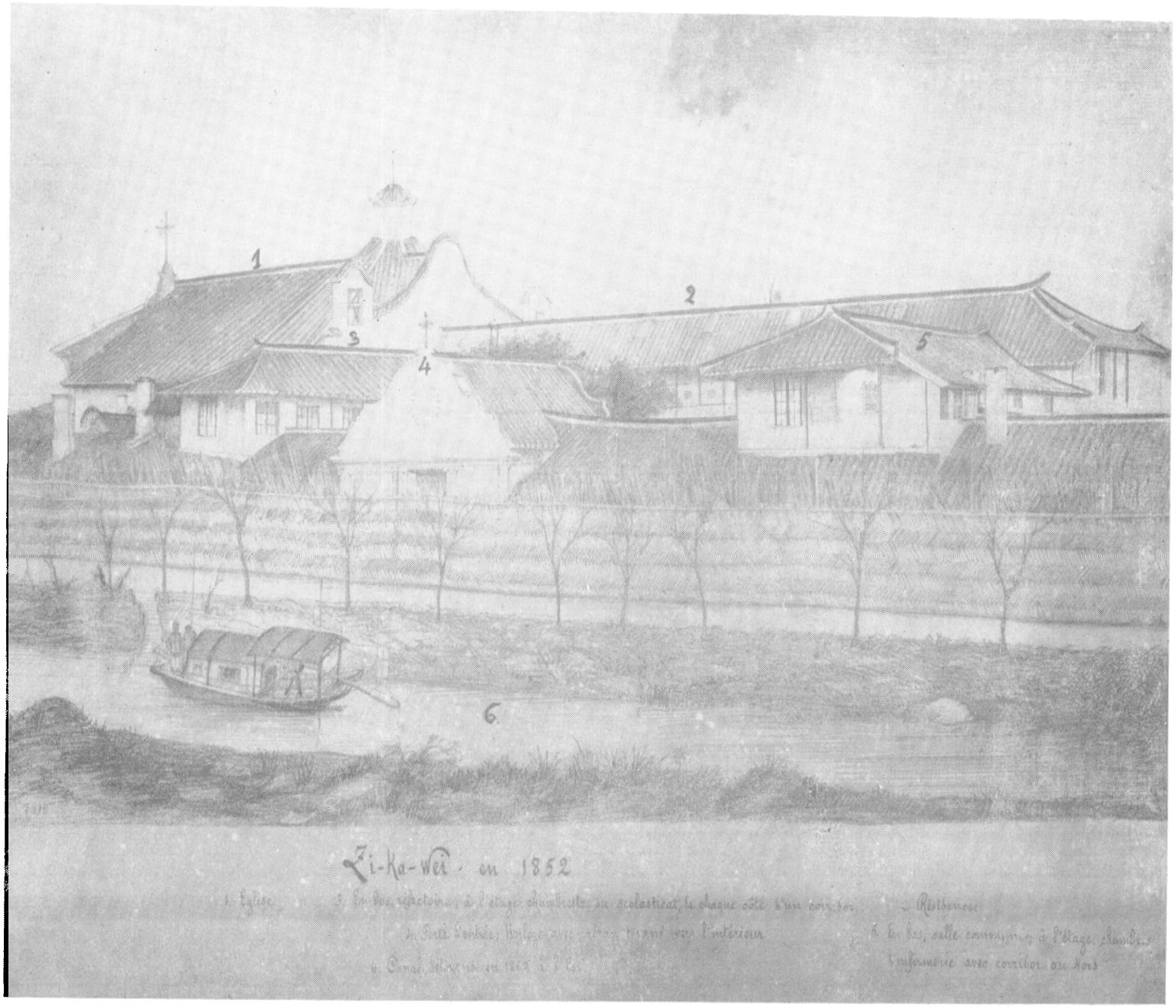

Zi-ka-wei en 1852.

violentes manifestations populaires, les sévices et pillages exercés sur les chrétiens de Ting-hai avaient eu pour cause première les torts des chrétiens eux-mêmes. Il en conclut « qu'il ne pouvait en cette circonstance demander justice sans commencer par la rendre lui-même ».

Séance tenante, il invite les mandarins à convoquer à leur tribunal, le lendemain matin, les intéressés. Là, en présence de l'évêque, il fait procéder, par les chrétiens coupables, aux restitutions nécessaires, fixe le paiement d'indemnités et règle les donations contestées. Puis, il dicte aux mandarins une proclamation donnant connaissance au peuple de la sentence et engageant les honnêtes gens à s'y rallier pour que justice fût faite des auteurs des troubles. Il dicte d'autre part à Mgr. Danicourt un mandement aux chrétiens. Tout le monde étant ainsi bien prévenu, les mandarins s'occupent de faire à leur tour justice aux chrétiens et 35 familles chrétiennes sont presque immédiatement réintégrées dans leurs biens.

Tout n'était pas fini.

En effet, une manifestation s'organisait. Une foule de 3.000 paysans descendus des collines ou venus des villages du littoral arrivaient pour remercier le grand homme étranger et lui présenter de nouvelles réclamations. Les mandarins, redoutant leur entrée en ville, allèrent au devant d'eux, choisirent une délégation parmi les chefs et les vieillards, et, laissant en dehors des portes le gros de la foule, amenèrent la délégation à Montigny.

Celui-ci harangua ses visiteurs, les invita à réparer le mal qui avait été fait, les admonesta sévèrement et finalement promit d'examiner avec bienveillance leurs suppliques. De leur côté, les membres de la délégation firent de belles promesses, multiplièrent les prosternations et se retirèrent, satisfaits.

Ce n'était pas sans raison que les mandarins s'inquiétaient : l'effervescence continuait à régner en ville et l'on signalait que les pirates de la flotte de Tchin-hai se répandaient sur tout le littoral environnant. Comme protection, Montigny ne pouvait compter que sur une partie des équipages de ses *lorchas*, sur les macaïstes, car les matelots chinois apparte-

naient aux mêmes clans que les pirates des komantines, et il apprit plus tard qu'il avait même deux de ces pirates à son bord.

« ... Tout allait bien jusque-là — continue-t-il. Mais malheureusement pendant l'audience, une foule innombrable de peuple s'était assemblée à l'entour de la chapelle, dont les abords très étroits étaient encombrés ; tous les toits des maisons en étaient couverts, et cette mer de flots humains se montrait très bruyante et agitée. Plus malheureusement encore, il paraît que des misérables parmi les perturbateurs des campagnes s'étaient glissés dans la ville, et petit à petit massés autour de la chapelle dont ils menaçaient de forcer l'entrée. Un des matelots, en cherchant à contenir cette foule, et à l'empêcher de se ruer à l'intérieur, fut en un clin d'œil désarmé de son fusil, de son pistolet et terrassé.

« Je vis alors qu'il n'y avait pas une minute à perdre, et quoique bien décidé à n'en pas faire usage, je mis le pistolet au poing, et me précipitai dans la foule, en lui criant en chinois de partir. Ce brusque mouvement effraya les plus avancés et j'obtins ainsi quelques pieds d'espace ; pendant ce temps, mon brave chancelier rallia nos huit hommes et quelques domestiques armés de fusils, croisèrent les baïonnettes en dedans de la porte, et l'aspect de ces armes contint un instant le peuple dont les clameurs continuaient. Nous pûmes cependant, à l'aide de quelques chrétiens, de mes domestiques et d'agents de police, recouvrer le fusil et le pistolet, et profitant de ce moment d'hésitation parmi cette population, je rentrai et courus chercher le préfet qui, avec les trois autres mandarins, étaient restés pâles et tremblants dans l'intérieur. Sans lui donner le temps de se reconnaître, je le tirai après moi, et le lançai dans cette foule, en lui criant : « *Confou* » (travaille). Alors, mais alors seulement, de nombreux satellites, et même des mandarins militaires apparurent, et avec leur aide, nous parvînmes à dégager nos abords, et un pauvre diable de marchand de la ville, ayant à ce moment été aperçu porteur de la baguette du pistolet, le malheureux paya pour la canaille ; le mandarin Préfet se fit apporter un fauteuil dans la rue et en un clin d'œil le pauvre malheureux fut jugé, convaincu, condamné et exécuté sur place : il reçut sur le derrière une cinquantaine de coups de bambou, et ses hurlements, ainsi que notre attitude, firent vider la rue.

« J'avais obtenu que pas un coup de feu ne fût tiré par mes gens, et à l'exception du pistolet saisi sur le macaiste désarmé, et déchargé par la foule, personne ne fit feu. Pour l'empêcher, je restai constamment devant la porte, et avec l'aide de M. Edan, je pus contenir ces hommes, très irrités d'ailleurs du traitement reçu par leur camarade ; tout se passa donc heureusement très bien et la foule s'écoula entièrement ; mais j'avais compris que l'aide de ces matelots indisciplinés était plus dangereuse qu'utile, et ayant dès mon arrivée à Chu-san averti les mandarins que je partirais le samedi, comme nous étions au vendredi, je me décidai à m'embarquer cette nuit ; tout ce que je pouvais personnellement, ayant été fait, et ma présence à Chu-san devenant désormais inutile, la conduite du reste de l'affaire regardant exclu-

sivement les mandarins, j'évitais ainsi une nouvelle foule et peut-être un conflit.

« Cependant, ayant été engagé à dîner par les mandarins, que j'avais traités deux jours avant et voulant leur prouver que je n'avais aucune crainte, je me rendis chez eux le soir même seul avec M. Edan, et sans vouloir aucune escorte de mes macaistes. Nous traversâmes ainsi deux fois la ville dans toute sa largeur et je restai avec les quatre mandarins jusqu'à près de neuf heures du soir, leur rappelant tout ce que j'avais fait pour les aider à rendre de mon côté la justice, avant de l'exiger du leur ; je leur fis comprendre que c'était à eux seuls maintenant à terminer et mener à bien cette malheureuse affaire, et qu'il était dans leur intérêt qu'ils la terminassent avant l'arrivée de V. E. Ils me promirent qu'ils mettraient tous leurs soins à tout arranger promptement, et qu'ils m'écriraient dans huit ou dix jours pour m'annoncer que tout était fini ».

Chose rare, tout le monde fut content et la paix et la concorde ne furent plus troublées — au moins pour un temps.

On comprend qu'après quelques expériences de ce genre, Montigny ait répugné, aussi souvent que possible, au système des notes diplomatiques adressées aux autorités chinoises par la filière hiérarchique, avec finalement transmission à la Légation, « pour suite et règlement ». Aux enterrements de première classe, il préférait des solutions immédiates et pratiques.

La morale de l'affaire des Chu-san fut fort bien résumée par Bourboulon, le ministre de France en Chine, qui venait à peine de prendre possession de son poste à Macao. Il ne ménagea pas les éloges à son consul pour être sorti si heureusement d'une entreprise scabreuse et constata, avec raison, que les résultats obtenus prouvaient « une fois de plus ce que peut sur ces gens-ci l'ascendant d'une volonté énergique jointe à un certain tact dans la manière de traiter les affaires avec eux ».

On ne saurait mieux définir ce qui fit le prestige et l'autorité de Montigny dans les milieux chinois. Nous allons le voir dans ses contacts avec ces milieux.

CHAPITRE CINQUIÈME

L'HOMME CONNAISSANT LE MIEUX LA CHINE

Dans ses *Souvenirs* (1), le marquis de Moges, qui fut attaché à l'ambassade du baron Gros, écrit de Montigny : « C'est l'homme connaissant le mieux la Chine que nous ayons rencontré ». Il faut croire que ce jugement n'était pas trop mal fondé, car des appréciations du même ordre se retrouvent sous la plume de nombreux contemporains, et non des moindres : le commandant de Plas, l'amiral Jurien de la Gravière, le marquis de Courcy, le baron Gros, le général de Montauban, pour n'en citer que quelques-uns, tous gens qui, ayant fait en Extrême-Orient des séjours plus ou moins prolongés, pouvaient parler en connaissance de cause.

Cette expérience des hommes et des choses de ce pays, Montigny n'a commencé vraiment à l'acquérir qu'à dater de son arrivée à Shanghai. Ne lui parlez pas de ce qu'il a cru apprendre à Macao : dans le Sud, déclare-t-il, on ne peut avoir aucune idée du Nord de la Chine, et même de la Chine tout court.

Plongé, presque sans préparation, dans ces milieux que les étrangers de Canton ou Macao ne faisaient qu'entrevoir à distance, la prise de contact lui fut une révélation, et il s'attacha à l'étude de ce monde nouveau avec un intérêt passionné.

Qu'il en ait rapidement pénétré la mentalité, n'a rien de surprenant. Il a un sens aigu de l'observation et l'esprit prompt. Chimérique par boutades, lorsqu'il lâche la bride à la folle du

---

(1) MARQUIS DE MOGES. Souvenirs d'une ambassade en Chine. *Paris 1860.* — *p. 184.*

logis, il témoigne toujours d'un jugement sûr et parfois d'une clairvoyance singulière, quand il s'agit de définir et de résumer une situation politique.

Voilà qui nous rend friands de savoir. Comment donc « l'homme connaissant le mieux la Chine » l'a-t-il vue et l'a-t-il jugée ?

Ce n'est pas simple question de curiosité. Déjà de son vivant, les idées et les méthodes de Montigny étaient très diversement et parfois sévèrement jugées par ses chefs ; on pourrait donc craindre qu'avec le temps, les unes aient trop vieilli et les autres, perdu tout intérêt.

Depuis, en effet, des bouleversements considérables se sont produits. En s'écroulant, la dynastie des Ts'ing, vieille maison vermoulue, a enseveli un monde sous ses ruines. Les conditions politiques et sociales ont subi des transformations inouïes.

Sans doute, certains prétendent que ces changements ont affecté la surface (ou la périphérie) de l'immense Empire beaucoup plus que le fond et que la mentalité et les mœurs des masses chinoises n'ont pas tellement évolué. Pour le présent, c'est possible ; pour l'avenir, et quoi que demain réserve à la Chine, c'est raisonner à faux.

Les peuples jamais ne reviennent en arrière. Or, un fait indéniable est qu'une évolution à marche lente, mais sûre, s'est depuis 25 ou 30 ans, déclenchée en ce pays, dont nul ne peut prévoir le terme ni l'ampleur. Les événements actuels pourront en accélérer ou modifier l'allure : elle s'accomplira intégralement.

C'est pourquoi l'analyse des expériences de Montigny peut nous être précieuse. Tout ne se modifie pas dans un peuple. Ce qui fait le fond d'une race, et qui est quasi indestructible, c'est cet ensemble de qualités et de défauts, de réactions, de dispositions ataviques physiques et morales, qui en constitue le caractère essentiel.

Montigny l'a-t-il exactement observé et pénétré ? Je ne saurais le garantir. Mais l'examen rétrospectif qu'il nous permet, comporte, à coup sûr, plus d'un enseignement.

Dans ses appréciations sur ce pays, Montigny établit immédiatement une distinction très nette entre la population et les fonctionnaires qui l'administrent.

Sauf quand il s'agit de bandits (et encore dans certains cas, sa générosité naturelle l'incline-t-elle à l'indulgence), les sentiments qu'il éprouve pour le peuple chinois sont faits de sympathie, d'estime et de pitié. Sympathie et estime pour son caractère et ses qualités ; pitié pour les conditions lamentables de son existence.

La population est, de sa nature, « paisible et industrieuse », « laborieuse et honnête » ; elle est « obligeante », « serviable », « hospitalière » ; ses qualités de labeur, de patience et de résignation sont remarquables. Son intelligence saisit vite et suit avec docilité l'enseignement qu'on lui donne. Elle a d'innombrables préjugés, certes, au sujet des étrangers ; mais elle ne manifeste *normalement* aucune antipathie à leur égard et les voit, au contraire, avec plaisir, s'établir au milieu d'elle, car ils lui apportent la richesse et le bien-être. « Il n'y a que les gens mal intentionnés, les nomades, Foukiennois, Cantonais, etc... les pirates et les voleurs, qui nous voient de mauvais œil ; mais même ceux-là ne montrent ce sentiment d'éloignement que pour s'en faire un prétexte pour nous piller ».

Il ne se dissimule pas pour cela les défauts de race de ce peuple : manque de courage individuel, crainte atavique qui le courbe, sans réaction, aux pieds de ceux qui l'asservissent ; instinct qui le porte à abuser de sa force passagère pour piller ou opprimer à son tour, lui l'éternel opprimé, quand il croit pouvoir le faire avec impunité ; manque de désintéressement et de générosité naturelle; disposition d'esprit qui lui fait considérer comme astuce et habileté, en matière d'engagements pris, (qu'ils soient commerciaux ou politiques), ce que nous, Occidentaux, considérons comme mauvaise foi et malhonnêteté pure.

L'intérêt est son premier et presque seul mobile. « En Chine, on ne fait rien pour rien ». Son individualisme ne développe aucune personnalité ; par contre, son instinct grégaire est dépourvu d'altruisme.

La facilité avec laquelle le Chinois se soumet à la force ne signifie pas qu'il l'accepte et qu'il la confond avec le droit.

Il a, en effet, bien que ne la pratiquant guère, un sentiment très vif de la justice. Prouvez-lui que vous êtes juste et en même temps capable de vous faire respecter, vous ne trouverez pas d'auxiliaire plus précieux. Il ne vous sera peut-être pas reconnaissant de ce que vous aurez fait pour lui : la reconnaissance est un sentiment habituellement étranger à sa mentalité ; aussi, quand on la rencontre, n'est-elle jamais vulgaire. Mais, sachant ce que vous êtes, il vous rendra la « face » que vous lui avez donnée, en l'estimant digne d'être traitée équitablement et honorablement, et vous gratifiera de tous les bons procédés, à moins naturellement que son intérêt personnel n'entre en jeu.

Par contre, que l'injustice dépasse certaines limites, elle suscitera des rancunes et des colères d'autant plus redoutables que le sentiment de la solidarité est d'une puissance incroyable dans les milieux chinois et que la moindre agitation se propage avec une rapidité inouïe.

Ne châtiez pas celui qui vous a outragé ou pillé : vous êtes un impuissant ou un sot. Tout est permis contre vous et vous attirez sur votre tête un déchaînement de passions mauvaises et de cupidités. — Châtiez-le : personne ne vous donnera tort et vous serez respecté.

Il y a des exceptions, certes, et moins rares qu'on ne pense. Mais les cas particuliers ne signifient rien ; seuls comptent les instincts de cet être anonyme qu'on nomme la masse.

Toute cette psychologie ne vise que les classes organisées de la population. Elle disparaît devant la foule innombrable des malheureux et des déshérités. Le cœur de Montigny se serre au spectacle d'effroyables souffrances : « Que nos peuples d'Europe se plaignent de leurs misères, écrit-il, je le conçois, tout ce qui souffre a le droit de se plaindre ; mais s'ils pouvaient voir, s'ils pouvaient juger les misères du vieux peuple chinois, leurs plaintes cesseraient... Ah ! que nos institutions, que notre civilisation, que notre peuple le plus pauvre lui-même, sont nobles et grands, comparés à ceux de cet immense pays... » (1).

(1) *Lettre du 8 mars 1850.*

Aussi, même quand, devant une foule inquiétante disposée au pillage, il tonne de sa voix des grands jours pour la contenir et lui en imposer, même quand il exige de villageois intimidés réparation d'un menu larcin ou d'un manque de respect, il n'a aucune faiblesse ; mais un mot revient constamment à ses lèvres : « Les pauvres gens... ».

Lorsqu'il s'agit des mandarins, petits ou grands, c'est une autre affaire. Il a rapidement appris à les connaître à fond et en a conclu que le meilleur ne vaut pas grand'chose. Là encore, il y a des exceptions — bien rares ; mais pour un taotai Lin, aux grandes et nobles manières, loyal autant qu'un Céleste peut l'être, pour un tche-hien Wang qui se ruine à nourrir le peuple pendant les mois de famine (1), combien de fonctionnaires avides, prévaricateurs, fourbes, traîtres et déloyaux, pressurant les populations et aussi lâches que cruels !

C'est parmi cette engeance que la haine de l'étranger fleurit dans toute l'acception du mot. « Cela se conçoit : chacun de nos progrès en Chine est pour eux la perte d'une attribution, d'une prérogative ; ... en un mot... vous les verrez toujours tâcher de reprendre avec la main gauche ce que les traités les obligent à nous accorder avec la droite ». Les traités ont détruit les droits presque prohibitifs qui frappaient les marchandises étrangères : immédiatement les mandarins ont créé des lignes de douanes intérieures et institué des droits de transit tout à fait arbitraires. Il est constant que « bien loin de chercher à détruire les préjugés des populations contre les étrangers, les mandarins, petits et grands, font tout leur possible pour les augmenter ou plutôt pour les créer ».

Pour eux, les traités sont lettre morte. Sans aucun doute, les instructions viennent de haut. Aussi, on ne peut être surpris qu'au début de 1851, au Chantoung, pendant une période de persécution religieuse, des chrétiens chinois s'étant avisés d'invoquer les décrets sur l'exercice de la religion chrétienne,

---

(1) *Vieux fonctionnaire de Shanghai qui s'étrangla en décembre 1849, après s'être complètement ruiné à secourir les malheureux et ne laissant pas 200 sapèques à sa famille.*

le magistrat « se mit à rire et leur dit en plein tribunal devant le peuple assemblé, que ces actes n'avaient aucune valeur et qu'ils n'avaient été faits, dans le temps, que pour *tromper et amuser les Barbares* » (1).

Telle est exactement la disposition d'esprit qui règne du haut en bas de l'échelle. Quand une agitation populaire dans les provinces, quand les événements politiques donnent à croire aux mandarins que les temps sont proches où la Chine va rejeter à la mer les étrangers maudits, le masque se soulève un peu ; les insolences, les dédains, les manques d'égard se multiplient. C'est à ces moments-là que, dans les masses travaillées par les mauvais bergers, se réveille, fermente et monte le vieux fonds latent de la xénophobie.

Aussi, quand l'orage s'apaise et que l'horizon politique s'éclaircit, les hommes d'expérience ne sont pas dupes de la courtoisie et des prévenances apparentes qui président aux relations avec les autorités chinoises. La fidélité aux engagements pris, l'observation exacte, sincère et loyale des traités, ne lient que les Barbares ; en fait, ce sont des mots dont le haut commissaire impérial à Canton leurre les Légations étrangères, tout en cherchant à détourner leur attention de ce qui se passe dans l'intérieur et dans le nord.

A Shanghai, ce jeu est plus malaisé. Le mur, qui, à Canton, isole les étrangers des milieux chinois, n'existe pas. Les contacts sont constants ; il y a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Sans illusions sur les sentiments intimes des mandarins, Montigny est en mesure de contrôler leurs paroles et leurs actes. Aussi un homme de sa trempe, rigide observateur de ses propres devoirs, ne le sera pas moins à exiger le respect de ses droits.

De là, dans ses relations avec les autorités chinoises, lorsqu'il s'agit d'obtenir justice ou simplement de maintenir le prestige de la « grande Nation française », une intransigeance hautaine, que certains de ses chefs lointains ont tendance à juger excessive.

Mais il sait, lui, qu'elle est la seule attitude possible. Les

(1) *A Direction Politique, 8 février 1851.*

mandarins sont, par essence, des adversaires fuyants et insaisissables, cherchant toujours à se dérober. Ils sont d'ailleurs, vus d'un mauvais œil, en haut lieu, quand ils s'avisent, exceptionnellement, de marquer trop de sympathie aux « Barbares ». La disgrâce les guette pareillement s'ils ne manœuvrent pas avec assez de souplesse. Donc, jamais on n'obtiendra d'eux quoi que ce soit de bon gré : il faut l'imposer. « Il n'y a pas de milieu, déclare Montigny : *en Chine, il faut dominer ou ployer* ».

Imposer..., c'est bientôt dit. De quelle autorité morale assez forte peut user celui qui n'a ni bateaux, ni armes, ni argent, ni commerce ?

Notre consul a vite trouvé, chez ses adversaires, le défaut de la cuirasse. « Un homme ferme et intelligent, explique-t-il, peut, placé comme il l'est à Shanghai et à Ningpo, tout proche du vice-roi de Nanking et même du Gouvernement de Pékin, faire trembler tous les mandarins, en se servant à propos et comme d'un épouvantail de la faculté que lui accorde l'article 4 de notre traité, et en menaçant de porter l'affaire à une autorité supérieure. Les fonctionnaires n'étant nommés que pour trois années, et à force d'argent, dans lequel ils ne rentrent qu'à force d'exactions, ne redoutent rien plus que de créer au Gouvernement un embarras qui devient presque toujours pour eux une cause de destitution ; ils cèdent donc toujours, lorsqu'ils sont bien attaqués, et surtout lorsqu'on peut les compromettre personnellement, en les mettant en cause. »

Ses premières expériences lui prouvent la justesse du raisonnement. Dès lors, inlassablement, en cas de difficultés, il répète le même procédé. « Le recours à la Légation est ma menace ordinaire », dit-il. Et il en use d'autant plus qu'à sa grande satisfaction, elle a presque toujours d'heureux résultats.

Cette efficacité peut, à bon droit, nous surprendre. C'est seulement dans les contes des Mille et Une nuits que les mots ont un pouvoir magique ; la fermeté et l'énergie purement verbales n'ont pas tant d'effet sur des fonctionnaires, même

timorés. Montigny l'attribuait à des instructions spéciales données aux mandarins locaux « d'éviter les difficultés » avec lui.

En cela, ses informations et son instinct ne le trompaient pas tout à fait. Un document, qu'il n'a pas connu, du moins à cette époque, et qui est rigoureusement authentique (1), éclaire d'un jour curieux les mobiles de la politique chinoise à l'égard des Français. C'est une circulaire officielle et confidentielle adressée en 1846 ou 47 par le vice-roi du Foukien aux mandarins de cette province :

« J'ai ouï dire que la France était le plus puissant royaume de l'Europe ; l'année passée, en effet, l'ambassadeur français se montra ici avec une flotte bien capable de résister à la flotte anglaise. Prenez donc garde de maltraiter les chrétiens... Les Français ne font pas très grand cas de leur commerce ; mais ils voudraient répandre la religion chrétienne dans le monde entier pour en acquérir de la gloire. Vous devez recommander à vos officiers inférieurs, aux soldats, aux satellites, de ne commettre aucun acte imprudent vis-à-vis des chrétiens, de peur d'irriter les Français et d'attirer de grands malheurs sur l'Empire... Insensiblement nous reviendrons à surveiller la perfidie des chrétiens.

« Vous devez tenir cette lettre secrète, et si vous quittez le poste que vous occupez en ce moment, vous la remettrez en main propre à votre successeur, en lui recommandant de ne la communiquer à personne, et en lui faisant comprendre la nécessité d'exiger de ses subalternes les plus grands ménagements envers les chrétiens. Sans ces précautions, on attirerait d'incalculables malheurs sur nos provinces maritimes. »

Or, au temps de nos débuts à Shanghai, périodiquement et avec persistance, il n'est bruit que de guerre entre la Chine et l'Angleterre. A plusieurs reprises, on la prévoit, on l'annonce comme certaine, on en parle couramment dans les rues. Dans cette incertitude des rapports avec les Anglais, le moment serait mal choisi pour irriter les Français *dont la flotte a paru bien capable de contrebalancer la flotte britannique.*

Aussi, quand Montigny se fâche, les autorités locales se soucient peu de s'attirer une méchante affaire, et elles cèdent d'autant mieux que notre consul, se faisant un scrupule de ne

(1) *Cf.* R. P. Mercier. Campagne du Cassini, *etc... op. cit.*

demander que des choses « justes et équitables », n'agit et n'écrit « que le traité à la main ».

Il arrive, cependant, qu'il éprouve, chez ses adversaires ordinaires, une résistance, une passivité anormales. C'est mauvais signe ; c'est signe que la situation générale devient grave et que des troubles sont proches. Les mandarins, ayant flairé le vent, savent qu'ils ne seront pas désavoués et jugent superflu tout ménagement. Dans ces moments-là, Montigny évite les affaires autant qu'il le peut et retarde le règlement de celles qui n'ont pas un caractère d'urgence. Mais, s'il y est obligé, il n'hésitera pas à faire valoir ses droits de façon plus impérieuse que jamais.

L'occasion est bonne, au surplus, pour affirmer qu'il est inaccessible à la crainte. En mai 1849, on se ressent à Shanghai des graves événements de Canton ; il se placarde des affiches incendiaires contre les « diables d'Occident » ; le bruit court que l'Empereur a donné l'ordre d'expulser les Barbares. Les riches marchands, dans la cité, font faire des doubles portes à leurs maisons « pour se protéger, disent-ils, contre les voleurs, pendant qu'on se battra ». Les domestiques d'Européens veulent les quitter, craignant qu'après le départ de ceux-ci, les mandarins ne les fassent périr dans les tortures. Cela s'est vu déjà. Tout concourt à jeter l'alarme dans la colonie étrangère. La Légation recommande la prudence et Montigny répond fièrement :

« Au lieu de baisser le dos et de nager entre deux eaux dans ce moment de panique, je lève la tête plus haut, j'ai ajouté un second [messager] à ma chaise, je vais plus souvent chez les mandarins et en ville et pour que les chrétiens soient bien rassurés par ma présence et que les payens ne l'oublient pas, je fais hisser mon pavillon *tous les jours* avec le soleil, pour ne l'amener qu'à la nuit. Voilà pour l'apparat, et c'est beaucoup ici, vous le savez, Monsieur le Ministre. Voici maintenant pour les actes... »

Cette attitude si crâne n'est pas forfanterie. Car Montigny n'ignore nullement les risques qu'il court. « Que peut, en effet un seul homme perdu au milieu de masses énormes de population que le moindre incident peut ameuter contre lui ? Dans le cas d'une émeute populaire, ni mon caractère de consul, ni les prérogatives qui y sont attachées, ne pourraient me proté-

ger... » On venait de le voir, d'ailleurs, par le meurtre du Gouverneur de Macao (1) — et depuis 90 ans, on l'a vu plus d'une fois encore.

Mais ce courage simple et tranquille de soldat est encore ce qu'il y a de plus propre à le servir. Une nécessité vitale, pour lui et pour sa mission, c'est le prestige, force véritable dans un pays où la « face » est tout. Aussi se montrera-t-il toujours particulièrement strict sur les égards dus au représentant de la « grande Nation française ».

Rien n'est plus fréquent, à cette époque, que les manifestations d'insolence des autorités chinoises. Il y en eut d'illustres, venant de la Cour impériale. Quel fonctionnaire n'eût été zélé à se modeler, voire à surenchérir sur de si nobles exemples ? Il ne s'agit pas seulement d'impertinences, d'oubli des formes officielles et même des simples convenances. Cela va jusqu'à l'impolitesse préméditée et *annoncée* dans l'entourage du mandarin, afin de mieux marquer son orgueilleux dédain pour les représentants des Puissances.

L'étranger balourd est bien forcé de s'en apercevoir ; mais peut-être n'y attachera-t-il pas une extrême importance, sauf le cas très rare où la manifestation s'accompagne de brutalité dans la forme. Quel effet prodigieux, par contre, dans les populations !

La Chine est encore, en ce temps-là, le pays par excellence du cérémonial et de la politesse. Un manque d'égards public des autorités locales prend un caractère de gravité considérable. Les gens paisibles, les commerçants, le désapprouvent et s'en inquiètent, craignant que l'injure n'attire des calamités. Mais quelles impressions pourrait-on observer dans les masses, constamment excitées à mépriser l'étranger ! Quelles réactions ne peut-on craindre en périodes de troubles !

Jamais Montigny ne tolère une inconvenance, ni même un manque d'égards. Quand il en est l'objet, il les relève de façon si véhémente qu'il obtient toujours des excuses. De celles-ci, d'ailleurs, il n'est pas dupe et ne les prend au sérieux,

(1) *Voir N. A.*

comme il écrit, « ni dans le fond ni dans la forme ». Mais sa « face » est sauve, ce qui est l'essentiel. Car, en Chine, on ne pardonne pas à celui qui ne sait pas se faire respecter.

Il y apporte, même dans les détails, une ténacité et une rigueur peu ordinaires. On en jugera par le récit d'un incident qui se place, fin 1848, lors de son premier voyage à Ningpo.

Dans cette ville, les mandarins, empressés à éviter tout ce qui pouvait donner quelque « face » aux étrangers, avaient laissé tomber en désuétude l'usage des honneurs à rendre aux consuls.

« Mais, rapporte Montigny, le succès de ma délicate mission dépendant tout d'abord de l'attitude que j'allais prendre vis-à-vis du taoutaë, dès que je remarquai que non seulement on ne me saluait pas par les coups de canon, mais que les gongs et trompettes de réception restaient muets et que même la grande porte d'honneur du Yamoun ne s'ouvrait pas, je fis arrêter toutes les chaises du cortège et envoyai dire à S. E. que je ne pouvais entrer avant qu'il n'eût rendu au Consul de la République Française les honneurs dus à la grande nation qu'il représentait. Le Taoutaë Hien-Lin, ex-Taoutaë de Shanghai, le même qui avait si mal conduit l'affaire de Tsingpoo dans cette ville, m'envoya des officiers pour me faire des excuses polies sur ce que l'usage à Ningpo était de ne saluer que lui et le vice-amiral. Je lui fis répondre que je ne connaissais en Chine, pays par excellence des convenances et de la politesse, qu'une seule loi pour le cérémonial et que je ne passerais outre qu'après avoir reçu les honneurs dus à la France. Une foule immense s'amassait dans les cours et parmi j'avais reconnu plusieurs habitants de Shanghai. Cependant, le Taoutaë m'envoya un second message pour s'excuser de nouveau et me dire que jamais le Consul d'Angleterre n'avait été salué à Ningpo. Je fis répondre que les affaires des autres Puissances ne me regardaient pas, mais que si à l'instant même je ne recevais pas la réception due au Consul du grand peuple français, je me retirais, et le rendrais responsable des conséquences de son inconvenance.

« Un instant après, il y eut un grand mouvement, le salut fut tiré, l'aubade chinoise se fit entendre. Toutes les portes s'ouvrirent et le vieux Taoutaë vint lui-même au devant de moi jusque dans la deuxième cour, ce qui n'arrive jamais. Il était très ému, je le reçus très froidement, ne dis mot de cet incident et traitai énergiquement l'affaire de Péchuen. Après une heure et demie d'audience, tout était arrangé à notre avantage, et je me retirai. Mais l'astuce chinoise m'attendait là. Battu par moi à l'entrée, le Taoutaë voulut me battre à la sortie. Les mêmes excuses furent présentées, je fis les mêmes réponses et déclarai que je ne sortirais qu'avec les mêmes honneurs reçus à mon entrée. Ce qu'on fut obligé de faire.

« Lorsque le lendemain, le Taoutaë vint me rendre ma visite, je

discutai ce point avec lui et l'enlevai, ayant le bon droit, le bon sens et le traité à lui opposer. Il s'engagea à me recevoir à l'avenir comme je le suis à Shanghai ».

Et notre consul concluait : « D'un manque d'égard supporté à un insuccès complet en Chine, il n'y a presque pas de différence. Seul et sans aucun appui, je dois trouver en moi seul les moyens de faire respecter et craindre notre noble France. »

Dans une autre occasion, il disait encore : « Je n'ai ici, ... pour défendre nos intérêts et notre dignité, qu'une influence toute morale, et si je la laisse détruire, j'y reste sans aucun moyen d'action... » (1)

Plus d'une fois l'expérience vint prouver combien justifiée était cette vigilance.

Au mois d'août 1850, un domestique de confiance de Montigny, son premier messager, revenant d'effectuer des achats pour le consulat, fut, en plein jour, attiré dans un guet-apens, roué de coups, et dépouillé de ses vêtements et des objets dont il était porteur. L'auteur responsable de l'agression était un très riche marchand de la cité, qui avait eu, peu auparavant, une dispute avec la victime : affaire banale de « squeeze » au détriment de Montigny, à laquelle, suivant ses dires, le fidèle et vertueux messager avait énergiquement refusé de participer. Passons.

Notre consul se rend immédiatement chez le magistrat et exige qu'un mandat d'amener soit décerné contre le principal coupable. Or, le riche marchand était extrêmement redouté des autorités elles-mêmes, car il était propriétaire d'un grand nombre de maisons de thé, de jeux et mauvais lieux divers ; il avait à sa solde plus d'une centaine de bandits armés et prêts à tout faire, et tout tremblait devant lui.

Le lendemain, naturellement, aucune arrestation n'avait été effectuée ; par contre, une bande était allée menacer, piller et brûler chez un brave boutiquier qui avait eu le courage, lors de l'agression, de secourir et de mettre dans une chaise le domes-

(1) *A Légation, 19 janvier 1853.*

tique ; le boutiquier réussit à s'enfuir et vint se réfugier au consulat.

Montigny envoie son interprète Kleczkowski chez le tchehien, qui le reçoit mal, tempête, frappe du poing sur la table et menace le domestique de le poursuivre lui et toute sa famille. Le consul, à son tour, se rend chez le taotai, lui déclare que frapper un serviteur portant les couleurs du consulat de France, c'est frapper le consul lui-même et exige réparation immédiate.

Tout est accordé, convenu ; le sous-préfet reçoit l'ordre de faire mettre à la cangue le marchand et ses complices ; ils doivent être dès le lendemain conduits au consulat pour faire des excuses et, de là, sur le pont du Yang-king-pang, où ils resteront exposés jusqu'à 7 heures du soir.

Le lendemain, deux malheureux coolies étaient sur le pont, la cangue au cou ; mais de marchand, point.

Montigny réexpédie encore une fois son interprète chez le taotai, pour l'informer que, si le coupable n'est pas amené immédiatement, il va lui-même retourner à son prétoire et n'en sortira qu'après réparation éclatante ; que si celle-ci est refusée, il envoie son interprète à la Légation par la première malle et demande un navire de guerre.

La menace produit son effet et le marchand arrive, le cangue au cou, sous l'escorte d'une cinquantaine de satellites. « Il pleurait de rage, car il perdait la face, écrit Montigny, mais je n'y pouvais rien, il avait eu tout le temps de venir demander pardon ».

Si j'ai conté tout au long cet incident, somme toute minime, c'est à double fin : d'abord pour fournir aux Shanghaiens modernes l'occasion de s'amuser au petit jeu des rapprochements suggestifs (le « riche marchand » à la garde prétorienne n'est pas mort — il ne meurt jamais, et M. Marc Chadourne, il n'y a pas si longtemps, l'a lui-même rencontré) ; puis, pour me permettre, à moi-même, d'en conter un autre qui lui sert de morale.

Quelques semaines après cette affaire, qui fit grand bruit, des troubles éclatèrent ; pendant trois jours, la fusillade fit

rage autour du consulat et sur la rivière : Foukiennois et Cantonais se battaient entre eux. On les vit, en plein midi, pendre sur une jonque trois malheureux ; il y eut bon nombre de morts et de blessés. Naturellement les autorités chinoises se gardèrent bien d'intervenir.

Or, pendant le conflit, notre commerçant Remi envoya son coolie chercher une caisse à bord d'un navire anglais. Le pauvre diable fut pris, au retour, par les combattants, qui l'amenèrent, dans son bateau, au-dessous de la jonque aux pendus et lui passèrent sans cérémonie la corde au cou. A ce moment l'un des forcenés, l'ayant reconnu, s'écria : « Lâchez-le ! lâchez-le ! c'est le coolie chrétien de la maison française du Yang-king-pang ! » Immédiatement, le malheureux fut relâché et renvoyé, à moitié mort de peur, avec son bateau et sa caisse.

Le hasard, qui fait parfois bien les choses, avait voulu que six des jonques qui se battaient, appartinssent au « riche marchand » mis à la cangue et fussent montées par ses hommes. Au moins pour ces derniers, la leçon avait servi.

A pratiquer, en ces matières, une intransigeance trop absolue, on risque, pour un triomphe passager, de se faire beaucoup d'ennemis et de se préparer beaucoup de difficultés. Mais Montigny était trop intelligent et trop fin pour ne pas sentir le danger. Aussi, lorsqu'il avait à exiger justice, n'allait-il jamais au delà de la satisfaction morale, quand elle lui était accordée de bon gré.

C'est ainsi que, dans une circonstance analogue, de petits officiers ayant été condamnés, pour je ne sais plus quel méfait, à venir lui faire des excuses, à recevoir des coups de bambous, et à aller ensuite figurer, la cangue au cou, sur le pont du Yang-king-pang, il les reçut en grand appareil, au consulat, au pied de son pavillon, les empêcha de se prosterner comme c'était l'usage, écouta leurs excuses, leur fit une courte homélie et les renvoya, en leur faisant remise du reste de la peine. Tout le monde lui sut gré de cette modération, car il avait « sauvé la face » aux coupables.

A l'occasion, il savait faire mieux, en prouvant qu'il était animé du seul sentiment de la justice. Certain jour, des Chinois

appartenant au personnel du consulat et quelques autres se prétendant tels, s'avisèrent de vouloir monnayer cette situation et se livrèrent à diverses peccadilles, telles qu'extorsion de fonds, escroqueries, etc... habituelles, en Chine, à tous ceux qui vivent à l'ombre d'une quelconque Administration de caractère officiel. C'est le traditionnel, l'immortel « squeeze », institution nationale, qui se pratique du haut en bas de l'échelle sociale et se traduit par des millions de dollars pour le puissant juché au sommet, par quelques « cuivres » pour le misérable coolie placé au dernier échelon ; car même un coolie trouve à « squeezer ».

Loin de chercher à « arranger » et à étouffer l'affaire (dans les milieux chinois, on eût trouvé cela bien naturel), Montigny alla lui-même réclamer au tche-hien l'arrestation des coupables et des condamnations exemplaires. Il entendait que le prestige du pavillon français ne fût terni d'aucun soupçon. Et, pour mieux l'affirmer, il demanda au taotai de faire, en son nom, afficher une proclamation énergique, propre à décourager des tentatives du même genre.

Entre nous, les badauds shanghaïens durent lire celle-ci avec quelque ébahissement et il dut s'échanger, dans les ruelles ou les maisons de thé, des commentaires bien curieux. En vérité, ce « Min-ta-jen » (1) était un drôle de phénomène, un peu fou et très ignorant des usages comme tous les Barbares, mais brave homme, et qu'il fallait, en tous cas, se garder de contrarier.

Lorsqu'il exige et obtient ainsi des sanctions, les coupables sont généralement, en sus des peines corporelles, condamnés à des amendes. Montigny stipule que le montant en sera distribué aux pauvres par le magistrat. A Shanghai, il lui est difficile de contrôler si cet argent arrive bien à sa destination. Dans les localités de l'intérieur, quand il le peut, il fait procéder, séance tenante, au paiement de l'amende et, *en sa présence*, à la distribution aux pauvres de l'endroit. Le procédé n'est pas toujours goûté du mandarin local ; mais il doit l'être assurément de ses administrés.

---

(1) *Le grand homme Min, nom chinois de Montigny.*

Ces actes sont de nature à conférer à notre consul une réputation solide d'intégrité et de désintéressement. Dans les milieux étrangers, certes, il en jouit sans réserves. Par contre, une telle conduite déconcerte les milieux chinois, peu accoutumés aux fonctionnaires intègres. Le compradore de la maison anglaise Hubertson vole 10.000 piastres à son patron et, pour ne pas être inquiété, distribue aux agents de la police du taotai une bonne partie de la somme : c'est normal. Un négociant est poursuivi pour avoir vendu du musc falsifié ; il obtient sans peine son acquittement, ayant convenablement « entretenu » le magistrat. C'est normal. Des marchands veulent introduire frauduleusement 65 caisses d'opium à Tchingkiang ; il suffit de verser au tche-hien de l'endroit la bagatelle de 80.000 piastres et l'autorité fermera les yeux. C'est normal, archi-normal.

C'est pourquoi les beaux sentiments de Montigny receuillent, non l'estime ou l'admiration, mais l'incrédulité la plus profonde. Et l'infortuné ne se voit même pas épargner « les honteuses tentatives de la corruption chinoise ». Il en a le cœur soulevé de dégoût, et l'indignation avec laquelle il les repousse, n'a d'autre effet que de faire croire aux solliciteurs qu'il est plus « gourmand » que d'autres.

Les marchands aux 65 caisses d'opium ont éprouvé un léger mécompte. Le tche-hien qui a reçu le pot-de-vin, est parti aussitôt après avoir encaissé ; celui qui le remplace dans ses fonctions, n'ayant rien touché, refuse de laisser passer la marchandise et la fait saisir. Pour ne pas payer deux fois le « squeeze », les marchands imaginent de solliciter l'intervention du consul de France. Rien que sa signature, son sceau : ils paieront 5.000, 6.000 piastres. Ils se gardent bien, naturellement, d'aborder directement Montigny, ce dont celui-ci enrage, car il les ferait arrêter séance tenante. En désespoir de cause, par deux fois, on tente vainement de dérober le sceau consulaire ; on en fait faire une contrefaçon.

Celle-ci, par bonheur, est saisie ; on arrête le coupable, qui est un lettré du missionnaire américain Yates. Là-dessus, protestation de ce dernier, parce qu'on a osé arrêter un de ses

serviteurs ; protestation du vice-consul américain. Que viennent-ils faire en cette galère ?

Il faudra des années pour que, dans les milieux chinois, cette vérité soit enfin incontestable et incontestée : l'intégrité de notre consul est réelle, totale, absolue.

Il y gagne la paix, d'abord, et aussi une considération grandissante. Elle se parfait par la générosité dont il témoigne à l'égard des infortunes et des misères. Secourir les malheureux est un geste auquel les Chinois ne restent jamais insensibles.

Montigny est lui-même pauvre, très pauvre, en proie à de terribles soucis financiers, qu'il dissimule de son mieux. Mais que des réfugiés, victimes des inondations, de la famine ou des rebelles, arrivent à Shanghai : « la France est la protectrice naturelle des malheureux ». Et il organise, de concert avec les missionnaires, des secours, des souscriptions, s'inscrit en tête de liste, trop largement peut-être pour l'état de sa bourse, et, comme pour s'en excuser, trouve ce mot sublime : « *Il ne faut pas qu'on puisse soupçonner que le représentant de la France n'a pas les moyens d'être généreux* ».

Cette bonté d'âme s'étend même à ceux qui en paraissent le plus indignes. Constamment, dans la résidence consulaire, surtout en période de disette, il faut être, la nuit, sur le qui-vive et prêt à repousser les voleurs ; il y a parfois bataille, coups de feu, coups de sabre, et les domestiques consulaires ne s'en tirent pas toujours indemnes. Dieu sait les malédictions dont Montigny couvre les malfaiteurs et les châtiments exemplaires qu'il leur promet, si jamais il peut s'en saisir. Il fulmine auprès du taotai et du tche-hien, parce que leur police est trop mal faite ; il demande réparation, parce que disparaissent ses clôtures de bambous, les ferrures de ses portes et de ses fenêtres ; on lui a volé cinq fois la drisse de son pavillon. Littéralement, il ne décolère pas. Qu'un coupable lui tombe sous la main... : il est prêt à le hâcher comme chair à pâté.

Or, en mars 1850, ce vœu se réalise et le consul, si légitimement irrité, peut enfin assouvir sa vengeance. Elle est terrible. Ecoutez-le : « L'autre nuit, nous en avons pris un ; mais, le lendemain, lorsque je l'ai vu avant de l'envoyer chez le tche-hien, le cœur m'a manqué ; le misérable était presque nu, il faisait

un froid terrible (les glaces et les neiges nous ont souvent visités cet hiver), il grelottait de fièvre, de faim et de froid. L'envoyer chez le magistrat, c'était le condamner à mort. Je ne m'en suis pas senti le courage. Je l'ai fait habiller des pieds à la tête, lui ai fait donner du riz et de l'argent de quoi vivre plusieurs mois, et je l'ai renvoyé. Vous en eussiez fait autant à ma place (1). »

Tout Montigny est là. On ne se refait pas.

Cependant, ce serait le méconnaître étrangement, si on l'imaginait, dans tous ces incidents de la vie quotidienne, ne faisant que céder à l'impulsion de son tempérament, et perdant de vue, même par intermittences, le but de sa mission.

Sa générosité naturelle n'est ni aveugle ni imprévoyante. Il y entre même une ombre de calcul, si l'on peut employer un tel mot, car il sait la faire servir aux fins qu'il poursuit, et dont la première est de donner du pays qu'il représente, dans toutes les occasions et dans tous les milieux, l'idée la plus grande et la plus noble.

Dans cette préoccupation, nul souci de gloriole personnelle. Lors des effroyables misères de mars 1850, des secours s'organisent. Nos missionnaires, se privant eux-mêmes, se dépensent sans compter, trop « silencieusement » à son gré. Au lieu de participer simplement aux souscriptions de la colonie étrangère, il a l'idée d'une souscription française distincte ; et il charge Mgr. Maresca de la direction de cette bonne œuvre. Pourquoi ? Parce qu'avant tout il désire, « tout en payant de ma personne et de mes nationaux aux yeux des autorités chinoises, laisser tout le mérite de l'action aux missionnaires pour les élever d'autant dans l'esprit du peuple et des mandarins ».

Lui ou ses nationaux, c'est tout un. Du moment que le nom français est à l'honneur, l'essentiel est acquis. Et cette conception de son rôle, nous la retrouvons, tout aussi constante et significative, lorsque son activité s'exerce en d'autres domaines.

---

(1) *A Légation, 8 mars 1850.*

Conception, d'ailleurs, vraiment personnelle ; car on ne peut dire qu'elle ait été précisément inspirée ni même encouragée par ses supérieurs immédiats, et il passe le plus clair de son temps, pour justifier ses actes, à leur expliquer le mécanisme de la politique chinoise.

Des chefs ombrageux, Forth-Rouen, Codrika, lui reprochent de s'affranchir de la tutelle de la Légation, de manifester un esprit d'indépendance intolérable. Mais non, proteste-t-il, s'il prend des initiatives, il y est bien obligé. Toutes les affaires qu'il a à traiter sont « de la plus désespérante actualité ». Il est à 330 lieues de son chef : quand une affaire urgente et grave se présente, doit-il se borner à envoyer un rapport et se croiser les bras, en attendant une réponse qui ne peut matériellement lui parvenir que trois ou quatre mois après ? Mais c'est l'anéantissement immédiat de toute influence, de toute action. Les mandarins, qu'il tient si difficilement en haleine, en feraient des gorges chaudes, et assurés de l'impunité, ne garderaient plus aucun ménagement.

Partout et toujours, c'est le nom de la Légation, celui du « Grand Mandarin de France » qui est mis en avant. Qu'est-il, lui ? « Un des bras du levier que le Ministre fait agir à Canton. » S'il obtient un succès, c'est la Légation qui en a le mérite. Il se considère « comme une compagnie détachée d'un régiment, et, par conséquent, les actes de cette compagnie, c'est toujours le régiment qui les accomplit ».

Ce qu'il ne dit pas, mais qu'on devine aisément, c'est qu'en son for intérieur, il estime très heureux qu'il soit en bonne place pour le bien des intérêts français. La Légation est fort mal renseignée. Lorsqu'il signale de l'agitation dans telle province, la famine dans telle autre, des menaces de soulèvement, d'émeutes et de troubles, ses informations sont accueillies avec une parfaite incrédulité. Le Commissaire impérial n'affirme-t-il pas que tout est calme et pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Peut-on mettre en balance les affirmations aussi catégoriques de ce haut fonctionnaire et les vagues potins recueillis par les informateurs bénévoles de Montigny ?

Cependant, les unes après les autres, toutes les nouvelles qu'il fournit comme sûres se vérifient — et aussi ses prévisions

— et aussi les heureux effets de l'attitude qu'il prend en telle ou telle circonstance.

Dans une lettre officielle du taotai Ou, l'interprète du consulat relève des expressions inconvenantes et même offensantes pour la dignité du Gouvernement français et de son représentant. Montigny proteste vigoureusement, en son nom personnel, et saisit de l'affaire la Légation. Celle-ci s'indigne et lui adresse une mercuriale bien sentie : les expressions incriminées ne sont nullement offensantes, ainsi que l'a fort bien expliqué, à grands renforts de textes, le Commissaire impérial. Avec sa manie de tout grossir et de tout prendre au tragique, notre consul a fait un beau pas de clerc...

Oui, mais bien avant que cette semonce ne lui parvienne, Montigny a reçu du taotai les excuses les plus plates et trouve, par la suite, le personnage beaucoup plus souple. Preuve qu'il avait raison, comme d'ailleurs l'établira sans peine un examen des textes par des experts en langue chinoise.

Ces expériences renouvelées le confirment dans la certitude qu'il suit la bonne voie. Sa méthode, d'ailleurs, ne compromet rien. Lorsqu'il annonce aux autorités chinoises qu'il transmet à la Légation une affaire, une plainte, une demande d'intervention, comme le Ministre est seul juge de la suite qu'il convient de donner, il laisse à son chef la possibilité de le désavouer, si celui-ci le juge utile ou politique. Seulement, comme il ne s'engage qu'à bon escient et ayant le droit pour lui, ce que les mandarins en cause n'ignorent pas, jamais une telle éventualité n'est à envisager.

Ainsi, malgré les critiques et les blâmes, il va son chemin. On lui reproche la hauteur du langage qu'il emploie parfois dans sa correspondance officielle. Mais, s'étonne-t-il, c'est le seul qui soit entendu. Les conseillers de Tao-kouang, vieux et expérimentés, avaient passé par la guerre des Anglais ; ils ont été tous renvoyés. L'Empereur est jeune, et ses conseillers arrogants. Les mandarins s'en inspirent. Quand les vies mêmes des étrangers, « dans ce pays où il n'y a ni foi ni loi », sont en danger, « baisser le ton devant leurs preuves réitérées de mauvais vouloir, c'est nous vouer aux couteaux ».

Et, d'ailleurs, il ne faut pas attacher trop d'importance à certaines clauses de style, qui, en français, sonnent trop rudes. Quand il écrit « prendre les mesures nécessaires pour obliger le taotai », aux yeux mêmes de celui-ci, cela ne signifie pas autre chose que *porter plainte à la Légation* ou *à son Gouvernement*, ou encore : *sûr du droit que lui donne l'article* 4 *du traité*. Et le ton même de ses relations ordinaires avec les autorités chinoises prouve que celles-ci, loin de lui en tenir rigueur, entretiennent personnellement avec lui un commerce fort amical.

On blâme son attitude trop nette et intransigeante, si contraire aux pures traditions diplomatiques. Il doit manifester plus de souplesse et, en premier lieu, injonction lui est faite de « respecter les préjugés des autorités chinoises ».

« Le premier de ces préjugés, répond-il (1), est le mépris et la haine innés de tout agent officiel de l'autorité chinoise, de quelque rang qu'il soit, contre les étrangers en général, et en particulier les agents chargés respectivement de défendre ici les intérêts de leur nationalité ».

L'histoire même des relations avec la Chine, depuis trois siècles, le prouve. « Il n'a fallu rien moins que le canon... pour ouvrir avec ce ténébreux pays des relations réelles, mais qui laissent encore beaucoup à désirer sous le rapport de la bonne foi et de la durée. Conquêtes de la force, ces relations ne sauraient, en effet, selon mon infime jugement, être maintenues et étendues que par elle... L'état d'agonie dans lequel une politique de soumission et de respect a fait tomber la colonie portugaise de Macao est là pour le prouver. »

Non, il faut voir les choses telles qu'elles sont. « ... Tout acte de justice ou de concession de notre part sera toujours aux yeux des mandarins un acte de peur ou de soumission ; la loyauté, la droiture ne sauraient être appréciées ni même comprises par un peuple chez lequel elles n'existent pas ». Il faut donc parler haut et ferme : car « *en Chine, il faut oser pour pouvoir* » (2).

---

(1) *A Direction Politique, 4 septembre 1852.*

(2) *A Département, 5 mai 1849. — Montigny ne veut pas dire par là qu'il ne faut pas agir avec justice, modération, loyauté et droiture à l'égard des Chinois*

Les résultats de son attitude et de ses actes ne justifient-ils pas ce qu'il avance ? « C'est en ramenant constamment les autorités chinoises aux égards et aux respects garantis par le traité, que je leur ai appris à redouter sérieusement de mécontenter mon Gouvernement ». Il en a obtenu des satisfactions plus positives : la Concession française, des restitutions de propriétés, des réparations pour attentats, vols ou pillages, des règlements de litiges commerciaux. Il a traité avec elles des centaines d'affaires, presque toujours avec succès, et cela sans jamais engager ni son Gouvernement, ni même la Légation.

On lui reproche... quoi donc encore ? D'aller, sans y être autorisé par les traités, relancer dans l'intérieur des provinces les autorités locales en difficultés avec des missionnaires et régler directement avec elles les affaires pendantes, au lieu d'en poursuivre le règlement par la voie hiérarchique et l'intermédiaire des hautes autorités provinciales.

De quoi se plaint-on ? Toutes ces interventions directes amènent des résultats immédiats et positifs ; comme, par enchantement, les difficultés s'aplanissent ; tout rentre dans l'ordre. Tandis qu'on n'obtient rien, sinon de vaines promesses, par une voie détournée. Les faits sont là.

Comme il est difficile de méconnaître la position très forte qu'il a su prendre, on lui reprochera encore « d'avoir obtenu par les menaces et l'intimidation des avantages précaires auprès d'autorités subalternes » (1). Il observera que « des fonctionnaires qui gouvernent et administrent despotiquement, et presque sans contrôle, 10 ou 12 millions de sujets, peuvent difficilement être considérés comme des autorités secondaires ». Mais, avant qu'il eût reçu de la Légation « défense officielle d'intervenir dans les affaires de France » en

---

(rien n'est plus contraire à sa manière et à son tempérament), mais que les mobiles auxquels on obéit ainsi n'étant ni compris ni appréciés, les résultats pratiques de tels actes, seront nuls, si l'on n'exige pas impérativement et si, au besoin, l'on n'impose pas la réciprocité. La phrase citée pourrait prêter à équivoque, si le contexte et surtout les procédés habituels de Montigny ne laissaient aucun doute sur sa pensée.

(1) *Note de la Direction Politique, 24 décembre 1851 (provoquée par les plaintes du Chargé d'Affaires Codrika).*

dehors des provinces de sa juridiction consulaire, il a su « faire respecter les volontés de la France » à de bien plus hauts dignitaires : au Fou-tai ou gouverneur du Tche-kiang, au vice-roi militaire du Leaotong et de la Mandchourie, oncle de l'empereur régnant. Les décrets et les proclamations, qu'ont obtenus ses interventions, en font foi.

Comment, d'ailleurs, pourrait-on légitimement envisager une action efficace par le truchement d'un pouvoir central dont l'autorité est plus nominale que réelle ? « Il n'y a dans le Gouvernement chinois aucune unité, aucune action centralisatrice, et, chaque Province un peu éloignée du siège de l'Etat, se gouverne à peu près par elle-même ». Les hautes autorités provinciales ne subissent le joug de Pékin que dans la mesure où elles redoutent la disgrâce et la destitution, et, pour cette raison, elles sont plus accessibles, peut-être, que la Cour impériale, à certaines considérations d'ordre pratique et immédiat.

Ainsi observe et raisonne Montigny. On peut discuter ses idées, ses méthodes, ses conceptions : on ne discute pas les résultats pratiques qu'il a obtenus.

Devant eux, tout le monde s'incline : ils ont suscité l'admiration chez les uns, la jalousie chez les autres, chez tous l'étonnement. Le fait indéniable est là : le premier représentant de la France à Shanghai a agi de telle sorte qu'il n'y a qu'une voix pour vanter l'excellence des rapports franco-chinois.

Il a démontré expérimentalement que la force ni la puissance ne sont indispensables pour l'établissement de bonnes relations entre peuples. Il suffit de compréhension mutuelle et d'estime réciproque ; il y faut aussi, il est vrai, « la manière ».

On remarquera que, si certains de ses jugements sont sévères, leur rigueur ne vise jamais que la mentalité et les procédés d'une caste : celle des mandarins. Jamais il ne s'en prend au peuple chinois, pour lequel il n'éprouve que sympathie profonde. Encore une fois, il est juste et ne confond pas le troupeau avec les mauvais bergers.

Les milieux chinois de l'époque ne s'y sont pas trompés.

Quoi qu'on en dise, les *vrais* amis d'un peuple se reconnaissent toujours à leur sentiment de la justice. Montigny, qui fut pour la Chine l'un des meilleurs et des plus sincères, a-t-il jamais souhaité autre chose que voir les mauvais bergers disparaître devant les bons ?

Il avait confiance dans les générations futures et nous, qui avons appris à connaître et apprécier « l'admirable peuple opprimé », nous devons compter que les intelligences et les valeurs trop longtemps endormies prendront enfin conscience d'elles-mêmes et de leur pouvoir.

Quelles que fussent les opinions (et elles étaient variées) des chefs de notre consul sur son attitude et ses conceptions politiques, ils devaient lui reconnaître au moins deux mérites : de manœuvrer fort habilement avec les Chinois et d'être très exactement renseigné.

De ces renseignements, il tirait par surcroît des déductions, dont la justesse n'était peut-être pas toujours aussi appréciée, mais qui frappe avec le recul du temps. Il fournit, par exemple, des notations curieuses sur les maladresses et les inégalités d'humeur de certaines politiques étrangères qui tantôt restent passives et reçoivent sans sourciller les insultes et dénis de justice de toute espèce, tantôt prennent feu pour une vétille. Il y a surtout nombre de prévisions sur la situation générale en Chine ou les situations locales dans les provinces ; mais leur intérêt se perd, avec celui des événements, dans la nuit des temps.

Je m'en voudrais, cependant, de ne pas mentionner un trait particulièrement caractéristique de cette clairvoyance.

On sait la gravité, dans l'histoire de la Chine, de la fameuse insurrection des Taï-ping, dans laquelle faillit sombrer la dynastie des Tsing. Considérée, à l'origine, par la Cour impériale, comme un de ces mouvements sporadiques qui, en tous temps, ont troublé les provinces, mais n'ont que la durée d'un orage, elle prit très rapidement une extension considérable.

Or, tandis qu'à Macao, les Légations étrangères soupçon-

naient à peine la situation réelle, tandis qu'à Shanghai même les milieux étrangers ne s'inquiétaient pas encore, Montigny n'hésitait pas à formuler ses craintes et voyait dans les progrès des rebelles une très grave menace.

Au début de septembre 1852, — la date est à retenir — dans une lettre au Département, il prédisait positivement ou la fin prochaine de la dynastie mandchoue ou, tout au moins, une révolution.

Et en réponse à ce pessimisme, le ministre Bourboulon, qui était pourtant fort intelligent et avait, à l'ordinaire, très grande confiance dans les appréciations de son consul, lui écrivait de Macao (1) :

« Quoique je ne partage pas entièrement votre manière de voir sur la situation critique dans laquelle se trouverait aujourd'hui l'Empire chinois, surtout, quant au danger dont le Gouvernement impérial serait menacé par la rébellion dans ses provinces du Sud, danger dont l'existence est en contradiction avec tous les rapports que l'on a reçus de Canton depuis la fin du mois dernier, — ces rapports, d'accord avec certains faits, comme le retour du vice-roi Yé et d'un grand nombre de troupes à Canton, représentent au contraire la rébellion comme à peu près écrasée sur tous les points, — je ne doute pas, Monsieur, que le Gouvernement n'accorde le crédit qu'elles méritent à vos observations appuyées sur les faits d'une gestion de plus de quatre années aussi remplie de difficultés que l'a été la vôtre ».

Quelques mois plus tard, l'incrédulité n'était plus de mise. Et Montigny, qui ne se contentait pas de voir clair, mais avait aussi un sens très aigu des « possibilités » politiques, écrivait à la Direction Politique (2) une lettre aussi remarquable par la netteté de ses observations que par les suggestions qu'elle contient. En voici le passage principal :

« ... Pour tous ceux qui connaissent la Chine et surtout le caractère des Chinois, il est avéré que la moindre démonstration des puissances étrangères eût suffi pour mettre un terme à ce mouvement partiel d'insurrection (je dis partiel, parce que, sans vouloir me permettre d'apprécier la nature de cette tentative, je crois néanmoins que la parfaite indifférence des habitants des provinces traversées plutôt que soumises par les insurgés, et la prompte rentrée de ces provinces sous l'obéissance impériale après leur départ, constituent des faits concluants contre l'opinion que le mouvement est national), et rétablir

(1) *1er octobre 1852.*
(2) *15 avril 1853.*

les affaires dans leur état régulier. Si, en effet, un des deux vapeurs actuellement dans ce port fût remonté à Nankin, sa présence seule eût suffi pour ranimer le courage des troupes impériales et, en leur permettant de se concentrer sur ce point, de frapper de terreur les insurgés, et de les dissiper promptement. La complète inaction de ces puissances, en permettant au contraire à des bandes jusqu'ici indisciplinées de s'organiser et de prendre un caractère politique, va, pour bien des années peut-être, plonger l'Empire chinois dans l'anarchie de la guerre civile, et y rendre sinon impossible, du moins très incertain et très dangereux le séjour des étrangers, quelle que soit leur nationalité.

« Cependant, Monsieur le Ministre, daignez me permettre la libre expression de cette opinion, la circonstance semblait bien favorable pour asseoir enfin à jamais les droits politiques des nations occidentales dans ce vaste Empire et leur laisser la libre circulation. Le Gouvernement chinois sollicitait humblement, dans sa détresse, le secours des puissances avec lesquelles il a contracté des traités. La conséquence d'une semblable démarche ne semblait-elle pas naturellement ouvrir la capitale de l'Empire du Milieu à nos plénipotentiaires et y fixer désormais leur résidence officielle ?

« En tout état de cause, dix années d'expérience avec le régime des traités existants n'ont-elles pas suffisamment démontré l'obligation dans laquelle les puissances vont se trouver d'exiger de meilleures garanties pour leurs rapports futurs et ne paraîtrait-il pas que la conjoncture actuelle serait des plus heureuses pour les obtenir sans aucune difficulté ?

« Je prie Votre Excellence de me pardonner la hardiesse de ces réflexions, qui me sont suggérées par les grands événements et les petites intrigues auxquelles j'assiste ».

Si l'on tient compte que cette lettre fut écrite en avril 1853, c'est-à-dire à un moment où nul ne pouvait soupçonner que la rébellion allait, pendant onze ans encore, accumuler les ruines et la dévastation, qu'elle ne serait enfin écrasée qu'en 1864 *par les armes étrangères* mises au service du Gouvernement chinois, que, dans l'intervalle, il aurait fallu deux expéditions anglo-françaises, en 1858-1860, pour amener ce Gouvernement à l'observation des traités et obtenir enfin la résidence à Pékin des représentants des Puissances (1), on accordera que, rarement, prescience des événements et justesse de vues ont été aussi parfaitement réunies.

Qu'on relise toutes les études qui ont paru, depuis, sur le

(1) *En 1864.*

mouvement des Taï-ping (1). On n'y trouvera que la confirmation de ce que Montigny osait suggérer, *quand il en était temps encore.*

Mais vraiment, en conscience, appartient-il à un petit consul de formuler des suggestions aussi audacieuses ? N'est-ce pas déjà beaucoup de les accueillir avec indulgence ? S'il fallait encore les suivre...

---

(1) *Voir N. A.*

CHAPITRE SIXIÈME

PAR MONTS ET PAR VAUX

La proximité relative de Ningpo, déclaré port ouvert en même temps que Shanghai, l'importance commerciale que cette ville avait alors et qui, avant l'arrivée des étrangers, dépassait singulièrement celle de sa rivale des bords du Whangpoo, enfin et surtout les établissements que venaient d'y installer les missionnaires Lazaristes et les Sœurs de la Charité, créaient à Montigny l'obligation au moins morale d'y exercer ses fonctions.

Dès le début, il se considéra comme « consul de France à Shanghai et Ningpo » et le Département ne fit aucune difficulté pour lui attribuer officiellement ce titre.

Le voilà donc, de ce chef, astreint à des déplacements fréquents. Les voyages en Chine n'ont jamais été précisément faciles ; jonques, sampans et chaises à porteurs, les seuls moyens de transport à cette époque, — à peu près les seuls que connaisse encore l'immense majorité des Chinois — manquent de confortable. Mais aux difficultés matérielles s'en ajoutaient d'autres, plus sérieuses, pour les étrangers.

En principe, d'abord, les voyages dans l'intérieur leur étaient interdits, ou, plus exactement, étaient limités à la distance qu'il était possible de parcourir en un jour ; en d'autres termes, l'étranger n'avait la latitude de s'écarter du port ouvert, lieu de sa résidence, qu'à la condition de réintégrer celle-ci avant qu'un jour fût écoulé. Encore la durée de ce jour fournissait-elle matière à discussion : du lever au cou-

cher du soleil, prétendaient les autorités chinoises, — journée de 24 heures, affirmaient les étrangers.

En fait, la question ne fut âprement discutée qu'à l'occasion de l'affaire de Tsingpoo (1). Dans la pratique, au début du séjour de Montigny, les autorités chinoises toléraient parfaitement l'excursion aux collines de Zô-sé (2), où certains étrangers prenaient même l'habitude de séjourner quelques semaines, à l'époque des fortes chaleurs.

D'ailleurs, en dehors de cette excursion devenue rapidement classique, personne, hormis les missionnaires, ne se souciait alors de se risquer dans les campagnes chinoises, au milieu de populations dont on ne connaissait guère que la réputation de xénophobie.

Les déplacements des étrangers se bornaient donc, à cette époque, à des voyages de port ouvert à port ouvert. Encore leur fallait-il des raisons sérieuses ou l'occasion, assez rare, d'un bâtiment de commerce ou de guerre.

Le trajet de Shanghai à Ningpo par mer était long, fatigant et parfois dangereux. Il fallait compter, dans la saison la plus favorable, trois jours, quelquefois quatre. Comme aménagements, les jonques comportaient une unique « chambre » dans laquelle s'empilaient les passagers chinois ; autant pour échapper à l'atmosphère empuantie que « pour la face », les passagers étrangers voyageaient sur le pont, exposés aux intempéries, à l'humidité, aux morsures du froid. Ce n'étaient là qu'inconvénients ; il y avait pire : les rencontres de pirates, d'autant plus impudents qu'ils n'éprouvaient généralement pas de résistance.

Toutes ces considérations, même celle du danger, n'étaient pas pour arrêter Montigny. Dès le mois de décembre 1848, une affaire de missionnaires l'appelle à Ningpo ; il part, tout seul, « par mesure d'économie » (3), à travers le Kiangnan et le Tchekiang. Son voyage s'accomplit sans encombre, dans des

---

(1) *Voir Chapitre IV.*

(2) *A environ 45 kilomètres de Shanghai (25 à vol d'oiseau).*

(3) *Lettre à la Direction Politique. — Tout seul, c'est-à-dire sans escorte, mais avec son interprète Kleczkowski.*

CACHET DU CONSUL DE FRANCE
A SHANGHAI (1852)

Traduction des caractères chinois figurant à la partie supérieure du cachet :

Par ordonnance de l'Empereur de la Grande France, consul général, résidant à Shanghai, pour le Kiang-nan, Tche-kiang, Fou-kien, Chan-toung, chargé de la direction générale des affaires commerciales de son pays dans chaque port. (*Voir N. A.*).

Au-dessous :

SIGNATURES DE MONTIGNY
ET DE B. EDAN

Arrêté le présent registre à la page 269, par Nous Consul général de France à Shanghaï & Ningpo, le 26 Mai 1859

C. de Montigny

Cejourd'hui Dix neuf Juin mil huit cent cinquante neuf a été rouvert à la page 269 le présent registre par le Consul ad intérim assisté du Chancelier.

Edan

régions admirablement cultivées, parmi des populations très curieuses, qui voient peut-être pour la première fois des Européens, mais qui lui paraissent d'un caractère « doux, civil et craintif ».

Il ne faut pas s'y fier. Trois mois plus tard, revenant de Ningpo, où il était allé accompagner son ministre, il laisse à Sunkiang son interprète, sa suite et ses bateaux et, pour gagner du temps, prend une chaise qui lui permettra de couper par l'intérieur des terres. Au bout de quelques *li*, il s'aperçoit que ses porteurs ne sont pas des coolies de chaises ; philosophiquement, il fait la route à pied jusqu'à une petite agglomération, Tse-Kin. Par prudence, il n'entre pas dans la ville et envoie son unique domestique chercher des porteurs.

Ici, je passe la plume à Montigny :

« Au bout de cinq minutes, je fus environné de plusieurs milliers d'individus de mauvaises mines. J'étais tranquillement assis dans ma chaise que j'avais conservée ; mais de crainte d'être renversé dedans, j'en sortis et me tins entre les brancards ; toute cette canaille qui augmentait à chaque instant me serrait à tel point que j'en avais à la lettre la respiration gênée. Voyant quelques mains indiscrètement s'insinuer dans la chaise en soulevant la toile qui la couvrait, je pris mon fusil et en appliquais avec un grand sang-froid si rudement la crosse sur une de ces mains indiscrètes, que son propriétaire s'en fut au plus vite, assailli par les huées et les rires de toute cette intéressante assemblée, dont chaque regard cependant cherchait ce qui pouvait m'être arraché avec impunité. Cet honnête peuple me serrant toujours de plus en plus, je pris mon fusil très tranquillement et en examinai les capsules, en ayant, sans avoir l'air de vouloir le faire, l'attention de diriger la gueule des canons en plein dans la figure la plus rapprochée de cet immense cercle de têtes humaines. Je sortis ensuite très ostensiblement une paire de pistolets à deux coups de la chaise, en examinai aussi les capsules et les mis dans mes poches de côté. Toutes ces précautions servaient à maintenir toute cette populace. Un instant après, mon domestique revint, mais sans avoir pu trouver de chaise ; je lui dis de me conduire chez le tipao. Mais une fois hors de ma chaise, je fus assailli, enveloppé et entièrement au pouvoir de tous ces braves gens ; poussé, bousculé et séparé de mon domestique, je conservai cependant mon sang-froid et choisissant la plus belle boutique de la rue, j'y entrai, la traversai ainsi que deux cours et m'établis dans une chambre du fond, devant la porte, afin d'empêcher le peuple d'y entrer ; là, je fis de nouveau demander le ti-pao, mais en vain ; personne ne vint, et le marchand et la famille en larmes me supplièrent de m'en aller, parce qu'on les pillait ; je le

fis par humanité et fus obligé de repousser moi-même la populace à coups de crosse de fusil, non sans recevoir maints horions, mais littéralement en marchant sur un grand nombre qui, en se culbutant pour se sauver, tombèrent les-uns sur les autres. Je pris cependant la précaution de pousser le marchand devant moi et de le rendre responsable de ce qui pourrait m'arriver. Je traversai toujours ainsi, bousculé et bousculant, une partie de la ville, un grand pont et arrivé de l'autre côté dans la campagne, seul au milieu d'au moins 8 à 10.000 misérables pendant 2 longues mortelles heures, je fus en leur pouvoir, recevant çà et là quelques coups par derrière. J'avais 6 coups de feu à leur tirer et j'eusse fait un massacre des premiers rangs, mais après j'étais perdu sans ressource ; j'avais pu heureusement m'établir en dehors de la ville sur le sommet d'un tumulus, où l'espace assez étroit me permettait de dominer et de maîtriser les premiers rangs. Dès que, dans cette sale et hideuse cohue, j'apercevais dans la foule un homme un peu mieux mis, je me lançais dans sa direction et dès que j'étais à la portée je l'entraînais avec moi sur ma plate-forme. Je réunis ainsi 7 à 8 petits bourgeois autour de moi et m'en fis une espèce de parapet ; parmi ceux-ci je découvris un chrétien à ses signes de croix, et j'attendis ainsi écartant une main par-ci, un pied par-là, avec la crosse de mon fusil, mais seulement quand ils s'approchaient trop près de mes effets qui étaient à mes pieds. Au bout de deux heures, on me trouva enfin une chaise et six porteurs et après une nouvelle lutte, je parvins à y entrer et à partir.

« Si j'étais tombé pendant toutes ces bousculades, j'étais perdu. Aucun de ces lâches n'osa m'attaquer en face, je leur en imposais trop sans doute, et c'est constamment par derrière et aux jambes qu'ils me frappèrent en cherchant à me faire tomber. Sans faire de bruit, je me suis entendu avec Lin pour faire punir le ti-pao, comme mauvais administrateur, car tout cela est de sa faute ; sa police est mal faite. Je fais aussi récompenser le marchand qui m'a été très utile. J'ai su me faire un grand mérite près du taotai par ma modération dans cette affaire, j'aurais pu l'ennuyer beaucoup avec, car cela m'est arrivé à quelques lieues seulement de Changhai et tout autre consul à ma place l'aurait beaucoup chagriné à ce sujet ».

Des incidents de ce genre, que les journaux se complaisent à commenter et à amplifier, inquiètent le Département. Il tient à savoir si la route par terre, de Shanghai à Ningpo, présente réellement du danger. Dans ce cas pourquoi ne pas s'en tenir à la voie de mer ? Ces déplacements par l'intérieur sont-ils justifiés par des raisons sérieuses, et surtout — surtout — ne risquent-ils pas d'occasionner des difficultés et des embarras avec les autorités chinoises ?

Du danger ? répond Montigny (1), mais il y en a partout en

(1) *A Direction Politique, 12 décembre 1849.*

Chine ; des meurtres récents dans le midi et dans le nord, celui du gouverneur de Macao par exemple, l'ont suffisamment prouvé. « Qui veut faire son devoir, doit toujours se considérer comme sur la brèche ».

« ... Pour moi, seul et abandonné au milieu d'une immense population chinoise, le danger existe aussi bien à ma porte que sur les chemins. Une effervescence populaire, et il y en a beaucoup en Chine, peut tous les jours causer l'incendie de ma maison, le meurtre de ma famille et le mien ; un voleur plus adroit ou plus hardi que d'autres peut me tuer (souvent j'ai dû en arrêter de ma propre main au milieu de la nuit, un de mes domestiques reçut dans une de ces occasions un coup de sabre au front). Ce sont là des chances auxquelles il faut savoir se résigner, dans un pays où les lois, l'administration sont plus nominales qu'effectives. Ces dangers disparaîtront lorsque par suite de relations commerciales, quelques maisons françaises seront venues se grouper autour de moi ; dans la cité anglaise, par exemple, on est aussi en sûreté qu'à Londres.

« Je puis donc vous affirmer, Monsieur le Ministre, qu'il y a pour moi autant de dangers dans ma maison que sur les routes... »

L'essentiel est de le savoir et de prendre ses précautions en conséquence. La plupart du temps, il n'est pas difficile de se faire respecter ; il vient, tout récemment encore, d'en faire l'expérience :

« ... Assez abattu par les fièvres d'automne ainsi qu'une partie de ma famille, pour qu'il y ait danger, je viens d'être contraint, pour chercher un air un peu plus pur, d'aller vivre 6 semaines au milieu des collines de Sunkiangfoo à environ 12 ou 15 lieues de Changhai (j'ai dès longtemps, avec l'aide de mes collègues, obtenu des autorités chinoises ces collines pour y envoyer nos malades ; tous les consuls m'y ont devancé). Là, j'ai vécu avec ma famille sur des bateaux, au milieu d'une population affamée, inondée depuis 3 mois, ayant perdu toutes ses récoltes ; mes bateaux étaient constamment environnés de mendiants et de voleurs, mais bien que je n'eusse avec moi que 6 domestiques chinois et pas un Européen, on me craignait tellement qu'aucune tentative ne fut faite sur mes bateaux. J'avais d'ailleurs le soin d'exhiber souvent, aux yeux des curieux, mes armes à feu ».

Donc, le péril étant partout, on court sa chance. Seulement, pour en revenir aux voyages à Ningpo, le trajet par mer est, à son avis, plus scabreux. En effet, à moins de trouver, par hasard, un navire européen qui passe à Lung-Kong (Loukong), station d'opium à trois ou quatre lieues de Tchin-hai, port de mer de Ningpo, hasard extrêmement rare, il faut faire

ce trajet dans une jonque ; on est ainsi exposé au risque presque certain de rencontrer des pirates et par conséquent d'être enlevé par eux. Notre consul peut en témoigner, ayant fait plusieurs fois l'expérience de telles rencontres, en traversant sur une jonque le petit bras de mer à l'embouchure de la baie de Hangchow. C'est un point particulièrement dangereux.

« Je suis en général deux routes différentes, une pour aller à Ningpo et une autre pour en revenir. Par la mousson du nord qui souffle en ce moment, en me rendant de Changhai à Tchapou, joli port de mer, situé à environ 26 lieues de Ningpo, j'y affrête une jonque et fais en général cette traversée en 24 heures jusques à Tchin-hai, mais exposé tout le temps à l'attaque des pirates très nombreux en cet endroit. Pour revenir, c'est différent, par cette mousson je pourrais inutilement louvoyer pendant 8, 10 jours et plus, sans arriver à Tchapou ; pour éviter cette perte de temps, je remonte par les rivières et les canaux jusqu'à un village appelé King-pou sur le bord du même fleuve Hang-chow, lequel se trouvant, à cet endroit beaucoup moins large qu'à Tcha-pou, on peut toujours espérer le traverser en deux marées. Cette route, qui est de 6 à 8 jours, suivant les vents et les marées, est beaucoup plus fatigante que celle de Tcha-pou qui, avec bon vent, se fait en 4 et 5 jours ; sur celle de King-pou, il faut changer 10 à 11 fois de bateaux ou de coolies, sur l'autre que 4 fois. Et cependant malgré tous ces transbordements, etc., il n'y a des dangers réels qu'en traversant le bras de mer de Hang-chow. En voici la preuve.

« Le mercredi 5 décembre, vers 10 heures du matin, la jonque qui me portait et qui était partie de *Tissé-meun*, sur la rive de Ningpo, la veille vers les 11 heures du soir, luttait péniblement contre le vent contraire et tâchait de gagner King-pou avec l'aide de la marée ; j'essayais, au milieu des ballots et de plus de 80 passagers, de déjeuner avec mon interprète, après une nuit froide et pluvieuse passée assis sur le pont (La chambre des jonques étant une demeure commune, je me serais abaissé aux yeux des Chinois en y entrant ; seulement mes domestiques, en ce cas plus heureux que moi, l'occupaient) ; on vint m'avertir qu'un pirate nous chassait. J'allai voir et vis effectivement à bâbord à nous, un grand bateau s'avancer à l'aide de larges voiles, d'un grand nombre de rames de côté et de deux immenses godilles à l'arrière ; en même temps, je vis à notre tribord, huit jonques qui semblaient courir le bord sur nous. Ne pouvant croire que le bateau signalé fût un pirate, je retournai déjeuner, mais averti qu'il s'avançait rapidement, je fis apporter toutes mes armes à feu. Dans ces excursions comme je me suis positivement aperçu qu'avec les Chinois, un bon état de paix doit être un formidable état de guerre, j'emporte toujours avec moi bon nombre de fusils de chasse doubles et de pistolets ; j'avais 4 fusils et deux paires de pistolets de combat, dont une double, en tout 14 coups de feu. M. Kleczkowski avait un fusil double et une paire de pistolets, ce qui faisait un total de 18 coups. Je chan-

geai mes capsules et ajoutai à chaque coup, avec une forte charge de très gros plomb trois et quatre balles ; deux de mes fusils étaient de notre calibre de munition.

« Cependant, le pirate gagnait rapidement sur nous, on distinguait sur son pont une foule de Chinois brandissant de longues piques, des espèces de faux et de longs glaives au bout de bambous ; ils poussaient des clameurs sauvages, battaient leurs gongs et nous ordonnaient d'amener nos voiles. A ce moment, les huit grandes jonques, qui se trouvaient tribord à nous, commencèrent à tirer des canons de fort calibre (je dois dire cependant que, bien que mon oreille soit très habituée au bruit des boulets, je n'en entendis siffler aucun, avant de commencer mon feu ; après, je ne saurais dire ; je pense donc qu'elles ne tiraient que pour effrayer le pirate et l'avertir qu'elles étaient armées) ; malgré cette canonade, le pirate avançait toujours gaillardement sur nous à force de rames en nous ordonnant d'amener les voiles. Le second capitaine s'étant avancé vers la grand'voile pour l'amener, je le lui défendis, le fusil à la main ; l'effroi était au comble à bord, chacun s'empressait à cacher son argent sous les cendres des foyers et dans les endroits les plus sales et les moins exposés aux regards. Du reste, toute cette foule éperdue se disposait à subir son sort, avec le véritable fatalisme de l'Orient, sans songer même à se défendre.

« Ma seule crainte était un abordage trop subit, et la possibilité laissée aux pirates de nous jeter leurs terribles pots à feu à notre bord, couvert de caisses, de ballots en nattes, etc., car dans ce cas, nous étions perdus sans ressource au milieu de l'incendie ; étouffés par la foule, ils nous massacraient sans danger pour eux. Pour empêcher cet abordage, je comptais sur l'effet de ma fusillade, j'ai la main ferme et le coup d'œil assez bon ; mais pour les tenir à distance, il fallait absolument que mes deux premiers coups jetassent le désordre parmi eux et arrêtassent leur marche. Je les attendis donc, jusqu'à environ une petite portée de pistolet, et alors visant froidement au milieu du groupe épais de rameurs, je fis feu. L'effet de mon coup fut terrible, deux rames tombèrent à la mer, j'entendis quelques cris, je vis les bras levés en l'air retomber et une confusion extraordinaire parmi les pirates ; toute manœuvre cessa et pour leur malheur, leur barque s'élongea par le travers de la nôtre et les exposa ainsi entièrement à mes coups. L'essentiel était alors de les cribler assez vite et à tel point qu'ils n'eussent pas le temps de se reconnaître et de reprendre courage. J'eus le bonheur d'en venir à bout, je sautai sur le point le plus culminant de notre pont et je les couvris tellement de notre bon plomb de France que les misérables devenus inertes par la peur s'accroupirent en grande partie et se couvrirent avec les grandes couvertures de toile bleue, qui forment le lit des Chinois. Il y avait presque cruauté à continuer alors mon feu, mais je dus impérieusement le faire, le danger existant tant que les pirates resteraient à portée ; enfin, après nous avoir dépassé bâbord à l'avant, ils reprirent le large, avec bon nombre de morts et de blessés. Je leur avais tiré 35 à 40 coups de fusils et pistolets et, sans accepter les nombres exagérés des Chinois, je puis affirmer qu'ils devaient avoir au moins 7 à 8 hommes hors de combat.

Les Chinois prétendent qu'ils ont tiré deux fois de leur arrière, je ne m'en suis pas aperçu.

« M. Kleczkowski, qui n'a pas quitté mes côtés, leur a aussi envoyé son premier coup, mais comme sa vue n'est pas aussi bonne que la mienne, il a sagement réservé ses autres coups pour le cas extrême d'un abordage.

« Pendant l'action, j'ai été vivement touché d'un fait très curieux pour quiconque connaît les Chinois ; mes deux messagers chinois, deux jeunes domestiques de confiance, loin de se laisser aller à la panique générale, sont venus près de moi, et sans ordre, sans même une allusion de ma part, ils se sont mis à charger mes armes, avec autant de promptitude que d'intelligence et de sang-froid ; ils m'ont été de cette façon d'un inestimable secours, en me mettant dans la possibilité de fournir un feu de mousqueterie aussi vif et aussi continu.

« Lorsque le pirate eût repris le large, il y eut un épisode touchant à notre bord, tous les Chinois vinrent malgré moi me remercier à la manière chinoise, c'est-à-dire en s'agenouillant et touchant mes vêtements. Il y avait quelques marchands parmi eux, entr'autres un, qui me dit avoir 1000 taëls en lingots d'argent sycee et des valeurs considérables en marchandises sur la jonque.

« Lors de l'attaque, nous n'étions pas à plus d'une lieue de la côte ; il y avait dans le port 7 bateaux de soldats mandarins, destinés contre les pirates ; ils entendirent parfaitement la fusillade, mais n'osèrent sortir. Voilà la protection qu'il faut attendre des autorités chinoises !

« Le bruit de cette affaire s'était déjà répandu sur tous les pays environnants et lors de mon débarquement, toutes ces bonnes populations accoururent pour voir les Mandarins français qui avaient chassé les pirates et sauvé neuf jonques.

« Pardonnez-moi la longueur de ces détails, je les ai crus nécessaires pour vous prouver, Monsieur le Ministre, qu'il y a autant, sinon plus de danger par mer que sur terre. Je n'ai jamais été en danger que dans les environs mêmes de Changhai, à Tse-kin, à Tsi-paou, etc... Quant à ce danger de pirates, il va lui-même disparaître, par suite des exécutions des Anglais et, je l'espère, de l'établissement de bateaux à vapeur à Changhai ».

Bien d'autres aventures seraient à citer. Ce que Montigny ne dit pas, c'est qu'elles font grand bruit aussi bien dans les milieux chinois que parmi les étrangers. La presse de Shanghai et de Hongkong s'en empare et leur donne une publicité dont il se passerait volontiers, car la Légation est ombrageuse.

En principe, d'ailleurs, elle n'approuve pas les déplacements. Mais notre consul a pour règle qu'on n'arrange pas une affaire de loin et par écrit ; on n'impressionne les mandarins, grands ou petits, que face à face, dans leur yamen, dont au besoin il sait se faire ouvrir les portes récalcitrantes.

Il s'en va donc, quels que soient le temps, la saison ou l'état de sa santé, aux quatre coins de ce qu'il considère comme sa circonscription : aux Chu-san, à Haimen, à Tsongming, à Soutcheou, voire même à Hangtcheou. Il est le seul, d'ailleurs, parmi les consuls de Shanghai, à s'aventurer ainsi dans ces randonnées qui, tour à tour, prennent figure de véritables expéditions ou de simples promenades.

Dans les récits qu'il en fait, on trouve parfois des épisodes charmants.

Un soir d'Octobre 1858, il était en route à Haimen, avec deux missionnaires dont il venait de régler les affaires et regagnait le Yangtse. Le petit groupe avait décidé de faire halte et de passer la nuit dans une bonzerie, à moitié chemin :

« Nous n'atteignîmes le pied de la montagne sur laquelle était la bonzerie que vers les dix heures du soir ; le temps était très-sombre, il nous fallut des torches pour la gravir sous les grands arbres qui la couvrent sur ce versant depuis la base jusqu'au sommet d'où s'élance une haute tour ; nous eûmes à traverser et contourner plusieurs pagodes jetées çà et là au milieu des arbres, avant d'arriver à la bonzerie principale. Nous y étions attendus, et les bronzes l'avaient brillamment éclairée et vinrent en corps pour nous recevoir, leur supérieur en tête avec un des mandarins du Tche-fou ; ils nous conduisirent à la salle de réception et s'empressèrent autour de nous avec une sollicitude et une discrétion vraiment remarquables.

« Le supérieur m'annonça qu'il avait fait préparer notre souper, mais je savais que ces bonzes étaient des mangeurs d'herbes, et malgré notre faim, (nous n'avions pris aucune nourriture depuis le matin), je n'osai me risquer à accepter sa bienveillante hospitalité, et nous dûmes attendre l'arrivée de MM. les abbés Lemaître et de Carrère (1) que nous avions laissés en arrière avec les bagages et le cuisinier (en Chine à moins de s'exposer aux plus cruelles privations, il faut se munir de tout). Ils arrivèrent à minuit ; et vers une heure et demie, nous pûmes avoir quelque nourriture et prendre un peu de repos dont nous avions le plus grand besoin.

« Rien n'était plus intéressant et plus singulier à la fois, que de voir ces deux prêtres de l'Occident, savants et civilisés, mis ainsi face à face, dans une pagode que nos missionnaires appellent la maison du diable, avec ces bonzes, philosophes demi-barbares de l'antique civilisation de l'Orient ; je craignais quelques discussions théologiques, mais grâce à leur savoir vivre, à leur tact réciproque, nos deux missionnaires vécurent dans la plus parfaite harmonie avec les bonzes, et eurent une

(1) *Voir N. A.*

telle amitié entr'eux qu'ils ne désespèrent pas d'en convertir un bon nombre par la suite. »

***

Mais tous les voyages n'ont point ce caractère de douceur évangélique. Le plus hardi, le plus rude, le plus étonnant aussi, et qui met particulièrement en relief le tempérament de Montigny, date du printemps de 1851.

Le 19 avril, à 2 heures après-midi, huit matelots français, dont l'aspect pitoyable disait les souffrances et les privations éprouvées, se présentaient au Consulat de France à Shanghai.

L'un d'eux, nommé Arnaud, déclara qu'ils faisaient partie de l'équipage du baleinier le *Narwal*, armateurs Guillet frères, port d'attache le Havre, et que lui-même en était le second. Parti de ce port pour la pêche à la baleine, le navire, après avoir passé par le Cap et les mers du Sud, se trouvait au large des côtes de Corée, lorsque, dans la nuit du 2 au 3 avril, il avait été jeté par une violente tempête sur une île de l'archipel (1) et s'y était brisé.

A l'exception d'un matelot, nommé Butel, qui en voulant sauter sur les rochers du rivage, avait été écrasé contre ceux-ci par le va-et-vient du navire, tout l'équipage, composé de 30 hommes, dont 23 Français (2), avait réussi à gagner la terre, mais n'avait pu sauver du naufrage que trois canots, un peu de biscuit et des barils vides.

Assez rapidement, des indigènes étaient accourus et avaient dépouillé les naufragés de tout ce qu'ils avaient ; puis les autorités locales intervenant les avaient contraints de s'avancer dans l'intérieur des terres, les avaient enfermés dans de misérables huttes, où ils se trouvaient gardés à vue.

Au bout de quelques jours, Arnaud et les plus déterminés

---

(1) *Il s'agissait de l'île de l'Oiseau-Volant* (飛禽島) *située, d'après la carte détaillée du Service hydrographique du Bureau* (*coréen*) *des Communications, par 34° 43' de latitude et 125° 58' de longitude. Les coordonnées fournies par Montigny* (*34° 11' latit. et 124° 10' longit.*) *sont inexactes : il n'existe aucune terre en ce point.*

(2) *L'équipage du* Narwal *comprenait exactement 23 Français, 5 Portugais des Iles du Cap-Vert, 1 Chilien et 1 Canaque.*

de la bande avaient décidé de fuir, sans avertir le capitaine. Dans la nuit du 9 avril, ils réussirent à s'évader et à s'embarquer à bord de l'un des canots, munis seulement d'une petite boussole et d'un peu de biscuit.

Par un vrai miracle, neuf jours plus tard, ils arrivaient, mourant de faim, épuisés de fatigue, dans les eaux du Yangtsé. Un pêcheur chinois des Chu-san les prit en remorque et les conduisit à la station des navires anglais d'opium de Loo-kong. Le personnel de ces bateaux s'empressa de leur prodiguer tous les soins et les secours que réclamait leur état, puis leur procura les moyens de gagner Shanghai.

Ce récit bouleverse et enflamme Montigny. Des naufragés, des Français, se trouvent en Corée dans une situation effroyable. Jusqu'alors, tout étranger qui a tenté de pénétrer dans ce pays et qui a été reconnu, a été impitoyablement massacré. Il faut voler au secours de ces malheureux, s'il en est temps encore. Chaque heure qui s'écoule peut enlever une chance et compromettre leur salut.

Que faire ? Envoyer les rescapés, une fois restaurés et reposés, à la recherche de leurs camarades ? Ils s'en soucient peu, ne faisant pas mystère des dissensions qui régnaient dans l'équipage et ayant eu trop de mal à se tirer d'affaire pour affronter de nouveaux dangers.

Faudra-t-il demander l'assistance du *Contest*, le petit brick de guerre anglais qui se trouve dans le port ? Sans parler du désagrément possible d'un refus, cela entraînerait des lenteurs certaines, créerait de lourdes responsabilités...

Ces réflexions, Montigny les a faites en moins de temps qu'il ne mettra plus tard à justifier sa conduite ; il est même bien capable de ne les avoir faites qu'après coup. Car, dès la première minute, sa décision a été prise. Un dévouement total, qui ne se laisse décourager ni par les dangers ni par les déceptions, cela ne se demande pas à d'autres qu'à soi-même.

Si quelqu'un doit prendre la tête d'une expédition de secours en Corée, ce sera lui, Montigny. Il souffre à ce moment de violentes crises d'asthme, crache le sang. N'importe. L'hésitation n'est pas permise. « Il s'agissait, écrit-il au Dépar-

tement, de sauver des Français et V. E. me pardonnera si j'ai trop présumé, en pensant qu'un consul de France, qu'un de vos agents étant présent, à lui seul appartenait l'honneur de le tenter et de l'accomplir, même au péril de sa vie, s'il le fallait ».

Ce point de conscience réglé, il n'y a plus qu'à passer aux actes.

Les premières démarches pour trouver un bâtiment ne laissent pas l'embarras du choix. Un seul accepte de tenter l'aventure : c'est une *lorcha* (1), qui ne paraît pas d'une solidité à toute épreuve. Elle jauge un peu moins de 100 tonneaux ; son équipage se compose d'un capitaine portugais et de 20 hommes, chinois, lascars, tagals.

En hâte, on embarque des vêtements, des vivres et des armes en abondance, non seulement pour les passagers, mais aussi, éventuellement, pour les prisonniers.

Spontanément, le chancelier B. Edan et l'interprète Kleczkowski (2) demandent à accompagner leur chef ; Montigny n'accepte que les services du second : le Consulat ne peut rester tout seul. Il consent à emmener également un jeune employé horloger de la maison Remi, nommé Adolphe Bidet, âgé de 20 ans, qui est proche parent du capitaine du *Narwal*, et un commerçant britannique, James Macdonald. Ce dernier, enthousiasmé par l'expédition, a supplié qu'on l'acceptât, en faisant valoir ses connaissances, très réelles, et son expérience de la navigation et des parages vers lesquels on va se diriger.

Enfin, le second Arnaud et les quatre plus valides de ses camarades complètent le petit groupe. N'ayant pu fournir la moindre précision sur le lieu du naufrage, il est indispensable qu'ils participent aux recherches.

A peine les derniers bagages embarqués, la *lorcha*, mouillée en face la Concession française, lève l'ancre, hisse ses voiles de nattes et commence à descendre le Whangpoo ; les couleurs portugaises flottent à la corne, et, en tête du grand mât Montigny a fait frapper son pavillon consulaire.

---

(1) *Voir N. A.*
(2) *Voir N. A.*

Il est 6 heures du matin, le 20 avril : seize heures, exactement, se sont écoulées entre l'arrivée des rescapés au Consulat et le départ du Consul.

Le commandant de Plas a écrit de Montigny qu'il était doué d'une « rapidité incroyable de décision » ; il aurait pu ajouter « et d'exécution ».

Les marins qui ont pratiqué les mers de Chine peuvent dire que s'aventurer pour un voyage de ce genre, à l'époque du renversement de la mousson, à bord d'une embarcation relativement fragile destinée au cabotage, est déjà risqué. On aura une idée plus exacte du risque, si l'on ajoute qu'en fait d'instruments nautiques, la *lorcha* disposait uniquement d'une boussole, d'un sextant et d'une seule carte, laquelle s'avéra par la suite assez grossière et très incomplète.

Le début de la traversée fut des plus pénibles : pluies, vents contraires, temps « bouché », rien n'y manqua. Au bout de cinq jours, nos navigateurs se sentent quelque peu perdus. Ils décident de laisser porter à l'ouest, reconnaissent une terre et débarquent. A partir de ce moment, le comique côtoie le drame.

Très rapidement, plusieurs centaines d'indigènes accourent sur le rivage et Montigny se trouve en présence d'un mandarin à cheval, accompagné de quelques satellites. Il en tracera le portrait suivant :

« Ce chef était vêtu d'une grande robe d'étoffe de coton blanche, avec des manches de soie rouge, et d'une espèce de pardessus ouvert sur les côtés en étoffe de fil de couleur lilas ; il avait des bottes en peau blanche, un sabre à fourreau de chagrin vert en bandoulière, et était coiffé d'un chapeau rond en tissu de bambou très fin, d'environ deux pieds de diamètre, surmonté d'une espèce de parapluie en étoffe jaune gommée. Cette singulière coiffure faisait paraître cet homme, déjà très grand, d'une taille gigantesque ».

L'accueil de ce personnage est peu engageant : il gesticule de façon violente, faisant signe aux étrangers de s'en aller, et accompagnant sa mimique de furieux éclats de voix.

Il tombe des torrents de pluie. Montigny voudrait un abri, car ses interprètes ne peuvent remplir leur fonction que par écrit ; sous ce déluge, ils perdent tous leurs moyens. Comme le

chef (toujours à cheval) continue à gesticuler et à crier, Montigny (toujours à pied) le saisit résolûment par le bras et l'oblige à marcher dans la direction de maisons qu'on aperçoit au flanc d'une montagne.

Le puissant mandarin, qui ne peut ou n'ose se dégager, appelle à son aide les indigènes, mais ceux-ci n'ont garde d'intervenir. Un matelot a été chargé de tenir la bride du cheval ; malheureusement le terrain étant très accidenté, il lâche prise un moment. Le chef en profite pour s'enfuir, ventre à terre, en poussant de grandes clameurs. On le voit pénétrer dans un fort d'aspect impressionnant, de forme quadrangulaire, ayant un grand bastion à chaque angle, des poternes bastionnées, des remparts de 20 à 25 pieds de hauteur, couronnées de nombreuses embrasures.

Pour y arriver, il faut suivre un ravin fort étroit ; les indigènes se cachent. Un peu de prudence est nécessaire : la petite troupe compte 10 hommes, dont six Français, notre consul compris, et dispose de six fusils de chasse chargés à plomb. « Je ne pouvais songer à escalader le fort », observe Montigny.

Il déploie ses hommes en tirailleurs et le groupe gagne sans incidents la première maison d'un petit village. De là, Montigny envoie, par des marins cantonais, au mandarin invisible, une lettre en chinois, expliquant ses intentions et le but de son voyage. Aucun indigène n'a voulu s'en charger, tous montrant par une mimique très expressive qu'on leur couperait le cou, s'ils le faisaient.

Les porteurs ne sont pas admis à l'intérieur du fort ; cela devient inquiétant. Cependant, après une longue attente, le mandarin, qui se donne modestement le titre d' « Amiral protecteur des frontières », fait répondre par lettre qu'il ne peut sortir et qu'on ait à venir le voir.

Est-ce une embûche ? Il faut pourtant se décider ; la pluie continue à tomber par torrents et le temps passe. Montigny, suivi de ses compagnons, se porte en avant, seul, sans armes, « pour prouver ses intentions pacifiques ». Il arrive ainsi à une sorte de demi-lune, derrière laquelle se trouve l'entrée du fort.

Chose bizarre : il n'aperçoit pas de canons aux embrasures.

A travers les joints et les fissures de la porte, il risque un regard...

O stupeur ! au lieu de l'appareil guerrier qu'il s'attend à voir, il n'y a là qu'un vaste terrain divisé en champs de blé et autres cultures, d'où émergent cinq à six maisonnettes couvertes de chaume. Les remparts formidables ne sont qu'une façade ; l'enceinte est vide de canons et d'artilleurs.

Cependant, malgré les appels, personne ne vient ouvrir les portes. Montigny en conclut que c'est peut-être la coutume en ce pays de les ouvrir soi-même et les fait enfoncer. A l'extrémité opposée du fort, sous un portique, le grand Amiral protecteur des frontières est assis, entouré de quelques satellites. Il paraît fort ému et recommence ses cris ; un geste énergique suffit à le faire taire. Chacun prend place sur des nattes, et un palabre interminable commence, — par écrit ; la langue parlée n'est pas du ressort des interprètes.

Impossible de rien tirer du chef ni de ceux qui l'entourent. Ils paraissent tout ignorer du naufrage, du *Narwal*, de ses matelots. Ils ne peuvent même pas fournir une indication sur la terre où l'on se trouve. Est-ce le continent ? une île ? Mystère.

La nuit arrive et l'on regagne le bord. Le temps, très menaçant, se gâte tout à fait ; c'est plus qu'un coup de vent, c'est un vrai typhon. La *lorcha* roule de façon épouvantable et fatigue beaucoup ; son mouillage est environné d'écueils. Du côté de la terre, on aperçoit quantité de feux que les indigènes se sont empressés d'allumer sur les hauteurs. Sujets d'inquiétudes de toutes parts.

Montigny ne dort pas. Vers 2 heures du matin, il entend des cris : « Pédra ! Pédra ! » Il bondit sur le pont : le bateau a chassé sur son ancre et n'est plus qu'à une vingtaine de mètres des rochers. En un clin d'œil, il a réveillé tout le monde, et, tout en gourmandant vertement le capitaine portugais et les matelots français de leur paresse et de leur négligence (un seul homme veillait), il les met tous à l'œuvre. On mouille une deuxième ancre, et le vent ayant heureusement tourné, cette terrible nuit s'achève. On a été quitte pour la peur.

Au jour, sur le rivage, animation considérable : des chefs parcourent la foule, au-dessus de laquelle s'agitent un grand nombre de petits pavillons et de banderoles multicolores. Une grande jonque vient d'arriver dans la baie ; deux autres apparaissent.

Montigny a fait hisser le pavillon de France en tête du grand mât et l'a assuré de trois coups de canon. Les autorités locales, qu'il a, dans les formes, invitées à venir à son bord et auxquelles il a demandé un pilote (il faut de toute urgence changer de mouillage), se décident à embarquer. Palabre : toutes les questions de la veille sont à nouveau posées ; elles reçoivent uniformément les mêmes réponses.

Les chefs paraissent moins craintifs et se familiarisent, peut-être même un peu facilement. A la demande de pilote, ils répondent de façon péremptoire. Impossible : il faut d'abord l'autorisation du grand chef de l'endroit. Et combien de temps est nécessaire pour recevoir une réponse de ce grand chef ? C'est difficile à dire, très difficile : mais, *au minimum* 20 jours, presque certainement plus.

Montigny est resté impassible. Avec le plus grand calme, il déclare aux chefs que sa vie et celle de ses compagnons étant en danger, il ne peut admettre leur refus et les tient pour responsables. En conséquence, il les considère comme ses prisonniers, et comme il va mettre sous voiles pour chercher, au petit bonheur, un mouillage moins dangereux, ils partageront son sort.

L'effet est aussi prompt que radical : les pauvres chefs sont pris d'une telle peur que le mal de mer, qui déjà les travaillait, se déclare subitement, « à notre grand ennui » ajoute Montigny. Par compensation, au lieu d'un pilote qu'on leur demandait, ils en font, séance tenante, venir quatre, plus deux officiers.

Sur quoi, il leur est permis de partir, salués de trois coups de canon, comme ils l'avaient été à l'arrivée.

Le lendemain, le temps s'améliore, et la *lorcha* peut enfin s'éloigner. La baie qu'ils abandonnent a été si désagréable à nos navigateurs qu'en bons émules du *Robinson suisse* ou des héros de Jules Verne, ils s'empressent de la nommer la « Baie

des Tribulations ». Vers la fin du jour, ils jettent l'ancre au pied d'un pic en pain de sucre, de 1.500 pieds de hauteur, dans une baie magnifique. A l'intérieur du pays, on aperçoit deux chaînes de montagnes, et, à 4 ou 5 milles dans l'ouest, un autre pic de 5 à 6.000 pieds de haut. Bien plus tard, après son retour, Montigny apprendra qu'ils se trouvaient sur les côtes sud de l'île Quelpart ; pour l'instant, c'est encore le mystère.

L'arrivée des étrangers provoque un afflux considérable d'indigènes. Pas de manifestations hostiles ; mais quelques-uns écrivent sur le sable, en caractères chinois, que le pays est interdit aux étrangers sous peine de mort et qu'il leur faut partir. Aucun chef ne se montre. La nuit, toutes les montagnes se couronnent de feux.

Au matin, des camps se sont formés ; des chefs à cheval parcourent la foule au galop, donnent des ordres. Montigny leur fait demander des vivres ; après leur livraison, il rendra la liberté aux six Coréens qui sont à bord. En attendant, comme la matinée est belle et le paysage plaisant, il se dispose à faire une promenade dans la campagne. Ce que voyant, les chefs le font accompagner de deux satellites pour écarter la foule.

A midi, les provisions ont été fidèlement fournies, embarquées, payées. Les Coréens ont refusé de l'argent en paiement. Montigny, qui pense à tout et qui, avant de quitter Shanghai, avait prévu le cas, s'est acquitté en étoffes anglaises, en vins, en liqueurs fortes, dont ses fournisseurs occasionnels se montrent particulièrement gourmands.

Et la *lorcha* reprend la mer. Le temps est de nouveau menaçant, la navigation périlleuse. On va d'une île à l'autre, cherchant en vain celle du naufrage, cherchant aussi et non moins vainement un mouillage sûr, car la mer est très grosse et les vents fraîchissent de plus en plus. On reconnaît ainsi sept différentes îles, dont les rives à pic ne présentent que des murailles de rochers noirs et lisses, nullement hospitalières.

Les déceptions se succèdent. A chaque terre nouvelle signalée, les rescapés du *Narwal* s'écrient : « C'est là ! » Dans la seule journée du 29 avril, cinq fois, après une fausse joie, ils doivent confesser leur erreur. Le découragement s'empare des esprits et tout espoir de retrouver les naufragés paraît perdu.

La nuit suivante est une des plus tristes. Tout le monde veille : la mer est parsemée d'îles et d'écueils ; on louvoie bord sur bord, avec la pensée qu'on finira par se briser contre quelque récif.

Au jour, encore une île que les matelots croient reconnaître ; toutes se ressemblent tant... Sans s'y arrêter, le bateau met le cap sur une autre, qui offre un engageant mouillage. Montigny et ses compagnons débarquent : pas un indigène en vue. Ils vont en reconnaissance assez loin dans l'intérieur, avant de trouver un village.

Accueil bruyant des indigènes. Lettrés et notables arrivent ; les interprètes s'arment de leurs pinceaux ; les questions d'usage sont posées, sans conviction, pour le principe...

Alors, joie délirante, c'est la minute merveilleuse sur laquelle on ne comptait plus, la minute qui met un terme à la longue, pénible et jusque là stérile recherche. Les prisonniers sont près, tout près : dans la première île en allant vers l'Est.

Des pourparlers s'engagent ; des pilotes sont promis, et les autorités locales seront sur le rivage au point du jour. Quand le petit groupe quitte enfin le village, depuis longtemps la nuit s'est faite, et dans l'obscurité il a grand mal à regagner le bord.

A l'aurore, sans attendre autorités ni pilotes, la *lorcha* se met en route. C'est le 1er mai. La brise est tombée complètement et l'on progresse avec une lenteur qui affole les impatiences. Voici en vue l'île tant cherchée.

A 5 ou 6 milles de la côte, Montigny fait tirer trois coups de canon. Sur le rivage, grande affluence d'indigènes, mais pas une silhouette d'Européen. On arrive ; l'ancre est mouillée, le pavillon hissé et trois nouveaux coups de canon retentissent, qui se répercutent dans les montagnes. Ils n'attirent que de nouveaux Coréens, visiblement effrayés. Les cœurs se serrent : arriverait-on trop tard ?

Le premier, Montigny débarque avec six de ses compagnons ; c'est tout ce que le canot du bord peut transporter en une fois. Tandis que l'embarcation retourne chercher un autre chargement, le petit groupe part à toute vitesse dans la

Un village de pêcheurs, qui jadis, abrita des pirates.

DANS LES CHU-SAN :

Le soir tombant.

direction qu'indiquent les matelots rescapés. Une montagne, deux vallées sont franchies ; la rencontre d'autorités locales n'arrête pas sa course. Au détour d'un ravin, un cri : voici venir une troupe de blancs, misérables, déguenillés, amaigris, se traînant avec peine, « marqués, écrira le consul, comme les animaux de nos troupeaux et portant encore au cou sous la forme d'un morceau de bois leur numéro d'esclavage ».

« Mes amis, s'écrie Montigny, vos malheurs sont finis ! Criez avec moi : Vive la France ! Elle n'abandonne jamais ses enfants... »

Enfermés en deux bandes de dix hommes chacune, dans deux cases dont la superficie ne dépassait pas huit pieds carrés, les malheureux prisonniers y étaient gardés jour et nuit par un piquet de Coréens dont la vigilance ne s'endormait guère depuis l'évasion constatée d'une partie de la troupe. Ils avaient parfaitement entendu les coups de canon ; mais leurs gardiens les avaient empêchés de sortir et de courir au rivage.

Le lendemain, à midi précis, Montigny qui leur avait fixé cette heure, reçut à bord de la *lorcha* le chef principal de l'île et quatre autres mandarins supérieurs, accompagnés d'une foule de secrétaires, d'officiers et de domestiques. Sous une tente dressée à l'arrière, il leur fit servir un repas copieux, qui dura plusieurs heures, et resta stupéfait de leurs capacités d'absorption en fait de vins, champagne et liqueurs. Puis, pour faciliter sans doute leur digestion, il leur adressa un discours sévère, leur reprochant l'insulte faite à la France en séquestrant et retenant prisonniers des Français jetés sur leurs côtes par la tempête. Les chefs s'en excusèrent sur les lois de leur pays.

En les interrogeant, on se rendit compte combien avait été salutaire la promptitude de Montigny à se mettre en campagne. « J'acquis alors, écrit-il, l'effrayante certitude qu'il était temps que j'arrivasse, car trois ou quatre jours plus tard, je ne trouvais plus personne : le rapport de leur naufrage ayant été envoyé au Roi depuis le jour même de l'accident, on attendait de jour en jour l'ordre de transférer nos matelots sur le continent. Je puis vous affirmer, Monsieur le Ministre, que s'ils

l'eussent osé, ces mandarins m'auraient refusé de me livrer mes nationaux : car leur disparition va les exposer à perdre la tête ; c'est même dans la prévision de ce danger que je leur en donne une décharge dans ma déclaration ».

On se quitta en fort bons termes. La journée suivante fut employée à embarquer les approvisionnements nécessaires, selon l'expression pittoresque du principal chef, au voyage sur *la mer affamée*. Cette épithète homérique est si jolie qu'on peut se demander si les interprètes ont traduit fidèlement la pensée du Coréen ou si leur imagination n'a pas été effleurée par quelque réminiscence de leurs humanités.

La complaisance des autorités coréennes ne les empêcha pas, comme put le constater un émissaire de Montigny resté à terre pendant la nuit, de faire cruellement flageller une douzaine de malheureux, coupables d'avoir approché les étrangers et d'avoir parlé à leurs matelots.

Au point du jour, l'ancre était levée, et sans autres incidents de route que ceux causés par la turbulence d'un équipage fort mêlé, la *lorcha* faisait à Shanghai une rentrée triomphale, le 8 mai, dix-neuf jours après son départ.

***

J'ai conté longuement, d'après les rapports officiels, cette expédition en Corée, car elle tient du roman. A considérer froidement les choses, elle était parfaitement insensée, et il eût suffi d'un rien pour qu'elle tournât en catastrophe. Echapper aux périls de la mer fut déjà un beau tour de force ; mais pour apprécier pleinement le reste, lisez seulement, entre tant d'ouvrages consacrés au Pays du Matin Calme, l'Histoire de l'Eglise de Corée (1) et son martyrologe ; puis voyez en imagination Montigny, suivi de son petit groupe, aborder avec une audace tranquille de ci, de là, sur un sol interdit sous peine de mort, parler en maître aux autorités locales, se promener, se ravitailler, délivrer des prisonniers, et finalement revenir

(1) Ch. DALLET. — Histoire de l'Église de Corée. — *Paris, 1874.*

sans avoir perdu un homme, sans une égratignure. Cela passe les fantaisies les plus audacieuses des récits d'aventures.

L'affaire eut un retentissement énorme. Macdonald en publia un compte-rendu dans le *North China Herald*, où il occupe un nombre respectable de colonnes dans cinq numéros consécutifs (1). La presse de Hongkong lui consacra d'enthousiastes et abondants commentaires.

En terminant le rapport qu'il adressait au Département des Affaires étrangères et au Département de la Marine, Montigny disait : « Si vous êtes satisfait de ma conduite en cette circonstance et daignez l'approuver, Monsieur le Ministre, j'ose supplier votre Excellence de me permettre d'appeler les manifestations de sa satisfaction sur mes deux compagnons de voyage, Mr James Macdonald, et M. Kleczkowski, mon interprète ». Suivaient un chaleureux éloge des services remarquables que tous deux avaient rendus et la sollicitation pour chacun d'une distinction honorifique bien méritée.

Un an plus tard, à cette demande, ni l'un ni l'autre des deux Départements n'avait encore répondu ; ils n'avaient même pas adressé l'une de ces félicitations officielles banales, qui tiennent en deux lignes et coûtent si peu. Ils ne devaient jamais répondre. Au regard des événements politiques qui, en cette année 1852, passionnaient Paris et la France, que pesaient des héroïsmes obscurs ?

Ce qu'en pensa notre Légation est une autre histoire ; comme on le verra plus loin, elle ne manque pas de saveur, — un peu amère...

***

Certes, Montigny ressent profondément le blâme ou l'éloge. Mais ce n'est jamais la préoccupation du qu'en dira-t-on qui détermine son attitude ou sa conduite. Il n'a d'autre juge et d'autre guide que sa conscience. Quand il estime que le devoir l'appelle, il ne s'attarde pas à demander conseil : agir, d'abord ; on discutera après, s'il le faut.

---

(1) N. C. Herald *des 31 mai, 7, 14, 21 et 28 juin 1851.*

C'est cette certitude de ne point se tromper sur le devoir, qui donne peut-être à son courage ces deux qualités que remarquent toujours ceux qui le voient à l'œuvre dans des circonstances graves ou délicates : une hardiesse calculée, une maîtrise de lui-même bien étonnante pour un tempérament aussi fougueux. S'il méprise le danger, ce n'est point parce qu'il le méconnaît, c'est parce qu'il le juge.

Ce courage, il n'est pas besoin d'expéditions lointaines pour qu'il trouve à s'employer. Les occasions ne manquent guère, sans quitter Shanghai, ou presque.

Des inondations au cours de l'été 1848, suivies d'un hiver exceptionnellement rigoureux et d'un printemps déplorable avaient déterminé dans plusieurs provinces une terrible famine dès les premiers mois de 1849. Comme toujours en pareil cas, des pillards ravageaient les campagnes et se montraient même dans le voisinage immédiat de Shanghai.

Un dimanche de juillet, à 8 heures du matin, le Supérieur de la résidence de Zi-ka-wei accourt au consulat ; un bateau de riz appartenant aux Pères avait été pillé la veille. Des bandes de rôdeurs, au nombre de plusieurs centaines, avaient pillé ou mis à contribution toutes les habitations à plusieurs *li* à la ronde et menaçaient la résidence. Les Pères s'attendaient à être attaqués le jour même.

Immédiatement, Montigny va, en personne, porter plainte au taotai et lui demander des mesures de protection. Celui-ci, « très abattu », commence par déclarer qu'il paiera, *après*, toutes les indemnités qu'on voudra, mais qu'il ne peut distraire un seul soldat de sa police au moment où la ville, envahie par les mendiants, voit sa sécurité menacée. Il consent, cependant, à écrire au tche-hien pour lui donner l'ordre d'arrêter les voleurs et d'envoyer des satellites à Zi-ka-wei.

Notre consul sait ce que cela signifie. Sans perdre un instant, il rentre chez lui, prend ses armes et, accompagné de son interprète Kleczkowski et de « son » national Remi, part pour Zi-ka-wei, dans sa chaise officielle à 4 porteurs. Tous les coolies portent le bonnet aux trois couleurs du consulat de France. « Je comptais d'ailleurs, dit-il, beaucoup plus sur l'effet moral

produit par mes bonnets et ma présence, que sur tous les mandarins du Kiang-nan dont l'autorité factice disparaît devant la moindre émeute populaire ».

Il trouve les Pères très émus.

« J'inspectai promptement la maison et ses alentours, et donnai des conseils pour la défense en cas d'attaque ; 20 et quelques Pères tous armés, à l'abri de bonnes murailles avec 30 ou 40 domestiques chrétiens, peuvent selon moi tenir pendant plusieurs jours des milliers d'assaillants chinois en échec ; j'ai prié qu'en cas d'attaque de jour ou de nuit, on m'envoyât tout de suite un exprès et que j'arriverais de ma personne à la rescousse.

« Pour produire l'effet de ma visite, je sortis à la tête d'une demi-douzaine de pères et j'allai avec eux patrouiller aux alentours de la maison ; à une demi-portée de canon, je visitai une grande ferme qui venait d'être rançonnée et allait être attaquée de nouveau ; j'y trouvai plusieurs centaines d'hommes armés de toutes les armes offensives et défensives si bizarres des Chinois. Mon arrivée parmi ces pauvres diables fit le plus grand bruit et eut le bon effet d'encourager les honnêtes gens et de décourager les bandits, car toutes ces réunions sont curieusement composées de voleurs et de volés ; je me promenai parmi les groupes et Mr. Kleczkowski les haranguait et leur disait de ma part que je saurais atteindre et punir, fussent-ils cachés sous terre, ceux qui oseraient insulter Zi-ka-wei.

« La nouvelle de ma présence à Zi-ka-wei, se répandit avec la rapidité de la foudre dans toutes les campagnes environnantes et une demi-heure après on voyait des groupes armés dans toutes les directions.

« Bientôt après, le ti-pao de l'endroit où le riz avait été volé, vint m'amener un des voleurs ; je le fis vigoureusement admonester par mon interprète et le rendis responsable des méfaits de ses administrés ; je fis ensuite appeler le ti-pao de Zi-ka-wei, il fut aussi sermonné. On avait eu le soin de mettre en évidence toutes nos armes à feu et celles de la maison, que mon interprète leur fit bien examiner ; après ces deux autorités, on laissa entrer un bon nombre de rôdeurs auxquels on fit aussi examiner l'arsenal improvisé ; puis je partis bien tranquille pour la nuit. Je connais les Chinois.

« Le lendemain, ceux qui avaient proféré le plus de menaces contre les Pères, allèrent leur demander pardon et les assurer qu'ils seraient respectés ; mais ils les prièrent en même temps de ne pas se mêler de protéger les malheureux qu'ils pillaient et qui, tous, depuis ma visite, allaient demander du secours aux bons pères. Ce nouveau fait vous prouvera une fois de plus, Monsieur le Ministre, que le nom de la France n'est pas un vain nom, ici du moins, puis qu'il a suffi de son infime agent et de quelques bonnets aux nobles couleurs françaises pour tenir en respect des foules affamées et armées pour le pillage... »

J'ai cité les propres termes du rapport de Montigny ; il est charmant de bonhomme simplicité. A le lire, voilà, dira-

t-on, des missionnaires bien craintifs et des brigands bien débonnaires. Ce qu'il a négligé de noter, ce sont quelques tout petits détails, recueillis de témoins oculaires et que le P. Sica (1) et le P. Colombel n'ont eu garde d'omettre. Sous leur plume, le récit perd peut-être en insouciance, mais le rôle joué par notre consul prend une autre physionomie.

Les aumônes en nature qui étaient quotidiennement distribuées aux affamés laissaient supposer la résidence abondamment pourvue ; les pillards, qui avaient d'ailleurs hautement annoncé leurs intentions, avaient décidé de l'incendier, pour la piller plus à l'aise : procédé classique, à l'époque ; les premiers services d'incendie en surent quelque chose. Dans ce but, ils amoncelaient à proximité toute la paille qu'ils pouvaient ramasser.

Lorsque Montigny émit la prétention d'aller les trouver dans la maison où ils étaient rassemblés, ses auditeurs se demandèrent s'il était devenu fou. Les Pères s'accrochèrent à ses basques, le suppliant de renoncer. « Vous ne voulez pas m'y conduire ? J'irai seul », déclara-t-il froidement. Sur quoi, le P. Gotteland et le Fr. Deleuze se décidèrent à l'accompagner.

Suivi de son interprète qui va traduire au fur et à mesure chacune de ses paroles, il entre, le premier, pistolets aux poings, se campe et crie aux « pauvre diables » médusés : « Que faites-vous ici ? » Interloqués, quelques-uns expliquent timidement qu'ils sont là pour protéger la maison des Pères, menacée de pillage et d'incendie. De sa voix des grands jours, le consul réplique : « Les Pères n'ont pas besoin de votre protection ; ils sont sujets français et la France sait défendre les siens. Vous allez vous disperser à l'instant, et gare au premier qui causerait du dommage ! »

Le ton est tel, le regard est si foudroyant, qu'avant même d'avoir entendu la traduction des paroles, la foule a compris : on ne menace pas ainsi, quand on n'a pas les moyens de se faire obéir. La foule obéit.

Comme on le voit, c'est très simple. « En Chine, il faut

---

(1) *Annales domus Zi-ka-wei.*

oser pour pouvoir ». Chaque maxime de Montigny est le fruit d'une expérience.

L'effet de son intervention fut tel qu'il l'avait prévu : tout danger était écarté. Aussi, lorsque le tche-hien, qui ne l'ignorait certainement pas, se décida à manifester son zèle en envoyant, *dix jours plus tard*, deux satellites à Zi-ka-wei, il fut répondu, avec beaucoup de remerciements et beaucoup de politesse, qu'on n'en avait pas besoin.

***

Quelque part dans sa correspondance, Montigny constate : « Dans ce pays, je crois qu'il faut toujours se considérer un peu en soldats aux avants-postes » (1). Ce n'était pas figure de rhétorique. Shanghai, ville nouvelle, où les étrangers vivaient en état de perpétuelle alerte, constituait bien, littéralement, pour eux un avant-poste. Qu'il y résidât ou qu'il fût par monts et par vaux, notre héros n'eut pas grand effort à faire pour continuer, sous l'uniforme du consul, son métier de soldat.

Dans l'existence si mouvementée qui a été la sienne en Chine, on pourrait glaner bien d'autres épisodes curieux, dramatiques ou romanesques : incidents de route ou de la vie shanghaienne, rencontres à Zô-sé, bagarres à Sungkiang, saisies de bateaux pirates dans le Whangpoo, randonnées dans l'intérieur etc., toutes affaires où il reconnaît avec complaisance qu'il a « du bonheur ».

Ses contemporains, spécialement ceux qui l'ont connu à Shanghai, disent que, sous des dehors un peu rudes, Montigny possédait une incroyable puissance de séduction. Il suffisait qu'il contât quelques-unes de ses aventures pour enthousiasmer ses auditeurs, comme en témoigne un commandant du *Cassini*, de Plas, qui sortant d'une soirée au Consulat s'empressait, rentré à bord, de confier, toutes brûlantes, ses impressions à son « Journal » intime. D'autres, pareillement

(1) *A Légation, 20 février 1850.*

séduits, ont évoqué le charme de ces soirées dans le modeste logis consulaire.

Montigny disait vrai : aux prises avec des dangers physiques, combattant à visage découvert les éléments ou les hommes, il avait « du bonheur ». Il en avait moins, hélas ! dans les luttes sournoises, toutes morales, qui usent l'âme autant que le corps. L'homme foncièrement honnête et loyal est presque toujours désarmé contre l'injustice et l'envie.

CHAPITRE SEPTIÈME

LA COUPE D'AMERTUME

Il n'était pas inutile de parcourir rapidement, comme nous l'avons fait, le cycle des activités de Montigny, avant d'aborder le chapitre trop fécond de ses déboires et de ses difficultés.

Ses premiers ennuis (les moins importants, dans son esprit, bien que fort sérieux) lui vinrent des conditions matérielles d'existence dans lesquelles il se trouva placé.

A son arrivée à Shanghai, il avait 42 ans. Ce n'était plus la jeunesse, mais la pleine force de l'âge. Cependant, si son énergie physique et intellectuelle, qui fut toujours remarquable, était entière, sa santé ne l'était nullement. Il devait donc plus rapidement qu'un autre subir les atteintes d'un climat impitoyable.

Certes, au nouveau débarqué, ce climat apparaît d'abord assez bénin et même proche de celui de notre pays. L'hiver n'est pas fait pour dissiper cette impression trompeuse. A ne consulter que le thermomètre, qui ne descend jamais très bas, il ne semble pas, à proprement parler, rigoureux ; pourquoi donc, très fréquemment des cadavres de pauvres gens jonchent-ils les rues ? S'il n'est pas rigoureux, cet hiver shanghaïen est, en tous cas, abominablement désagréable. Tant qu'il dure, une bise pointue et chargée d'humidité souffle presque sans arrêt, qui mériterait, plus que toute autre, l'épithète dont Huysmans gratifie « le vent hargneux des plaines ».

A peine les premiers rayons d'un soleil printanier ont-ils

fait oublier cette saison que, par habitude, on appelle « mauvaise », des désagréments singulièrement plus graves se révèlent.

Le pays est un vaste marécage. Les plaines qui s'étendent sur les bords du Whangpoo ont été constituées par des terrains d'alluvions : aussi le sous-sol n'est que de la vase. Un siècle passera, pendant lequel les bâtisseurs du Shanghai moderne feront disparaître les canaux, draîneront, assécheront sans relâche, et après cent ans, on ne pourra creuser à 50 centimètres, sans immédiatement trouver l'eau.

En ce temps-là, c'est pire. Le sol, sillonné par d'innombrables « creeks » (1), est naturellement saturé d'humidité. Lorsque des pluies surviennent, de ces pluies fines, pénétrantes, interminables, que les Shanghaïens déclareraient volontiers uniques au monde, et qui se prolongent parfois des semaines sans arrêt, l'éponge terrestre s'imbibe un peu plus, voilà tout. Mais qu'un typhon survienne, c'est la catastrophe complète. Les rives du Whangpoo sont si basses (2) qu'à la crue la plus légère, ses eaux se déversent paisiblement sur toute la plaine avoisinante, et avec une faveur plus marquée sur la jeune Concession française, qui n'a pas encore eu le temps, comme sa voisine anglaise, d'exécuter les premiers travaux destinés à contenir la rivière.

Imaginez donc l'action sur ce sol d'un soleil qui commence à prendre de la force. Des exhalaisons marécageuses se dégagent et des myriades de moustiques reprennent vie. Et voici qu'en même temps, le poison sournois et silencieux d'une malaria spéciale s'infiltre dans les organismes, que débilite inévitablement tout séjour un peu prolongé.

Cette affection, dont tous les symptômes et les caractéristiques sont bien connus des médecins, fait leur désespoir. Rien ne révèle sa marche lente et subtile jusqu'au jour où se produit un accident banal : fatigue, refroidissement, écart de régime.

---

(1) *L'expression anglaise (d'ailleurs impropre) est d'usage courant à Shanghai. Les canaux qu'elle désigne sont plus exactement ce qu'on appelle en Indochine* des « *arroyos* ».

(2) *Voir N. A.*

Alors, brusquement, c'est un accès de fièvre terrible, accompagné de phénomènes analogues à ceux du choléra. Système nerveux, muqueuses intestinales, foie, sont attaqués. Cela s'appelle : la fièvre de Shanghai. Aucun résident n'en est complètement indemne de juin à septembre. Il n'y a qu'un remède, un seul, aller chercher un air plus pur, dans l'archipel des Chu-san, à Amoy ou à Macao, ou plus simplement aux collines de Zô-sé.

Pendant plus de trente ans, la « fièvre de Shanghai » continuera à exercer ses ravages, jusqu'à ce que, peu à peu, à force de draîner, d'assécher, de purifier le sol, la terrible affection ait reculé, vaincue.

En attendant, tout est occasion de maladies. Ce n'est pas sans raisons que, depuis longtemps déjà, chez les missionnaires, le Kiangnan est connu sous le nom de « tombeau des Européens ». L'idée même d'un service de voirie est inconnue et insoupçonnée.

L'eau est puisée directement dans les flots peu appétissants du Whangpoo, ou, mieux, dans les « creeks », encore plus bourbeuses si possible. On la dépose dans de grandes jarres de terre, à l'entrée ou dans la cour de chaque maison, et l'on s'efforce, à grand renfort d'alun, d'en précipiter les impuretés ; il ne reste ensuite qu'à la faire bouillir. C'est seulement 35 ans plus tard, en 1883, que l'on inaugurera un Service des Eaux.

Peut-on s'étonner, après cela, que les épidémies, quand elles se déclarent, s'étendent avec une rapidité foudroyante et exercent des ravages terribles dans la population. Périodiquement, typhus et choléra (1) font leur apparition, et la science médicale de ce temps-là ne connaît guère de remède à ces fléaux redoutables.

Les résidents étrangers qui affrontent ces conditions climatériques et sanitaires, s'efforcent d'en compenser les dangers et les inconvénients par des installations confortables. Dans les somptueuses demeures des riches commerçants, on est du moins à l'abri des intempéries.

---

(1) *Voir N. A.*

On ne saurait en dire autant des modestes pavillons de la résidence consulaire française. Malgré les réparations et les améliorations que ses occupants ne cessent de parfaire, les planchers, posés à même la terre, ne garantissent pas plus de l'humidité du sol que les murs n'arrêtent la bise glaciale d'hiver, que les toitures ne protègent de la pluie ou de la chaleur.

Et Montigny constate piteusement, tantôt : « Dans ma chaumière, je ne peux plus écrire que la nuit ; le thermomètre y est constamment de 33 à 36° centigrades », tantôt : « Il fait ici un temps horrible depuis trois mois ; nous y vivons en grenouilles et tout pourrit autour de nous ; ma barraque est une vaste gouttière, d'où l'eau tombe de tous côtés » (1).

« Dans ce moment même où j'écris cette dépêche, explique-t-il un jour au Département, je le fais avec un parapluie suspendu au-dessus de mon bureau ; souvent, la nuit, pendant les pluies torrentielles de ce pays, il faut promener les lits pour éviter les gouttières que le mauvais état des toitures forme dans les chambres » (2).

La première année de séjour n'était pas écoulée que la famille entière, durement éprouvée, avait payé son tribut à la dysenterie et à la fièvre. Le jeune domestique, qui avait quitté le *Duguay-Trouin* pour suivre la fortune de Montigny, avait succombé, premier résident français mort sur notre Concession (3). Et notre consul, tristement, écrivait : « Ce pays est infâme. La vie se dépense double, et il faut se dépêcher de s'y rendre utile, pour avoir le droit de se faire rappeler. » (4)

Aux conséquences naturelles, en quelque sorte, du séjour sous un climat malsain, viennent s'ajouter les répercussions d'événements si fréquents en Chine que le processus en est classique : inondations d'abord, qui provoquent la famine, laquelle déclenche le brigandage. Pour peu que l'hiver soit rude, les malheureux des campagnes avoisinantes affluent

(1) *A Légation, 28 juillet 1849 et 25 juin 1849.*
(2) *A Direction commerciale, 3 mai 1849.*
(3) *Voir N. A.*
(4) *A Légation, 16 novembre 1848.*

à la ville. On ne compte plus les attaques nocturnes — ni, hélas ! les cadavres dans les rues.

C'est le cas, pendant l'hiver 1849-1850. La mortalité est effroyable. « J'en suis arrivé, écrit Montigny, à être obligé de repousser avec mes domestiques, qui heureusement en ont une peur horrible, les cadavres qu'on vient jeter autour du consulat et qui y servent de nourriture aux *chiens* ! Il n'y a pas d'exagération dans cette peinture, ma famille ne peut plus sortir sans être épouvantée de cet affreux spectacle. »

Il n'est presque pas de nuit où des voleurs ne tentent de pénétrer dans la résidence consulaire. Il faut monter la garde, armé jusqu'aux dents et plus d'une fois manier le sabre ou faire le coup de feu.

Telles sont les conditions dans lesquelles notre consul est placé pour accomplir une besogne devant laquelle tout autre eût reculé.

L'organisation d'un poste nouveau comporte toujours un travail matériel considérable. Pendant les premiers mois, Montigny fut strictement seul, son interprète, Kleczkowski, s'étant attardé à Macao. Mais, même lorsque ce dernier eût pris ses fonctions, le consul n'en resta pas moins seul, pendant près de deux ans, pour s'acquitter de la partie la plus rebutante de sa tâche : le travail de copie.

Cela ne signifie pas grand'chose, aujourd'hui, pour les jeunes vice-consuls et commis de chancellerie. Mais parmi les « anciens » du Département, il en est certainement encore pour lesquels ces mots évoquent un cauchemar de leur jeunesse.

Quoi de plus facile, de nos jours, que d'expédier 10, 15 ou 20 copies d'un document, grâce aux machines à écrire, aux duplicateurs et à toutes les inventions ingénieuses dont le plus modeste bureau est pourvu ? Au temps de Montigny, rien de tout cela n'existait. Il n'en fallait pas moins, une fois la lettre originale écrite, la transcrire soigneusement sur le registre de correspondance, en faire des copies pour la Légation et les différentes « directions » du Département, joindre au document principal des copies de toutes les annexes. Certaines

lettres, certains rapports qui occupent des pages et des pages d'énormes registres, comportent jusqu'à 12, 15 annexes. C'est à faire dresser les cheveux sur la tête.

Si, du moins, l'on était garanti contre l'imprévu ! Mais, constamment, des complications surgissent. Les mers sont incertaines et pas une année ne se passe sans naufrage. De temps à autre, une malle se perd ; tout un travail à recommencer. Tard dans la journée, un bateau inattendu mouille dans le port, apportant des dépêches de Macao : vite, vite, à l'ouvrage. La malle régulière part à la marée du matin ; pas de temps à perdre, si l'on veut que le courrier soit remis à bord dans la nuit : sinon, c'est un retard de plusieurs semaines, et la Légation grondera (1).

Tout le jour, Montigny a pu promener, d'entrevues d'affaires en visites, de cérémonies et de réceptions mondaines en dîners officiels, sa silhouette hautaine et son regard assuré, tenant son rang avec son affabilité coutumière de grand seigneur et la fierté simple qui convient au représentant de « la grande nation française ». Rentré chez lui, il lui faudra dépouiller les belles allures et la tenue de parade, pour s'atteler, tâcheron mercenaire écrasé de fatigue, à la décevante et pénible besogne matérielle. Copier, copier encore.....

Ses collègues ont des secrétaires, un personnel nombreux. Il ne peut, lui, se permettre même un « copiste », car, dit-il, le prix du travail à Shanghai est trop cher pour convenablement le rétribuer. « Un simple commis s'y paye plus que mon traitement » (2). Alors, ne pouvant suffire seul à cette tâche ingrate, il met à contribution tous les siens, même l'aînée des fillettes qui a treize ans à peine. Les hôtes passagers, qui ont vanté l'entrain et la gaieté de cette aimable famille et qui emportaient des impressions si douces et si charmantes des soirées passées dans l'humble maisonnette du Yang-king-pang, n'ont pas soupçonné d'autres soirées plus exclusivement familiales.

J'ai rêvé souvent à ce qu'elles pouvaient être, ces veillées

---

(1) *Voir N. A.*
(2) *A Direction commerciale, 3 mai 1849.*

sous la lampe, dans les nuits étouffantes des étés shanghaïens, alors qu'une humidité gluante vous pénètre, que, malgré soi, les yeux se ferment, que les membres, envahis par une torpeur accablante, semblent de plomb...

Au dehors, la rumeur des faubourgs s'est éteinte ; par bouffées en arrivent seulement, lointains, les sons criards du violon chinois, accompagnés du claquement sec des baguettes sur le tambour de pierre et du résonnement des gongs. L'air, humide et lourd, est envahi par le chœur invisible et ininterrompu des grenouilles et des criquets innombrables. Dans la nuit obscure, on voit errer des lucioles : ce sont les veilleurs de nuit. La lanterne à la main, ils font placidement le tour des maisons et des propriétés à la recherche des voleurs, frappant d'un coup sec, à intervalles mesurés, un large morceau de bambou — pour prévenir les malandrins, disent les mauvaises langues, — ainsi que cela se pratique encore dans les vieilles cités chinoises de l'intérieur.

Dans le logis consulaire, l'atmosphère est terrible ; des myriades de moustiques tourbillonnent, attirés par la lueur de la lampe à huile, et harcèlent les travailleuses attardées. Tour à tour, le père ou l'un des membres de la famille dicte, et sur les lourds registres, les fronts se penchent, baignés de sueur...

Je les ai feuilletés, ces registres, avec un respect ému, car rien n'est touchant, en vérité, comme la succession sur leurs pages jaunies des écritures des copistes bénévoles, si différentes, et dont plus d'un détail trahit la personnalité.

Voici une écriture d'écolière appliquée : les noms chinois sont, c'est visible, laborieusement et consciencieusement tracés en lettres bien moulées. Il a fallu les épeler lentement. Le reste du discours ne mérite pas tant d'attention... et l'on écrit « *mots* de tête », étourderie que corrige la grosse écriture paternelle.

A côté, voici une écriture féminine, un peu incertaine et tremblée, prétentieuse, aussi insoucieuse de l'orthographe que du sens des mots et qui, sans barguigner, n'hésite pas à orthographier « Sans-Koi », le nom du taotai Sam-qua.

Jambages et fioritures se croisent en tous sens, en véritables hiéroglyphes.

Cette autre écriture de femme est belle, large, intelligente ; elle ressemble beaucoup à celle de Montigny lui-même. Mais la main, visiblement, est vite fatiguée.

Toutes ces bonnes volontés apportent une aide bien précaire. Et lorsqu'il se sent à bout, notre consul laisse échapper cette plainte : « ... Je dois m'avouer insuffisant et vaincu. Je ne puis plus suffire à la tâche et, c'est ridicule à dire, toute ma famille qui copie pour moi, ne peut aussi me tenir au courant. Ce sont des Dames... et peu habituées à écrire ».

Après deux ans, Montigny finira par trouver l'aide désintéressée et gratuite d'un brave homme, rencontré fin 1847 à Singapour, où il remplissait les fonctions de chancelier du consulat d'Espagne ; il a, depuis rempli occasionnellement un emploi analogue au consulat de France à Manille et a fini par s'échouer à Shanghai, où il vivote d'une petite situation de comptable chez Remi : Benoît Edan (1). Ce personnage un peu énigmatique, d'une culture remarquable, en relations suivies avec des gens occupant de hautes situations et dont il a été le condisciple, au lycée, a quitté la France dans des conditions assez mystérieuses. Montigny parviendra à obtenir sa nomination comme chancelier du consulat ; c'est à lui qu'à son départ en congé, il laissera la gérance. Et, dans ce rôle, Edan se révèlera digne en tous points du chef qui l'a formé.

Nous avons parlé des conditions physiques et matérielles dans lesquelles Montigny se trouvait placé. Parlons un peu des conditions morales... et financières.

Jusqu'à son arrivée en Chine, je ne crois pas que la question argent ait beaucoup compté pour lui. Il avait vécu, modestement, c'est vrai, peut-être difficilement, mais il avait vécu et sa situation était nette. Ses premières dettes furent celles qu'il contracta pour sa tournée dans les centres industriels, avant son départ de France, et pour son voyage, dettes garanties par l'hypothèque sur sa propriété de Paris.

En fait, financier médiocre, d'une parfaite et candide igno-

---

(1) *Voir N. A.*

rance en affaires, possédant au suprême degré cette probité qui considère comme termes inséparables l'honneur et la solvabilité, ayant en conséquence une véritable terreur de « devoir » quoi que ce fût, il gardait cette sublime innocence de croire que l'honnêteté et la délicatesse sont les choses les plus courantes du monde. Apportant le plus grand scrupule à établir — et à tenir — ses engagements, mais n'en calculant peut-être pas toujours la portée, et d'ailleurs étant bien peu au courant des règles du jeu de la finance, il était inéluctable qu'à la première occasion il se plongeât dans les difficultés financières les plus cruelles.

Il raisonnait ainsi : « Je dois ; on tire traite sur moi : je paye. — On me doit ; je tire traite sur mon débiteur : il paye. » Raisonnement qui obtiendrait de nos jours, dans nos milieux conscients et organisés, un succès de douce hilarité.

Le premier de ses malheurs, en cette matière, lui advint au cours de son voyage. A Singapour, il avait pris passage, comme l'on sait, à bord d'un bateau anglais. La maison Johnstone & Cie, consignataire dudit navire, ne manqua point de lui faire payer au plus haut prix l'honneur qu'on lui faisait en l'acceptant sur le *Caraïbe*. Et par pure délicatesse sans doute, pour éviter au client écorché l'ennui d'avoir à examiner et peut-être à discuter quelques détails de change, de calcul d'intérêts, etc., elle lui remit la facture (qu'il réclamait vainement depuis huit jours) exactement une demi-heure avant l'heure du départ.

Montigny eut à peine le temps de lire le total, de signer au galop une traite en triplicata à 6 mois de vue sur Paris, de faire ses adieux à ses hôtes et d'embarquer. Arrivé à Shanghai fin janvier, il s'empressa d'expédier à Flury-Hérard les pièces et comptes justificatifs des frais de passage ; mais la malle d'Europe venait de partir et sa correspondance dut attendre la malle de février.

Or, quand la traite fut présentée, le banquier parisien n'ayant en mains aucune pièce comptable pour se faire rembourser par le Trésor, refusa de l'accepter. Lorsque les pièces arrivèrent, Paris était en pleine révolution et Flury-Hérard avait d'autres chats à fouetter que de penser à Shanghai et à

son consul. Les documents furent jetés dans un carton, la traite oubliée ; et finalement ce ne fut qu'après réclamations sur réclamations que les malheureuses pièces furent remises au Département. C'était en mai 1849.

La maison Johnstone n'avait pas attendu ce terme pour relancer Montigny, le menaçant de poursuites, d'un scandale public, — bien que n'ignorant pas que la dette était celle du Gouvernement français. Et le malheureux consul, affolé, voyant déjà sur sa tête le spectre de la banqueroute, suppliait la Légation, le Département, Flury-Hérard de ne pas laisser salir et déshonorer son nom !

Il s'agissait d'une somme assez rondelette pour l'époque : 14.495 francs, ce qui était pour Montigny considérable. Elle fut réglée par le Trésor avec près de deux ans de retard, ce qui eut pour résultat de procurer à notre consul, outre de terribles ennuis, l'agrément de payer de sa poche frais et intérêts.

Mais bien avant d'en arriver là, il avait connu d'autres déboires, aussi cruels à sa bourse qu'à son amour-propre.

L'une des plus vieilles traditions du Département, et des plus solidement établies, a été longtemps de laisser faire aux agents les avances nécessaires et de ne les rembourser qu'après un délai convenable. Montigny, qui par tempérament « voyait large », n'avait lésiné ni pour sa tournée dans les centres manufacturiers ni à l'occasion de son voyage.

Bien qu'il eût reçu du Ministère à son départ six mois d'avance, il arriva donc à Shanghai fort désargenté, acheva de vider ses poches à l'hôtel et se vit immédiatement dans l'absolue nécessité de faire face à une kyrielle de dépenses variées pour la mise en état et les réparations urgentes de la résidence consulaire, frais d'installation, organisation du poste, cadeaux de bienvenue aux mandarins, etc.

Tout en ne desserrant que parcimonieusement les cordons de sa bourse, il n'a pas d'inquiétudes. Outre ses créances pour les avances faites à l'Etat, qui lui seront remboursées par Paris, il a droit à son traitement depuis le jour de son départ et à des frais de service, que lui paiera le Crédit de Manille.

Or, confusion et honte inexprimables, sa première traite (1) lui revient impayée. Notre consul à Manille a reçu directement des instructions modifiant celles qui avaient été données à Montigny et dont ce dernier n'a pas eu connaissance, instructions lui prescrivant de ne payer que pour les termes à courir du 1er janvier 1848. Sans souci des embarras qu'il peut causer à son collègue, il les applique brutalement et à la lettre.

Montigny n'a pas eu le temps de se remettre de l'émoi causé par cette nouvelle, qu'une autre bien plus grave lui apporte d'autres tourments. La Révolution a éclaté à Paris : la République est proclamée. Comme il s'en réjouirait, si ce mot terrible de « révolution », évocateur de bouleversements sociaux et administratifs, ne le faisait trembler pour sa situation, encore si précaire.

Le bruit court que les « agents du Roi », ministre en tête, vont être révoqués. Eh ! quoi, son œuvre à peine commencée, va-t-il être jeté à la rue, lui dont les sentiments intimes s'accordent si bien avec le changement de régime ? Et la Légation qui le laisse sans nouvelles.....

Incontinent, il adresse au Département son adhésion au nouveau gouvernement. Et, comme il connaît ses classiques, il le fait ingénûment dans le style en usage aux temps de l'autre Révolution, de la Grande. Cela nous vaut une savoureuse missive, qui commence ainsi :

« Citoyen Ministre,

« Placé au bout du monde, dans le nord de la Chine, je n'ai appris qu'aujourd'hui les grands et mémorables événements de Paris.

Je m'empresse donc de vous envoyer ma franche et loyale adhésion. Je suis un fidèle et zélé serviteur de la France, et tout gouvernement qui rendra ma belle patrie libre, heureuse et prospère sera l'objet de mon respect et de mon dévouement... »

et qui se termine par :

« ... Plein donc de confiance dans votre équité et votre justice, Citoyen Ministre, je continue à travailler avec zèle pour le commerce français ».

« Salut et Fraternité ».

(1) *Voir N. A.*

A vrai dire, il ne s'inquiète pas outre mesure. Le baron de Forth-Rouen, en lui annonçant qu'il attend son rappel d'un instant à l'autre, n'oublie pas de souligner avec une pointe de secrète envie : « ... Vous comptez des amis dans le parti qui vient de triompher en France, et qui s'emploieront naturellement pour vous conserver et même pour améliorer votre position... ».

En fait d'amélioration, l'une des premières mesures du Gouvernement provisoire est un décret (1) portant retenue proportionnelle sur tous les traitements, appointements, salaires, etc. Cela se traduit, pour Montigny, par une réduction de *vingt-huit pour cent* de son traitement, déjà insuffisant.

Si encore celui-ci lui était intégralement payé ! Mais, aux 28 % qu'on lui retranche, il faut ajouter 12 % de perte au change et de commissions à payer en Chine (2), plus les commissions et intérêts à payer à Paris, plus les frais que lui occasionnent les poursuites des gens qui lui ont avancé des fonds pour ses achats. Et il se trouve dans « le pays le plus dispendieux du monde ».

Excepté le riz et la viande, tout est horriblement cher ; une demi-rame de papier à minute commun coûte 3 piastres et demie à 4 piastres, soit de 21 à 24 francs ; une visite de médecin se paye 5 piastres et les médicaments atteignent des prix fabuleux. Une once de quinine se paye 5 piastres 50, ou 33 frs. Heureusement qu'en ami complaisant, Alcock, le consul britannique, n'oubliant pas qu'il est docteur, prodigue à Montigny et à sa famille des soins aussi dévoués que gratuits. Cependant il faut aussi recevoir, tenir un rang, vivre...

Pendant trois ans, notre consul va se débattre dans les difficultés financières les plus terribles. Il harcèle la Légation, le Département, de ses plaintes et de ses réclamations, clame sa détresse. Il se voit perdu, déshonoré.

Si on ne veut ou ne peut lui rembourser ses avances, lui donner de quoi vivre, qu'on le rappelle. « La République ne

(1) *Décret du 4 avril 1848.*

(2) *Il faut compter 8 à 10 % pour faire venir les fonds de Manille. Le change de Shanghai à Canton seulement est de 6 %.*

peut pas vouloir la ruine de ses serviteurs ». Il vit d'emprunts, au jour le jour, en est réduit aux expédients, comme celui de vendre sa bibliothèque. « La vie se dépense quadruple » en ce pays ; s'il doit ruiner sa santé, qu'au moins il laisse du pain à sa famille.

De Paris, on répond par de bonnes paroles et de vagues promesses ; la Légation prêche la patience. « Il est des positions, riposte-t-il, où l'on ne peut pas en avoir avec honneur... D'ailleurs la bienveillance, que dis-je ? la justice du Département doit se produire par des faits et non par des espérances incertaines. » Et, amèrement, il dit encore : « Avec des promesses, on ne paye pas ses dettes ».

En fait, il souffre de cette situation plus moralement que matériellement. Il lui est intolérable de continuer à demander mensuellement à une maison anglaise ce qui lui est nécessaire. « Vous ne pourriez vous imaginer, Monsieur le Ministre, écrira-t-il au Département, combien ces demandes étaient pénibles à un homme de mon caractère ; la fin de chaque mois était une torture pour moi ».

Par surcroît d'infortune, la Révolution de 48 a eu pour lui cette conséquence imprévue que le revenu de sa petite propriété de Paris, 2.400 francs par an, lui fait défaut. Profitant des circonstances, ses locataires sont partis sans payer, ne lui laissant comme consolation que des réparations coûteuses à faire.

Les amis et protecteurs de notre consul ne restent cependant pas inactifs. Sur leurs démarches pressantes, la Direction des Fonds consent, au bout de deux ans, à lui accorder chichement une partie de ce qu'il réclame, sous la condition formelle que désormais, il cessera d'importuner le Département de ses demandes d'argent. Mais, en même temps, pour une faute assez discutable (1), on lui retire par mesure disciplinaire la participation au Crédit de Manille, ce qui a pour effet de lui faire subir de nouvelles pertes et de le replonger dans un océan de complications et de difficultés.

---

(1) *Il s'était permis d'écrire directement aux Chambres de Commerce, leur demandant d'intervenir pour lui obtenir le remboursement des frais qu'il avait faits pour l'envoi d'échantillons. (Voir plus loin).*

Il fallut l'énergie conjuguée d'un nouveau Ministre à Macao et des protecteurs de Paris pour qu'enfin il obtînt, fin 1852, le règlement de ses dettes et une amélioration sérieuse de traitement : celui-ci fut porté au chiffre mirifique de 25.000 francs par an.

A tous ces soucis d'ordre intime se joignent d'amères déceptions ; il en sera question plus loin. Il prend tout trop à cœur et, à tout instant, les mots de dépression morale et physique, de découragement profond, reviennent sous sa plume. N'en croyez rien : il renaît à l'espoir et se remet à l'œuvre avec la rapidité d'un homme qui n'a jamais désespéré, qui n'a jamais cessé d'agir.

Mais, de tous ses tourments, bien réels, — et c'est l'une des noblesses de son caractère, — il ne laisse rien paraître au dehors. Chinois, étrangers, missionnaires, officiers de marine, commerçants, résidents de Shanghai ou hôtes de passage, ne voient de lui que l'homme enjoué, charmant, énergique, à l'hospitalité large et généreuse, plein de dignité, de vie et de vaillance. Plus que de ses misères elles-mêmes, il souffrirait de les laisser soupçonner.

Il ne se confie et ne se plaint qu'à ses chefs. N'était-ce pas d'eux seuls qu'il devait recevoir encouragements et appuis ?

***

Les relations de notre consul avec ses supérieurs immédiats ou éloignés, sont curieuses à plus d'un titre.

Elles montrent d'abord sous son vrai jour le fonctionnaire que fut Montigny. Il eut, de son vivant, — nous l'avons indiqué déjà — autant d'acharnés adversaires que d'admirateurs enthousiastes. La qualité, la variété et le nombre de ces derniers seraient inexplicables, s'il avait vraiment mérité les jugements sévères portés sur lui par d'autres fonctionnaires, appartenant, ne l'oublions pas, *exclusivement au monde de la Carrière.*

Ces jugements, un éminent sinologue, Henri Cordier, qui a

épuisé toutes les archives diplomatiques et consulaires relatives à la Chine, les a résumés en cette phrase (1) :

« Si son zèle et sa bravoure contribuèrent au succès d'une carrière commencée tard, la violence de son caractère, voire la brutalité de sa conduite, l'indiscipline vis-à-vis de ses chefs, la désobéissance aux ordres reçus lui causèrent plus d'une difficulté et le placèrent plus d'une fois dans une fausse position dans l'accomplissement de ses devoirs de consul et de diplomate ; l'esprit d'initiative stimulé par un grand amour de la patrie et de sa profession, utile dans les carrières d'outre-mer, devient un danger, lorsque, poussé à l'excès, on y joint les défauts que porta souvent trop loin M. de Montigny, qui eût été un agent impossible dans d'autres circonstances et dans d'autres pays que ceux dans lesquels il a rempli ses fonctions. »

L'exagération et l'injustice de telles critiques ne résistent pas à un simple examen des faits.

Mais il y a, à la base de ces accusations, quelque chose de très réel : les désaccords qui ont existé entre notre consul et certains de ses chefs et qui ont atteint, parfois, une forme extrêmement vive.

On verra ce qui les a motivés. Et l'on fera une double constatation : d'abord, que ce qu'il y a eu de durable dans son œuvre, la Concession française de Shanghai, l'établissement solide de nos droits, la protection des Missions, l'obtention de passeports pour la libre circulation en Chine, n'a été dû qu'à sa ténacité, à une obstination qui n'a pas craint, parfois, d'affronter l'opposition même de ses supérieurs.

Par là, il a pu mériter le reproche d'indépendance et d'insubordination. Et cependant nul n'a eu plus vif le sentiment de la discipline. Mais il n'a jamais pu se résoudre à la confondre avec une aveugle passivité, quand des intérêts supérieurs étaient en jeu. Il la concevait à la façon de Turenne écrivant à Louis XIV : « Que Votre Majesté me fasse l'honneur de croire que je ne lui désobéirai jamais que quand je croirai, étant loin d'Elle, qu'Elle me saurait mauvais gré, et qu'il serait entièrement contre son service de faire des choses qu'Elle ne me commanderait pas, si Elle était sur le lieu ».

---

(1) H. Cordier. La Politique Coloniale de la France au début du second Empire, *p. 34.*

Et l'on constatera, ensuite, qu'avant de juger le subordonné, il n'est pas mauvais de juger aussi les chefs.

Le premier titulaire de la Légation de France à Macao, le baron de Forth-Rouen, évoque irrésistiblement en mon esprit le diplomate ineffable d'une comédie malheureusement inachevée de Robert de Flers (1) : *Les Précieuses de Genève*. Je ne sais s'il avait besoin, de même que le comte de la Vieuville, de « forcer son intelligence à ne jamais intervenir » ; comme il avait de belles manières et d'excellentes traditions, cela ne se remarquait pas.

On croit que j'exagère ? — Qu'on en juge :

Quand de belles perspectives s'ouvrent devant Montigny, son style s'empreint d'une emphase un peu exubérante, et il recourt volontiers aux expressions figurées et aux métaphores hardies. Petit travers. A ses débuts à Shanghai, il écrit à son ministre : « Dès que Votre Excellence m'y aura autorisé, je frapperai pavillon, et si haut que notre belle auréole sera vue de loin, et, la guerre venant à éclater, pourrá peut-être pour quelques fugitifs devenir un phare de salut, etc. etc. »

Le ministre, dont l'imagination s'envole moins facilement sur les ailes de la fantaisie, et qui n'a pas l'habitude de penser ou de parler « au figuré », répond gravement (2) : « ... Je me rappelle à l'instant que je ne vous ai rien dit au sujet du pavillon. Je m'empresse de réparer mon oubli et je vous invite, aussitôt ma lettre reçue, à hisser nos couleurs. Je pense que votre mât de pavillon ne doit être *ni plus haut ni plus bas* que ceux des étrangers qui existent déjà. »

Tel est le ton.

Forth-Rouen présida aux destinées de la Légation de France de janvier 1848 à octobre 1850. Quelles raisons l'avaient poussé à solliciter sa nomination dans un pays qui ne lui inspira à aucun moment ni sympathie, ni compréhension, ni même intérêt ? Quel jeu mystérieux d'influences le désigna au choix de Guizot pour un poste d'autant plus important et délicat qu'il s'agissait d'inaugurer sur des bases entièrement

(1) *En collaboration avec Fr. de Croisset.*
(2) *Légation à Consulat, N° 5 du 21 mars 1848.*

nouvelles nos relations avec le Céleste Empire ? Je ne sais ; mais, secrétaire à Lisbonne, Forth-Rouen avait pris femme dans une vieille famille portugaise et il s'était agi pour lui d'aller, non pas à proprement parler en Chine, mais à Macao.

Au fond, son plus grave défaut était de n'avoir pas en lui l'étoffe d'un chef. Peut-être, en sous-ordre, eût-il pu rendre d'excellents services ; très imbu du sentiment de la hiérarchie et de la révérence qu'on doit aussi bien aux traditions qu'à l'Administration qui en est la gardienne, il était exactement le contraire d'un homme d'initiative et d'action. Assez intelligent pour se rendre compte de son insuffisance devant les problèmes entièrement nouveaux qui s'offraient à lui et ayant assez d'usage pour la dissimuler, il se laissait aisément influencer par le dernier qui avait parlé ; rendu à lui-même, son indécision naturelle reprenait le dessus, et il était paralysé par une crainte maladive des responsabilités.

Aussi se trouvait-il partagé, à l'égard de Montigny, entre l'admiration que lui inspiraient ses audaces couronnées de succès et la peur d'avoir à en répondre, en cas d'échec. A part cela, bon homme de sa nature, il n'eut, dans les débuts, qu'amabilités pour son « cher consul ».

Il ne fallut pas très longtemps à Montigny pour juger le personnage auquel il avait affaire. Dès son arrivée, il lui était apparu que certaines situations, spécialement celle des missionnaires, pouvaient devenir délicates et il avait demandé « des instructions ».

Après avoir tardé, parce que des instructions lui paraissent « un peu superflues d'après l'esprit qui semble devoir animer votre conduite à Shanghai », le ministre finit par lui envoyer un extrait... du manuel des consuls et agents consulaires.

« L'Ordonnance Royale du 26 octobre 1833, qui a fixé, d'une manière précise, les attributions des agents consulaires,... Mais l'Ordonnance du 26 avril 1845... Toutefois, il ne faudrait pas donner à cette interprétation un sens trop large... L'article 4 les autorise... (suit une énumération de toutes les fonctions *possibles*)... L'article 7 leur refuse... Toutefois

l'article 8... car il y aurait un grand inconvénient à ce que l'agent ne soit pas autorisé à remplir les fonctions d'officier de l'état-civil... Les articles 13 et 14 de l'Ordonnance du 23 août 1833... l'article 15... l'article 10... L'Ordonnance du 2 septembre... l'article 15 précité... L'Instruction Royale du 8 août 1814... la circulaire du 31 mars 1841... les états *pour néant*... les circulaires des 31 décembre 1841 et 11 mars 1846... »

Il y en a six pages, grand format, de ce style !

Mais non, gémit l'infortuné Montigny ; ce n'est pas cela. Ces instructions, il les a, imprimées en plusieurs exemplaires et les connaît par cœur. Ce qu'il demande, ce sont des indications pour les cas non prévus.

Majestueusement Forth-Rouen répond par cette formule courte et sublime : « ... Dans tous les cas, quoiqu'il arrive, les agents du Roi doivent garder la plus complète neutralité, en rendant toutefois à qui les réclamerait tous les bons offices qui ne compromettraient pas cette neutralité.

« Vous me demandez des instructions. La présente lettre et celle que je vous ai écrite sous le No. 3 me paraissent répondre entièrement à ce que vous semblez attendre de moi ».

Vraisemblablement édifié, Montigny n'insistera pas : on lui laisse la bride sur le cou, à condition qu'il ne compromette pas la Légation. Désormais, toutes ses initiatives seront blâmées — par précaution ; mais le blâme se transforme en éloge, dès que le succès lui donne raison.

Pour l'affaire des cartes de sûreté, Forth-Rouen « ne peut pas » refuser de lui donner l'autorisation qu'il demande, mais il spécifie qu'il lui en laisse « l'entière responsabilité ».

Pour l'affaire de la Concession, approbation sans réserves, puisque tout paraît réglé facilement avec les autorités chinoises. Mais survient la protestation du consul américain : avalanche de blâmes et de reproches. Que va dire Paris ?

Montigny fait trop parler de lui. La *Revue de l'Orient* a publié sous sa signature quelques articles fort intéressants (1) ;

(1) *Empruntés aux rapports rédigés par Montigny lors de l'ambassade de Lagrené et dont quelques-uns furent publiés par le Ministère du Commerce.*

après l'affaire de Tsingpoo, les résidents lui ont adressé une superbe lettre à laquelle il a répondu. Quelles imprudences ! Par *intérêt pour lui*, le ministre lui rappelle que le « Département est extrêmement chatouilleux à cet égard ». « Ces lettres, observe-t-il, font un très mauvais effet à Paris où les Chinois comptent, comme vous le savez, beaucoup d'amis. J'ai écrit de manière à atténuer, autant que possible, ce résultat que je redoute pour vous. »

Prudence ! prudence ! ne cesse de répéter la Légation. Signale-t-on une recrudescence de xénophobie, des attaques contre les missionnaires ? « Il faut fermer les yeux sur tout ce qui n'a pas une importance majeure et s'en fier à l'avenir et à l'extrême bonne volonté de notre Gouvernement qui ne cesse de se préoccuper de la question religieuse en Chine ». Le consul parle de persécutions. Quoi ! « parce qu'un curé chinois a été volé et frappé », un missionnaire obligé de fuir, peut-on appeler cela persécutions ? Mais ce sont des faits isolés ! Cela « prouve qu'en Chine, comme en France, et comme partout ailleurs, le caractère d'ecclésiastique ne met pas à l'abri des voleurs et des mauvais sujets ».

Autre antienne : à quoi riment ces initiatives commerciales de Montigny ? Ne devrait-il pas « attendre qu'on vous ait fait connaître de Paris si on approuve ou non votre ingérence dans des affaires qui ne sont ordinairement que du ressort des négociants » ?

A ces critiques d'ordre général, s'ajoutent des reproches sur l'irrégularité de la correspondance : Montigny doit s'évertuer à prouver, heures, dates et noms de navires à l'appui, que ce n'est pas sa faute, mais celle des bateaux, si ses lettres mettent des semaines à arriver à destination.

Le ministre lui a adressé un blâme sévère pour ne lui avoir pas fait parvenir, cinq mois après son arrivée, les états de recettes du poste et les relevés trimestriels du commerce du port. Mais jusqu'à ce jour pas un navire français, pas un Français n'a encore paru à Shanghai, et il n'a eu que des dépenses à enregistrer. Seul, sans interprète, harassé de besogne, souvent malade, il a pensé que son temps pouvait être plus utilement employé qu'à établir des états *pour néant* ou à traduire

les statistiques commerciales anglaises, seule source actuellement de renseignements commerciaux, et que possède la Légation.

A toutes ces puérilités, notre consul répond, d'ordinaire, avec une patience angélique, du ton que prendrait une grande personne pour expliquer à un enfant ce que celui-ci ne comprend pas. Mais, parfois aussi, l'impatience le prend, il bondit et son style s'empreint d'une verdeur et d'une fougue toutes militaires.

Aux critiques visant ses initiatives en matière commerciale, il répond (1) :

« Lorsque j'ai quitté la France, M. Guizot m'a envoyé étudier pendant plusieurs mois les besoins de nos fabriques et la possibilité de leur créer des débouchés en Chine ; par ses instructions verbales et écrites, il n'a cessé de me diriger vers ce but ; depuis mon arrivée ici, fidèle à mes promesses, je n'ai cessé de me livrer avec la plus vive ardeur aux plus pénibles, je dirai plus, aux plus rebutants travaux commerciaux. Enfin, à force de zèle et de persévérants efforts, combattant, détruisant toutes les objections, j'obtiens presque l'impossible, je parviens à enflammer du zèle qui m'anime nos bons missionnaires et j'obtiens par leur moyen des commandes considérables faites par les négociants chinois aux fabricants français qui sont à 6.000 lieues d'eux ; vous me conseillez, Monsieur le Ministre, d'attendre, de laisser refroidir le zèle qu'il m'en a coûté à allumer ; et d'attendre quoi encore ? à savoir si mon ingérence dans des affaires commerciales sera approuvée par le Département ? Hélas ! à ce dernier coup, je l'avoue, j'étais très loin de m'attendre, vous m'avez assommé. J'avais bravement cru que remplir avec zèle et fidélité ses promesses n'était pas s'exposer à des reproches, j'avais cru que dans un pays tout exceptionnel, il fallait agir par l'exception et sortir un peu de la routine ; que dans un pays où il n'y avait aucun commerce français, et personne pour le créer, c'était mon devoir de chercher à le faire.

« Quelle est d'ailleurs mon ingérence dans ces affaires ? Rien autre que de surveiller (tout consul est obligé de le faire) la sécurité des intérêts de nos nationaux ; ce sont les bons Pères qui ont les rapports directs avec les marchands, et je ne puis comprendre quels reproches je puis encore recevoir, je les attends et les repousserai avec toute l'énergie dont je suis susceptible.

« Déjà profondément découragé, démoralisé, ce dernier coup m'achève ; après de pareils faits, on est en droit de se demander : que faut-il faire pour bien servir son pays ?

« Pardonnez toutes ces récriminations ; je vous avoue, Monsieur le Ministre, que je me prends à regretter amèrement le pas que j'ai fait : tous mes camarades sont généraux, je vois encore la nomination de

(1) *Lettre du 23 mai 1849.*

M. Mollière (1) ; je ne manquais pas de courage, et je vois que mon épée m'eût été plus utile que ma plume... »

En regard de cette vive riposte, il n'est pas mauvais de placer la conception de Forth-Rouen du rôle d'un consul en matière d'expansion économique :

« Vous êtes parfaitement maître de continuer, mais sous votre propre responsabilité, comme vous l'entendez, ce que vous avez commencé pour créer un commerce français en Chine. Si vous m'eussiez consulté à temps, si j'eusse connu les espérances que vous aviez conçues, avant que les commandes eussent déjà été envoyées à Paris, *dans votre propre intérêt, dans celui de notre influence morale en Chine*, et aussi, Monsieur, *dans celui de vos vénérables missionnaires, qui, selon moi, se sont gravement compromis*, je vous aurais dit : « faites part au Gouvernement des espérances qui vous sont données, indiquez-lui « ce qu'il doit faire pour venir à votre aide, et attendez qu'il vous ait « fait connaître ses intentions ». Je vous le dis dans toute la sincérité de mon cœur, vous avez fait un noble effort qui mérite les plus grands éloges. Mais vous avez poussé la chose trop loin ; vous ne vous êtes pas arrêté à temps. Si les marchandises qu'on vous enverra de France, si on vous en envoie, ne sont pas conformes aux échantillons dont vous étiez porteur, si d'un autre côté, les marchandises arrivées et parfaitement convenables, les Chinois se refusaient à remplir leurs engagements, que feriez-vous ?...

« ... J'admire votre courage, mais je ne saurais l'approuver. Je crains bien qu'en voulant servir les intérêts de votre pays, vous ne les ayiez compromis ; je crains qu'il n'en résulte pour vous de très graves inconvénients... Si les vives inquiétudes que j'ai conçues à ce sujet ne se confirmaient pas, si vous réussissiez en tout, je m'en féliciterais aussi sincèrement que vous et vous auriez rendu à votre pays un service dont vous devriez recueillir et dont vous recueillerez tous les fruits ; *car la Légation n'y aura été pour rien.*

« ... Vous avez fait tout ce qu'il est possible à un agent de faire. Vous avez même trop fait. Vous avez recueilli des données nombreuses sur l'importance que notre commerce doit prendre en Chine ; vous les avez transmises à notre Gouvernement. Là devait s'arrêter votre action. Vous deviez laisser le Gouvernement faire de vos utiles travaux l'usage qui lui aurait semblé le plus convenable. Il les aurait sans doute portés à la connaissance de notre commerce ; il aurait peut-être même engagé des capitalistes à tenter quelque entreprise en Chine ; il serait peut-être allé même, et dans mon opinion il eût bien fait, jusqu'à demander l'autorisation d'accorder une prime à ces capitalistes.

« En voilà assez ; j'ai voulu vous donner un bon conseil, et non pas un coup de massue comme vous me le dites. Je vous le répète, réussis-

---

(1) *Officier philhellène qui avait servi avec Montigny, sous les ordres de Fabvier, à Chio.*

sez et personne ne sera plus heureux que moi, plus disposé à magnifier vos efforts et vos succès. »

Tracasseries de rond-de-cuir formaliste et tâtillon. On s'y fait et peut-être Montigny les eût-il accueillies sans aucun agacement, s'il n'eût eu, au même moment, à supporter des soucis autrement cruels. Car, dans les débuts tout au moins, le ministre, loin de desservir son consul auprès du Département, s'était employé à faire valoir ses mérites et améliorer sa position.

C'est ainsi que, fin septembre 1848, il lui rendait cet éclatant témoignage :

« ... Son activité est proverbiale ; elle est plus forte que sa santé qui succomberait à la fatigue, si son courage n'était pas aussi grand que son activité. Il est aimé, estimé de tous les étrangers. Ses rapports avec les consuls ses collègues sont parfaits. C'est à qui l'aidera dans ses recherches. Il serait difficile, en un mot de trouver un agent qui remplisse d'une manière plus complète les conditions qui me semblent nécessaires pour que tout agent étranger en Chine réponde aux exigences du pays auquel il appartient. J'ai vu des Anglais de Shanghai qui m'ont parlé avec respect de la manière de vivre de M. de Montigny, de l'économie qui préside à toutes les dépenses de sa maison et de la lutte qu'il livre chaque jour aux exigences impérieuses de sa résidence, lutte dans laquelle il doit succomber si la République ne s'empresse pas de venir à son secours en élevant son traitement au moins à 25.000 francs. Avec cette somme, il pourra vivre de privations, il est vrai, mais il vivra. Je vous écris, Monsieur le Ministre, tout-à-fait à l'insu de M. de Montigny que je connais peu personnellement... » (1)

Sans doute, Forth-Rouen se rendait compte, en son for intérieur, que le jugement sûr, l'habileté de Montigny et sa connaissance des hommes et des choses de Chine le rendaient précieux. Cette constatation plaisait vraisemblablement peu à son amour-propre, et c'est ce qui explique le mélange bizarre d'éloges, d'encouragements, d'accès d'humeur, de réprimandes et de tracasseries dont il le gratifiait. Perpétuellement, il se plaint de n'être pas suffisamment et assez souvent renseigné sur ce qui se passe dans le nord. Il va — et ceci trahit bien la préoccupation de son esprit — jusqu'à reprocher avec aigreur au consul de ne lui avoir pas dit ce qu'il pensait d'une corres-

(1) *Dépêche du 26 septembre 1848.*

pondance échangée entre lui, Forth-Rouen, le ministre des Etats-Unis et le Vice-Roi.

Avec le temps, les sentiments de la Légation se modifient de façon marquée. Le ministre a le foie malade ; c'est une raison. Mais il subit aussi des influences qui, dans son entourage immédiat, s'emploient sournoisement à desservir et « démolir » Montigny. Il y avait là notamment un certain Durran, vague drogman, qui avait eu l'espoir d'être nommé consul à Shanghai et ne lui pardonnait pas sa déception. Notre consul ne le soupçonnait guère ; mais les missionnaires ne l'ignoraient pas (1).

Lorsque Forth-Rouen partit à l'automne de 1850, le désaccord le plus complet régnait entre lui et son subordonné, et le ministre ne prenait plus la peine de dissimuler ses rancunes.

***

Le chargé d'affaires qui le remplaça était un certain Achille Codrika (ou de Codrika). Grec de naissance et peut-être de nationalité (2), il arrivait en droite ligne du Nord de l'Europe et pour la première fois faisait connaissance avec l'Extrême-Orient. Nommé au consulat de Manille, il avait quitté depuis six mois à peine le poste qu'il occupait en Norvège, quand, n'ayant fait que passer aux Philippines, il prit charge de la Légation à Macao.

La perspective de recevoir d'un « Norvégien » de si fraîche compétence des instructions sur la manière de traiter les affaires en Chine aurait médiocrement charmé notre consul, si le nouveau venu n'avait été paré d'une auréole : c'était, authentiquement, un ancien philhellène.

Du coup, le changement de règne s'accompagne, non seulement de soulagement, mais d'allégresse. Avoir pour chef un soldat, un ancien frère d'armes, quelle merveilleuse aubaine ! Et, d'attendrissement, l'ex-aide-de-camp de Fabvier s'apprête à lui ouvrir les bras.

---

(1) *Voir Chapitre IV, p. 65, le passage d'une lettre confidentielle de Mgr. Lavaissière, évêque de Ningpo, au procureur des Lazaristes à Macao.*

(2) *Voir N. A.*

Le réveil fut aussi rude que rapide. Aux effusions épistolaires de la première heure, Codrika répond avec une froideur et une sécheresse tout officielles. Suivent presque immédiatement des injonctions formulées en termes qui durent singulièrement blesser celui auquel elles étaient adressées.

Les « cartes de sûreté » fournissent le premier prétexte. Tristement, Montigny s'efforce de justifier ses vues et sa conduite. Tout devient motif à reproches sévères : ses opinions, ses moindres actes, ceux de ses subordonnés, son style même, déclaré inconvenant.

Ah ! ce ne sont plus les réprimandes filandreuses et prud'hommesques de Forth-Rouen, entrecoupées de mots familiers et cordiaux à « son cher consul ». C'est une avalanche de mercuriales glacées ou brutales, où les suppositions outrageantes et blessantes succèdent aux dénis de justice et aux affirmations empreintes de la plus parfaite mauvaise foi.

Les cartes de sûreté ? Jamais Forth-Rouen ne les a autorisées. Soit. Montigny n'en délivrera plus, mais il demande au moins que lui soit donné un ordre positif.

Le taotai s'est servi, dans une lettre officielle, d'expressions inconvenantes ? Blâme pour avoir protesté. Qui prouve, d'ailleurs, que les termes employés avaient un tel caractère ? Les traductions de M. Kleczkowski ? Peuh ! ce jeune interprète n'est pas une garantie.

Vérification faite sur le texte chinois par les interprètes mêmes de la Légation, il faut bien se rendre à l'évidence. C'est entendu, il y a eu manque d'égards ; mais cela ne regarde pas Montigny, c'est à la Légation seule qu'il appartient d'apprécier et de protester.

Accablé, découragé par des brimades continuelles, notre consul garde encore cette illusion que s'il lui était possible de s'expliquer, ne fût-ce que quelques heures, avec son chef, il arriverait à le convaincre ; toutes les préventions tomberaient. Il s'accroche à cette idée et supplie le chargé d'affaires, inlassablement, de venir à Shanghai ; sur place, il se rendra compte. Avec une dédaigneuse obstination, Codrika estime cette « excursion » inutile : il n'en a cure.

Montigny essaye-t-il de justifier sa conduite, de démontrer

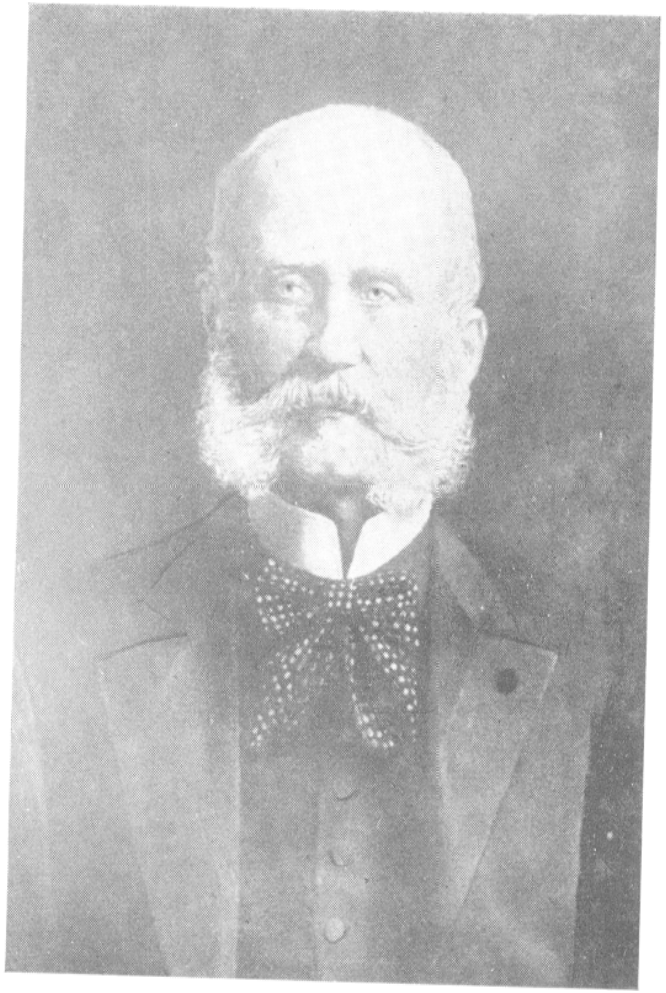

LE BARON DE FORTH-ROUEN
Premier ministre de France en Chine.

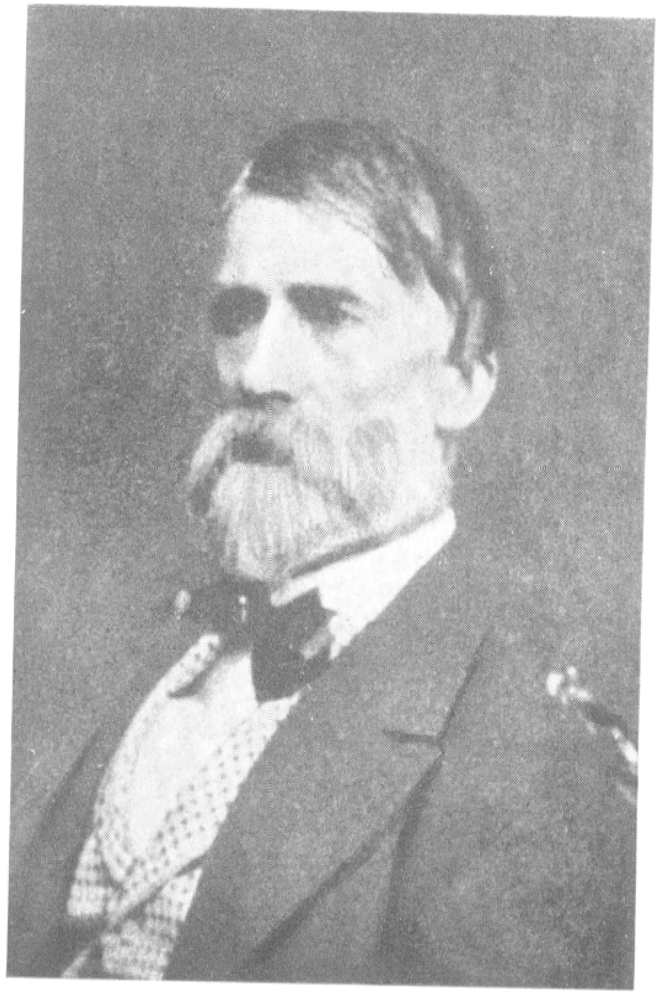

ALPHONSE DE BOURBOULON
Deuxième ministre de France en Chine.

l'exactitude de ses prévisions ? C'est une injure : il n'a pas à discuter, mais à obéir. Pour s'exprimer plus librement, il écrit à Codrika des lettres personnelles, confidentielles, dans lesquelles il met toute sa franchise, toute son âme : c'est un manque de respect à un chef. Ce dernier adresse au Département une plainte en règle et lui transmet la correspondance incriminée.

Vainement, notre consul se débat sous cette bourrasque : blâme pour tout ce qu'il fait, blâme pour ce qu'il ne fait pas. Lorsqu'il est vraiment impossible de blâmer, comme dans le cas de l'héroïque expédition de Corée, il y aura encore critiques et reproches pour n'avoir pas gardé les naufragés à Shanghai, pour les frais de rapatriement (400 dollars !), que sais-je ?

Quels étaient les motifs secrets d'un acharnement aussi étrange et immérité ? Car enfin, il est impossible, dans toute cette correspondance, de ne pas voir un parti-pris haineux, une animosité que rien ne désarme. Si Forth-Rouen fait parfois songer au comte de la Vieuville, Codrika rappelle le rageur adjudant Flick, de courtelinesque mémoire, transplanté dans la diplomatie.

Ces motifs, je n'ai pu les découvrir et il est à peu près certain que Montigny dut se creuser la cervelle sans parvenir à les découvrir davantage. Je ne sais si, plus tard, le mystère s'éclaircit ; mais lorsqu'il vit qu'il ne servait à rien d'humilier sa fierté, de faire appel aux sentiments de justice et de générosité d'un homme qui restait fermé à l'une et à l'autre, sa dignité naturelle le redressa. Que le Département soit juge : il ne se laissera pas condamner sans se défendre. Pour cela, il n'a qu'à produire sa correspondance avec la Légation. Qu'on l'examine : il ne craint rien.

On en trouvera des échantillons à la fin de ce volume (1). Mais bien que quelque part, Montigny se soit excusé en disant : « ... vieux soldat, sans éducation, je ne sais pas écrire... » (2), on y cherchera vainement « l'inconvenance de style » dont le flagelle sans arrêt Codrika. Il est vrai que chacun entend à

(1) *Voir N. A.*
(2) *A Forth-Rouen, 27 juin 1849.*

sa manière et suivant le milieu auquel il appartient, l'élévation de la pensée et la dignité du langage.

Si Montigny n'avait eu à déplorer que des blessures d'amour-propre, il s'en fût aisément consolé. Ce qui lui était plus amer, était de voir annihiler ses efforts et compromettre les intérêts de la France, au moment même où la situation des étrangers en Chine devenait particulièrement inquiétante, du fait de manifestations répétées de xénophobie.

Or, tout concourait à accentuer chez lui l'impression d'isolement. Qu'il eût à se plaindre de divergences de vues et de difficultés avec ses collègues étrangers, voire même d'un certain antagonisme, alors qu'il concevait tous les intérêts étrangers comme liés par une étroite solidarité, il en faisait, à la rigueur, bon marché. Après tout, c'étaient les petits tracas du métier.

Il acceptait avec moins de gaîeté de cœur les divergences de vues avec les autorités navales françaises.

Dans ces divergences, rien de nature à diminuer, dans notre esprit, la haute valeur morale respective de Montigny et des officiers de marine avec lesquels il se trouva en rapports ; rien, non plus, capable de faire suspecter la sincérité d'une vive estime réciproque dont ils s'adressèrent maints chaleureux témoignages. Leurs relations personnelles, presque sans exception, furent parfaites. En réalité, c'était une affaire de relations entre Affaires Etrangères et Marine.

Il régnait à cette époque un état d'esprit très particulier dans les rapports de Département à Département. Non pas seulement chez nous, mais dans tous les pays. Un commandant de bateau se serait cru déshonoré s'il avait pu paraître, je ne dirai pas obéir, mais même se prêter aux directions d'un agent diplomatique quelconque. Sauf, bien entendu, les cas prévus. Il entendait ne relever que de son Ministre et de sa conscience, et être seul juge, par conséquent, d'interpréter sa mission.

De là à se refuser à des interventions demandées par l'agent diplomatique ou au contraire à prendre l'initiative d'interventions jugées par celui-ci inopportunes, il n'y avait qu'un pas. Il en résultait des contrariétés, des tiraillements, qui

allèrent, particulièrement chez les Anglais, jusqu'au conflit retentissant. Les démêlés de l'amiral Stirling et du consul britannique Alcock, au début de l'insurrection des Taï-ping, restèrent longtemps célèbres.

Chez nous, il n'y eut jamais rien de tel et, au contraire, dans toutes les circonstances graves, marins et consuls s'entendirent parfaitement et sans hésiter. Mais, à l'état normal, le fâcheux antagonisme créé par l'esprit de corps n'en existait pas moins. Et quand il se manifestait, Montigny était au désespoir de batailler, sans succès, avec un homme que, personnellement, il aimait et estimait, mais qu'il maudissait comme consul.

Un exemple entre cent :

Longtemps, à ses débuts à Shanghai, il avait réclamé la visite d'un bateau de guerre, dont la seule présence devait avoir, à son avis, une influence morale considérable sur les autorités chinoises.

En juillet 1851, la *Capricieuse* fait enfin son apparition dans le port. Elle arrivait à point ; des troubles venaient d'éclater, l'agitation populaire était grande. Un mois après, la situation devient excessivement grave et Montigny bénit la présence de la corvette. C'est le moment que son commandant de Rocquemaurel, choisit pour appareiller. Supplications de Montigny, démarches du consul britannique, rien n'y fait.

C'est que Rocquemaurel a une conception particulière de sa mission. Ayant à surveiller un immense littoral, il juge « qu'un séjour trop prolongé sur un point quelconque ne peut avoir lieu qu'au détriment des intérêts généraux confiés à la protection du pavillon ». Quand les affaires se gâtent, quand, suivant son expression, *la position se tend*, il estime que sa présence, loin d'aider à ramener le calme, ne sert au contraire qu'à augmenter la tension, à créer de l'aigreur dans les rapports, « à exalter l'ardeur des passions hostiles et à préparer pour le moment où il serait, enfin, obligé de s'éloigner, une explosion qui, pour avoir été différée, n'en serait que plus violente encore. » Donc, le meilleur parti, *quand la position se tend*, est de s'en aller.

C'est un point de vue, au moins original. Chez d'autres

marins, même chez ceux auxquels le lie une vive et étroite amitié, comme le brave et loyal commandant de Plas, Montigny trouvera, sinon les mêmes conceptions, du moins la volonté arrêtée de n'être pas à la disposition d'agents des Affaires Etrangères, sauf pour une mission bien déterminée donnée par le Ministre de la Marine et dont l'interprétation comme l'accomplissement ne relèvent que de leur conscience.

Le manque de coopération qui en résulte est pour notre consul un sujet de chagrin d'autant plus vif que, pour tout le reste, et en toute sincérité, il porte aux nues notre Marine, la bravoure et le dévouement de nos officiers et de leurs équipages. Chez lui aussi, l'amour-propre professionnel est en jeu et l'esprit de corps réagit.

Aussi on devine ses plaintes et ses récriminations. Tant que Codrika règne à Macao, elles ne trouvent, naturellement, aucun écho sympathique à la Légation, bien au contraire.

Isolé, sans appuis, que faire ? Se croiser les bras ? Il n'y songe pas une minute et, bien que sa santé soit déplorable, son activité n'en est pas ralentie. A Shanghai, à Sung-kiang, à Ningpo, il défend vigoureusement nos droits et nul ne se douterait des amertumes qu'il porte en lui.

Cette situation dura dix mois. Le 8 octobre 1851, un nouveau titulaire, Bourboulon (1), arrivait à Macao et Codrika reprenait le chemin de Manille.

Bourboulon ne fut peut-être pas un grand ministre, mais il en avait l'étoffe. Intelligent, cultivé, énergique, il avait fait l'apprentissage de son métier dans de grands postes (à Washington, notamment) et ne se payait pas de mots.

Au privé, c'était un homme d'idées très avancées pour son époque, libre-penseur, républicain comme on pouvait l'être en 48, puis rallié sans discussion à l'Empire. Il avait épousé une Macleod, de très vieille famille écossaise, qui était, dit-on, liée personnellement avec l'impératrice Eugénie, ce qui ne nuisit pas à sa carrière. Il avait la réputation d'être, dans le service,

(1) *Voir N. A.*

un chef autoritaire, très entier dans ses idées, au caractère quelque peu raboteux, très dur avec ceux qu'il n'aimait pas. Mais c'était une belle et large intelligence, poursuivant son but avec fougue, et sachant, quand des intérêts vraiment supérieurs étaient en jeu, oublier un moment ses rancunes ou ses inimitiés. Pour qui connaît le personnage, il y avait quelque mérite. Parmi les hommes de valeur qui ont représenté la France en Chine, il figure, sans conteste, au premier rang.

En lui remettant le service, le chargé d'affaires ne négligea pas de lui présenter, sous le jour qu'on devine, la situation des affaires en Chine et le personnel placé sous ses ordres, — y compris, naturellement et spécialement, celui du consulat de Shanghai. Les préventions contre notre consul étaient si fortes que le nouveau ministre ne pouvait pas ne pas se laisser influencer. Comme pour les justifier, le pauvre Montigny lui fournit l'occasion, à peine débarqué, de régler une petite affaire qui le mit de fort méchante humeur (1).

Aussi, en lui écrivant pour l'informer officiellement de sa prise de possession du poste, Bourboulon ne dissimule pas ses dispositions et lui marque de façon sévère comment il entend que soient réglées les relations entre consulat et légation.

« J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien vous pénétrer de ces vues et que lorsque vous serez de retour à Shanghai, tout en continuant à profiter des avantages qu'offre le terrain sur lequel vous êtes placé, et de ceux que vous donnent votre position personnelle et votre connaissance de ce pays, vous aurez soin, même au prix de quelque sacrifice d'opinions personnelles, de vous conformer à mes directions, en même temps qu'aux intentions du Gouvernement de la République. »

Ce devait être le dernier grondement d'un orage qui s'éloignait.

Il ne fallut que quelques jours au jugement et à l'intelligence du ministre, pour qu'il se rendît compte à quel point il avait été abusé. Je crois qu'il ne le pardonna pas à Codrika,

---

(1) *Il s'agissait d'une traite de 39 dollars tirée sur la Légation, contrairement à tous les usages, pour régler une affaire de pilote dont était responsable le commandant de Rocquemaurel. Lorsqu'il connut les faits, Bourboulon revint sur son opinion première et approuva entièrement Montigny.*

car, par la suite, juste retour des choses, il le mena fort durement.

Pour notre consul, le ciel s'éclaire. Quelle joie de se voir enfin compris, justifié, soutenu, encouragé ! C'est une sorte de résurrection, de réhabilitation de sa politique. Il a un chef, un vrai, qui sait distribuer équitablement l'approbation et la critique, qui donne (enfin !) des instructions précises, fermes et raisonnées. Il ne blâme pas hargneusement et systématiquement : il conseille et dirige.

Désormais, jusqu'au départ en congé de Montigny, l'estime de ces deux hommes l'un pour l'autre ne fera que croître. Tous deux ont la même conception des affaires chinoises, la même ardeur pour la défense des droits et des intérêts français : le ministre y apporte peut-être plus de pondération, un sens plus averti des vues d'ensemble, plus d'expérience diplomatique ; le consul, plus de générosité imprévoyante, de fougue et de chimère. Mais tous deux sont liés par le même désir de bien faire et le même sentiment du devoir.

Bourboulon ne se borne pas à décerner à son subordonné les éloges les plus chaleureux ; il l'engage à se ménager, à être « moins prodigue de sa personne » — « bien persuadé d'ailleurs, ajoute-t-il, que vos sentiments honorables ne vous laisseront jamais rester au-dessous d'un devoir ». Sa confiance est telle qu'en lui envoyant copie d'instructions du Département sur la conduite à tenir pour la protection des intérêts religieux, il lui écrit : « Elles doivent sans doute nous servir à tous deux de règle de conduite ; vous comprendrez toutefois qu'il faut tenir compte de l'impression sous laquelle elles ont été dictées et de la modification que mes rapports subséquents ont pu apporter à ces impressions ».

Au Département, il fait valoir avec une chaleur remarquable les services rendus par Montigny : « C'est, dit-il, un agent dont le zèle et le dévouement dans cette circonstance ont dépassé de beaucoup, j'ose le dire, la mesure des devoirs ordinaires que lui imposent ses fonctions... Si peu que ma recommandation personnelle puisse ajouter au poids de services qui se recommandent si bien d'eux-mêmes, je vous serais infiniment reconnaissant, comme chef de cette Légation, que

vous voulussiez bien faire quelque chose pour récompenser un dévouement, qui, vous le savez, a rencontré peu d'encouragement jusqu'ici, et pourtant aussi utile, je crois, aux intérêts de la France dans ces contrées qu'il est d'une nature peu commune ».

Comme, par enchantement, ont disparu tous ces reproches véhéments dont était accablé notre consul : il n'est plus question d'insubordination, d'irrégularité de correspondances, de style déplacé. Le chef équitable ne voit qu'un subordonné docile, zélé, prompt à comprendre et à exécuter ce qu'il attend de lui.

D'une compréhension mutuelle aussi parfaite auraient pu naître de grandes choses, si... Mais n'anticipons pas.

***

En quittant la France, Montigny avait été autorisé à correspondre directement avec le Ministère. Ce privilège assez rare, accordé à un agent nouveau venu dans la Carrière, était désagréable à Forth-Rouen, qui se plaignait parfois d'être sacrifié au Département ; au fond, il était surtout contrarié qu'un parallèle pût être établi, à Paris, entre les activités respectives du consulat de Shanghai et de la Légation de Macao.

Codrika, que cette correspondance directe gênait et irritait au suprême degré, fit tout pour l'empêcher et tenta de provoquer un ordre de Paris. Il exigea que toutes les dépêches du consul fussent acheminées sous le couvert et par l'entremise de la Légation.

Montigny comprit que les chances de retard ou de perte de courriers en seraient immédiatement augmentées dans des proportions bien inquiétantes ; mais il n'en dit rien. Fort de son droit, il répondit respectueusement que le détour par Macao représentant au minimum une perte de temps de deux mois, il enverrait désormais toutes ses dépêches en double expédition, l'une adressée directement à Paris, l'autre à Macao.

Ce fut peut-être à ce privilège, qu'il défendit jalousement

aussi longtemps qu'il le put, qu'il dut d'être jugé et apprécié assez équitablement en haut lieu.

Visiblement, ses lettres, ses rapports touchant la politique et les affaires chinoises, sont suivis personnellement par le ministre — suivis et appréciés. Pour ce qui concerne ses affaires personnelles, ses démêlés avec la Légation, ses difficultés financières, c'est autre chose : cela relève des Bureaux.

Aussi, les relations de notre consul avec le Département s'éclairent ou se rembrunissent tour à tour. Son action politique, sinon son activité consulaire, reçoit presque toujours l'approbation la plus complète ; il est traité avec les égards et l'estime dûs à quelqu'un, qui n'est pas un agent ordinaire.

Pour tout le reste, les appréciations de sa conduite reflètent fidèlement, docilement, les dispositions de la Légation : débonnaires et incertaines avec Forth-Rouen, sévères et dures avec Codrika, bienveillantes avec Bourboulon.

Officiellement, il semble donc ne pas avoir à se plaindre. Mais plus d'une mesquinerie, plus d'un désagrément, notamment de la part de la Direction des Fonds ou de ses collègues d'Extrême-Orient, lui rappellent les hostilités déguisées qui le poursuivent. Il soupire et se borne à espérer, qu'à force de zèle et de dévouement, et surtout avec le temps, on finira bien, au Département, par lui pardonner d'y être « entré en intrus ».

Malgré les hautes protections dont il jouit, quand les reproches font trêve, il reçoit plus d'eau bénite de cour que de témoignages positifs de satisfaction. Il était parti de France comme agent consulaire, mais emportant la promesse formelle de sa nomination comme consul pour la fin de 1848 ; la réalisation s'en fit attendre trois ans. Et il n'obtiendra la première classe de son grade que fin 1855, à la faveur de circonstances exceptionnelles.

Constamment sur la brèche, dans un poste qui n'était pas seulement difficile, mais dangereux, il voyait, pendant ce temps, tous les anciens membres de la mission de Lagrené restés dans la Carrière bénéficier d'un avancement rapide — tous, sauf lui.

Cette lenteur à récompenser des services et un mérite reconnus avait une raison officielle. C'était la punition d'une faute administrative grave, commise au moment de la Révolution de 48.

On pense peut-être à la fameuse lettre : « Citoyen Ministre... Salut et Fraternité » (1). Ce n'est pas cela. Certes, le Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement provisoire, l'aristocratique Lamartine, professait, comme on sait, une vive répugnance pour les expressions démagogiques et fronçait le sourcil au mot de « prolétaire ». Mais si la lettre a passé sous ses yeux, il était homme à en sourire. En tout cas, le Département n'en fit pas, officiellement, grief à notre consul.

L'affaire était plus grave, infiniment plus grave. Dans le désarroi où le jetaient les nouvelles sensationnelles arrivant de France, le « chambardement » général (qu'on me passe le mot) des fortunes politiques et des situations administratives, qui se faisait sentir même au Département, suprêmement inquiet, par surcroît, sur les possibilités de récupérer ce qui lui était dû, le malheureux Montigny avait eu l'idée d'essayer de sauver au moins quelque chose du naufrage. Il avait, en conséquence, écrit directement aux Chambres de Commerce, sur les demandes expresses desquelles il avait déjà commandé ou expédié tant d'échantillons, afin d'obtenir soit d'elles-mêmes, soit, par leur intermédiaire, du Ministère du Commerce, qu'il fût remboursé de ses avances.

« C'étaient des marchandises destinées au Commerce, — s'excusera-t-il ingénûment plus tard, en faisant son *meâ culpâ*, — il était bien juste qu'elles fussent payées par le Commerce... »

Ce n'était pas juste du tout — ou du moins ce n'était pas à lui à l'apprécier. Ce qu'il avait fait était tout bonnement un crime — contre les règles. On ne doit pas ignorer ces choses-là. Et on le lui fit bien voir. Car, pour ce crime, en regard duquel tous ses services pesaient si peu dans la balance, et quoi qu'il se fût humblement reconnu coupable, qu'il eût

(1) *Ces formules figurent dans trois dépêches de Montigny au Département. Il revient ensuite, ayant vraisemblablement été rappelé à l'ordre aux protocolaires « Monsieur le Ministre, Votre Excellence, etc. »*

prodigué les serments de ne jamais, jamais recommencer, il lui fallut marquer le pas, comme un conscrit.

***

Les encouragements à rebours qu'il recevait de la sorte n'étaient pas évidemment de nature à remonter son moral.

Et cependant il aurait eu grand besoin d'être réconforté ; car il voyait, avec un indicible chagrin, tous ses vaillants efforts pour amener notre commerce sur « le plus riche marché du monde » rester stériles. C'était peut-être sa déception la plus amère.

Le Département, le Ministère du Commerce, lui ont adressé des félicitations pompeuses. Qu'ont fait les Chambres de Commerce, les commerçants eux-mêmes ? Rien.

Ses rapports ne lui valent aucune réponse. Les échantillons qu'il a fait réunir avec tant de peine et tant de frais ne paraissent intéresser personne.

Pour comble, dès la fin de 1848, le Ministère du Commerce, alarmé de leur abondance (ce qui ne nous surprend qu'à moitié) lui fait signifier l'ordre de cesser tout envoi. Cela coûte trop cher. Il refuse même de prendre livraison, pour n'avoir pas à payer les frais (1), de caisses qui vont moisir en Angleterre.

Mais comment arrêter les envois qui voguent déjà vers la France ? Comment arrêter les commandes que Montigny a faites à ses correspondants de l'intérieur et dont certaines, déjà en route, ne lui parviendront qu'après des mois ?

Il lui faut se résigner, garder pour lui les produits et les specimen désormais inutiles — et les frais. Mais il ne se résigne pas sans lutte, fait appel à ses protecteurs. Morny interviendra, acceptera pour son compte les envois dédaignés par le Ministère du Commerce, en disposera pour le Jardin des Plantes et des Sociétés savantes. A Shanghai, pendant ce temps, dans le jardin de la résidence consulaire, s'entassera toute une ménagerie d'animaux et de volatiles venus des points les plus éloignés de l'immense Empire chinois.

---

(1) « *Argent que j'ai moi avancé depuis un an* », *souligne Montigny.*

Quant aux échantillons, tardivement il apprend de quelle façon ils sont appréciés. L'Administration des Tabacs ne veut pas entendre parler des tabacs de Chine. La Chambre de Commerce de Mulhouse fait la moue aux matières colorantes qu'il a envoyées ; son rapport est « si vague et si peu concluant » qu'il supplie qu'on les soumette « aux expérimentations du savant M. Kuhlmann, de Lille ». La « soie brute » et le tissu de Mandchourie ne trouvent pas davantage grâce aux yeux de la Chambre de Commerce de Lyon.

Il insiste désespérément.

« Le rapport sur la soie brute des vers sauvages de la Mantchourie, écrit-il au Département, est malheureusement aussi vague quant aux motifs de rejet et bien péremptoire, quant à la condamnation. Dieu me garde de douter des connaissances et de l'expérience des savants qui ont condamné sans appel cette matière. Mais, et Votre Excellence daignera me le pardonner, mon amour-propre national me fait avec quelque raison espérer que nos fabricants, qui sont les premiers du monde pour le génie industriel, feront au moins aussi bien, sinon cent fois mieux, avec cette matière que les sauvages habitants de la Mandchourie avec le seul secours de leurs mains. J'ai envoyé avec cette soie brute 15 pièces d'une espèce *de toile de soie*, d'une force extraordinaire, qui se fabrique avec ; il serait donc bien à désirer que des specimens de cette matière et de l'étoffe qu'elle produit, fussent envoyés à nos principaux centres manufacturiers et recommandés à leurs expérimentations toutes particulières ; son excessif *bon marché* et l'intérêt qu'elle inspire au commerce anglais et américain (ils ne la connaissent, je crois, que depuis que j'en ai obtenue de la Mandchourie) ainsi que les matières colorantes relatées ci-dessus m'engagent à vous prier, Monsieur le Ministre, d'appeler de nouveau sur toutes l'attention sérieuse du commerce ».

Et les commandes des marchands de Soutcheou ? Les Chinois attendent avec impatience, s'informent souvent de la date probable de leur arrivée. De France : rien. C'est le silence. Pas même une excuse ou un prétexte, pas même une réponse.

Fin septembre 1849, notre consul écrit tristement à la Légation :

« Je commence à croire que la meilleure manière de servir notre commerce, c'est de ne pas s'en occuper autrement qu'en lui transmettant des relevés de douanes et statistiques commerciales. Je n'ai encore aucune nouvelle et n'espère plus en recevoir ; la pauvre France y perdra ; elle pouvait, sur ma conscience d'honnête homme, se créer un admirable et immense commerce dans ces contrées ; je me charge de le lui prouver et de justifier mes efforts à mon retour dans cette

(patrie ?) si industrieuse, si ingénieuse, si créatrice en tout, excepté dans son commerce. »

Il se raccroche pourtant à tout ce qui lui paraît fournir au commerce français une occasion de travailler. A l'époque où il écrivait les lignes ci-dessus, la famine faisait rage dans le nord de la Chine ; les inondations avaient causé des désastres et le riz manquait. Montigny apprend la présence à Hongkong d'un bateau français, le *Narwal*. Admirable occasion pour transporter un chargement de riz dans le Nord : ce sera une bonne action, doublée d'une bonne affaire pour les armateurs et le capitaine.

A cette suggestion qui lui est transmise par l'intermédiaire de la Légation, ce dernier répond, dédaigneusement, qu'elle lui paraît « en dehors des attributions consulaires ». Il préfère rester sur lest et aller chercher d'hypothétiques chargements sur les côtes de Corée où, quelques mois plus tard, il perdra son bateau, et où le brave Montigny, décidément sans rancune, ira le sauver, lui et ses hommes, d'une mort certaine, dans les conditions que l'on sait. L'histoire ne dit pas si le capitaine trouva que cette expédition était ou non « dans les attributions consulaires ».

L'indifférence à laquelle perpétuellement il se heurte, est un sujet de tourments sans fin. Il faut que le Gouvernement agisse auprès du Commerce ; c'est à lui qu'il appartient de « secouer son inexplicable apathie ». Là où l'Angleterre et l'Amérique font annuellement pour des millions de francs d'affaires, « il nous est bien possible, avec le secours de 600.000 chrétiens, avec les sympathies positives des Chinois en général, avec une préférence marquée pour nos produits, d'espérer en faire pour la moitié ou le quart, au moins ».

Peines perdues. Il prêche dans le désert, et, s'en rendant compte, écrit à son Ministre :

« J'ai la douleur d'annoncer à Votre Excellence une nouvelle commande des produits de l'industrie française qui vient de m'être faite du fond de la Mandchourie. Je dis douleur, car le peu d'intérêt que notre commerce semble attacher à mes laborieux efforts a enfin obtenu ses résultats : il m'a profondément découragé. »

Décidément, Forth-Rouen avait raison.

En France, cependant si l'on se désintéresse de ses initiatives et de ses efforts, on ne se désintéresse pas absolument de la Chine. Des sociétés se forment à Rouen et à Amiens, se donnant comme objet l'ouverture de relations commerciales avec ce pays. Notre consul l'apprend par les journaux, sans que les Chambres de Commerce intéressées dans l'affaire aient jugé utile de lui demander les renseignements indispensables. Nouvelle petite blessure d'amour-propre. Il ne les compte plus.

L'entreprise se traduisit par l'envoi d'un bateau appartenant à une société missionnaire (1), l'*Arche-d'Alliance*, qui emportait, avec un abondant chargement de tissus et marchandises diverses, un représentant de la Chambre de Commerce de Rouen. C'était, paraît-il, un homme de valeur, chimiste de son métier, s'entendant très bien aux affaires et qui se nommait Arnaudtizon. On lui avait alloué généreusement 10.000 francs pour son voyage.

Or, l'*Arche-d'Alliance*, pour venir en Chine, prit le chemin des écoliers et fit à peu près le tour du monde. Elle alla en Californie, en Australie, aux Indes Néerlandaises, s'arrêtant un peu partout et profitant de chaque escale pour écouler une partie de sa cargaison. Si bien qu'elle arriva à Shanghai au bout de deux ans, en février 1852, n'ayant plus guère à bord, en dehors de quelques pièces de velours d'Amiens, que le rebut dont personne n'avait voulu dans les ports visités, ce que, dans le commerce, on appelle vulgairement des « rossignols ».

En conséquence, les marchands chinois, parmi lesquels s'était répandu le bruit de l'arrivée du bateau français et qui se réjouissaient à la pensée de prendre livraison des marchandises commandées depuis quatre ans, se virent généreusement offrir... des échantillons.

Montigny s'était juré de dire vertement à Arnaudtizon ce qu'il pensait de l'affaire, mais de ne s'en mêler à aucun prix. Il le dit peut-être, mais naturellement s'ingénia à recevoir de son mieux l'ambassadeur du Commerce français et à l'aider dans l'accomplissement de sa mission. Quand on a de la

(1) La « Société de l'Océanie ». — *Voir N. A.*

ténacité et de la patience, il n'est point d'amour-propre qui tienne : on doit tirer parti de toutes les situations. Peut-être allait-il être possible de compenser avantageusement par une opération d'exportation l'importation manquée.

Il y avait quelques mois que l'*Arche-d'Alliance* était à Shanghai ; son capitaine avait accepté de prendre de notre unique maison française, Remi, son chargement de retour, quand un beau matin, sans crier gare, il leva l'ancre, abandonnant chargeur, consul et l'infortuné Arnaudtizon (1). Ainsi s'évanouit l'espoir, un moment caressé, d'amorcer des relations commerciales directes avec la France (2).

Si le délégué de la Chambre de Commerce de Rouen trouva la plaisanterie mauvaise, la déception, forte pour notre consul, le fut bien plus pour Remi. Les affaires de ce dernier prospéraient admirablement ; sa parfaite probité, son intelligence étaient déjà hautement reconnues et appréciées de toutes les maisons de Chine. Cependant, toutes ses tentatives pour s'aboucher avec des maisons de France n'avaient rencontré que défiance ou indifférence.

Il avait donc dû, faute de mieux, prendre un agent en Angleterre, et c'était de là qu'il tirait les marchandises *françaises* qu'il vendait en Chine. Quels sacrifices énormes lui coûtait ce transit, on le devine. Il y joignait, par surcroît, tous les désagréments des tracasseries de la Douane anglaise.

Un jour, celle-ci arrête une caisse de montres, qu'il faut réexpédier en France, parce que le nom du fabricant français gravé sur les mouvements a été seulement peint à froid sur les cadrans. Le lendemain, on lui confisque des gants de peau de Paris, parce que l'envoi n'était pas fait dans les quantités prévues pour l'exportation. Une autre fois, confiscation de cartes à jouer : le nom du fabricant ne se trouve pas sur une carte au moins dans chaque jeu. On va jusqu'à interdire l'expédition de l'uniforme du chancelier du consulat de France à Shanghai, Edan (3), parce que l'épée de parade de ce fonc-

---

(1) *Il avait trouvé plus avantageux d'aller à Batavia prendre un chargement complet pour la France.*

(2) *Voir N. A.*

(3) *A Direction commerciale, 24 mars 1852.*

tionnaire est enfermée dans la caisse. Il y a des lois sur le trafic des armes en Angleterre...

Vexations et difficultés n'empêcheront pas Rémi, dans les années qui vont suivre, de réaliser une très belle fortune ; il aura des agences un peu partout, en Chine, au Japon, au Siam, à Londres, à Paris ; il disposera de nombreux bateaux, et environ 1864, on lui attribuera une soixantaine de millions de francs, ce qui est coquet pour un ancien petit horloger. Il n'oubliera pas, lui, tout ce que le commerce français doit au premier consul de France à Shanghai.

Car, malgré les déceptions, les accès de découragement de Montigny durent peu. Bourboulon en Chine, Morny à Paris, et aussi les amis qu'il compte dans nombre de sociétés savantes, n'auront guère de peine à entretenir un zèle et une persévérance, qui finiront par produire leurs fruits. Peu à peu, sur les bords du Whangpoo, le pavillon français apparaîtra plus souvent, des commerçants s'installeront, des relations directes s'ouvriront avec Marseille, d'abord, puis Lyon, Bordeaux. Mais il y faudra du temps.

Tellement de temps que, lorsqu'enfin notre commerce fera figure honorable, il y aura belle lurette que seront oubliés Montigny et ses efforts. Pourquoi d'ailleurs lui en aurait-on su gré ? Il était payé pour ça.

Dommage, tout de même, qu'il n'ait aucune chance d'être canonisé. Il ferait un bien beau Patron pour la Confrérie des Attachés commerciaux.

Mais je ne sais si, chez ses disciples, se rencontrerait une persévérance égale à la sienne.

Dans ses préoccupations pour doter son pays de tout ce qu'il pourrait trouver en Chine d'utile à l'Agriculture, au Commerce ou à la Science, il avait fait une large part au règne animal. Il reçut donc, en réponse à ses demandes, d'importantes collections d'oiseaux, de peaux d'animaux, etc., et aussi de nombreux specimens de volatiles et d'animaux vivants. Il en venait des provinces du centre, de Mandchourie, de Mongolie.

Le « clou » de cette ménagerie, si l'on peut ainsi parler,

il le devait à une idée géniale, que lui avait inspirée une note sur les sacrifices considérables faits par le Gouvernement français pour introduire en France des specimens de lamas.

Donc, par un beau jour de la fin d'avril 1851, les habitants de Shanghai, non sans stupeur, j'imagine, virent arriver dans leurs murs deux couples d'animaux étranges, énormes, sous la conduite de trois placides paysans du Chensi (1). C'étaient des yaks que l'évêque du Thibet, Mgr. Chiais, expédiait à Montigny. Ils n'avaient guère mis plus d'un an à traverser la Chine, de bout en bout, depuis les Marches Thibétaines.

Prévenu de leur envoi, notre consul n'avait pas perdu de temps pour annoncer cette nouvelle sensationnelle au Département et le prier d'inviter le Ministère de l'Agriculture et du Commerce à prendre les mesures nécessaires pour leur expédition en France. Suivaient des dithyrambes sur les usages merveilleux auxquels était apte « le célèbre bœuf grognant à longs poils, si ardemment désiré en Europe » : animal précieux, dont la vache fournit un très bon lait, d'une sobriété remarquable, susceptible, comme le chameau, de porter de lourds fardeaux, se nourrissant de presque tous les produits végétaux, fournissant une chair excellente, et dont « l'admirable fourrure » pouvait même servir à tisser des étoffes d'une résistance exceptionnelle.

Cette description enthousiaste, accompagnée d'une « peinture fidèle » de l'animal, n'éblouit aucunement le Ministère de l'Agriculture et du Commerce, qui, sans hésitation ni retard, signifia son refus pur et simple de recevoir les animaux. Montigny eut beau expédier immédiatement courriers sur courriers pour contremander l'envoi ; il était trop tard. Soit, conclut-il, « ayant agi sans ordres, j'en supporterai les conséquences ».

Mais il n'abandonne pas tout espoir, car, bien entendu, il ne songe pas une minute à se débarrasser de ce bétail encombrant. Timidement, il insiste, fait valoir la richesse qu'il

---

(1) *Bien que le Chensi touche au Setch-oan, cette province ne se trouve pas précisément sur la route qu'auraient dû normalement suivre les yaks, pour venir des Marches thibétaines. Je n'ai malheureusement pu trouver aucune indication sur l'itinéraire et les péripéties de leur voyage. Peut-être venaient-ils du Kansou ?*

L'ANCIENNE DOUANE
(Installée dans un temple désaffecté en 1855, démolie en 1891-1892.)

représente pour les éleveurs français, l'assurance de sa facile acclimatation dans *toutes* les provinces de France, envoie des échantillons des étoffes fabriquées dans le Kansou avec la laine de l'animal. Jamais maquignon ne déploya plus de chaleureuse éloquence pour persuader un client.

Éloquence vaine. Pendant ce temps, les deux couples croissent et multiplient dans l'enclos de la résidence consulaire aussi parfaitement que dans leurs montagnes natales : en 1853, le nombre des bêtes, de quatre, a passé à douze : un vrai troupeau, admirable de vigueur, malgré deux étés tropicaux.

Montigny en est très fier, bien que l'entretien en soit onéreux, car il faut plusieurs coolies pour les soigner. Il s'imagine que tout le monde, autour de lui, les convoite, les Anglais surtout, et affirme en avoir des preuves. Non, non, il ne peut se « résoudre à faire vendre des animaux aussi utiles et aussi rares pour en enrichir l'Angleterre ».

Il se décide à frapper un grand coup. « Je ne vois qu'un moyen certain d'en doter mon pays », écrit-il au Département, et il le prie de vouloir bien en faire, de sa part, l'offrande respectueuse à S.A.I. le Prince-Président. Seulement, si elle est acceptée, il demande qu'on lui procure des moyens de transport ; il est trop pauvre pour le faire effectuer à ses frais.

Fin janvier 1853, il apprend par une lettre enthousiaste de Geoffroy St-Hilaire, administrateur du Jardin des Plantes, qu'il a satisfaction, puisque les animaux ont été offerts *en son nom* au Museum d'Histoire Naturelle. Morny a dû dire son mot. Mais de réponse officielle, point.

A mesure que le temps passe, son anxiété augmente. Il est sur le point de partir en congé : va-t-il être obligé de laisser derrière lui, en Chine, « ses bœufs grognants et autres animaux rares » ? Quelle « perte irréparable pour la France » !

Le 9 juin 1853, date à laquelle notre consul quitta Shanghai, il ignorait encore si des mesures avaient été décidées ou prises pour le transport des yaks. En fait, elles étaient prévues par les soins du Ministère de la Marine, mais le consulat n'en fut avisé qu'au début du mois d'août.

Trop tard ? Non pas. Têtu comme un Breton qu'il était par ses origines, Montigny avait résolu la question à sa manière : il avait emmené les yaks dans ses bagages.

Ce sont deux belles choses que la conviction et la persévérance.

CHAPITRE HUITIÈME

GRANDEURS ET DÉBOIRES D'UN PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE

L'accord parfait réalisé avec la Légation, l'affirmation grandissante de son autorité et de sa position personnelle à Shanghai, la solution de ses difficultés financières, enfin l'amélioration sensible de sa situation matérielle, avaient apporté à Montigny des satisfactions ardemment désirées.

Malheureusement, l'état de sa santé, depuis longtemps précaire, s'était considérablement aggravé : les fièvres, la dysenterie, une douloureuse affection des bronches allant jusqu'à lui faire cracher le sang, avaient ruiné ce tempérament vigoureux et les rudes fatigues supportées pendant ses randonnées en avaient accentué les effets.

Il formula une demande de congé, qui lui fut accordé sans difficulté, et, dès février 1853, il avait la faculté de partir.

Mais, à ce même moment, la situation politique, inquiétante depuis des mois, prit une tournure très grave.

Les nouvelles arrivant de l'intérieur trahissaient un pessimisme général. L'avance des rebelles Taï-ping ne rencontrait presque pas d'obstacle, tant ils inspiraient d'épouvante. Ils ne négligeaient rien, d'ailleurs, pour impressionner les populations. Bien qu'ils en fussent encore fort éloignés, des villes de la région, Ningpo notamment, avaient reçu des caisses remplies de tresses coupées à des soldats impériaux partis de ces villes.

A Shanghai, l'inquiétude était extrême. Mais les lettrés et les marchands chinois redoutaient moins les Taï-ping, déclaraient-ils, « que les innombrables bandits qui suivent

leurs mouvements et ceux si nombreux qui sont déjà dans la province et même dans les environs ».

Deux bandes fortes de 400 et 800 mendiants ou vagabonds campaient à Zi-ka-wei ; d'autres pénétraient en ville par petits groupes. La rivière était littéralement couverte de jonques (on était à l'époque de l'envoi du riz du Tribut impérial) et la présence de cette population maritime, la plus dangereuse de toutes en temps de troubles, avivait les craintes.

Dans la cité, des émeutes éclataient, parce que, par exemple, des marchands de tissus avaient fermé leurs portes et que les tisserands, vivant au jour le jour, ne pouvaient plus écouler leur fabrication. Partout l'argent manquait ; on était obligé de le faire venir de Canton et de payer 9 ½ pour cent de prime et de fret, en sus des frais ordinaires de change et de banque. Des bateaux de commerce étaient immobilisés dans le port, faute d'argent pour acquitter les droits ; les Chinois ne payaient plus ; les plus riches maisons en étaient réduites à ne plus pouvoir régler les salaires de leurs domestiques, et l'on commençait à redouter d'être privé de produits alimentaires.

Enfin, symptôme caractéristique, le taotai, qui, au début de l'année, multipliait les insolences à l'égard des consuls étrangers, était subitement devenu d'une politesse exquise et se rapprochait d'eux.

Bref, on prévoyait toutes sortes de troubles et le pillage ou, au moins, l'attaque des maisons européennes. Comme protection, pas un seul bateau de guerre.

Malgré l'état de sa santé, malgré les frayeurs bien légitimes de sa famille, libre de partir, Montigny écrivit simplement à son ministre : « Votre Excellence me connaît assez pour croire que je ne quitterais pas mon poste à l'heure du danger ». Et il resta.

L'arrivée du *Cassini*, le 19 mars, calma un peu les inquiétudes des résidents. Dans les deux mois qui suivirent, notre consul prit une part active à l'organisation des moyens de défense de la communauté européenne (1). Les instructions du

(1) *Voir* Histoire de la Concession Française de Changhai.

commandant de Plas l'obligeant impérieusement à quitter Shanghai à la fin de mai, il avait été convenu qu'il transporterait Montigny et sa famille à Macao. Une démarche instante du « Comité de Coopération » fit ajourner ce départ jusqu'à l'arrivée d'un autre bateau de guerre.

Enfin, le 9 juin, à 4 heures du matin, le *Cassini* levait l'ancre et du beau navire de guerre qui l'emportait, personnage honoré, estimé, admiré, l'esprit encore tout échauffé des enthousiastes témoignages de gratitude et de sympathie des résidents de Shanghai, Montigny regardait s'éloigner ce rivage déjà si étonnamment transformé où, inconnu, pauvre de ressources et de moyens, mais riche de foi, d'ardeur et d'énergie, il avait cinq ans auparavant, débarqué d'un canot étranger....

Ce voyage de retour allait être fertile en incidents.

Sur le *Cassini*, qui, par parenthèse, devait, pour un bateau de guerre, présenter un bien curieux aspect, Montigny emmenait, outre les cinq personnes de sa famille, et de nombreux bagages, toutes ses collections et sa « ménagerie ». Celle-ci comprenait notamment une véritable basse-cour, coqs, poules de toutes les espèces chinoises ; de magnifiques canards mandarins ; des grues de Mandchourie, « de 4 pieds de haut », au plumage blanc et noir, le dessus de la tête rouge ; un aigle énorme de Mongolie, et enfin les fameux yaks du Thibet.

Notre consul avait espéré que, peut-être, à Macao, il trouverait enfin la réponse tant attendue au sujet de cette délicate cargaison et que, si la corvette était chargée de la transporter à Suez, il pourrait en profiter et rentrer par cette voie. Le commandant du *Cassini* n'ayant rien reçu qui lui permît de s'écarter des instructions positives lui enjoignant de se rendre à Bourbon, il fallut définitivement renoncer à cet espoir.

Montigny, en conséquence, prit passage sur un clipper américain, le *Challenge*, navire de 3.000 tonnes, qui devait le débarquer à Londres. Au moment où le bateau était sous voiles, le 12 juillet, il écrivait à de Plas dans un dernier billet : « Cet immense bateau représente parfaitement l'image du chaos. L'équipage est composé de déserteurs européens, au

nombre de cinquante, et de douze Chinois. Tous, à bord, à l'exception du capitaine que je connais encore à peine, mais qui me paraît un brave homme, boivent outre mesure ; espérons que le liquide manquera, lorsque ces hommes auront besoin de tête et de cœur. Dieu veuille que nous arrivions à bon port ! »

Ils faillirent ne pas arriver du tout.

Nous n'avons pu retrouver le rapport que, certainement, Montigny dut adresser, après son arrivée, au Département. Mais à bord se trouvait un autre passager, le P. Guillet, procureur des Lazaristes à Ningpo, dont la correspondance fournit nombre de détails intéressants sur la traversée.

Jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, tout alla bien. Le bateau marchait supérieurement ; il n'avait mis que 26 jours de Hongkong à Anjer, et, du Détroit de la Sonde, le P. Guillet écrivait qu'il comptait arriver à Londres en 75 jours (1). Passé le Cap, la chance tourna : le *Challenge* eut à essuyer toute une série de furieuses tempêtes. Il se comporta d'abord vaillamment ; mais la situation devint un jour si critique que tout parut perdu. L'équipage démoralisé, épuisé, prêt à se révolter, voulait renoncer à la lutte ; le capitaine, se sentant impuissant devant la mutinerie imminente, s'était enfermé dans sa cabine.

Montigny bondit à la sienne, en revient pistolets aux poings, exhorte, commande, menace, parvient à redonner aux hommes un peu de courage. Il se multiplie, prêche d'exemple, travaille aux pompes avec le P. Guillet ; tous deux distribuent aux matelots leurs provisions de vins et de vivres. Encouragements, promesses, rien n'est épargné.

Cette lutte entre la vie et la mort dure près de trois semaines. Jour et nuit, il faut pomper sans relâche. Le bateau fait eau de toutes parts : on note, dans les cales, 6 pieds d'eau en dix minutes (2).

---

(1) *Voir en N. A. un extrait de cette lettre.*

(2) *Ces chiffres paraissent quelque peu fantaisistes ; nous ne faisons que citer le P. Guillet.*

Le temps finit par s'améliorer et l'on approche des Açores. A 40 milles de l'île Fayal, le *Challenge* est pris par les calmes. Cette fois, l'équipage exige du capitaine de mettre les canots à la mer et d'abandonner le navire. Fort heureusement, vers midi, la brise se lève, et à minuit, tirant le canon d'alarme, le bateau entre dans le port de Horta. C'était le 20 octobre.

Heureux d'en être quittes à si bon compte, nos passagers débarquèrent. Au point du jour, un navire partait pour Londres ; Montigny n'eut que le temps de lui confier une lettre pour le Ministre des Affaires Etrangères. Les réparations du *Challenge* devant probablement nécessiter plusieurs mois, il demandait qu'on prît des mesures pour le faire rapatrier « par une des frégates à vapeur qui, des ports de l'Ouest, se rendent à Toulon » et qui pourrait le prendre « en passant ».

Ici se place une jolie petite histoire administrative. Dès le 24 novembre, le Département des Affaires étrangères s'empresse de faire une démarche auprès du Ministère de la Marine ; celui-ci répond qu'il n'est possible de venir en aide à Montigny que par un armement spécial, dont les frais ne peuvent être naturellement supportés que par les Affaires étrangères.

Diable ! ceci demande réflexion. La réflexion dure jusqu'au 18 février, date à laquelle le Département a reçu une nouvelle missive de notre consul. L'infortuné se morfond dans son île ; le *Challenge*, après avoir débarqué sa cargaison (28.000 caisses de thé et des soieries) a tant bien que mal aveuglé ses voies d'eau et est parti sur lest pour Londres avec un équipage de cent hommes *pour pomper en route !* (1).

Les échanges de correspondance reprennent de Ministère à Ministère. Qui paiera la note ? Une combinaison est enfin trouvée. Ordre est donné au gouverneur du Sénégal de prescrire au brick la *Pintade*, qui doit rentrer en France, de toucher aux Açores.

Le brick arriva à Brest le 22 août ; il avait relâché à Fayal, mais n'y avait plus trouvé ceux qu'il venait chercher. Lassé

(1) *Lettre du 8 janvier 1854 communiquée le 18 février par les Affaires étrangères au Département de la Marine. (Archives de la Marine BB3--683, fol. 15 et seq.).*

d'attendre, Montigny avait jugé prudent de profiter de la première occasion qui s'était offerte (1).

Vous pensez que la « ménagerie », principalement les yaks, bagage encombrant, après avoir échappé aux périls de la mer orageuse, durent être abandonnés et finirent leur carrière sous le ciel des Açores. Ah ! que ce serait mal connaître Montigny ! Si j'ignore le bâtiment, le port d'arrivée et la date de son retour, je sais qu'il débarqua à la tête de son troupeau au grand complet (2).

Car le Museum l'accueillit avec joie et ses archives en gardent le témoignage. Au début de 1857, les grues de Mandchourie avaient donné de si beaux produits, que le Museum avait vendu à l'Angleterre une paire de petits pour 2.000 fr. C'était quelque chose en ce temps-là. Le nombre des yaks avait doublé : 24 au lieu de 12. Les animaux avaient été répartis entre différents établissements et, pendant une dizaine d'années, la Société d'acclimatation en suivit avec intérêt les essais de croisement. Il y en eut notamment en Auvergne, à Aubrac, à la ferme du Souliard, et en 1865, un M. Davin publiait un beau rapport sur le *Dressage de quatre yaks de demi-sang issus de vache d'Aubrac* (3).

Ce détail a charmé mon âme d'Auvergnat des montagnes d'Aubrac. Qui sait ? J'ai peut-être sucé le lait d'une descendante des yaks de Montigny. Pour ne pas gâter cette illusion, j'ai préféré ne pas chercher à savoir ce qu'ils étaient devenus (4).

***

Tous les gens qui vivent à l'étranger ou aux Colonies le diront : quand on vient de passer de longues et laborieuses

(1) *Voir N. A.*

(2) *Pas tout à fait : dans la correspondance Département-Marine, mention est faite de la perte d'un yak à Horta.*

(3) *Il y eut sur ce même sujet des rapports et notes de Richard (du Cantal) 1854 et 1862 ; du Dr. Joly de Toulouse, 1854 ; de Quatrefages, 1863 ; de Geoffroy St. Hilaire, 1862 ; Hébert, 1864 ; Dr. Roulin, etc.*

(4) *En décembre 1859, le* Sémaphore *de Marseille signale que le Jardin zoologique de la cité phocéenne s'enorgueillit de posséder un magnifique yak, né en France, produit des animaux amenés par Montigny.*

années dans un climat plus ou moins malsain, le premier article de programme qu'on se propose pendant son congé, est le repos, total, absolu. C'est le seul qu'on n'exécute jamais.

Même si cet éternel agité de Montigny avait pu se résoudre à une inactivité temporaire, il n'eût pas échappé à cette règle.

Accueilli avec intérêt par ses « patrons », spécialement Morny, fêté et acclamé dans les milieux qui s'occupaient de sciences naturelles, mis à contribution par tous ceux qui avaient pu s'intéresser à ses travaux, obligé par surcroît de s'occuper du règlement de ses affaires personnelles, je doute qu'il ait eu beaucoup de loisirs.

Arrivé au milieu de l'été 1854, il dut, sur l'invitation du Ministère de la Guerre, faire un voyage en Algérie, pour étudier les possibilités d'acclimatation du sorgho ou du bambou, ou de je ne sais quelles plantes expédiées de Chine. Pour le reste, le détail de ses déplacements et de ses activités n'est pas connu.

Ce qui est certain, c'est que très amicalement reçu par son ministre Drouyn de Lhuys (1), en faveur auprès de puissants personnages, introduit à la Cour, il dut connaître cette griserie donnée par l'attention qu'on éveille autour de soi. Morny l'avait présenté à Napoléon III, qui le reçut plusieurs fois. Bref, tous les espoirs lui paraissaient permis.

Il n'avait pas tort.

Depuis plusieurs années déjà, les grandes puissances, Angleterre, France, Etats-Unis, se préoccupaient d'étendre à tous les pays d'Extrême-Orient l'action entreprise à l'égard de la Chine pour asseoir sur des bases solides leurs relations commerciales et politiques avec ces pays.

C'est ainsi que le 14 juillet 1852, l'amiral Laguerre, commandant la station navale de l'Indochine, avait reçu pleins pouvoirs pour négocier un traité avec le royaume de Siam. Ces pouvoirs avaient été renouvelés par l'Empereur en 1853.

---

(1) *Drouyn de Lhuys fut remplacé comme ministre des Affaires étrangères le 8 mai 1855 par la comte Walewski, précédemment ambassadeur à Londres.*

Malheureusement les hostilités avec la Russie et les affaires de Chine ne lui permirent pas de s'acquitter de cette mission.

Le 22 février 1854, de nouveaux pleins pouvoirs avaient été envoyés à Bourboulon. Celui-ci se trouva à son tour retenu par l'insurrection des Taï-ping et les événements de Shanghai.

Or, la Grande-Bretagne signait avec le Siam, à Bangkok, le 28 avril 1855, un traité en bonne et due forme, dont communication officielle fut faite à notre Gouvernement au début d'août. Le zèle de notre Département en fut d'autant plus stimulé que le Gouvernement siamois avait manifesté le désir de signer avec la France un traité analogue.

A ce moment-là, Bourboulon, ayant obtenu un congé, était sur le point de rentrer en France (il remit en effet le service le 14 novembre au comte R. de Courcy, secrétaire de la Légation). Mais ce n'était pas un obstacle à ce qu'il fût chargé de la mission au Siam.

De son côté, le jeune de Courcy, — il avait alors 28 ans — espérait fortement que celle-ci lui serait confiée. Il avait à peine trois ans de métier, mais possédait en revanche des amis extrêmement puissants qui doutaient si peu de leur succès, qu'ils lui avaient écrit de se tenir prêt. Walewski, en effet, promit ; des pouvoirs même furent établis au nom de Courcy, envoyés aux Tuileries et revinrent... sans la signature impériale.

Depuis plusieurs jours, l'envoyé extraordinaire était choisi (1) : c'était Montigny.

Si notre consul avait pu faire valoir, outre son expérience et les services rendus, le fait qu'il était le plus ancien des agents de France en Extrême-Orient et qu'il terminait sa carrière, il devait évidemment son triomphe aux protections influentes dont il disposait dans l'entourage immédiat du souverain. L'affaire avait été si bien et si discrètement menée que la nouvelle dut obtenir dans les milieux intéressés un assez bel effet de surprise.

Aux Tuileries, Montigny reçut de l'empereur « des marques

---

(1) *Les pouvoirs donnés à Montigny sont en date du 10 octobre 1855. Sur cette affaire, consulter les* Souvenirs *du marquis de Courcy (Paris, 1900).*

toutes particulières de sa bienveillance personnelle ». Il fut comblé d'attentions par l'Impératrice et le prince Napoléon, pour une fois d'accord, et dut goûter le charme de voir subitement s'accroître le nombre de ses amis enthousiastes, comme il sied à quelqu'un chargé de la faveur impériale.

Avoir mission de renouer les relations diplomatiques avec le Siam, interrompues depuis Louis XIV ! Quel beau couronnement de carrière... Et quelle revanche des humiliations d'un Codrika, quelle récompense des privations et des peines de l'exil shanghaïen !

Succès flatteur, assurément, mais périlleux. Il y a des triomphes qui se payent très cher. Montigny y gagna, du coup, trois ennemis qui devaient le lui prouver.

Walewski, d'abord, qui ressentit, comme on peut le croire, le fait qu'un de ses agents eût réussi, par dessus sa tête, à enlever une mission qu'il destinait à un autre, et surtout la mortification de se voir retourner une nomination envoyée à la signature, pour apprendre qu'elle était déjà faite (1).

Bourboulon, ensuite, dont les sentiments à l'égard de son subordonné, subirent, de ce jour, un changement radical.

Courcy, enfin, dont la déconvenue fut d'autant plus vive que sa vanité et ses prétentions furent également blessées et qu'escomptant sa nomination avec une telle certitude qu'il faisait déjà ses préparatifs de départ, il apprit l'événement par une lettre, datée du Caire, de Montigny, déjà en route pour le Siam.

La jeunesse est parfois brutale dans l'expression de ses sentiments. Le Chargé d'affaires ne se fit pas faute de marquer à Montigny son amertume et sa déception d'une façon dont celui-ci fut, paraît-il, extrêmement froissé. C'est du moins ce qu'affirme Courcy dans ses *Souvenirs* ; avec le temps, il se rendit compte, d'ailleurs, de ce que son attitude avait eu d'un peu forcé et il paraît l'avoir regretté.

La rancune de Walewski et de Bourboulon fut plus profonde et plus sérieuse dans ses conséquences.

---

(1) *Voir N. A.*

Le Ministre ne pouvait paraître désapprouver une décision impériale et encore moins laisser soupçonner qu'elle avait été prise en dehors de lui. Mais il avait mille façons d'avoir sa revanche à l'égard d'un agent placé sous ses ordres. La pauvreté des moyens matériels mis à la disposition de Montigny pour aller au Siam, le machiavélisme avec lequel lui fut à l'improviste confiée une deuxième mission (il trouva des instructions à ce sujet à Singapour), inspirent d'étranges réflexions.

Quelques jours après avoir reçu ses pouvoirs, notre consul était élevé à la première classe de son grade (24 octobre). Il était invité à faire immédiatement ses préparatifs de départ afin de se trouver, vers le milieu de mars, à Singapour, où le brick le *Marceau* devait le prendre pour le conduire à Bangkok.

Auparavant, il avait ordre de passer par Rome pour examiner avec le Gouvernement pontifical, sous la direction de notre ambassadeur, la question de la protection des missionnaires.

Ses dernières instructions lui furent remises le 28 décembre et le 30 au matin, il quittait Paris.

A Rome, notre ambassadeur, le comte de Rayneval, était malade. Montigny dut se résigner à perdre un mois ; le lendemain même du jour de l'audience pontificale, il s'éloignait de la Ville Eternelle, mais la malle anglaise de mars sur laquelle son passage avait été retenu, était manquée.

Il devait, en conséquence, gagner Singapour par ses propres moyens, tandis que la corvette *la Capricieuse* portant ses approvisionnements et les présents de l'Empereur au roi de Siam, ferait route d'un autre côté.

Or, d'après les services mêmes du Ministère de la Marine, *la Capricieuse* ne pouvait arriver au rendez-vous que vers la fin de juin. D'autre part, le *Marceau* dont l'armement n'était même pas en état de lutter contre des pirates (1), ne pouvait, faute de place, le recevoir, lui, son personnel et ses bagages.

---

(1) *Le* Marceau *était un petit brick à hélice, armé de 4 canons de 12.*

Deux petits navires auxquels on avait songé un moment pour transporter la mission de Singapour à Siam, la *Constantine* et le *Nisus*, devant profiter de la mousson, ne pouvaient ni attendre *la Capricieuse* ni même aller à Siam.

Enfin, dernière considération : Singapour était à cette époque une des colonies anglaises les plus dispendieuses. Montigny en savait quelque chose.

Pour toutes ces raisons, il ne tenait donc pas à arriver trop tôt et il n'attachait à son retard qu'une importance médiocre. Il lui fut pourtant durement reproché, comme si les destinées de l'Etat en eussent été compromises.

Une conséquence de la guerre d'Orient avait été de raréfier les grosses unités de la ligne de Suez. Informé qu'il ne pourrait même pas avoir de place sur la malle d'avril, Montigny dut recourir à l'intervention des autorités supérieures de la P. & O. Pour commencer, il lui fallut se contenter personnellement, pour gagner l'Egypte, d'une simple banquette dans la cabine commune.

Pour un homme de son caractère, un séjour forcé d'un mois en Egypte ne pouvait être du temps perdu. Il l'employa à étudier tout ce qui pouvait intéresser ses amis de la Société d'acclimatation. Sa correspondance avec Geoffroy St. Hilaire fut active et celui-ci le remercia des « merveilles » qu'il avait faites. Il avait eu l'idée ingénieuse — et pratique — de présenter, comme membres correspondants de la Société, un certain nombre de princes, pachas et beys égyptiens, qui s'empressèrent de manifester leur gratitude, guidés en cela par les suggestions mêmes de Montigny, en envoyant à Paris, quantité de specimens de la flore et de la faune d'Afrique et même des fonds.

« Vous avez ouvert par ces présentations, rappelait plus tard Geoffroy St. Hilaire (1), la porte à de plus illustres encore... : vous nous avez donné le premier des princes en dehors de l'Europe ; vous nous avez donné ensuite des rois ». Car la Société devait compter parmi ses membres les rois de Siam et l'Empereur du Brésil.

---

(1) *Lettre du 25 janvier 1857.*

Le 21 avril, notre consul s'embarquait à Suez à bord du *Bombay*, en partance pour Ceylan. Il arrivait à Singapour le 16 mai.

La question du transport de la mission à Siam par le seul brick *Marceau* soulevait des difficultés qui furent résolues par une réquisition officielle adressée aux commandants du *Catinat*, à ce moment dans le port, et de la *Capricieuse* qui, venant du Cap, y arriva le 14 juin. Cette dernière corvette compléta rapidement ses approvisionnements, et, le 29 juin, la petite « division » quittait Singapour. Montigny et sa famille à bord du *Marceau*, ses adjoints Godeaux et de Méritens à bord du *Catinat*.

***

Le récit des faits et gestes de la mission a été conté avec une telle prodigalité de détails, soit par Henri Cordier (1) qui a reproduit *in-extenso* la plupart des documents officiels s'y rapportant, soit par Charles Meyniard (2), qui a utilisé les papiers mêmes de Montigny, qu'il est inutile de le refaire, encore que beaucoup de ces détails soient curieux. Mais il faut se borner.

La tâche, en ce qui concernait la partie politique, était aisée, pour peu que l'envoyé extraordinaire du Gouvernement français fût pourvu de tact et d'habileté.

Montigny ne manquait ni de l'un ni de l'autre et ce fut heureux, car il paraît que les souverains siamois avaient été médiocrement satisfaits de la roideur et de la morgue des plénipotentiaires anglais et américain.

Dûment averti, sachant d'ailleurs combien les Asiatiques sont sensibles à tout ce qui touche au cérémonial et à la politesse, l'envoyé français multiplia les marques de déférence et de gracieuse courtoisie à l'égard des dignitaires siamois. S'il s'en trouva bien, cela lui permit de se ménager, pour lui-même, et par voie de réciprocité, certains égards, fort utiles pour sa mission.

---

(1) La Politique Coloniale de la France au début du Second Empire — « *T'oung-pao* » *Vol. X — XII.*

(2) Le Second Empire en Indochine. — *Paris, 1891.*

Fidèle à son principe de donner toujours de son pays « l'idée la plus puissante et la plus noble », il avait particulièrement soigné son entrée en scène.

Les bateaux de guerre n'étaient pas autorisés à remonter le Ménam et devaient rester au mouillage de la barre, à Paknam. En 1850, Sir James Brooke n'avait pu vaincre à ce sujet l'opposition du Gouvernement siamois et Sir John Bowring n'avait obtenu qu'avec beaucoup de difficultés l'autorisation pour le *Rattler* de monter à Bangkok. Aussi le consul de France à Singapour avait-il bien recommandé à l'amiral Laguerre, au temps où celui-ci se préparait à venir au Siam, de ne pas se risquer dans une tentative presque certainement vouée à un échec, car, disait-il, « une insistance capable d'amener une discussion sérieuse à ce sujet, pourrait faire naître dans l'esprit du roi et de ses ministres des sentiments hostiles et nuire au succès du but principal de sa mission ».

Donc, suivant l'usage, vingt-cinq barques royales étaient descendues à Paknam pour prendre et conduire à la capitale le plénipotentiaire français. Celui-ci avait pris contact de la façon la plus heureuse avec le premier ministre, le *Kalahom*, envoyé par le roi pour le recevoir, et les hauts mandarins qui l'accompagnaient : ministre de la Marine, Gouverneur, et seigneurs de moindre importance. Les entrevues avaient été charmantes ; aussi fort gracieusement, Montigny déclara à ses nouveaux amis que, pour témoigner plus d'égards à leur auguste maître, il désirait saluer de ses canons le pavillon royal et qu'il remonterait à Bangkok sur le *Marceau*.

Aucune objection ne fut faite et le 14 juillet, le brick français se mit glorieusement en marche, suivi de l'escorte imposante des barques royales aux rameurs habillés de rouge, (la couleur royale), et d'une foule d'autres embarcations, au milieu des pavillons siamois hissés partout sur son passage.

A Bangkok, notre plénipotentiaire, magnifiquement reçu par le premier prince du sang et les ministres, se vit attribuer comme résidence un fort beau palais. La table était servie avec la vaisselle du roi, et, outre un personnel assez considérable pour le service et la garde du représentant de la France, on avait mis à sa disposition, pour son usage personnel, deux

grandes barques, au toit parsemé d'or, avec soixante-deux rameurs.

Diligemment, le *Marceau* redescendit le lendemain à Paknam et en ramena la compagnie de débarquement de la *Capricieuse* et du *Catinat*, ainsi que tous les officiers et aspirants disponibles des deux corvettes.

La mission française se trouva ainsi compter une centaine de personnes. Une garde d'honneur fut immédiatement établie au palais qui l'abritait et sur lequel flottait le pavillon français, afin de rendre les honneurs militaires aux personnalités siamoises. Et quand notre plénipotentiaire dut prendre part à des cérémonies officielles, ce fut accompagné d'un état-major et d'une suite de caractère aussi brillant qu'imposant.

La première audience royale eut lieu le 21 juillet. De somptueuses chaises à huit porteurs emmènent Montigny et ses compagnons. Arrivés au pied des murs du palais, où, sous une sorte de hangar, se trouvait réunie une assez grande foule d'officiers, on prie les étrangers de descendre et d'attendre.

Or, l'année précédente, le plénipotentiaire anglais, Sir John Bowring, avait éprouvé un désagrément, dont le souvenir ne s'était pas perdu. On lui avait imposé, au même endroit, une attente si longue, si longue, qu'il avait fini par protester violemment contre un tel manque d'égards et enfin menacé de se retirer.

Montigny, prévenu, attend un quart d'heure. Puis, très poliment, il prie qu'on s'assure que le roi a bien été prévenu de son arrivée, car un si long retard ne peut s'expliquer que par l'oubli de cette formalité, « négligence qu'il ne saurait trop vivement déplorer ». Il ajoute « qu'en qualité de serviteur du roi, il attendrait un jour entier, s'il le fallait, l'honneur d'être admis à son audience, mais que l'étiquette qui règle le cérémonial à la Cour de France, ne permet pas au plénipotentiaire de Napoléon III un tel excès de déférence ».

Ce diable d'homme sait trouver exactement ce qu'il faut dire. Au bout de quelques minutes, il est conduit auprès du souverain et il arpente les cours brillamment illuminées, les couloirs, les escaliers, obligé pour avancer d'enjamber les corps de dignitaires et d'officiers prosternés presque à plat

LE CONSULAT
DE
FRANCE A BANGKOK
EN 1865

(Le personnage en uniforme sur la vérandah serait le consul Aubaret.)

ventre sur le sol, voire même en travers de la porte d'entrée des appartements royaux.

L'entrevue fut très cordiale. Cependant le roi, à diverses reprises, parut préoccupé du fait que le plénipotentiaire ne lui apportait pas de lettre de l'Empereur des Français, alors que Sir John Bowring lui en avait remis une de Sa Gracieuse Majesté Britannique. Montigny maudit *in petto* le cabinet des Tuileries qui n'avait pas songé à ce détail. Il s'en tira, en assurant le roi que c'était affaire d'étiquette et que son souverain n'écrivait à un autre que si les deux Etats étaient en relations officielles, mais qu'il avait tenu à lui donner une marque bien autrement gracieuse de sympathie, en lui envoyant et le priant d'agréer son portrait et celui de l'impératrice.

Cette audience privée fut suivie, trois jours après, d'une audience publique qui revêtit un éclat et une somptuosité extraordinaires. Sir John Bowring, qui en avait bénéficié pour lui-même, écrivait à lord Clarendon que c'était un rêve des Mille et Une Nuits.

Nous passerons sur les négociations qui suivirent, entrecoupées de visites et réceptions quotidiennes. Le 15 août, le traité « de commerce et d'amitié » était signé. C'est dire qu'il n'avait guère soulevé de difficultés.

En grande solennité, Montigny fit alors remise au roi des présents du Gouvernement français. Ils étaient, pour dire la vérité, d'une pauvreté fort maladroite, et ne ressemblaient en rien aux cadeaux de grande valeur apportés par l'ambassade britannique.

La tâche de notre plénipotentiaire n'était pas terminée pour cela. Avant son départ de France, le Ministère du Commerce, la Société de Géographie et le Museum l'avaient accablé de notes, de questionnaires et d'instructions, qui eussent suffi à donner du travail pendant des mois à toute une mission. Pour y répondre, il fit de son mieux, c'est-à-dire beaucoup, en s'excusant de ne pas faire davantage.

En dehors de rapports sur les bois de teck, les tabacs, la fabrication du papier, les lois, les finances, etc., les spécimens des produits énumérés au traité constituèrent 53 ballots, qui

furent envoyés au Ministère du Commerce. Une partie fut réservée à la collection de la Direction du Commerce extérieur ; le reste fut réparti entre diverses Chambres de Commerce, le Museum d'Histoire naturelle, l'Ecole de Pharmacie, le Conservatoire des Arts et Métiers, la Manufacture des Tabacs, etc. Il y eut en outre seize « serres » remplies de centaines de bambous, d'arbres, de plantes, de graines de la Malaisie, du Siam, du Laos et du Cambodge ; douze caisses contenant 22 espèces de « tubercules féculeux », des graines de coton et de chanvre, du riz, etc., etc.

La sollicitude de Montigny pour ses amis les savants ne s'était pas bornée à faire insérer, dans le traité, un paragraphe (1) en leur faveur, garantissant aide et protection spéciales à ceux d'entre eux qui viendraient parcourir ces contrées « pour le progrès des sciences ». Il avait insinué aux souverains siamois que des présents d'animaux rares seraient excessivement bien accueillis en France.

Incontinent, les deux rois firent réunir quatre jeunes éléphants (que Montigny choisit lui-même), un tapir, trois orang-outangs, un casoar noir de Bornéo, deux cerfs, deux ours du Laos, deux babouins, un bouc et deux chèvres du Thibet, deux buffles blancs, et donnèrent en outre des ordres pour la capture d'un couple de tigres royaux, de bœufs sauvages, de rhinocéros, etc...

Quand il s'agissait d'expédier en France des « échantillons », Montigny, incontestablement, aimait travailler en grand.

Avec tout cela, le temps passait et le commandant Collier qui avait regagné son mouillage de Paknam, pestait contre le diplomate attardé à Bangkok. La saison s'avançait et le voyage était loin d'être fini.

En effet, en arrivant à Singapour, notre plénipotentiaire avait trouvé des instructions ministérielles, accompagnées de pouvoirs réguliers, lui enjoignant d'aller du Siam au Cambodge, puis de là en Annam, pour tenter de négocier un traité analogue à celui qu'il venait de signer. La fortune qui lui

(1) *Article 7.*

avait souri jusque là devait cruellement le traiter dans cette nouvelle et double mission.

Enfin, les dernières audiences eurent lieu ; Montigny reçut divers présents pour Napoléon III et deux lettres autographes des deux rois, accompagnées de leur texte en caractères siamois gravés sur feuilles d'or. Le 20 septembre, il quittait Bangkok et le 21, Paknam.

Sa mission avait admirablement réussi, ainsi que se plut d'ailleurs à le reconnaître le Département, en le félicitant d'y avoir « apporté un zèle aussi actif qu'éclairé » et en approuvant complètement les modifications qu'il avait de lui-même introduites dans le projet. Veut-on savoir comment le Gouvernement impérial mit à profit le zèle de son agent ?

Le traité, emporté en France par Godeaux, fut renvoyé avec les ratifications, non par un agent spécial sur un bateau de guerre, mais par un bâtiment de commerce, l'*Aigle*, de Marseille, qui le remit comme une simple dépêche à notre agent consulaire provisoire, un Portugais, nommé Moore, occupant une situation de second ordre. Ce dont les souverains se montrèrent justement offensés.

Aucun cadeau n'accompagnait le traité.

Il ne fut même pas répondu aux lettres autographes des deux rois.

Il avait été entendu qu'un bâtiment français viendrait chercher une ambassade siamoise pour la conduire en France. Le Gouvernement mit cinq ans à s'y décider. Dès 1857, le Gouvernement anglais en avait emmené une en Angleterre.

Ce ne fut qu'en 1861 que le Ministre de l'Instruction publique se décida à l'envoi à Bangkok d'un attaché du Museum pour recevoir les présents d'animaux rares et en diriger le transport en France.

Le premier ministre, le *Kalahom*, avait, sur les suggestions de Montigny, écrit à notre Ministre de la Guerre pour lui demander des renseignements sur l'armement et les fortifications, et l'autorisation d'acheter en France des armes de guerre et des munitions. Il ne lui fut pas répondu.

Tout commentaire est inutile.

La mission que Montigny devait remplir au Cambodge et en Annam était, avant son arrivée à Bangkok, connue du roi de Siam. Par quelles indiscrétions ? Mystère, que les agents de la politique anglaise auraient pu aisément dissiper.

Ne pouvant la nier, il se borna, par prudence, à dire qu'il s'agissait principalement de régler quelques affaires de missionnaires, ce qui était d'ailleurs rigoureusement exact. Il crut donc habile, loin d'en faire mystère, de demander l'appui du roi de Siam sous forme de lettres adressées aux souverains du Cambodge et de l'Annam. En quoi, il commit la plus grave erreur.

« Comment, écrit Henri Cordier, pouvait-il penser que ce prince qui convoitait le royaume khmer dont une bonne partie avait été annexée aux possessions thai, qui gardait en otage dans sa capitale les trois fils du souverain cambodgien (1), verrait d'un bon œil et aiderait la France à entrer en relation avec ce dernier ? Comment M. de Montigny pouvait-il croire que le Siam tout récemment en lutte avec l'Annam pourrait lui servir d'intermédiaire avec la Cour de Hué ? »

Les lenteurs et les retards que le roi de Siam apportait à fixer le départ de notre plénipotentiaire avaient une raison. Pendant qu'il l'occupait à des fêtes et à des excursions, des agents siamois couraient vers le gouverneur de Battambang, capitale d'une province alors siamoise, voisine du Cambodge. Et quand le *Marceau* leva l'ancre, il emportait à son bord neuf soi-disant Cambodgiens, dont l'un était un agent de confiance du deuxième roi, chargé d'espionner Montigny et de faire échouer son entreprise.

Le gouverneur de Battambang avait lui-même agi. Tous deux réussirent à merveille. Effrayé par leurs menaces, redoutant d'indisposer un suzerain puissant, alors qu'il avait trop souffert et trop à craindre de ses autres voisins, les Annamites, le roi du Cambodge, que Montigny ne vit même pas, se retrancha obstinément derrière cette déclaration : « Si le roi de Siam m'ordonne de conclure un traité avec la France, je le conclurai », et ne voulut rien savoir de plus.

---

(1) *Ils furent présentés à Montigny.*

La surprise fut aussi cruelle que désagréable pour notre chargé de mission. Mais il dut quitter Kampot en se contentant de laisser lettres au roi et projet de convention aux mains d'un missionnaire.

Le 22 octobre, le *Marceau* appareilla. Il était urgent de gagner Tourane, où l'on devait rejoindre le *Catinat*, parti du Siam depuis le 12 août, et la *Capricieuse*, partie de Kampot le 7 octobre.

Le temps était épouvantable. Bien qu'il eût échappé heureusement à un typhon, le *Marceau* rencontra une mer si démontée qu'incapable de lutter, il dut retourner à Singapour, où il arrivait le 8 novembre. Ayant réparé ses chaudières et son cuivre de blindage, il reprenait la mer pour se rendre en Cochinchine par la Malaisie.

Après quatre-vingts jours de navigation pénible et dangereuse, avec la mousson contraire, ayant dû relâcher à Labuan et à Manille pour des réparations urgentes aux chaudières et à la mâture, il arrivait enfin à Tourane le 23 janvier 1857.

Des nouvelles, plus désagréables encore qu'au Cambodge, — et plus graves — l'y attendaient.

Depuis de longues années, les massacres et les persécutions de missionnaires français et les actes d'agression et d'hostilité contre nos bâtiments de commerce et de guerre rendaient impossibles toutes relations avec le royaume d'Annam. L'intervention à laquelle s'était décidé le Gouvernement français devait se présenter, d'abord, avec un caractère pacifique.

Notre plénipotentiaire avait pour instructions générales de ramener le Gouvernement annamite à une conduite et des sentiments moins hostiles et à lui faire comprendre, par un langage énergique, le danger auquel il s'exposerait, en continuant à massacrer nos nationaux. Enfin, si les dispositions de ce même gouvernement le permettaient, il devait essayer de négocier un traité de commerce et d'amitié grâce auquel pourraient être rétablies les relations interrompues depuis la fin du siècle précédent.

Pour préparer les voies et gagner du temps, Montigny avait

envoyé, à bord du *Catinat*, un missionnaire, l'abbé Fontaine, porteur, pour la Cour de Hué, de lettres annonçant sa venue et le but de sa mission. La corvette, arrivée le 16 septembre à Tourane, se présenta le 19 à l'entrée de la rivière de Hué ; des mandarins locaux, après beaucoup de difficultés, finirent par envoyer un courrier à la capitale ; les autorités annamites refusèrent de recevoir et renvoyèrent les lettres, qui « en définitive restèrent sur la plage ».

Le 20, le *Catinat* revenait à Tourane. Des travaux de défense récents, assez considérables, avaient été effectués dans la rade ; le refus des lettres pouvait être considéré comme une insulte grave ; tout paraissait hostile et des mouvements de troupes s'observaient autour des forts de la presqu'île.

A tort ou à raison, le commandant de la corvette estima qu'il ne lui était pas possible de rester mouillé sous la menace des batteries annamites, qui auraient pu le couler sans crier gare. Il en réclama le désarmement et ne l'ayant pas obtenu, il ouvrit le feu contre elles, démolit les fortifications et en prit ou en cloua les pièces.

Ce coup de force parut faire réfléchir la Cour de Hué, d'autant que la *Capricieuse* arrivait à son tour à Tourane le 24 octobre.

La crainte fit immédiatement changer les dispositions hostiles en assurances de bon vouloir ; les autorités annamites informèrent le commandant Collier que les bases indiquées dans la notification de Montigny étaient acceptées et qu'on n'attendait que l'arrivée du plénipotentiaire pour les convertir en traité.

Peut-être, si Montigny avait été présent, aurait-il pu tirer parti de la situation. Mais le temps passa, et aussi peu à peu la crainte. On parlementa ; on causa. A ces contacts permanents, la population et les mandarins s'accoutumèrent à moins redouter les Barbares. Puis, le *Catinat*, au bout de ses approvisionnements, dut retourner à Macao (1). Le temps passait toujours et le *Marceau* n'arrivant pas, le commandant Collier finit par supposer qu'il s'était perdu avec ses passagers. Si bien

(1) *Le 10 novembre.*

qu'il se décida à adresser aux autorités une demande officielle d'ouverture de négociations pour discuter et signer le traité.

Cette demande ne reçut pas de réponse. Depuis longtemps rassurés par le ton de bienveillance cordiale et la modération du marin, les Annamites avaient repris toute leur morgue et leur jactance.

Ces nouvelles, surtout celle de l'attaque du *Catinat*, navrèrent Montigny. Lui qui avait fait tant de recommandations de modération à l'abbé Fontaine, pour que fût mieux prouvé son désir sincère d'éviter toute mesure hostile ! Il déplora amèrement « cet acte d'hostilité prématuré, dont la nécessité n'a pas été rigoureusement justifiée », et qui le plaçait dans une situation terrible. Mais il n'y avait pas à revenir sur le passé.

Les négociations, qui s'ouvrirent à Tourane même, ne tardèrent pas à confirmer ses sombres pressentiments. Le plénipotentiaire de Hué y apporta un tel parti-pris de mauvaise foi, d'obstination hostile et, pour tout dire, d'insolence, qu'à tout instant notre représentant était obligé de le rappeler énergiquement aux simples convenances.

Voici, par exemple, en quels termes était conçu un préambule au traité en discussion, rédigé par le dignitaire annamite : « L'Empereur des Français ayant supplié humblement le Grand Empereur d'Annam de faire la paix, celui-ci, le prenant en pitié, voulut bien lui accorder cette grâce, etc. » On imagine aisément les réactions que produisaient chez notre bouillant plénipotentiaire de pareilles énormités et l'indignation avec laquelle il flétrissait — pour l'auditoire composé principalement de mandarins déguisés et d'espions — des rodomontades « aussi mensongères que dérisoires ».

Ainsi se passèrent « quinze jours de négociations pénibles et mortifiantes pour notre dignité nationale ». Devant le refus des autorités indigènes de traiter sur des bases raisonnables, Montigny n'avait qu'une chose à faire : se retirer.

Avant de partir, il laissa le projet de traité qu'il avait apporté et une Notification, dans laquelle il annonçait qu'il allait en référer à son Gouvernement, et que si massacres et persécutions ne cessaient pas, si des bâtiments ou des natio-

naux français ne recevaient pas les bons traitements dûs à une grande nation, le Gouvernement cochinchinois devrait « s'en prendre à lui seul des représailles qui seraient tirées de ces nouvelles insultes ».

Menaces vaines et platoniques. C'était plus qu'un échec : c'était une reculade, dont les conséquences devaient être graves.

Était-ce la faute de Montigny ? L'un de ses censeurs les plus sévères, Bourboulon, n'hésitera pas à déclarer que la façon dont la mission avait été conçue et organisée la vouait d'avance à l'insuccès, et que le traité, eût-il même été signé, n'aurait pas été exécuté.

On avait autorisé notre plénipotentiaire à agir « par l'effet d'une menace éloignée », mais sans l'autoriser à recourir à des mesures coercitives, et d'ailleurs sans lui en fournir les moyens. La Marine, comme il arrivait trop fréquemment, faute d'ordres impératifs, était restée, observe H. Cordier, « trop indépendante de l'agent qui avait en somme la direction et la responsabilité des négociations ». D'où manque de cohésion et tiraillements. « Là où il fallait une escadre, on envoyait un bateau ».

Bien qu'on reconnût impartialement que « tout autre à sa place » eût échoué, Montigny n'en fut pas moins chargé des péchés d'Israël. On considéra comme une faute impardonnable que, voyant l'échec des négociations, il n'eût pas gardé un silence absolu sur « sa mission religieuse », et eût ainsi révélé au Gouvernement annamite, « par quelles gens nous avions été appelés » et « sur qui il devait faire tomber sa vengeance ». Critiques puériles, quand on sait que la nouvelle de l'arrivée du *Catinat* à Tourane avait suffi à donner le signal de persécutions terribles et l'application dans toute sa rigueur de l'Edit lancé vingt mois auparavant contre les chrétiens, « *cause première de tout ce qui arrivait.* »

Il n'est que trop certain que le passage de la mission française en Annam allait marquer pour les missionnaires français et espagnols en ce pays une recrudescence de haine implacable et l'aube de jours sanglants. Ce n'est pas la « Notification » laissée par son chef qui en fut cause, mais le fait brutal

que nous avions quitté Tourane, comme l'observait un témoin oculaire, « raillés et méprisés » et que, « arrivés en vainqueurs, nous en sortions en vaincus ».

Mais, en diplomatie, on n'a que faire d'excuses : seuls les résultats comptent. Puisqu'il avait échoué, Montigny n'avait pas été à la hauteur de sa tâche. Celle qui lui avait été tracée était impossible ? Soit : il eût fallu réaliser l'impossible. A ce prix seulement, il se fût justifié d'en avoir accepté la responsabilité.

Quand on prétend juger un homme, on ne doit fermer les yeux ni sur ses fautes, ni sur l'insuffisance de ses talents. La triple et cruelle expérience de notre plénipotentiaire prouvait qu'un admirable soldat ne fait pas forcément un grand général. Il n'avait pas compris que le succès facile du « traité de commerce et d'amitié » avec le Siam n'était dû qu'à la préoccupation de la Cour de Bangkok de tenir la balance égale entre les puissances occidentales et de neutraliser ainsi, en les opposant les unes aux autres, l'avantage que l'une quelconque aurait pu tirer d'un privilège de fait ; mais que, sur tout autre terrain, se jouerait un jeu qu'il ne soupçonnait pas. Et il s'était laissé amuser et abuser comme un enfant par les rois de Siam.

Confiant dans son étoile, il s'était, comme dans une aventure, lancé dans une entreprise qu'il n'avait eu ni les loisirs ni les moyens d'étudier, chez des peuples dont il ignorait à peu près tout. Et comme il n'aimait pas reculer, il s'était engagé tête baissée, dans une impasse. Il ne suffit pas, en pareille matière, d'avoir le goût du risque et de croire aux miracles.

C'étaient là des fautes dont un vieux routier de la Carrière se fût gardé. Il est infiniment probable que les résultats pratiques eussent été sensiblement les mêmes ; mais le vieux routier ne se serait en rien compromis.

Certes, la clairvoyance ne fit pas défaut à Montigny, mais elle fut tardive. Il donnait une fois de plus la preuve de sa sûreté de jugement, quand il déclarait au Département que l'occupation de la Basse-Cochinchine vaudrait mieux qu'un traité. C'est la solution à laquelle on se décida plus tard, un

peu tard (1). Il eût été bien inspiré en la préconisant avant de s'embarquer pour Tourane.

Ainsi s'achevait, lamentablement, cette mission qui avait débuté sous de si brillants auspices. Montigny n'allait pas tarder à savoir ce qu'il en coûte d'avoir joué les grands rôles, quand on n'a pas réussi. En attendant, sans avoir peut-être encore réalisé tout à fait combien la Roche tarpéienne est près du Capitole, il voguait vers Hongkong, où il arrivait le 13 février 1857. Il y rencontra son ministre, Bourboulon, retour de congé, et l'entrevue, orageuse, à en juger par certains indices, ne dut pas relever beaucoup son moral.

Le 7 juin, le « plénipotentiaire extraordinaire de Sa Majesté Napoléon III », redevenu simple consul, reprenait son poste à Shanghai.

---

(1) *Rappelons que, dès l'année suivante, une intervention militaire fut rendue nécessaire. L'amiral Rigault de Genouilly, chargé des opérations, prit Tourane le 1er septembre 1858 et Saïgon les 17-18 février 1859. Des négociations s'engagèrent alors entre l'amiral Page, envoyé spécialement de France à cet effet, et l'empereur Tu-Duc. Interrompues à diverses reprises par des attaques et des coups de traîtrise des Annamites contre nos troupes, elles finirent par aboutir au traité du 5 juin 1852, qui nous livrait les provinces orientales de la Basse-Cochinchine. Nous ne prîmes possession des Provinces occidentales qu'en 1867, lorsque le Gouvernement français, las des attaques sans cesse renouvelées des partisans de Tu-Duc et voulant en finir, eût décidé d'annexer ces territoires.*

CHAPITRE NEUVIÈME

FRÈRES-DE-LA-CÔTE ET GENTILSHOMMES DE FORTUNE (1)

En arrivant à Shanghai, après quatre années d'absence, Montigny put se croire transporté dans une ville inconnue. Des transformations prodigieuses s'étaient accomplies, qui en avaient bouleversé la physionomie.

Elles étaient particulièrement remarquables sur notre Concession. La prise et l'occupation de la cité chinoise par les bandes de la Triade et du « Petit-Couteau », de septembre 1853 à février 1855, les opérations du siège, pendant lesquelles le sang français avait coulé, avaient eu pour résultat de réaliser une besogne de déblaiement et d'assainissement qui eût normalement exigé des années.

Les insurgés avaient détruit toutes les constructions avoisinant la muraille du Nord ; les Impériaux avaient incendié tout le faubourg de l'Est ; l'amiral Laguerre avait rasé un lot important de masures. Le sol lui-même avait été bouleversé par les travaux du siège.

Les hostilités terminées, les demandes de terrains affluèrent. De nombreux étrangers s'installaient sur notre domaine ; le consulat avait émigré sur un lot acquis par Remi, dans le voisinage immédiat de la rivière (2). Dans un angle de ce terrain s'élevait le monument aux morts glorieux de 1855 (3).

---

(1) *Voir N. A.*

(2) *Ce terrain fut en 1863 acheté par le Gouvernement français pour y construire un hôtel consulaire.*

(3) *Actuellement au cimetière de Pah-sien-jao.*

L'afflux des réfugiés accourant de l'intérieur avait déterminé chez nous comme chez nos voisins, une fièvre incroyable de constructions — et, partant, de spéculation. En vain, autorités chinoises et autorités consulaires avaient-elles tenté de maintenir l'observation des règlements qui interdisaient aux Chinois non-propriétaires de venir s'installer sur les Concessions. Pratiquement, les restrictions à la résidence des indigènes n'existaient plus, et déjà l'agglomération étrangère battait de loin, en importance et en activité, la Cité chinoise.

Naturellement, il avait fallu ordonner ce bouillonnement de vie et pourvoir à des travaux d'édilité urgents. Nos marins avaient, les premiers, commencé le long du Whangpoo la construction d'un chemin, première ébauche du futur quai, et avaient établi quelques voies de communication sommaires. En utilisant comme main-d'œuvre des réfugiés, les travaux de terrassement, d'empierrement, avaient été poussés ; de nombreux tombeaux avaient été enlevés ; des ponts avaient été construits.

Ces transformations matérielles en avaient déterminé d'autres. Des travaux aussi importants n'avaient pu être accomplis sans le concours des propriétaires intéressés. Un embryon de vie municipale était né ; on s'était préoccupé non seulement de financer l'organisation de la Concession, mais de pourvoir à sa sécurité.

Bref, sur l'emplacement où s'étendait jadis un marécage parsemé de masures, Montigny retrouvait une vraie ville, avec des maisons à l'européenne, de vraies rues, possédant le luxe incroyable de réverbères munis de lampes à huile, un « corps de police »... de 4 hommes, enfin, une population étrangère, dans laquelle l'élément français commençait à faire figure.

Pour être moins frappantes de nouveauté, les transformations réalisées chez nos voisins n'étaient pas moins considérables. Des puissances nouvelles avaient surgi : une administration des Douanes *chinoise*, mais dirigée par des étrangers, représentants des trois Puissances à traités ; un Municipal Council *international*, fort de ses prérogatives administratives à l'égard du corps consulaire et nourrissant des ambitions d'autonomie non dissimulées.

Les rapports des résidents étrangers et chinois, entre eux ou avec leurs autorités respectives, s'en trouvaient influencés et modifiés. Un état d'esprit nouveau s'affirmait, favorisé par deux facteurs importants : la reprise très sensible des affaires et l'accroissement énorme de la population.

Avec l'année 1856 Shanghai, en effet, était entré dans cette période de prospérité inouïe, unique dans son histoire, qui vit l'apogée des « princes-merchants » légendaires et qui devait se terminer, après les sept années de vaches grasses, par la terrible crise de 1864-1865.

La population indigène, en trois ou quatre ans, s'était accrue de plusieurs centaines de milliers d'individus. La population étrangère, naguère si faible numériquement, avait subi, elle aussi, un accroissement qui, toutes proportions gardées, n'était pas moins remarquable.

Tout eût été pour le mieux dans la plus prospère des villes, si, à ses portes mêmes et dans toute la région, les forces de désordre n'avaient bénéficié d'une prospérité parallèle. Montigny put s'en apercevoir à peine débarqué, ayant eu, pour inaugurer la reprise de ses fonctions, à s'occuper de deux sérieuses affaires de pirates.

Les pirates. Plus d'une fois, déjà, à l'arrière-plan de ce récit, nous les avons vus apparaître, et ils ne nous ont pas inspiré grande terreur. Ils ont pimenté d'épisodes romanesques ou dramatiques quelques randonnées de notre consul et se sont manifestés juste assez pour confirmer sans réplique la réputation d'insécurité générale dont jouit alors la Chine.

En quatre ans, la situation a singulièrement changé : ce qui constituait un risque malgré tout accidentel est devenu un danger redoutable et permanent. Les circonstances politiques aidant, les effectifs des pirates chinois se sont considérablement accrus ; et pourtant ils ne possèdent plus le monopole à peu près exclusif de ravager les mers de Chine. Une armée d'aventuriers, de flibustiers et de frères-de-la-côte de toutes nationalités est entrée en scène.

Les exploits de ces derniers devaient couvrir à peine une durée d'une quinzaine d'années, coïncidant assez exactement

avec celle de l'insurrection des Taï-ping. C'est peu, avec le recul d'un siècle : les contemporains ne furent pas de cet avis.

Nous n'écrivons pas l'histoire de Shanghai : il n'est donc pas question d'entreprendre ici une étude détaillée de ce monde spécial, si curieuse et si tentante qu'elle puisse être. Cela nous mènerait beaucoup trop loin. Mais ce n'est pas nous écarter de notre sujet que d'y faire une rapide incursion ; car on aurait une idée bien imparfaite et bien incomplète des milieux avec lesquels Montigny fut en contact, si l'on exceptait le plus pittoresque du Shanghai des temps héroïques.

La piraterie et le brigandage ont toujours existé en Chine et ne disparaîtront pas de sitôt, pour beaucoup de raisons, dont la plus banale est la fréquence, inconnue à tout autre pays, des bouleversements sociaux, dus autant aux cataclysmes et fléaux de la nature qu'à ceux déchaînés par les hommes. Depuis des siècles, cet immense Empire est comme une vaste fourmillière qu'un pied rageur bouleverserait constamment. Ceci explique l'extension du banditisme terrestre, mais aussi son caractère accidentel.

Pour la piraterie maritime, c'est autre chose. Parmi les populations si diverses qui s'échelonnent tout le long des côtes, de la Corée au delta tonkinois, certaines, plus spécialement et plus régulièrement que d'autres, par atavisme peut-être, l'ont pratiquée et même élevée à la hauteur d'une industrie. Les gens du Foukien, de la rivière de Canton et du Bas Kouangtoung ont toujours été réputés à cet égard, et il n'est pas besoin d'être bien vieux résident en Chine pour se rappeler la célébrité particulière dont jouissaient encore, il y a quelques années, les pirates de Bias Bay (1).

A l'époque qui nous occupe, c'est de là principalement que partaient pour des expéditions parfois lointaines, ces jonques redoutées qui provoquèrent tant de drames, « dont le secret reste enseveli dans la solitude des mers », comme l'écrivait pompeusement un de nos consuls. Opérant rarement isolées,

---

(1) *Vers 1930, on estimait à 50.000 individus la population de Bias Bay adonnée à la piraterie.*

elles constituaient des flottilles assez fortes pour ne pas craindre d'attaquer deux ou trois bricks, même bien armés.

Leurs opérations, cependant, n'étaient pas toujours couronnées de succès, et un rapport de Montigny fournit, à ce sujet, un témoignage curieux.

Le 21 janvier 1852, arrivaient à l'embouchure de la rivière de Ningpo vingt et une de ces jonques qu'on désignait, en raison de leur structure, du nom de *ko-mang-ting* ou « sauterelles ». Elles étaient montées par environ 1200 hommes et armées de 550 à 600 pièces de canon de tous calibres, sans compter les armes de toute espèce : sabres, fusils, pistolets, d'excellente fabrication européenne ; et les munitions : 1500 piculs de bonne poudre anglaise, des grenades, boulets, mitraille, bambous préparés en « fusées à la Congrève », destinées à mettre le feu aux voilures et gréements.

Le chef suprême de cette flotte était un Cantonais, nommé Apak, âgé de 42 ans. Montigny s'étant trouvé, dans les derniers jours de ce même mois de janvier, appelé par une affaire à Ningpo, Apak vint en cérémonie lui rendre visite.

Fort amusé par l'originalité de la rencontre, notre consul le reçut à merveille et ne négligea pas cette occasion unique d'étudier de près un visiteur aussi peu banal. Il le jugea « un homme calme, intelligent et résolu » et, observation pour le moins imprévue, trouva que son apparence dénotait « de la douceur de caractère ». Fort poliment, cet émule chinois du capitaine Kidd lui expliqua sa situation : il n'était pas venu dans le Nord pour se livrer à la piraterie, mais seulement pour combattre les mandarins, oppresseurs du peuple.

Cette expédition éminemment vertueuse avait été fort peu lucrative ; la vertu est rarement récompensée. Et, comme il arrive souvent lorsque les affaires marchent mal, mécontentement et dissensions avaient éclaté dans les équipages. Finalement, un groupe avait proposé la liquidation pure et simple de l'entreprise. Des débats furieux avaient eu lieu entre partisans et adversaires de la proposition. Apak, qui était des premiers, avait vu, au cours d'un de ces conflits, son secrétaire poignardé sous ses yeux, et étant lui-même sur le point d'être massacré,

avait tenté de s'empoisonner avec de l'opium. Son parti avait cependant fini par triomper.

Qu'on ne se méprenne point au sens du mot « liquidation ». Nous sommes en Chine. Donc, la flotille étant arrivée à Tchinhai, à l'entrée de la rivière de Ningpo, les chefs avaient fait informer les hautes autorités chinoises qu'abjurant leurs erreurs passées, ils venaient faire leur soumission ; ils étaient prêts à licencier leurs hommes, à remettre entre les mains desdites autorités leurs jonques avec artillerie, armes et bagages. Il n'y avait qu'à fixer d'un commun accord les compensations légitimes.

On négocia donc — comme on sait le faire en ce pays. Les mandarins y apportèrent d'autant plus de bonne volonté que les pirates sur la rivière affectaient des allures bruyantes et indépendantes, faisant à tous propos tonner l'artillerie, et que les deux bâtiments de guerre anglais ayant quelques jours plus tôt mis à la voile, Ningpo se trouvait à peu près sans défense.

On tomba rapidement d'accord. Quatorze *ko-mang-ting* devaient être livrées, les sept autres devant servir pour le transport à Macao des équipages désarmés. On convint du montant des indemnités en argent et aussi, comme il se doit, des distinctions honorifiques. Apak eut le bouton bleu opaque et tous les autres chefs un bouton blanc ou or. Au fur et à mesure des versements, les canons étaient livrés : c'étaient d'excellentes pièces, presque toutes anglaises ou portugaises.

De marchandages en marchandages, ces opérations traînèrent quelque peu en longueur, mais la reddition complète du matériel fut enfin accomplie.

Quant aux effectifs, ils fondaient à vue d'œil. L'immense majorité d'entre eux se souciaient peu d'être rapatriés à Macao ou Canton. Sitôt leur part empochée, les pirates licenciés se répandaient sur tout le littoral environnant et dans les îles de l'archipel.

Il était facile de prévoir qu'une fois leur pécule dissipé, ils n'auraient qu'une préoccupation : s'emparer d'embarcations et d'armes pour recommencer leurs déprédations. C'est ce qui se produisit dès l'automne 1852. Les circons-

SOMDETCH PHRA PARAMENDR MACHA MONGKUT
premier roi de Siam,
signataire avec Montigny du traité franco-siamois de 1856.
(Gravure extraite de l'ouvrage d'A. Gréhan « Le royaume de Siam ».)

tances étaient particulièrement favorables à des coups de main.

En effet, à ce moment-là, des troubles sérieux se manifestaient dans la région de Ningpo, prélude des troubles plus graves qu'allait, l'année suivante, déchaîner l'insurrection des Taï-ping. La population des campagnes, pressurée à l'excès, se soulevait de temps à autre contre ses mandarins. On avait vu des émeutes à Ningpo même, à propos du monopole du sel. Lorsqu'en novembre 1852, on annonça l'approche des rebelles venant de Nankin, ce fut bien pis. A Tsingpoo, le peuple ne se contenta pas de rouer de coups le magistrat local ; il lui coupa les oreilles, mutilation considérée, dans les mœurs chinoises en ce temps-là, comme suprêmement injurieuse.

A Shanghai, des menaces de pillage et de mort étaient placardées sur le Tribunal du Tche-hien, en guise d'avertissement s'il ne diminuait pas les impôts. Revenant des collines en compagnie d'Edan, Montigny se trouvait retenu tout un jour au milieu d'un convoi de 400 barques chargées de sel et montées par 2.000 contrebandiers. Les autorités se cachaient, et l'on imagine si nos ex-pirates, au milieu de toute cette effervescence, allaient avoir beau jeu pour déployer leurs talents.

Seulement, il y avait de la concurrence.

Parmi les bandes qui exerçaient déjà dans ces mêmes parages leur activité et qui n'étaient point disposées à leur céder la place, il faut citer en premier lieu les Portugais.

Ouvrons ici une parenthèse. Nous parlons de gens qui s'étaient mis eux-mêmes au ban de la société. Si des Portugais ont joué un rôle de premier plan dans ces histoires de piraterie, cela tient à ce que les colonies portugaises étaient très anciennement établies en Chine et fort nombreuses. Mais *toutes* les races et *tous* les peuples ont fourni leurs contingents à l'armée du crime. Il n'y a pas lieu, évidemment, d'en être fier, mais du moins aucun amour-propre national ne peut se formaliser.

Donc, les Cantonais allaient se heurter en premier aux Portugais. Ces derniers disposaient, à cette époque, dans la région de Ningpo, d'une quarantaine de *lorchas*. Les équipages

étaient composés en majeure partie de déserteurs provenant de la marine et de la garnison de Macao ; mais ils comptaient également nombre d'aventuriers de toutes nationalités, qui, soit dit en passant, n'avaient pas tous été recrutés de leur plein gré (1).

Les *lorchas* ont tenu une place importante dans le trafic maritime de ces régions ; il y a une trentaine d'années, on en voyait encore dans les ports de Shanghai et de Ningpo. De nos jours elles ont complètement disparu, comme d'ailleurs nombre de jonques chinoises d'un type déterminé. Il est donc nécessaire de fournir quelques explications à leur sujet.

Sur leur construction, leur origine, leur rôle et le rôle de ceux qui les montaient, le *North China Herald* du 4 juillet 1857 publiait une note curieuse, dont voici la traduction :

« Il est bon d'apprendre à nos lecteurs d'Europe, qui n'avaient peut-être jamais entendu parler de lorchas avant l'aventure de l'*Aurora* cause immédiate des événements de Canton, que les lorchas sont des navires de 70 à 150 tonneaux. Les fonds sont généralement construits sur modèles étrangers ; mais leur gréement ne ressemble à celui d'aucune autre espèce de navires. Il tient à la fois du système chinois et de l'étranger. Le nom de lorcha est probablement une corruption du mot portugais « lancha », qui veut dire chaloupe. Dans le principe, elles étaient construites et possédées par des habitants de Macao. On s'en souvient comme de bateaux de passage et de chargement. Elles ne vont guère à la mer que depuis 10 ou 15 ans. On commença par en augmenter le tonnage et l'armement, d'abord pour cause de sécurité, ensuite et ostensiblement, pour protéger contre les pirates les navires marchands chinois et les stations de pêche du bord de la mer. Elles obtinrent bientôt des conditions fort avantageuses pour convoyer les navires, au mois ou à la course. Pendant un certain temps, cette protection fut très recherchée et fort appréciée des Chinois. Plusieurs négociants et d'autres personnes respectables de Macao en étaient propriétaires et les équipaient pour ce genre de service ; mais les pirates devinrent bientôt plus nombreux et plus hardis ; non seulement ils capturaient les jonques convoyées, mais encore les convoyeurs eux-mêmes, et le prestige du pavillon étranger ayant cessé d'exister, ces derniers n'eurent plus d'emploi. Quelques-uns d'entre eux, une fois pris, se laissèrent séduire par les avantages de la paye et le partage du butin. Ils devinrent les associés du vainqueur. Dans certains cas, ce furent les pirates qui passèrent à l'ennemi. Ils se tinrent alors avec leurs navires le long des côtes et quelquefois plusieurs années sans rendre aucun compte aux propriétaires légitimes.

(1) *Voir N. A.*

Ils finirent par prendre des habitudes de piraterie et de dépravation telles, qu'ils paraissaient avoir adopté ce genre de vie comme profession. »

Quarante *lorchas* représentaient donc une force imposante, qui avait permis, depuis longtemps, aux Portugais d'exercer à Ningpo un monopole de fait pour le convoyage et la protection des jonques. Nous verrons plus loin en quoi consistait cette double industrie.

Or, tandis que les Cantonais s'apprêtaient à le leur disputer, l'insurrection remuait toute la lie des populations chinoises et une foule d'aventuriers accouraient prendre leur part de la curée ; la pègre cosmopolite se développait à vue d'œil autour des centres récemment ouverts aux étrangers.

***

Il est assez remarquable que, dans les premières années de l'établissement des étrangers à Shanghai, cette pègre fut d'importance médiocre, aussi bien par le nombre des individus qui la composaient, que par leur activité. A cette époque, on ne venait pas très facilement en Chine, les bateaux de commerce ou de guerre étaient encore peu nombreux, et, en fait de gens sans aveu, il n'y avait guère que les déchets laissés par l'expédition britannique.

Il en était encore ainsi lors de l'arrivée de Montigny, en 1848. Mais dès les années « 50 », comme disent les Anglais, la situation changea. Tout bateau touchant le port de Shanghai, y laissa son tribut de déserteurs (1).

C'était le temps où le flot irrésistible qui avait entraîné dans la grande ruée vers l'or tant de milliers d'individus de toutes les classes de la société, commençait à se renverser et à rejeter hors de la Californie les malheureux désabusés et appauvris. Il en accourait toujours, cependant, sur le sol américain ; et bien heureux le bateau amenant à San Francisco son chargement d'émigrants ou de marchandises, lorsqu'il ne se voyait pas, dès l'arrivée, abandonné par la totalité de son équipage.

(1) *Voir N. A.*

Les capitaines américains ne s'en inquiétaient guère. Parmi tous ces vaincus de la vie, ils trouvaient plus d'hommes qu'ils n'en voulaient pour regarnir leurs rôles. Ils offraient de larges salaires, ne se montraient ni curieux ni exigeants sur le passé et même l'identité de leurs recrues. La plupart du temps, le matelot engagé n'apposait même pas sa signature sur le rôle d'équipage et il était désigné, non par son nom véritable, mais par le premier pseudonyme dont il prenait, à lui ou à d'autres, la fantaisie de l'affubler.

Il faut ajouter que, pour compenser cette facilité, le nouvel engagé signait un contrat rédigé dans une langue qu'il ne comprenait pas toujours, et dont les conditions draconiennes lui réservaient pour plus tard quelques surprises désagréables.

Mais pauvres diables malchanceux ou aventuriers déçus ne songeaient alors qu'à fuir l'enfer californien, à partir n'importe où, courir une autre aventure, mais à partir.

Or, à la même époque, et inspirés des mêmes causes, des mouvements analogues se produisaient en Australie. Il y eut de ce fait, pendant quelques années, un double courant qui entraîna d'Australie en Californie et *vice-versa*, une armée d'aventuriers propres à tous les métiers et en général, parfaitement dépourvus de scrupules. Shanghai, point intermédiaire sur leur route, ne tarda pas à devenir l'une de leurs escales favorites.

Tant qu'il ne s'agit que d'oiseaux de passage, le mal fut mince. Malheureusement l'influence dissolvante et l'activité de ces individus ne s'exerçaient pas seulement à terre, dans les ports où ils élisaient provisoirement ou durablement domicile. Leur exemple était contagieux et funeste pour les équipages, parmi lesquels ils s'enrôlaient pour obtenir un moyen de transport.

Aussi le nombre des indésirables s'accrut-il rapidement à Shanghai. Déjà, bien avant son départ en congé, Montigny s'en plaignait et, désarmé vis-à-vis des déserteurs de nationalité française quand il ne se trouvait pas de navire français dans le port, il demandait (d'ailleurs vainement ; c'était au temps de Codrika) des instructions et des pouvoirs spéciaux.

Il n'y avait pas encore de police sur notre Concession ; celle du settlement anglais était inexistante, — ou pire ; au nord comme au sud du Yang-king-pang pullulaient les bouges à matelots. A chaque instant, la nuit, éclataient des rixes, et, seul représentant de l'ordre sur son territoire, notre consul se croyait obligé d'accourir et d'intervenir. Son ascendant personnel était tel, d'ailleurs, qu'il lui suffit toujours de se montrer pour se faire obéir.

A la faveur des troubles qui marquèrent les années 1854 et 1855, le mal prit une ampleur inquiétante. Auxiliaires des bandes de pirates qui occupèrent la cité chinoise pendant un an et demi, des éléments étrangers jouèrent un rôle scandaleux dans cette occupation et dans les opérations du siège, tantôt ravitaillant les assiégés en vivres, armes et munitions, tantôt écoulant sur le settlement le produit des vols et des pillages. Au lendemain de l'assaut du 6 janvier 1855, un Anglais, nommé Eldridge, et un Américain, nommé Egges, se vantaient publiquement d'avoir abattu deux de nos officiers, le lieutenant Durun et l'enseigne Discry.

La libération de la cité ne fit pas disparaître ces bandes de forbans, bien au contraire. La population chinoise, de tous temps habituée aux excès des bateliers foukiennois et cantonais, s'apercevait à peine de le recrudescence de désordres qui en résultait. Mais la colonie étrangère s'en alarmait davantage et n'épargnait rien pour combattre et pourchasser cette engeance.

Aussi, les « Frères-de-la-Côte », moins par crainte que pour éviter les tracasseries, après avoir tâté de Woosung, décidément trop près de Shanghai, prirent-ils l'habitude d'étendre peu à peu le rayon de leurs opérations et essaimèrent principalement vers l'archipel des Chusan et Ningpo, centres traditionnels de la piraterie dans ces régions.

On ne connaît plus guère aujourd'hui ces îles des Chu-san. Missionnaires à part, les étrangers les aperçoivent quand ils accomplissent l'excursion classique à l'île sacrée de Pootoo, mais ils n'y abordent pas. Elles sont pourtant charmantes, dans la brume d'un beau matin d'été. Leurs collines escarpées,

nues, mais verdoyantes, font presque figure de montagnes. Et quand, dans ce paysage mouvant, aux lignes pittoresques, elles surgissent à l'approche du bateau, elle font songer à ces îles de rêve dont Jules Verne, jadis, peuplait nos imaginations d'enfants.

Mais, à l'époque dont nous parlons, elles étaient plus connues des étrangers que les campagnes des environs de Shanghai, parce que plus faciles d'accès. Elles offraient aux flibustiers des refuges sûrs et une liberté de mouvements, qu'ils n'auraient pas trouvés dans les petits ports de la côte. C'est là qu'ils préparaient et organisaient leurs expéditions. Peu à peu, l'archipel en fut infesté.

Qu'on n'aille pas s'imaginer, parce qu'il est question de pirates, que les individus et les bandes qui opéraient dans ces parages, rééditaient les exploits fantastiques des boucaniers légendaires et qu'ils avaient trouvé dans les Chu-san leur île de la Tortue. Ils n'arboraient pas davantage, aux mâts de leurs bateaux, le pavillon noir à tête de mort, si cher aux auteurs de récits d'aventures. Nos pirates, à nous, tenaient essentiellement à garder les apparences et à passer pour de paisibles navigateurs exerçant un métier parfaitement régulier.

L'industrie dont tous se réclamaient et qui, dans son principe, était on ne peut plus honnête, était le convoyage. Elle se pratiquait de deux façons.

Il y avait d'abord le convoyage qui avait pour but de protéger les pêcheurs : 100, 150, 200 jonques de pêche s'en allaient sur les lieux propices déployer leurs filets, escortées par un essaim de lorchas armées en guerre, comme un troupeau de moutons dociles sous la garde de molosses vigilants. Ce convoyage était d'un rapport excellent et régulier, et, en même temps, facile et sans grands risques.

L'autre consistait à escorter, d'un port à l'autre, des jonques chargées de marchandises ou de passagers. Il était plus délicat, car on ne pouvait songer à mobiliser toute une flottille pour un seul convoi et les attaques audacieuses étaient fréquentes en cours de route, de la part soit de pirates proprement dits, soit de concurrents rancuneux et jaloux. Ce

n'étaient pas, hélas ! les pires dangers qu'avaient à craindre ceux qui étaient escortés ; ils n'étaient jamais sûrs que les bergers ne se transformeraient pas en loups. Ce convoyage se payait plus cher, mais il était moins demandé. Pour des raisons qu'ils n'auraient pas avouées, beaucoup préféraient courir leur chance.

En raison des « occasions » qu'elle offrait, l'industrie du convoyage attira donc quantité d'amateurs. L'insécurité augmentait dans de telles proportions que les « protecteurs » ne suffisaient plus à la demande.

Ne négligeant rien pour impressionner favorablement la clientèle, certains étrangers avaient entrevu tout le prestige qu'ils tireraient du fait d'arborer leur pavillon national et ils en avaient demandé l'autorisation aux autorités dont ils dépendaient. Les Anglais, les premiers, n'avaient vu aucun inconvénient à délivrer à leurs nationaux des licences de convoyage. L'exemple avait été suivi par d'autres nations. En 1857, on comptait à Ningpo comme embarcations spécialisées dans le convoyage et *officiellement* autorisées à arborer leur pavillon national : 17 portugaises, 6 anglaises, 2 américaines, 3 suédoises, 1 hambourgeoise, 1 hollandaise.

En fait, le nombre en était beaucoup plus considérable ; mais les autres arboraient des pavillons de fantaisie. C'était le cas des bateaux français, car les autorités françaises, elles, se firent longtemps tirer l'oreille et, après avoir accordé assez chichement le droit de battre pavillon, s'empressèrent de le retirer, dès qu'elles en eurent constaté les inconvénients.

L'audace, l'habileté, les ressources de certains individus (et parfois même la terreur qu'ils inspiraient) n'avaient pas tardé à rallier autour d'eux les timides et les indécis. En dehors des isolés impénitents et des chefs d'entreprises honnêtes, car il y en avait, tout ce qui s'occupait ou prétendait s'occuper de convoyage et pratiquait couramment la piraterie ouverte ou déguisée, se trouva groupé en quatre grandes bandes : les Portugais, les Cantonais, les Anglo-saxons et les Français.

Désignations assez fantaisistes, car, les Cantonais mis à part, chacune était essentiellement cosmopolite. C'est ainsi que

la bande dite « des Français », dirigée par un Corse, était composée d'une infime minorité de Français et d'un nombre beaucoup plus considérable d'Italiens, d'Anglais, d'Autrichiens, de Grecs et d'Espagnols de Manille, sans compter tagals, Foukiennois et Cantonais. Les bandes rivales faisaient preuve, dans leur composition, d'un pareil éclectisme.

Comme puissance, elles se valaient, ou à peu près. Au début de 1857, on estimait que chacune pouvait disposer de 600 à 800 embarcations de haute mer, fortement armées et de tonnages variables.

Les Portugais avaient vu sans plaisir tous ces rivaux s'installer dans leur fief. Malheureusement pour eux, ils s'étaient depuis longtemps rendus odieux par leurs excès et ne règnaient que par la terreur. Un de leurs principaux chefs, nommé Soeiro, fut par la suite, convaincu de crimes inouïs (1).

Aussi leurs concurrents, gens de sac et de corde sur lesquels on ne peut avoir d'illusion, sont-ils accueillis par les populations presque comme des sauveurs. Trop redoutables, cependant, pour pouvoir être évincés et trop puissants pour se laisser déposséder sans lutte, les Portugais hardiment prendront l'offensive et n'hésiteront pas, quand ils en auront l'occasion, à se débarrasser des rivaux gênants.

C'est pourquoi, contrairement au proverbe qui prétend que les loups ne se mangent pas entre eux, une guerre acharnée et sournoise va mettre aux prises ces hordes malfaisantes. Leur activité professionnelle, d'ailleurs, en souffre à peine : la concurrence est l'âme du commerce.

Les bandes organisées ne sont point seules à travailler dans ce domaine. Il y a également des isolés, peu dangereux, dont le nombre, assez restreint, s'accroîtra à partir de 1860. Il y a les anciens pirates enrôlés à la solde des mandarins, qui ne se croient pas pour cela obligés de renoncer à leurs habitudes.

On verra des jonques impériales se livrer sans vergogne à

(1) *Voir N. A.*

la même fructueuse industrie. A l'automne de 1860 (Montigny avait quitté la Chine), 89 jonques de guerre, affrétées par le taotai de Shanghai, sous prétexte de surveillance sur la rivière de Sungkiang à Woosung, furent signalées comme pillant les barques, enlevant l'argent, les objets de valeur et même les vêtements des bateliers. Le scandale dura plusieurs semaines et ne prit fin que, parce que des jonques appartenant à des étrangers ayant été pillées, les consuls intervinrent de façon énergique.

En 1855, l'autorité chinoise de Ningpo avait affrété et armé un certain nombre de barques pour repousser, disait-on, les jonques des rebelles du Sud. Fin juillet, à bord d'une de ces barques militaires se rendant à Shanghai, avaient pris place trois missionnaires qui devaient partir quelques jours plus tard, l'un pour la Mongolie, les deux autres pour le Leao-tong et la Corée. Vers l'embouchure du Yangtsé, le premier, le P. Biet (1), fut, sous les yeux de ses confrères impuissants, dépouillé de quelques 2.000 taëls qu'il portait et qui constituaient le « trésor » (pauvre trésor !) de la mission de Mongolie, puis poignardé et jeté à la mer.

D'ordinaire, rien ne distingue extérieurement la jonque dont l'équipage se livre à la piraterie. En avril 1857, un brave missionnaire, le P. Pêchaux, éprouva de ce fait une singulière mésaventure. Pour se rendre de Ningpo à Woosung, il avait pris passage sur un bateau qui était un bateau de pirates. « Ceux-ci, dit le rapport consulaire, ont exercé, lui à bord, sous ses yeux et malgré ses vives représentations, leur criminelle industrie ». Par une malchance qui paraîtra invraisemblable, lorsqu'il repartit, encore tout navré des scènes terribles dont il avait été le témoin, à bord d'une autre jonque soigneusement choisie, il put s'apercevoir en cours de route, à sa suprême horreur, qu'il se trouvait *encore* sur une jonque de pirates.

La vérité est que toute embarcation de haute mer suffisamment armée et qui en trouvait l'occasion, n'hésitait pas à

---

(1) *Le P. Joseph* BIET *avait 24 ans. Il était l'aîné de 4 frères qui furent tous missionnaires en Chine et dont deux périrent de mort violente.*

attaquer et à rançonner les jonques moins bien équipées, rencontrées en cours de route.

Ce n'était pas évidemment à des opérations d'aussi faible envergure que se livraient les Portugais et leurs rivaux. Néanmoins la concurrence devenait vraiment gênante.

Les choses finirent par se gâter tout à fait dans les premiers mois de 1857.

Des querelles avaient souvent éclaté déjà, quelques-unes assez graves, entre lorchas portugaises et bateaux anglais ou jonques cantonaises. Les occasions étaient fréquentes, car, si chaque bande avait son quartier général soit à Tchin-hai, à l'entrée de la rivière de Ningpo, soit à Tcha-pou, soit à Ting-hai, dans la grande Chu-san, soit sur quelque île de l'archipel, chefs et équipages se rencontraient à chaque instant à Ningpo.

Il y avait dans cette ville un certain « Ningpo Hotel », qui paraît bien l'un des plus parfaits coupe-gorges ayant existé en Chine. Il avait la clientèle exclusive et édifiante de tous les aventuriers non portugais et c'est là que se combinèrent certainement nombre de coups de main.

Les mandarins, témoins de ces rivalités, ne faisaient rien pour les calmer, bien au contraire. Trop heureux de les attiser, ils s'efforçaient de dresser les unes contre les autres les bandes rivales et, tantôt ouvertement, tantôt secrètement, ils encourageaient pour l'instant les adversaires des Portugais.

Les excès de ces derniers devenaient tels que les plaintes affluaient par milliers. Le 20 mars 1857, des affiches étaient placardées de toutes parts à Ningpo, Tchin-hai, Tcha-pou, par les soins des pêcheurs de ces localités, déclarant qu'ils ne voulaient plus à aucun prix de la protection des Portugais, mais de celle des Français.

Cet incident eut pour effet immédiat de déchaîner la fureur des Portugais et de déclencher, de leur part, toute une série d'attaques et de pillages, soit, à Tchin-hai, contre des maisons et des dépôts appartenant à des concurrents, soit, en mer, contre ceux de leurs bateaux qui convoyaient des jonques de pêche.

Les troubles prirent un tel caractère que les consuls de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis durent inter-

venir. Rapidement édifié, le nôtre avait donné l'ordre, sous les peines les plus sévères, à tous les individus de nationalité française de rallier immédiatement Shanghai. Il fut obéi... à peu près. Des témoignages recueillis au cours de leur enquête par les trois consuls révélèrent des faits suffisamment graves pour les décider à prévenir sans délai leurs autorités supérieures (1).

A Ningpo, le rappel des Français n'avait pas calmé l'effervescence, bien au contraire. Notre vieille connaissance Apak, le chef pirate cantonais, était devenu mandarin et, en apparence, ne s'occupait plus que des devoirs de sa charge. Mais toutes ses anciennes troupes, restées aussi dans la région, s'étaient reformées, et, montant une vingtaine de ko-manting, avaient repris la mer, tantôt au service des autorités chinoises, tantôt pour leur propre compte, sous le commandement du frère d'Apak, nommé Ah-lin-tai.

La conjuration qui s'ourdit entre eux et la flibuste étrangère, ne fut pas ignorée, certainement, des autorités chinoises ; mais le secret fut bien gardé, jusqu'au jour où l'occasion fut jugée favorable.

Le 23 juin, ayant constaté que Soeiro était parti avec cinq de ses plus forts bateaux, mais que le gros de ses forces venait de rentrer à Ningpo avec quinze lorchas, les Cantonais firent immédiatement rallier à une quinzaine de leurs jonques le port de Tchin-hai. Ils étaient bien quatre ou cinq cents, qui se réunirent à la pagode principale de cette ville et jurèrent de vaincre ou mourir ; les dernières dispositions furent prises et la flottille commença à remonter la rivière.

Dans la nuit du 24 au 25, un Chinois ami accourut chez le consul de Portugal Marquès pour l'informer de ce qui se préparait. Étant donné les forces et l'armement des lorchas, les Portugais auraient pu facilement se défendre et peut-être triompher. Mais les principaux chefs n'étaient pas là, et,

---

(1) *Nous devons, à notre très vif regret, supprimer quantité de détails, qui, malgré leur réel intérêt, sortent trop du cadre de cet ouvrage. L'histoire anecdotique de la flibuste et de la piraterie dans les mers de Chine aux temps modernes mérite une étude spéciale, qui, nous l'espérons, sera publiée quelque jour.*

comme il arrive aux heures où ceux que le Destin va frapper sentent obscurément que toute résistance est vaine, une panique effroyable s'empara de toute la colonie portugaise.

Marquès et sa famille, abandonnant leur demeure, courent à la Mission catholique ; une partie des équipages déserte les lorchas et cherche un refuge à terre. A midi précis, les ko-manting arrivent en ordre de bataille et signalent le début de l'attaque par trois coups de canon.

Rapidement, elles sont maîtresses des bateaux que les Portugais abandonnent. Les Cantonais les poursuivent à terre. Ce n'est pas une bataille : c'est une boucherie.

Le consulat de Portugal est pillé de fond en comble, son pavillon amené ; 17 cadavres de Portugais jonchent le sol devant l'entrée. En ville, une chasse effrénée se livre aux malheureux fugitifs qui, sitôt pris, sont égorgés ou décapités ; on fait sauter les maisons qui leur ont donné asile.

Soudain, coup de théâtre. Une corvette, battant pavillon tricolore, fait son apparition dans le port. C'est la *Capricieuse*, commandant Collier, que l'amiral Rigault de Genouilly a envoyée dans le Nord, ainsi que le brick le *Marceau*, pour combattre la piraterie. Ce dernier bâtiment avait gagné Shanghai.

Avant même d'être informé de ce qui se passe, le commandant Collier est témoin des scènes de pillage. Deux lorchas, pots à feu en tête de mât, appareillent pour descendre la rivière. Le commandant fait ouvrir un feu de mousqueterie sur les pillards, d'abord, qui fuient comme des mouches, puis sur les lorchas qu'il force à mouiller. Embargo est mis sur toutes les embarcations.

Du coup le massacre s'arrête ; il est 5 heures du soir. Mais toute la nuit, le pillage continuera. Et tandis que des détachements iront à la recherche des blessés, des ombres fugitives se glisseront de ruelle en ruelle, trop heureuses d'être arrêtées par les marins français qui les conduisent en lieu de sûreté.

On ne put relever que 22 cadavres ; les autres avaient été jetés à la rivière. Le chiffre officiel des morts était de 45 portugais d'un côté, de l'autre 6 Cantonais et un Anglais. On ne compta pas les blessés. Une cinquantaine de Portugais, qui

avaient pu se cacher, furent placés à fond de cale d'un bateau de leur nationalité, sous la protection de la *Capricieuse*.

Cependant, les principaux chefs avaient échappé au sort de leurs troupes. Le premier lieutenant de Soeiro, nommé Golhard, commandant la goélette l'*Aurora*, était mouillé en dehors de la rivière. A la première nouvelle de l'attaque, il s'empressa de lever l'ancre et se dirigea sur Shanghai. Malencontreuse idée, — pour lui, mais qui va nous fournir l'occasion de voir se manifester, une fois de plus, le tempérament de Montigny. Car, depuis quelque deux semaines, Montigny est de retour à son poste et a repris ses fonctions (1).

Edan, qui, pendant quatre ans en a assuré l'interim, a eu le temps de le mettre au courant de toutes ces histoires d'aventuriers et de pirates, dont a été saisi le Consulat de France. C'est un homme d'une incontestable bravoure que Benoît Edan ; il en a donné des preuves éclatantes pendant sa gérance. Il n'a pas hésité à se rendre à Ningpo, au milieu d'un ramassis d'individus suspects, et à leur parler ferme. C'est déjà très beau.

Toutes ces affaires, qu'il n'a en somme à considérer que du point de vue administratif, il les a traitées « administrativement », en fonctionnaire modèle, consciencieux et ponctuel. Pouvait-il mieux faire ? Il ne mérite qu'éloges et estime ; mais... mais...

Mais (ce n'est pas un reproche) il n'a ni la « manière » de son chef ni sa réaction aux événements. Ni l'une ni l'autre ne relèvent précisément de l'esprit administratif.

A peine la goélette l'*Aurora* a-t-elle mouillé dans le port, que sa présence est signalée à Montigny. Il est près de minuit. Sans perdre une minute, notre consul va trouver le commandant du *Marceau*, Le Fer de la Motte, un tout jeune officier qui a la tête près du bonnet, et l'emmène chez son collègue de Portugal, Beale. Il leur expose son idée : une occasion unique se présente de s'emparer d'un bateau pirate et de ceux qui le montent ; il suffit d'opérer par surprise, c'est-à-dire immédiatement.

---

(1) *Il était arrivé le 7 juin.*

Ses interlocuteurs, au premier mot, sont convaincus. Le trio, malgré quelque résistance du marin qui répugne à cette démarche, se rend à bord de la frégate anglaise la *Pique* pour informer le commandant de celle-ci, par courtoisie, de l'action projetée ; peut-être pourrait-il, par la suite, s'offenser qu'on ne lui ait pas demandé sa coopération.

Le captain Nicholson, en vérité, n'y songe guère. D'un ton narquois, presque impertinent, il dit au jeune Le Fer de la Motte : « C'est vous, monsieur, qui prendrez les pirates avec vos canots ? » Le sang monte au visage de notre officier de marine : « C'est ainsi que je l'entends, riposte-t-il avec vivacité, et j'espère bien, commandant, que je n'aurai pas besoin de vous ».

Les visiteurs se retirent. Deux canots du *Marceau* sont armés en guerre et viennent silencieusement se ranger sous les flancs de l'*Aurora*. Le jour va poindre : les premiers, Montigny, Le Fer et Beale grimpent à bord, suivis de leurs hommes. L'effet de surprise prévu est complet : l'équipage se rend sans aucune résistance.

On trouva à bord 54 étrangers, de nationalités diverses, et 15 Chinois ; tous furent arrêtés, les étrangers mis aux fers et les Chinois livrés aux mandarins. Quant au bateau, il fut amené le long du *Marceau*, sous ses canons.

Deux jours plus tard, nouvelle expédition de Montigny, à Woosung cette fois, avec un petit yacht appartenant à un riche Chinois, armé de deux canons, et sur lequel l'accompagnent un lieutenant du *Marceau* et 35 hommes d'équipage. Il s'agit d'enlever, toujours par surprise et au point du jour, trois lorchas de pirates, qui ont été signalées. Au cours de l'opération, un seul blessé ; le coup de main réussit, mais incomplètement : l'une des lorchas a pu s'enfuir.

Le fameux Soeiro, prévenu on ne sait comment, est arrivé dans la nuit, a fait précipitamment transborder sur cette embarcation quelques canons et tout ce qu'il y avait sur les deux autres de valeurs et de matières précieuses, puis abandonnant dans sa hâte quelques-uns de ses hommes descendus à terre, a pris le large.

Il ne devait plus longtemps mériter sa réputation d'insai-

sissable. Quinze jours s'étaient à peine écoulés qu'après de multiples et parfois dramatiques péripéties, la dispersion de la bande était chose accomplie. Tandis que, dans l'archipel et sur les côtes, les Chinois donnaient la chasse aux rares isolés survivants, les principaux chefs étaient expédiés à Macao, afin d'y passer en jugement.

Pour notre consul, l'affaire était loin d'être terminée ; elle lui réservait même bien des complications et bien des tracas. Mais elle verse dans la paperasserie et, comme telle, perd de son intérêt. Il serait infiniment plus curieux, à coup sûr, d'éplucher les révélations fournies par l'enquête sur les agissements et les complicités de la Société Soeiro et consorts ou de commenter les indulgences étranges dont ils allaient bénéficier à Macao. Seulement, c'est une autre histoire, qu'il est d'ailleurs peut-être plus sage de laisser dormir sous sa poussière.

***

Le nettoyage accompli à Ningpo avec une brutalité sans doute regrettable, mais salutaire, pouvait satisfaire les rivaux des Portugais et quelques gens à courte vue. D'autres, et Montigny le premier, estimaient que la situation, en ce qui concernait la piraterie, ne s'en trouvait guère améliorée.

Quatre à cinq cents Cantonais rançonnaient la ville et la campagne, n'aspirant qu'à reconstituer à leur profit l'hégémonie portugaise. Cent cinquante à deux cents « Frères de la Côte » s'apprêtaient de leur côté à recueillir les fruits de la victoire.

La situation aurait donc pu devenir fort grave, d'autant que, sur ces entrefaites, la plupart des unités navales étrangères, envoyées dans le Nord avec mission officielle de combattre la piraterie, furent précipitamment rappelées dans le Sud par les préparatifs d'hostilités à Canton.

Heureusement, dès le début de 1858, d'imposantes forces arrivaient dans l'archipel des Chusan et dans les eaux de Shanghai ; elles y restèrent plus ou moins stationnées pendant deux ans.

Dès lors, les hordes malfaisantes, pourchassées sans répit, durent renoncer aux entreprises de grande envergure ; leur activité se fragmenta en quelque sorte, sans que leur audace diminuât pour cela. Puis, au lieu de s'en tenir aux opérations sur mer, Frères-de-la-Côte étrangers ou chinois prirent le goût des opérations terrestres et un grand nombre d'entre eux passa entièrement à la solde des rebelles. C'est le déclin de la Flibuste qui commence.

La piraterie ne sera plus pour Montigny qu'un sujet de préoccupation de second ordre, très accessoire ; elle ne saurait le distraire du tourbillon de responsabilités, d'activités matérielles ou morales, de soucis poignants qui vont l'absorber tout entier pendant ces dernières années de séjour.

Les pirates ? S'il y pense plus tard, il pourra dire : « C'était le bon temps... »

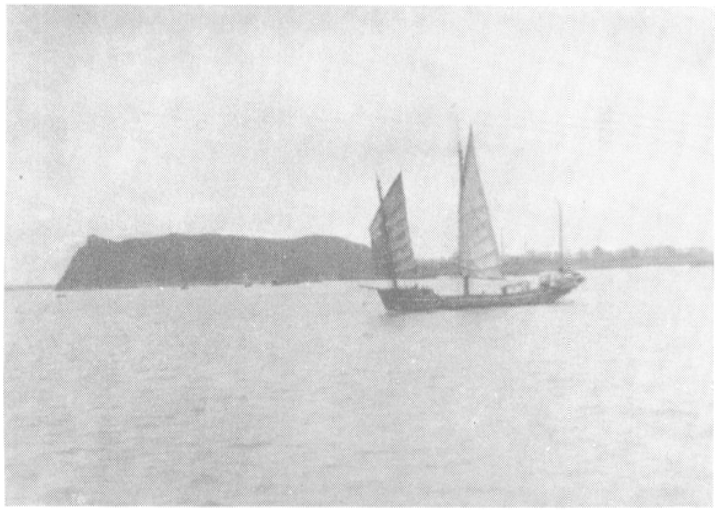

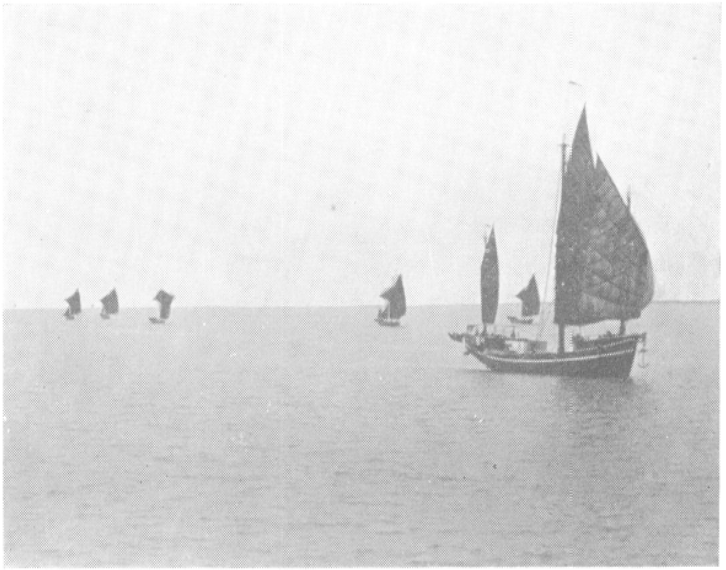

(Photos E. Sigaut.)

Ci-dessus et en haut à gauche : « lorchas ».

En bas à gauche : lorcha et petites jonques de pêche.

CHAPITRE DIXIÈME

« ET LE BON SERVITEUR, SA JOURNÉE TERMINÉE, S'ENDORMIT DANS LA PAIX » — ET L'OUBLI

A son retour dans un Shanghai si étonnamment transformé, je n'affirmerais point que Montigny ne se sentit pas quelque peu dépaysé.

Certes, il y retrouvait des amis éprouvés et son prestige y était resté intact ; mais il y avait eu un déplacement de valeurs dans les hommes comme dans les choses. Les « affaires » de premier plan n'étaient plus celles qu'il avait connues et aux questions de politique pure se mêlaient désormais des problèmes d'ordre administratif, qui tenaient, dans les préoccupations locales, une place importante.

Un changement bien plus sérieux était celui qui, à son insu peut-être, s'était produit en Montigny lui-même. Son échec en Indochine, malgré qu'il eût conscience d'avoir fait tout ce qu'il était possible, n'avait pas été seulement sensible à son amour-propre.

Était-il vrai, comme on le lui avait jeté au visage, qu'il avait été maladroit et que sa maladresse était de nature à déclencher une reprise des persécutions contre les missionnaires ? Il ne pouvait l'admettre ; et cependant, si haut qu'il protestât contre une telle supposition, il était bourrelé d'inquiétudes.

« On », c'était Bourboulon. Quels propos échangèrent le ministre et le consul, lors de leur rencontre à Hongkong ? Nul ne le sait ; mais certaines allusions dans la correspondance de l'un et de l'autre donnent à penser que l'entrevue fut extrêmement orageuse.

La mission en Annam ne pouvait être qu'un prétexte. Bourboulon savait trop bien dans quelles conditions elle avait été confiée à Montigny, et ce n'était pas, au surplus, au ministre de France en Chine que ce dernier devait en rendre compte. Il est donc impossible qu'il n'y ait pas eu autre chose.

Dans une lettre au Département (1), Bourboulon parle en termes sarcastiques « des espérances déçues » avec lesquelles notre consul était revenu à Shanghai. De quelle nature étaient ces espérances ? Les visées de l'ex-envoyé extraordinaire au Siam étaient-elles donc offensantes pour le ministre personnellement, au point de déchaîner un de ces ressentiments qui ne pardonnent point ?

On est réduit aux hypothèses, et ce petit mystère ne sera probablement jamais éclairci. Ce qui est certain, c'est que les relations de ces deux hommes, naguère si cordiales et empreintes d'une heureuse et parfaite entente, vont brusquement subir un changement total, absolu. Il en résultera une tension qui ne tardera pas à prendre un caractère aigu.

Comme au temps de Codrika, vont reparaître dans la correspondance les blâmes sévères et les mercuriales en série. Ce sont les vieux reproches d'antan : langage peu mesuré dans la correspondance officielle, esprit d'indépendance, négligence vis-à-vis de la Légation, discussions et tiraillements, contre lesquels Montigny essaye de se défendre. Mais ces tentatives de justification sont un grief de plus et le terrible ministre n'entend pas discuter.

Six mois ne s'étaient pas écoulés que Bourboulon adressait à Paris, contre son subordonné, un réquisitoire dont la sévérité en dit long sur ses dispositions d'esprit. Montigny n'est même plus seul en cause : le consulat de Shanghai est englobé dans l'anathème. Il y règne, paraît-il, à l'égard de la Légation, « un esprit d'indépendance, d'opposition, je dirai même d'antagonisme » qui rend le service impossible. Le mal est « sans remède au fond, tant que M. de Montigny continuera à occuper le poste consulaire de Shanghai ». Le seul moyen efficace de

(1) *22 décembre 1857.*

faire cesser cet état de choses est donc de transférer cet agent à un autre poste, dès qu'on en aura l'occasion.

Le ministre se défendait d'être inspiré par « aucun sentiment personnel ». Il était difficile, pourtant, de justifier par le seul « intérêt du service » l'exécution aussi péremptoire d'un agent dont il blâmait durement les manières et les procédés dans certaines affaires, alors qu'*en même temps* il le déclarait « avoir incontestablement raison dans le fond ».

Si, intérieurement, Montigny est affecté par cette avalanche de blâmes et de menaces, il ne le laisse point paraître et observe, à l'égard de son chef, une attitude calme, un langage mesuré, qui ne manque ni de dignité ni de fermeté (1). Au fond, il s'inquiète peu : à Paris, des protecteurs veillent ; en Chine, l'exceptionnelle importance que prennent les événements politiques constitue peut-être la meilleure chance pour qu'on le laisse tranquille.

En attendant que le Département prononce, il a repris sa tâche, passablement accrue de préoccupations nouvelles, d'organisation municipale, d'affaires de douanes ou de pirates, allant de temps à autre tantôt à Ningpo, tantôt à Haimen, et constatant non sans satisfaction que, dans les milieux étrangers comme dans les milieux chinois, le « noble consul de la grande nation française » n'a rien perdu de son autorité.

Jamais il n'a été en si bons termes avec les mandarins locaux. Les « procédés tranchants » que la Légation lui reproche véhémentement d'avoir à leur égard, ne doivent que bien médiocrement les indisposer, car ils le comblent d'attentions et de politesses. Ils viennent à tout instant lui rendre visite, s'attablant pendant des heures au consulat. Montigny en est importuné, d'autant qu'il apprécie à leur exacte valeur ces « semblants d'amitié ». Qu'on s'avise donc de lui dire encore qu'il manœuvre mal avec les autorités chinoises.

Mais bientôt tout l'intérêt des affaires locales va être relégué à l'arrière-plan. Des nouvelles d'une gravité extrême arrivent de Canton ; ce qui se passe dans le Sud n'est

(1) *Voir N. A.*

pourtant qu'un prélude : le centre de l'action se déplace et Shanghai va être le théâtre où se dérouleront les phases diplomatiques du grand drame politique qui se jouera de 1858 à 1861.

On en connaît le prologue : le martyre au Kouang-si d'un missionnaire français, l'abbé Chappedelaine, d'une part, de l'autre la saisie à Canton d'un bâtiment anglais, toutes réparations refusées par les autorités chinoises ; puis l'envoi par les gouvernements de France et de Grande-Bretagne d'ambassadeurs extraordinaires, (le baron Gros et lord Elgin), chargés d'obtenir de la Chine les satisfactions dues, d'abord par les voies diplomatiques, et en cas de refus, par des mesures coercitives ; des forces navales et militaires imposantes étaient mises à leur disposition. Enfin, tous moyens de conciliation ayant été épuisés, en décembre 1857, bombardement et prise de Canton.

Les plénipotentiaires convinrent alors de notifier au Gouvernement de Pékin la suspension des hostilités et de lui adresser des notes établissant les réclamations des Puissances.

Ce n'était pas une chose facile que de faire parvenir à destination ces messages. Il fut décidé de les faire remettre au vice-roi des deux Kiang par les consuls français et britannique, et le 20 février 1858, de Contades, secrétaire du baron Gros, et Oliphant, secrétaire de lord Elgin, les apportaient à Shanghai.

Mais le vice-roi ne s'y trouvait pas. Il était à Soutcheou, capitale de la province, ville située à une assez grande distance dans l'intérieur et dont, par surcroît, l'accès était encore interdit aux étrangers.

Bagatelles pour Montigny. Il proposa d'aller à Soutcheou, garantit l'entreprise sans dangers, et, pour donner plus de poids à la démarche (1), suggéra que les deux jeunes secrétaires d'ambassade fussent du voyage.

---

(1) *Le baron Gros avait chargé officiellement Montigny (lettre du 10 février) de la transmission de ses dépêches. Dans l'intérêt de la mission, ce dernier estima préférable que de Contades en fût chargé et qu'il s'effaçât derrière lui. (Lettre à Direction Politique, 25 juin 1858).*

Tout fut rapidement organisé. Quatre jours après, une petite flottille de 18 jonques emmenait les deux secrétaires, les consuls de France et d'Angleterre, le vice-consul d'Amérique, les interprètes, Lay, inspecteur des Douanes, des hommes de police et des domestiques. Tout se passa à merveille et la caravane revint sans incident à Shanghai.

Le baron Gros arrivait lui-même dans cette ville le 30 mars suivant, pour y recevoir la réponse de Pékin, qui fut, comme on le sait, purement négative dans le fond et parfaitement insolente dans la forme.

Les événements qui suivirent, expédition dans le Nord, prise des forts de Takou, signature du traité de Tientsin, sont trop connus pour qu'il soit besoin de les détailler.

Mentionnons seulement deux points, à propos de ce traité. L'article 8 donnait aux Français le droit de se rendre dans les villes ou ports non ouverts à condition d'être munis d'un passeport de leur consul. C'était la consécration officielle des fameuses « cartes de sûreté » qui avaient valu à Montigny tant de tracas et de difficultés de la part de Forth-Rouen et Codrika. Il dut en éprouver une certaine satisfaction.

D'autre part, l'article 35 établissait la procédure d'après laquelle devaient être réglés les litiges entre Chinois et Français ; c'est de cet article qu'est née l'institution des Cours Mixtes.

Le traité fut signé le 27 juin, et le 30 juillet, toute la division navale était de retour au mouillage de Shanghai. Quelques semaines après, arrivaient deux délégués impériaux chargés de discuter un tarif de douane et des règlements commerciaux ; ceux-ci furent signés le 8 novembre pour les Anglais, le 24 pour les Français.

Tout n'était pas encore terminé et ce fut seulement en mars 1859 que le baron Gros put reprendre le chemin de la France.

Pendant toute cette période, Shanghai avait connu une activité extraordinaire. Le passage de forces navales importantes, pour lesquelles il avait fallu installer des bases de ravitaillement, le séjour prolongé des ambassadeurs et de leurs

suites, les négociations longues et laborieuses, avaient fourni aux divers consulats étrangers une besogne considérable.

Montigny en eut sa large part. La satisfaction de s'entendre répéter par le baron Gros qu'il lui était « précieux », ne suppléait pas à la pénurie de son personnel. « Le commerce, écrit-il, nos missionnaires, la mission extraordinaire, le Ministère de la Marine et les autorités chinoises ne nous laissent pas un seul jour de repos ». Privé du secours d'Edan, passé au service des Douanes (1), il n'a pour le seconder que son interprète Lemaire et son chancelier Merlo, deux très jeunes gens, qui suffisent à peine à leur propre service. Il les fait travailler le soir ; lui-même passe une partie de ses nuits ; sa famille, les jeunes filles, tout au moins, font le travail de copie.

C'est pourquoi l'amiral Rigault de Genouilly préparant son expédition de Cochinchine et demandant un interprète, la Légation donne l'ordre à Montigny d'envoyer le sien, Lemaire. Il proteste, fait valoir qu'il ne peut s'en passer lui-même, qu'il est absurde de prendre comme interprète d'annamite quelqu'un qui ne connaît que le chinois. Rappel à l'ordre : il n'a pas à discuter, mais à obéir.

Le baron Gros intervient, heureusement ; il a besoin de Lemaire pour la discussion de son tarif. C'est un répit. Mais l'incident prouve que la Légation n'a pas désarmé.

Pourtant une heureuse nouvelle, qui l'avait précédé de peu, pouvait faire espérer à notre consul qu'en haut lieu le réquisitoire de Bourboulon avait fait long feu. Il avait reçu directement de Paris sa nomination au grade de consul général et n'ignorait pas que l'année précédente, avant les plaintes de la Légation, le comte Walewski, ministre des Affaires étrangères, l'avait formellement refusée à ses plus puissants protecteurs (2), donnant même à son refus un caractère définitif. Fallait-il en conclure qu'un revirement s'était fait dans l'esprit du ministre ou qu'on lui avait forcé la main ?

Alternatives d'espoirs et de soucis. Mais le souci domine.

---

(1) *A la suite du décès de A. Smith, l'inspecteur français des Douanes.*

(2) *Notamment au prince Napoléon, qui, dans une lettre extrêmement pressante et chaleureuse, réclamait cette nomination en exécution d'une promesse non moins formelle de Walewski.*

***

L'année 1859 devait être pour Montigny l'une des plus tristes de son existence.

Malgré l'état de sa santé, de jour en jour plus précaire, malgré le temps affreux qui règne en cette rude saison, il inaugure le mois de Janvier par une petite expédition dans l'île de Tsongming, où l'appellent les doléances des missionnaires et où son intervention obtient les satisfactions ordinaires.

A peine de retour, il se décide à partir pour un autre voyage de plus considérable importance, pour Hangtcheou, l'ancienne capitale des Song, la *Quinsay* de Marco Polo, capitale du Tché-kiang, où résident les hautes autorités de la province. Il s'agit encore de persécutions, dont sont victimes les chrétiens dans certains districts.

Rien à faire décidément avec les petits mandarins. Il faut que les ordres partent de haut. Donc Montigny décide de s'adresser directement au Fou-tai et d'obtenir de lui les proclamations nécessaires.

Cette visite, aujourd'hui si banale, dut, à l'époque, paraître quelque chose d'énorme aux Chinois et même à nombre d'étrangers (1).

Le Fou-tai était un personnage considérable. Le Vice-roi dont il relevait et qui résidait à Nankin, n'allant jamais à Hangtcheou, il jouissait dans son gouvernement d'un pouvoir sans contrôle et sans limite, et avait les prérogatives d'un véritable souverain régnant sur un territoire de plus de 96.000 kilomètres carrés et 20 millions d'habitants.

Si l'on ajoute à cela qu'en dehors des missionnaires, presque aucun étranger n'avait pénétré à Hangtcheou depuis l'ouverture du port de Shanghai, on conçoit l'impression produite par le voyage de notre consul.

Celui-ci en a noté les détails avec la vivacité, la précision et le pittoresque qui lui sont habituels : le voyage de la petite

(1) *Elle provoqua d'ailleurs une plainte des Commissaires Impériaux, a Canton, comme n'étant pas autorisée par les traités.*

flottille battant fièrement pavillon français, la ville immense de 93 *li* de tour (9 lieues), l'arrivée au centre de la cité à l'ancrage des mandarins, la visite des mandarins subalternes que reçoit l'interprète Lemaire, mais que le consul condescend cependant à laisser lui présenter leurs respects ; dans les rues, sur le parcours du cortège se rendant au prétoire, la foule énorme, invraisemblable, « dont on ne peut avoir aucune idée en Europe », à travers laquelle les satellites s'ouvrent un chemin, en cinglant les visages de la lanière de cuir tressé pendue à leur poignet, et qui regarde passer les étrangers sans aucune exclamation, « avec une véritable stupeur », dans un silence si total que planant sur cette multitude d'êtres vivants, il a quelque chose de saisissant et de terrible...

Mais lorsque, le lendemain, recevant à son tour, dans le yamen mis à sa disposition, la visite du Fou-tai, Montigny par déférence va au devant de lui et, pour le soutenir et l'aider à monter les degrés, passe son bras sous celui du vieillard, à cette action si en dehors des usages chinois, une exclamation immense s'élève de cette foule jusque là silencieuse. Surprise ? contentement ? marque d'approbation ? Non : c'est une hilarité formidable, un rire inextinguible qui roule comme un tonnerre.

La veille, dans son prétoire, le grand mandarin a paru majestueux au milieu de sa cour de grands juges, de trésoriers, de préfets, de mandarins militaires. Aujourd'hui, dans l'intimité, il se montre affable et curieux de nos usages ; mais, surtout, il se révèle vieillard gourmand, il apprécie nos mets, s'enthousiasme pour les vins de France. Et Montigny s'applaudit, *in petto*, d'avoir suivant les conseils de l'expérience, emmené son cuisinier et un peu de sa cave. Peut-être leur doit-il d'emporter en échange la solennelle promesse d'une proclamation en faveur des chrétiens.

Petite satisfaction d'amour-propre, succès que rendront plus flatteurs les commentaires du journal shanghaïen, les félicitations chaleureuses du baron Gros, la gratitude des missionnaires, la secrète envie des collègues étrangers. Qu'est-ce que cela pour qui garde encore si fraîches dans sa mémoire les

splendeurs de la Cour de Bangkok et entretient un commerce épistolaire avec le roi de Siam...

La Légation juge autrement. Elle ne se borne pas à infliger un blâme sévère à notre consul pour avoir entrepris sans autorisation un voyage qu'elle désapprouve ; elle en fait le sujet d'une nouvelle plainte à Paris.

Or, les missionnaires, qui voyaient les choses à un point de vue pratique et considéraient les résultats, appréciaient fort, au contraire, ces interventions de Montigny. Et, tandis que Bourboulon signalait cette nouvelle incartade à la sévérité du Département, Mgr. Desflèches, vicaire apostolique du Setchouen Oriental, faisait auprès du Gouvernement une démarche pour que « les agents de l'Empereur en Chine fussent autorisés à se mettre en rapports directs avec les autorités chinoises de l'intérieur sur les points où le besoin de leur protection se ferait le plus vivement sentir à nos missionnaires et aux chrétiens indigènes, ainsi que M. de Montigny l'avait fait avec succès dans ses visites récentes à l'île de Tsong-min et à la capitale du Tché-kiang. »

Cette pétition aurait probablement essuyé un refus pur et simple, si, en gens adroits et connaissant leur monde, les supérieurs ou les correspondants de l'évêque n'avaient eu l'habileté de la faire présenter au souverain lui-même, c'est-à-dire à l'Impératrice Régente (c'était au moment de la guerre d'Italie). Sa Majesté « désira » que la démarche fût prise en considération.

En conséquence, au lieu d'un blâme, Walewski dut transmettre à la Légation des instructions conformes à ce « désir ». Beau triomphe pour Montigny ; seulement, il n'en eut pas connaissance. Quand la lettre du Département parvint à Shanghai, il avait quitté cette ville pour Canton. Bourboulon jugea inutile de la lui faire suivre et comme, depuis ce départ, « les conditions avaient changé », il estima que les instructions « devenaient sans objet ». Walewski ne pouvait manquer d'approuver ; on n'en parla plus.

Ce fameux voyage à Hangtcheou, qui faisait couler tant d'encre, ne comptait guère pourtant dans les préoccupations de Montigny. La dure réalité quotidienne avait ressaisi sa

victime. Submergé sous une besogne formidable, il use à un labeur ingrat le peu de forces que lui laissent une santé épuisée par les crises d'asthme et une dysenterie presque chronique. « Le travail ne me fait pas peur, dit-il tristement, mais je ne puis l'impossible ».

Aux tracas de métier, aux soucis que lui cause la tension de ses rapports avec la Légation, viennent s'ajouter, pour le chef de famille, des inquiétudes terribles pour la santé des siens. La fièvre et la dysenterie ont fait de Mme de Montigny l'ombre d'elle-même. Qu'elle est loin, la joyeuse atmosphère familiale, dont les hôtes charmés du consulat emportaient naguère un si gai souvenir...

Est-ce par l'effet de ces épreuves conjuguées ? Dans la tourmente politique qui secoue le vieil Empire, devant l'attitude arrogante et la mauvaise foi de mandarins dont il avait cru se faire des amis, en présence de déceptions renouvelées, redoute-t-il de soupçonner la vanité de ses efforts et de son œuvre ? Avec ses forces physiques sent-il s'en aller en lambeaux sa foi et son courage ?

Non, certes, il n'est pas de ceux que le doute effleure ; mais il est las. Il se sent un vieil homme, qui touche au bout de sa carrière et n'a plus rien à espérer. Sur ce coin de terre où, seul personnifiant la France, il a pu s'imaginer jouer un grand rôle et préparer des lendemains féconds, il a vu passer de grands chefs, amiraux, ambassadeurs, ministres pleins d'importance et jeunes freluquets de la Carrière à politesse impertinente. Et il s'est senti découronné, diminué, non pas aux yeux de la foule, mais à ses yeux, à lui.

Tout le blesse, les hostilités comme les indifférences ; il ne compte plus les froissements d'amour-propre. Il peut évoquer ce qu'a été sa vie en Chine : actes de dévouement et de courage, parfois d'héroïsme, labeur écrasant, efforts surhumains au physique comme au moral, l'exil sous un climat infâme, sa santé ruinée, et, peut-être, imminente, la menace d'un sacrifice plus cruel encore, tout cela pour aboutir à l'injustice et à la pauvreté. Comment résisterait-il à un tel bilan d'existence, s'il n'avait chevillés à l'âme, le culte du devoir et la foi dans son œuvre ?

Vaines amertumes, qu'il faut, par dessus tout, se garder jalousement de laisser soupçonner. Les grands rôles sont finis : il reste la paperasserie et la cuisine administrative. Soit : cela fait partie des devoirs de la charge. Montigny s'en acquitte correctement, méthodiquement, mais sans cette vivacité juvénile, cette fougue qu'il apportait jadis à tout ce qu'il faisait. Sa correspondance, dans laquelle a passé toujours un reflet si exact de ses dispositions du moment et de l'état de son esprit, est morne, presque compassée. Toute flamme est éteinte.

Un nouveau coup va le réveiller.

Le 4 avril 1859, arrivait une dépêche du Département. Les Gouvernements français et anglais, à la suite de l'expédition de 1858, avaient décidé de transporter leurs légations à Shanghai, en attendant qu'elles pussent s'établir à Pékin. Comme corollaire de cette décision, notre ministre des Affaires étrangères, Walewski, avait proposé à Napoléon III et obtenu que le consulat de Shanghai fût transféré à Canton après avoir été érigé en consulat général. Lorsque le ministre de France irait fixer sa résidence à Pékin, si jamais il y allait, on aviserait à rétablir le poste supprimé.

C'était la mise à exécution pure et simple de suggestions formulées par Bourboulon. Il faut le reconnaître impartialement, elles étaient sages, raisonnables et se justifiaient aisément. Il est vrai qu'elles sacrifiaient un vieux serviteur. Mais, pour être ministre, on n'en est pas moins homme, et c'est double satisfaction, pour un diplomate habile, que de servir à la fois l'intérêt du pays et sa rancune.

La dépêche qui notifiait cette décision à Montigny, l'informait qu'il était nommé titulaire du nouveau consulat avec le jeune de Méritens comme chancelier ; il était invité à attendre l'arrivée de Bourboulon à Shanghai et à se tenir à sa disposition. Merlo était nommé au Japon.

Ce brusque changement prit pour notre consul les allures d'une catastrophe. Administrativement, on pouvait prétendre que sa nomination n'était pas une disgrâce, puisqu'il passait d'un consulat à un consulat général. Mais combien puéril était un pareil argument !

Alors que tout l'intérêt des affaires chinoises se déplaçait vers le Nord, que, du fait d'événements d'une portée considérable, l'importance de la ville où il avait le premier fait flotter le pavillon français, allait prendre une ampleur imprévue, on l'éloignait à l'autre bout de l'Empire, dans un port qui, depuis la dernière guerre, avait perdu toute importance politique, où n'existait pas une seule maison de commerce française, où les seules questions à traiter étaient affaires de chancellerie pour les bâtiments de commerce touchant Macao, Hongkong ou Whampoa.

Comme aide, on lui donnait un tout jeune homme, avec lequel il avait eu des démêlés très vifs au Siam et des rapports difficiles, qui jamais encore ne s'était occupé de chancellerie et qui n'avait même pas les 25 ans requis pour pouvoir, en cas de besoin, suppléer son chef.

Enfin, dans ce poste nouveau, où toutes ses activités vont être enchaînées au rond-de-cuir du parfait bureaucrate, va-t-il du moins trouver la compensation de la « masure » shanghaïenne, dans laquelle lui et sa femme ont ruiné leurs santés, c'est-à-dire le confort et le bien-être qu'on apprécie doublement, quand on est vieux, fatigué, et qu'on vit sous un climat épuisant et malsain ?

La France a un agent à Canton, le baron de Trenqualye ; mais elle n'y possède ni un pouce de terrain, ni quatre murs. Trenqualye loge sur une jonque, comme la population nomade de la rivière des Perles ; c'est sur une jonque que flottent nos trois couleurs...

Refuser le poste ? Peut-on refuser, quand l'âge de la retraite approche, qu'on a des charges de famille et que les exigences de la vie se font chaque jour plus pressantes ?

Il faut donc se déclarer prêt à obéir. Mais ce ne sera pas sans avoir imploré quelque répit. Mme de Montigny est dans un état de faiblesse et de maigreur tel, qu'il lui serait impossible de partir en ce moment. Lui-même est si épuisé qu'il n'aurait pas la force de s'occuper d'un déménagement immédiat.

Par retour du courrier, Bourboulon répond sèchement, que si Montigny, en raison de la maladie de sa femme, n'est pas en mesure de se rendre à son nouveau poste dès l'arrivée du

ministre à Shanghai, il y pourvoira, en nommant d'office le baron de Trenqualye en qualité de gérant.

Un gérant ? c'est la privation de traitement, c'est-à-dire un nouveau souci venant s'ajouter à tant d'autres.

« Vous pouvez être assuré, Monsieur le Ministre, écrit Montigny, que je ne resterai pas une heure à Shanghai après votre arrivée et vous avoir remis le service, si un empêchement tout à fait matériel ne vient retarder mon départ ; mes intérêts et sentiments de convenance personnels indiquent assez combien je dois être désireux de ne pas perdre un instant dans un pays où ma présence deviendrait désormais inutile ».

Quant à partir seul, à laisser derrière lui, en danger, la compagne de sa vie, jamais il ne voudrait s'y résoudre. Et même, en dehors de toute considération sentimentale, pourrait-il, avec les ressources dont il dispose, supporter les charges qu'entraînerait le séjour de sa famille ailleurs qu'au domicile commun ?

Ce suprême plaidoyer, empreint d'une mélancolie douloureuse, où quelques mots à peine trahissent l'amertume d'un Montigny vaincu et déjà résigné devant l'inévitable, n'émeut pas Bourboulon. Le ministre quitte définitivement Macao le 25 mai, puis Hongkong le 2 juin et remonte le Whangpoo le 7.

Il semble qu'à Shanghai, en présence de son subordonné, il s'humanise. Peut-être, en constatant la réalité de misères physiques dont il doutait, a-t-il un vague regret, non point de ce qu'il a décidé et exécuté, (il montra bien par la suite qu'il ne pardonnait pas aisément), mais d'avoir exagéré une rigueur que le temps et la maladie pouvaient rendre inutile.

En tout cas, pendant la semaine qui suit, renonçant à son intransigeance, il autorise officiellement Montigny, d'abord à rester provisoirement à Shanghai, à condition d'envoyer l'interprète Lemaire à Canton ; puis, s'il veut, sous sa propre responsabilité, partir en congé pour « raisons impérieuses de santé », à aller prendre *pour la forme* possession de son poste à Canton.

La semaine écoulée, Bourboulon s'embarquait pour le Nord, allant, avec son collègue britannique, procéder à l'échange des

ratifications du traité de Tientsin. On sait comment furent reçus à Takou les plénipotentiaires : à coups de canon, ce qui eut pour effet de les ramener à Shanghai plus vite qu'ils ne pensaient, et de provoquer l'expédition de 1860.

Quatre jours après le départ du ministre, soit le 19 juin, Montigny confiait à Edan la gérance du consulat. Son dernier acte officiel fut une protestation véhémente adressée au Taotai contre la suppression, sans aucun avis préalable, des fonctions de l'Inspecteur français du Service des Douanes, poste dont Edan était titulaire (1).

C'est alors qu'on put juger toute la grandeur de la situation morale que, par ses seuls moyens, cet homme avait su se faire à Shanghai.

Son départ avait été tenu secret jusqu'à l'extrême limite ; la nouvelle produisit dans tous les milieux une sensation profonde. Tandis que, de tous côtés, affluaient des témoignages de chaleureuses sympathies, une adresse de regrets, de remerciments pour les services rendus et de vœux, rapidement rédigée, circulait dans la communauté étrangère et se couvrait, en 24 heures, de plus de 450 signatures. Elle fut remise à l'intéressé, en grande solennité, par une délégation comprenant les membres les plus éminents des différentes nationalités de la colonie étrangère. Malgré la réserve que leur imposaient les événements politiques, les autorités chinoises ne furent pas moins prodigues de marques personnelles d'estime.

Cette manifestation, dont la spontanéité doublait la valeur, est restée unique dans l'histoire de Shanghai. Jamais, depuis, un fonctionnaire n'a suscité pour sa personne aussi parfaite unanimité de sentiments dans les milieux de toutes nationalités, ou du moins elle ne s'est jamais publiquement révélée.

Ce n'était qu'un juste hommage aux services rendus par Montigny. En dehors des sympathies personnelles qu'il inspirait, nul n'oubliait ce que le *N. C. Herald* (1) résumait assez pauvrement en disant que « pendant son long séjour à Shang-

---

(1) *Voir N. A.*
(2) North China Herald *du 2 juillet 1859.*

hai, il avait toujours été en avant pour assurer à ses compatriotes les droits qu'ils tenaient des anciens traités et qu'en agissant ainsi, il avait *materially advanced* les intérêts de la communauté étrangère en général ».

La vérité est que, par sa droiture, son sens de la justice et la noblesse de son caractère, il avait fait plus que tous ses collègues pour les bons rapports et une meilleure compréhension entre Chinois et étrangers ; beaucoup le sentaient confusément, qui n'auraient peut-être pas su l'expliquer, mais tous en avaient bénéficié.

Le 28 juin, il quittait pour jamais Shanghai à bord du vapeur *Yangtsze*. La veille, il avait inscrit pour la dernière fois son nom sur le registre de correspondance, au-dessous de la mention habituelle soigneusement calligraphiée par Edan : « Arrêté le présent registre à la page 82 par nous, Consul Général de France à Shanghai et Ningpo, le 27 juin 1859... »

La signature est lourde et empâtée, le paraphe légèrement tremblé, comme écrasé... C'est ici que se clôt la carrière de Charles de Montigny.

Hongkong, Macao, Canton. Quelques semaines. L'état de Mme de Montigny ne s'améliore pas. Le consulat général de Canton a été ouvert, officiellement. Pure formalité pour permettre à son titulaire de régulariser autant que possible sa situation administrative. Le 4 septembre, il confie la gérance à Trenqualye, et le 12, il s'embarque à Hongkong, avec sa famille, à bord du *Ganges*, pour rentrer en Europe via Suez.

Ah ! le triste retour ! Trois ans à peine se sont écoulés, depuis que l'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Impériale, voguant vers le Siam, croyait avoir saisi la fortune, trois ans depuis l'enivrement des réceptions royales et l'illusion des rôles glorieux. Un seul désir, anxieux, passionné, étreint aujourd'hui le père épuisé et abattu, la mère mourante, les enfants angoissés : vite, vite, arriver en France, où l'on retrouvera et la santé et peut-être d'autres espoirs... Par une cruauté suprême du sort, Mme de Montigny ne devait pas voir le terme du voyage ; elle mourut en mer, entre Malte et Marseille, le

5 novembre. Quinze jours plus tard, la famille en deuil était à Paris (1).

***

Le fait de rentrer en France pour raisons de santé — trop justifiées, — ne pouvait valoir à Montigny mauvais accueil du Département. Il était d'ailleurs un homme à ménager plus à Paris que lorsqu'il était au bout du monde.

A peine débarqué, il fut invité à faire partie de la commission mixte chargée d'étudier et préparer l'expédition de 1860. C'était naturel : il arrivait de Chine et, outre qu'il apportait des informations toutes fraîches, il était peut-être le seul, dans cette Commission, à pouvoir témoigner d'une sérieuse expérience des choses chinoises.

Quelle fut sa part dans ces travaux ? Importante ou mince, les initiés seuls auraient pu le dire et, aujourd'hui, cela n'intéresserait personne. Parmi ces initiés, cependant, se trouvait le général de Montauban qui fit, à cette occasion, connaissance avec lui. Et quelques mois plus tard, à Shanghai, où le souvenir de l'ancien consul était resté vivant, Montauban un jour s'exclamant : « Il nous faudrait un Montigny ! », ajoutait mélancoliquement : « Mais où trouver beaucoup de Montigny ? » (2)

Pendant les deux années qui suivirent son retour, notre consul vécut vis-à-vis du Département dans une inactivité à peu près complète, appelé, bien rarement, à fournir de ci, de là, une étude ou un rapport sur des questions touchant à la Chine.

En 1861, il eut du moins une belle satisfaction d'amour-propre. Le Gouvernement français s'étant décidé, comme il l'avait promis, à faire prendre à Bangkok par un bateau de guerre l'ambassade que le roi de Siam envoyait à Napoléon III, Montigny eut mission officielle d'aller la recevoir à Toulon. Il la présenta en audience solennelle à l'empereur, à Fontainebleau.

---

(1) *Voir N. A.*
(2) *Id.*

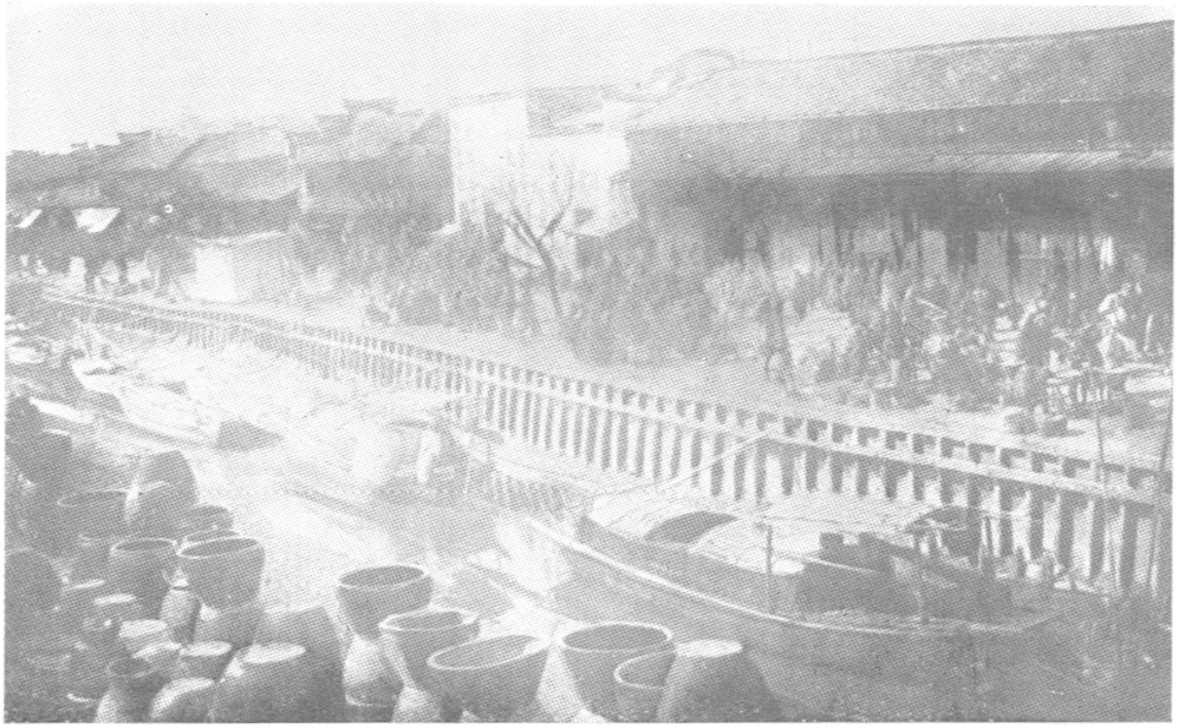

LE BRAS DU YANG-KING-PANG
SUR LEQUEL A ÉTÉ ÉTABLI LE BOULEVARD DE MONTIGNY

photographié vers 1889 ; le quai à droite a constitué la limite de la première concession (collection de Villard).

LE BOULEVARD DE MONTIGNY ACTUEL (1943)

Le peintre Gérôme a reproduit cette cérémonie avec assez de bonheur, dans un tableau qui se trouve au musée de Versailles et qui présente un intérêt tout particulier pour la fidélité de traits des personnages mis en scène. C'est une véritable galerie de portraits, dont le moins remarquable n'est pas celui de Montigny, d'une vie étonnante et d'un naturel d'attitude saisissant.

L'année suivante, il se décidait à demander, pour raisons de santé, sa mise en disponibilité, qui lui fut accordée par décision du 16 août 1862. Un décret du 11 lui avait apporté la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur.

Et les bureaux durent pousser un soupir de soulagement en se voyant ainsi débarrassés pour jamais d'un agent encombrant et si peu « Carrière ».

***

Par manière de compensation, en d'autres milieux, il avait trouvé un accueil dont la chaleur allait jusqu'à l'enthousiasme. Autant le Ministère du Commerce, les Chambres de Commerce, le monde des affaires et de l'industrie avaient répondu par une indifférence polie à ses laborieux efforts, autant les milieux scientifiques s'occupant de zoologie, d'agriculture, d'histoire naturelle lui avaient avec éclat marqué de gratitude pour ses envois d'animaux ou d'échantillons de plantes, de matières premières, de graines, etc.

Dès son retour, la Société Zoologique d'Acclimatation l'avait admis comme membre et Geoffroy Saint-Hilaire, le 18 février 1860, lui annonçait en ces termes son élection :

« ... Les élections de la Société ont eu lieu hier ; 354 membres ont pris part au scrutin ; vous avez été élu par 351 suffrages. Je m'honore d'avoir obtenu le même nombre de voix.

« Avant la séance générale, avait eu lieu une séance du conseil. Le conseil a décidé que le procès-verbal de la séance publique mentionnerait les paroles que j'ai prononcées, et la vive sympathie, témoignée par des applaudissements unanimes, que l'assemblée à témoignée pour vous, lorsque j'ai dit que vous serez un jour compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité ! Je ne crains pas de voir cette prophétie dans un procès-verbal et publiée dans notre recueil, car je suis bien certain que l'avenir ne la démentira pas... »

Le 25 janvier de l'année suivante, la Société décidait, pour lui rendre un public et éclatant hommage, de faire frapper à son effigie une médaille d'honneur en mémoire de ses éminents services. Geoffroy Saint-Hilaire, en lui faisant part de cette décision, lui écrivait ces lignes, dont le grand savant ne soupçonnait peut-être pas l'amère ironie :

« ... J'ai rendu compte à la Société des mesures prises par la Commission et par le conseil, pour que la médaille fût digne de vous et de la Société.

« Espérons qu'elle le sera, et que tout ira selon nos souhaits, qui comprennent, bien entendu, votre prompt retour à la santé et une pleine justice rendue enfin par le Gouvernement à un des hommes qui ont le mieux servi le pays. La postérité, assurément, se souviendra toujours de ce que vous avez fait pour lui : puisse-t-elle n'avoir pas à accuser notre époque d'une ingratitude qui, dans tous les cas, serait le fait de quelques-uns seulement ; car on sait généralement ce qui vous est dû de sympathie et de gratitude, et l'accueil fait à mes paroles par la nombreuse assemblée d'hier en serait, à lui seul une éclatante preuve. »

La médaille fut remise à Montigny, en grande pompe, chez lui, par une délégation, à la tête de laquelle se trouvaient Geoffroy Saint-Hilaire et Drouyn de Lhuys, et qui comprenait le prince Marc de Beauveau, Antoine Passy, Richard (du Cantal), le comte d'Eprémesnil, Guérin-Méneville, Frédéric Davin, Pelouze de l'Institut, Rufier, Horace Vernet de l'Institut, et bien d'autres encore, toutes notabilités ou célébrités de l'époque pour la plupart profondément tombées dans l'oubli.

Ce fut Drouyn de Lhuys qui remit la médaille et prononça l'allocution de circonstance. L'ancien ministre déclara avec conviction : « Je me félicite d'avoir été spécialement désigné pour vous faire connaître cette résolution. En me chargeant de ce soin, on a supposé, avec raison, qu'il me serait doublement agréable. Si, comme membre de la Société, j'ai pu apprécier vos travaux, il m'a été donné, comme ministre, d'ouvrir devant vos pas une carrière dans laquelle vous avez bien mérité de votre pays et de la science. »

« *D'ouvrir devant vos pas...* » Bah ! à vingt ans de distance...

Parmi tous les témoignages de sympathie ou d'amitié qu'il reçut à cette époque, aucun ne dut toucher Montigny comme

ceux qui lui vinrent de Geoffroy Saint-Hilaire. Le savant s'était pris à son égard d'un bel enthousiasme. Il ne négligeait jamais, quand l'occasion s'en présentait, de le louer dans ses ouvrages. En lui adressant un de ses livres, il lui écrivait :

« ... Je vous prie d'agréer l'hommage d'un exemplaire d'un livre qui va paraître aujourd'hui, et dont un des premiers exemplaires vous revient de droit ; car, bien que j'en sois l'auteur, on pourrait dire que ce livre est plus le vôtre que le mien. Assurément, ses pages les plus intéressantes sont celles où je fais connaître les résultats de vos admirables travaux. Vous êtes le héros, je ne suis que l'historien (1). »

Et que dire de ce billet :

« ... J'ai été presque heureux de ne pas vous rencontrer, puisque votre absence était une preuve de bonne santé. Je ne vous aime pas en égoïste, et je serai toujours plus satisfait de ne pas vous trouver que de vous trouver étendu sur votre canapé.

« J'ai laissé chez vous, je le crois du moins, un petit volume qui est le *Guide*, nouvellement publié, *au Jardin du bois de Boulogne*. Permettez-moi de vous offrir ce petit volume où il est souvent question de vous, comme dans tout livre d'histoire naturelle.

« J'ai enfin pu raconter à ces dames la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir, à votre sujet, avec l'Empereur. Je lui ai dit, entre autres choses, que la postérité vous élèvera des statues ; et je voudrais être sûr que toutes les vérités que j'essaie de mettre dans mes livres soient aussi vraies que celle-là... »

Des statues... Si la naïveté et la chimère disparaissaient du reste de la terre, elles se retrouveraient dans le cœur des hommes de science...

C'était un grand personnage qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : fils de l'illustre naturaliste, il avait noblement soutenu l'honneur du nom. Ancien doyen de la Faculté des Sciences de Bordeaux, fondateur de la Société d'Acclimatation, président de l'Académie des Sciences, professeur à la Sorbonne, directeur du Museum, membre de l'Institut, ce savant était paré de bien beaux titres. Il avait quelque chose de plus : c'était un brave homme.

Ainsi la vie paraissait apporter à notre héros quelques compensations tardives, qui n'étaient peut-être pas exacte-

---

(1) Acclimatation et domestication des animaux utiles, *par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, 4e édition ; Paris, 1861.*

ment celles qu'il avait rêvées, mais n'étaient pas négligeables. La meilleure, sans doute, quel que fût son désintéressement, lui fut donnée par un événement qui allait le débarrasser de façon définitive des soucis matériels et des difficultés financières, dont avait été empoisonnée une si grande partie de son existence.

Entre temps, en effet, il avait marié sa fille aînée, Nina, à un homme pour lequel il professait depuis de longues années une vive estime : Remi, le premier Français venu s'installer à Shanghai, sur notre Concession. Pour ce fait, Montigny avait toujours eu un faible à son égard. Remi avait été un peu l'enfant gâté de la maison ; il avait vu grandir les fillettes, dont il était l'ami préféré. D'une probité scrupuleuse et d'une loyauté connue — « franc comme l'or » disait-on —, jointes à une rare générosité de sentiments, il avait les qualités qui devaient plaire dans une telle famille et qui faisaient bien oublier la modestie de ses origines. Après des débuts difficiles, il était arrivé par son énergie et son travail à une fortune qui, en 1860, était en passe de devenir colossale. Il avait des maisons et des comptoirs un peu partout en Chine, au Japon, au Siam, à Londres, à Paris — et une petite flotte pour servir ses opérations commerciales.

Chose rare : ce ne fut pas la fortune qu'épousa Nina de Montigny, mais bien l'homme, et cette union fut heureuse.

Fin 1861, la cadette, Blanche, épousait, à son tour le propre neveu et associé de Remi : Edouard Schmidt. Le jeune ménage s'embarqua peu de temps après pour Shanghai, où il arrivait en avril 1862. Le 29 août de cette même année, la jeune femme était emportée par le choléra. Elle avait 22 ans.

Blanche-Caroline Schmidt, née de Montigny, « dont j'avais vu l'enfance, écrit Edan, s'épanouir heureuse et confiante au soleil dévorant de Changhai, et qui, à peine de retour, a été enlevée à notre communauté française et à toute la colonie étrangère dont elle était l'ornement et l'espoir », repose, à Shanghai, dans une chapelle latérale de l'église St-Joseph, dont la construction venait alors à peine de s'achever, — c'est-à-dire, coïncidence étrange, *sur le terrain même* où, enfant, elle avait joué, où les siens avaient vécu les premières années si

dures de leur séjour, sur l'emplacement du jardin du premier consulat de France.

Dans ce coin de terre sur lequel, le premier, il fit flotter nos trois couleurs, et qui fut témoin de tant d'efforts, de souffrances et d'angoisses, Montigny a laissé un morceau de sa chair.

Ce fut pour lui le coup suprême.

Lorsque lui parvint l'affreuse nouvelle, il venait d'être mis en disponibilité.

Le chagrin, l'état de sa santé, les crises d'asthme succédant à des accès de fièvre d'une violence terrible qui, parfois pendant trois jours de suite le terrassaient, l'isolement enfin, car le jeune ménage Remi était souvent hors de France, lui rendirent le séjour de Paris insupportable.

En 1863, son gendre eut l'occasion d'acquérir du général Desaix une très belle propriété, le château de Guilbaudon, sur le territoire de la petite commune de Gurgy, dans l'Yonne, à quelques kilomètres d'Auxerre.

C'est là que l'infatigable voyageur, vieilli avant l'âge, vint chercher le repos. Il y vécut seul, un peu sauvage, n'y recevant, en dehors de sa famille, que quelques vieux amis connus dans les contrées lointaines.

De temps à autre, cependant, un sursaut de son activité mal endormie lui faisait souhaiter de s'arracher à cette vie monotone et il demandait, sans illusions, d'ailleurs, tel jour une mission au Maroc, tel autre la Légation de Pékin.

Il ne négligeait pas plus ses amis de Paris que ceux de Chine, entretenant avec eux une correspondance suivie, mais ne quittant guère sa retraite que pour quelques brefs voyages à la capitale. Il en sortit pourtant, dans une occasion mémorable, pour revêtir, une fois encore, son grand uniforme doré et chamarré et aller recevoir et guider en juillet 1867, une ambassade siamoise, comme il avait fait pour celle de 1861 (1).

Des tristesses assombrissaient ses dernières années. Il voyait disparaître l'un après l'autre les amis, les compagnons

(1) *Voir N. A.*

et les protecteurs de sa jeunesse. En mars 1860, était mort le Père Huc, qu'il avait eu grand plaisir à retrouver à Paris. Puis, une perte cruelle à son cœur avait été celle du bon Geoffroy Saint-Hilaire, mort en cette année 1862 où le savant avait si magnifiquement célébré son ami. Quelques mois plus tard, Lagrené avait disparu à son tour. Enfin, en 1865, son grand protecteur, celui en qui il avait toujours trouvé l'appui le plus ferme et le plus constant et auquel il avait dû, peut-être exclusivement, de pouvoir « tenir » contre vents et marées, le duc de Morny, allait rejoindre les Las Cases, les Gourgaud et les Fabvier, disparus depuis dix ans.

A ces deuils s'ajoutaient des inquiétudes d'autre sorte. La maison de son gendre Remi traversait une crise redoutable, dans laquelle allait fondre la majeure partie de sa splendide fortune, — plus heureuse d'ailleurs que certaines firmes d'anciens « princes-merchants » de Shanghai et de Canton qui sombrèrent, elles, totalement.

Agitations, soucis, regrets, souffrances, tout cela touchait à son terme. Le 14 septembre 1868, Charles de Montigny entrait dans le grand repos. Ses enfants étaient absents. Il eut, pour l'assister à ses derniers instants, deux étrangers. L'un était un médecin anglais de Londres, le Dr. Thomas Allan Wathered. L'autre était un prêtre des Missions étrangères, le P. Favre (1), dont la carrière apostolique en Malaisie, les déplacements et la rentrée définitive en France coïncident assez curieusement avec la marche chronologique de la carrière de Montigny en Chine, ses voyages et sa retraite. Tous deux signèrent la déclaration de décès.

Le corps ayant été transporté à Paris, les obsèques furent célébrées en l'église de la Madeleine, le 19 septembre 1868. L'inhumation eut lieu au Père-Lachaise, dans un caveau de famille. Deux discours furent prononcés : l'un, d'une plate banalité, par un ami d'enfance du défunt, un M. Amédée Gréhan, consul de Siam à Paris (2) ; l'autre, par le P. Favre témoin du décès, qui après avoir dit les dernières prières,

---

(1) *Voir N. A.*
(2) *Id.*

s'exprima en termes dont les intentions, l'ardeur et l'émotion lui font plus d'honneur que le style.

Dès l'année suivante, Remi mettait en vente le château, et la seule demeure où l'hôte passager de tant de résidences éphémères avait pu, au soir de sa vie, avoir l'impression du foyer enfin trouvé, s'en fut à des mains étrangères, comme si le Destin avait tenu à ne pas laisser s'attacher à ses murs même l'ombre de cet errant.

***

C'est un thème bien usé que la fin désenchantée des vieux fonctionnaires, dont l'existence a fui dans l'attente de la gloire et l'illusion des grandes destinées, et qui se retrouvent, un jour, en tête à tête avec leurs infirmités et leurs uniformes aux ors ternis, à regarder venir la mort. Pour quelques-uns, cette solitude dernière n'est pas la pire amertume.

Dans son allocution funèbre, le Père Favre, après avoir glorifié son ami disparu, s'écriait :

« O âme droite, grande, noble et généreuse... puissent ces dix dernières années de ta vie mortelle, passées dans l'angoisse de la souffrance et dans l'oubli de plusieurs, être suivies de la paix et de la consolation promises à ceux qui souffrent... »

Dans l'oubli de plusieurs... Reproche mélancolique et discret, écho attardé de cette « ingratitude de quelques-uns » qui, huit ans auparavant, faisait soupirer le bon Geoffroy Saint-Hilaire. L'oubli, déjà de son vivant, tombait sur Montigny. Quelques années encore, son souvenir survécut parmi ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, aux jours héroïques de la cité shanghaïenne ; ils disparurent à leur tour, et tout s'effaça.

Tout s'effaça si bien qu'il y a vingt ans, nul, à Shanghai, ne savait et ne se souciait de savoir qui fut, ce que fut Charles de Montigny. Rien même n'y aurait rappelé son nom, si un hasard ne l'avait fait donner à la voie publique établie à la limite de la première Concession (1). C'est à l'ancienneté que le fondateur de la Concession française a du son boulevard.

(1) *En 1909. — Voir N. A.*

A ce seul témoignage s'est bornée la reconnaissance des héritiers de son œuvre. Il est mince, assurément, et il est bien tard pour s'en apercevoir. Mais cela vaut mieux ainsi.

Dans la sérénité de la mort, Montigny a rejoint l'armée silencieuse de ces grands serviteurs, auxquels pourrait s'appliquer la magnifique image de Maurice Barrès dans ses Cahiers (1) :

« Ce qu'il y a de plus grand dans les grandes familles n'est pas ce qui est le plus connu. Elles sont soutenues par des héros placés dans leurs fondations et qui les servirent mieux que les glorieux personnages qui figurent dans le décor de la façade ».

Ce qui est vrai des familles l'est bien plus encore des nations. *Agir* et *servir* : double formule dans laquelle ces bons ouvriers d'hier enfermèrent leur vie. Le flambeau qu'ils portaient éclaira un moment leur visage ; quand ils l'ont passé en d'autres mains, ils sont rentrés dans la nuit.

Ne les plaignons pas. Leur part a été belle : ils ont rempli leur tâche et ne désiraient rien de plus, car le don total que, d'avance, ils avaient fait d'eux-mêmes, ne visait pas des satisfactions éphémères et périssables. Il allait à un idéal de beauté, de noblesse et de grandeur, un idéal qui est notre héritage, le seul qui nous restera peut-être demain, le seul qui vaille d'être accepté, car il est le seul que ne peuvent atteindre l'injure du temps ou la malice des hommes. Il n'a pas roulé, celui-là, dans la poussière, pêle-mêle avec les agitations, les convoitises, les passions et les mesquineries humaines.

Oui, leur part a été belle et elle n'a pas cessé de l'être. Car cette assise indestructible de nos morts, « la vraie assise de la Nation française » (2), irradie un faisceau de forces mystérieuses.

De ce dynamisme secret naissent ces frémissements, ces rêves, ces enthousiasmes généreux dont vibrent les esprits et les cœurs à l'évocation d'une vie ardente, à l'éclair fugitif qui fait apparaître une belle figure. Et, dans le plus intime de notre être, à certains émois que, par une étrange pudeur, nous

---

(1) *A propos de la famille de Mirabeau.*
(2) *Ch. Maurras.*

nous efforçons parfois de méconnaître ou de refouler, nous nous apercevons que quelque chose vit et palpite en nous de l'âme des disparus.

C'est le souffle même qui gonfla leurs poitrines et qui ne s'est pas glacé sur leurs lèvres, le souffle qui a fait et fera toujours surgir chez nous les dévouements et les abnégations sans nombre, le souffle sacré qui, pendant des siècles, a exalté les plus humbles comme les plus grands de notre race, le souffle qui ne mourra pas.

Je ne sais si, jamais, réalisant la prédiction de Geoffroy Saint-Hilaire, quelque monument durable sera élevé à celui qui inspira ces pages. Mais si ce tardif hommage devait lui être rendu, pour résumer l'homme et son œuvre, qu'on grave seulement sur la pierre :

A L'ÂME FRANÇAISE

NOTES ANNEXES

Chapitre premier.

Page 2 — HAMBOURG. — Il ne saurait être question, dans un ouvrage comme celui-ci, de s'engager dans tous les chemins de traverse rencontrés sur la route. Cependant, le milieu dans lequel Montigny est né et a vécu son enfance, mérite d'être examiné de près, ne fût-ce qu'au point de vue de sa formation morale. En effet, si l'on a beaucoup écrit et discuté sur la mentalité des émigrés, tant pendant l'émigration qu'après leur retour en France, on s'est beaucoup moins préoccupé d'étudier celle de la génération née en exil.

Hambourg avait été, dans les débuts de la Révolution, l'un des grands centres de ralliement de l'émigration. La cité hanséatique abritait alors, au dire de M. F. Baldensperger, une colonie de 40.000 émigrés, qui avait « son théâtre, ses journaux, ses cafés, ses cancans » (1) et en avait tiré une partie de sa prospérité.

Avec les années, la situation changea. Bien avant le krach fameux de 1799, qui éprouva si fortement la haute société hambourgeoise, les émigrés avaient déjà vu s'accroître pour eux les difficultés matérielles de l'existence et de plus en plus nombreux étaient ceux qui en étaient réduits à un terrible dénuement. Par surcroît, l'atmosphère de ces milieux s'était aigrie ; une sorte de scission s'accentuait entre les éléments de la haute noblesse, qui n'abandonnaient rien de leur fatuité et de leurs prétentions, et les petits nobles ruinés, sans relations et sans espoirs. Ce n'était pas seulement à Coblentz, à Vérone ou à Mittau que « la foule incorrigible des insolents de cour » (2) se rendait odieuse et poursuivait ses intrigues. A ces épreuves s'ajoutaient, pour « les émigrés besogneux », tous les froissements d'amour-propre et les avanies que leur valaient

---

(1) F. BALDENSPERGER. — *Le Mouvement des idées dans l'Emigration française.* — Plon Nourrit et Cie, Paris, 1924.

(2) *Journal d'Emigration du Comte d'Espinchal.* — (Perrin et Cie, Paris 1912), p. 263.

le contact des milieux étrangers et aussi la répercussion des événements politiques et militaires dont l'Europe était le théâtre.

Une première fois en 1801, puis en 1806, Hambourg était occupée par les Français, qui l'évacuèrent l'année suivante après la signature du traité de Tilsitt. En 1810, la ville hanséatique était réunie à l'Empire français et devenait chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe. En 1813, à l'issue de la campagne de Russie, après un siège mémorable qui reste l'un des plus beaux titres de gloire de Davout, la ville dut capituler, mais resta occupée par les Français jusqu'en mai 1814. Enfin, en 1815, elle entrait dans la Confédération comme Ville Libre.

Cependant, tandis que se déroulait l'Épopée, les uns après les autres, le plus grand nombre de ceux qui avaient fui la tourmente révolutionnaire, éprouvant trop fortement « la hantise de la patrie absente » (1), se décidaient, pour rentrer dans leur pays, à subir la loi du gouvernement impérial.

Les parents du jeune Montigny ne furent pas de ceux-là. Pourquoi ? « Émigrés jusqu'au bout », comme on appela les irréductibles qui attendirent la chute de l'Empire, le furent-ils par convictions politiques ou du fait des nécessités de l'existence ? Quelles étaient leurs idées, leurs conditions de vie ? Quelles réactions produisaient dans ce foyer l'évocation des « princes », les rapports quotidiens avec les milieux étrangers, la présence des soldats de l' « Usurpateur » ?

Toutes questions destinées probablement à rester sans réponse. Mais s'il est vrai que certaines impressions de prime jeunesse ont une influence capitale sur la formation de l'individu, le « cas Montigny » fournirait une utile contribution à l'étude dont, au début de cette Note, nous regrettions l'absence.

Une foule d'ouvrages, de valeur inégale, ont été consacrés à l'émigration. Aux lecteurs que la question intéresse, nous ne saurions trop recommander le livre magistral de M. F. Baldensperger et le si vivant « Journal » du comte d'Espinchal, qui constitue l'un des meilleurs et des plus honnêtes documents de l'époque.

Page 2 — Le duc d'Angoulême, grand amiral de la Restauration. — Il est certain que l'imagination du jeune Montigny avait été sérieusement attirée vers la carrière maritime, peut-être déjà du temps où la famille vivait à Hambourg ; il a été possédé très tôt par la passion, non pas précisément de la mer, mais des voyages lointains. A Paris, la décision d'orienter l'adolescent dans cette voie fut prise d'autant plus facilement qu'un proche parent des Montigny, un certain M. Le Carpentier, remplissait au Ministère

(1) Baldensperger, *op. cit.*

de la Marine les fonctions de directeur du personnel. Il aurait pu fournir éventuellement un appui précieux.

La vocation du jeune Charles ne tint pas devant les perspectives qu'ouvraient aux apprentis marins les fantaisies administratives du grand-amiral de la Restauration. On sait que les initiatives du duc d'Angoulême, que rien n'avait préparé à ces augustes fonctions, furent plutôt malheureuses pour notre Marine : tandis qu'il décimait et désorganisait le corps des officiers, il s'entêtait à créer à Angoulême une école qui devait pendant dix ans soulever les protestations unanimes des amiraux réclamant sa suppression et finir d'ailleurs par tomber d'elle-même. Alors que des centaines d'officiers ne pouvaient être pourvus des grades auxquels ils avaient légitimement droit, ce n'était pas le moment d'aborder une carrière aussi encombrée et d'avenir aussi problématique.

L'École navale d'Angoulême, complètement réorganisée en 1827-1828, fut transférée en 1830 à Brest, d'où elle n'a plus bougé.

Page 3 — Fabvier et la guerre de l'indépendance hellénique. — Rien ne permet de supposer qu'au moment où il partait le rejoindre, Montigny connaissait personnellement Fabvier. Mais, lors de la guerre d'Espagne, le nom de ce dernier était déjà sur toutes les lèvres, dans l'armée du duc d'Angoulême ; certains régiments, dans lesquels il comptait beaucoup d'anciens camarades, avaient été travaillés par ses émissaires (Fabvier énumère ces régiments, parmi lesquels le 20e hussards, dans une lettre à Manuel, du 5 août 1823).

Enfin, l'affaire de la Bidassoa avait eu dans les troupes un retentissement énorme, malgré ou peut-être à cause du soin qu'on mit à l'étouffer.

Avec son imagination ardente et son besoin d'action, Montigny était donc mieux préparé qu'un autre à subir l'influence de l'immense popularité qui, dans les années suivantes, auréola le nom du chef philhellène. En accourant en Grèce, il ne fit que céder à son tempérament et aller rejoindre l'homme qui incarnait son idéal.

Le plus extraordinaire du rôle joué par Fabvier dans la guerre de l'indépendance hellénique, ce ne sont point ses faits d'armes ; c'est qu'il se soit accroché à son œuvre malgré tous les déboires, les amertumes et les dégoûts dont il fut abreuvé. Échecs d'entreprises où l'héroïsme du chef ne pouvait suppléer l'insuffisance des hommes et des moyens, passe encore. Mais chaque jour, il se heurtait à la malveillance et à la perfidie des généraux et des hommes politiques grecs, à l'hostilité à peine déguisée des chefs palicares. Ses efforts pour former un corps régulier s'épuisaient dans la lutte contre les maladies, la démoralisation, les désertions, les trahisons.

Parmi les philhellènes même que lui envoyaient les comités d'Europe, que de déceptions ! Certains refusaient de servir sous ses ordres, d'autres ne s'étaient engagés que par esprit de lucre, ne voulaient pas se battre et ne cherchaient que le pillage. Au sortir de la terrible épreuve du siège et de la capitulation de l'Acropole, il n'avait recueilli de ceux qu'il avait sauvés que des outrages et des calomnies. Et pour prix de ses services, l'ingrat gouvernement grec l'avait placé, sans égard pour sa dignité, dans la position la plus fausse vis-à-vis des chefs anglais Church et Cochrane.

Écœuré, irrité, il avait, en cette année 1827, au début de juillet, envoyé sa démission, qu'on l'avait supplié de reprendre. Il avait posé ses conditions, puis résolûment s'était remis à la tâche pour reconstituer le corps régulier, le « *Tacticon* ». Lorsque fut décidée l'expédition de Chio, il en accepta le commandement.

Les amiraux des escadres alliées, qui la désapprouvaient, tentèrent vainement de l'en détourner. Peut-être l'auraient-ils arrêtée, s'ils avaient été sur les lieux. Mais les escadres étaient retenues devant Navarin et Fabvier en profita pour transporter ses forces à Ipsara, d'où il ne lui fallait que quelques heures pour gagner Chio.

Il avait sous ses ordres 1.000 hommes du corps régulier et 1.500 irréguliers, fort douteux ; artillerie et cavalerie faisaient également défaut ; ni argent ni vivres. Des recruteurs pour le compte d'autres chefs venaient jusque dans son camp enrôler ses soldats. La solde étant en retard, une partie des troupes se révolta.

La nouvelle de Navarin met fin à ces difficultés. Fabvier s'embarque, quitte Ipsara, et, le 28 octobre au soir, arrive devant Chio.

L'expédition parut débuter bien. En trois jours, ce furent les Turcs taillés en pièces, la ville prise, le commandant turc forcé de s'enfermer avec les débris de ses troupes dans la citadelle. Là devaient s'arrêter les succès.

Tandis que Fabvier, malgré ses réclamations, ne recevait ni artillerie ni munitions ni vivres, la place était constamment ravitaillée sans que la flotte grecque, mouillée dans la rade de Chio, fît rien pour l'empêcher. Les marins, chiotes pour la plupart, de même que les troupes de terre, s'étaient « jetés comme des vautours » (1) sur le pays et le pillaient sans vergogne.

En vain, Fabvier essayait-il de réprimer ces désordres, d'arrêter les pillards : « il eût fallu employer la moitié du corps expéditionnaire à pourchasser l'autre » (2). Par surcroît, un conflit aigu s'était produit entre le colonel et l'administration civile. Les troupes irrégulières ne se souciaient plus de se battre ; l' « ignoble » (3) épitropie de Chio, en sous-main, les poussait à la révolte et n'eût

(1) Proclamation de Fabvier, du 20 novembre. — Cf. DEBIDOUR. *op. cit.*
(2) Cf. DEBIDOUR. — Ibid. —
(3) Lettre de l'amiral de Rigny. — Cf. DEBIDOUR. Ibid. —

pas été fâchée que Fabvier et les quelques Français rassemblés autour de lui disparussent massacrés dans une émeute militaire.

C'est dans ces conditions invraisemblables que, pendant quatre mois, l'intrépide philhellène, impuissant et exaspéré, ne voulant pas abandonner la place sans avoir été rappelé, s'obstina à mener, avec quatre pièces d'artillerie, le siège contre une citadelle qui en avait 150, et à plusieurs reprises, repoussa, avec un écrasant succès, des sorties des assiégés.

Cette campagne, où l'héroïsme du petit groupe de Français fut mis quotidiennement à si rude et si magnifique épreuve, fait honneur autant au chef qu'à ceux qui l'entouraient. C'est, dans l'histoire de la valeur française, une de ces pages qu'on oublie trop.

Chapitre deuxième.

Page 11 — Voyage du transport la *Recherche*. — Ce navire, qui n'était nullement fait pour recevoir des passagers, étant une gabarre de charge, avait été préparé à la hâte ; il ne put partir que seize jours après la *Sirène*, soit le 28 décembre.

Quatre missionnaires Jésuites avaient pris passage à son bord : les PP. Languillat, Taffin, Vanni et le Fr. Sinoquet. Logés dans un poste mal aéré, si bas de plafond que « le plus petit ne peut s'y tenir debout », qui servait en même temps d'annexe à la cuisine, de salle d'armes et d'infirmerie, et où se trouvaient l'ouverture et l'entrée de la cale, leur voyage dut manquer de confort.

La *Recherche* arriva à Ténériffe le 11 janvier 1844 (onze jours après le départ de la *Sirène*) et en repartit le 14.

Les deux bateaux se retrouvèrent à Rio-de-Janeiro. La *Sirène*, arrivée le 27 janvier, en repartit le 23 février ; la *Recherche*, arrivée le 16 février, repartit le 28, laissant à terre le P. Vanni, atteint d'une fièvre typhoïde.

Les bateaux se retrouvent encore au Cap, où la *Recherche* arrive le 2 avril, mardi de la Semaine Sainte. La *Sirène* part le jeudi Saint 4 et la *Recherche* met à la voile le samedi ; elle a un vent favorable pour sortir de la rade, mais non pour doubler le Cap. Après avoir louvoyé par grosse mer et pendant six jours, elle n'est pas plus avancée qu'au départ.

Elle arrivera cependant à l'île Bourbon quelques jours seulement après la *Sirène*.

Comme elle est parvenue au terme de son voyage, l'un des missionnaires, le P. Languillat, monte à bord de la *Victorieuse*, et les deux autres prennent passage à bord du brick le *Messager* qui se

rend de Bourbon à Singapour ; là, ils seront transférés à bord d'un autre petit bateau, la *Sabine*, qui les conduira à Manille. Les caisses et les bagages que transporte la *Recherche* doivent être répartis entre les trois navires.

La relation, laissée par ses passagers, du voyage de la *Recherche* témoigne d'une bonne humeur inaltérable. C'étaient des missionnaires. Mais le seul détail qu'ils furent « assez » éprouvés par la traversée en dit plus qu'un long discours sur ses agréments.

Page 11 — La *Victorieuse*. — La frégate la *Gloire*, commandant Lapierre, et la corvette la *Victorieuse*, commandant Rigault de Genouilly, avaient quitté Hongkong à destination de la Corée, le 28 juillet 1847. Le but du voyage était de procéder à une reconnaissance des côtes, ces parages étant mal connus. Au dernier moment, les commandants avaient accepté deux passagers : un catéchiste coréen, Thomas T'sai, qui fut ultérieurement le second prêtre de l'Église de Corée, et le missionnaire Maistre, que T'sai voulait essayer d'introduire dans le pays.

Le 10 août, les deux navires naviguant de conserve au milieu d'un groupe d'îles, s'étaient engagés dans une passe assez large, pour laquelle les cartes anglaises indiquaient un fond de 72 à 80 pieds. Soudain les deux bateaux touchèrent, tous deux en même temps, et il leur fut impossible de se dégager.

Au moment de l'échouage, la mer était haute ; à marée basse, le corps des bâtiments se trouva presque entièrement hors de l'eau. Il soufflait une brise très fraîche et les lames étaient dures. Avec une rapidité catastrophique, des voies d'eau se déclarèrent de toutes parts. Les équipages, qui, réunis, comptaient 600 hommes, eurent à peine le temps de chercher refuge sur une île voisine.

La *Victorieuse*, la première, se disloqua sous l'action de la mer. Quarante-huit heures après l'échouage, il ne restait des deux bateaux que des épaves. Deux canots, armés avec ce qu'on avait pu sauver du naufrage, et commandés par le second de la *Victorieuse*, le lieutenant Lapeline, furent dépêchés à Shanghai, où ils arrivèrent sans trop de difficultés, et où s'organisèrent des secours. Les équipages furent rapatriés et il y eut relativement peu de victimes. Aussitôt après le sinistre, les Coréens s'étaient rués au pillage avec une telle ardeur qu'ils en négligèrent les naufragés ; ce fut d'ailleurs heureux pour ces derniers.

La *Victorieuse* comptait 180 hommes d'équipage. La perte de ce bâtiment ne nuisit pas beaucoup à la carrière de son commandant, qui, quelques années plus tard, fut promu contre-amiral.

Page 15 — La frégate l' « *Erigone* ». — Ce navire, de 48 canons et 400 hommes d'équipage, avait quitté Brest à destination des

mers de Chine, sous les ordres du commandant Cécille (1), le 28 avril 1841. Il emportait à son bord huit passagers : la mission Dubois de Jancigny, composée de son chef et de deux jeunes attachés, nommés Chonsky et A. Marey-Monge, et un groupe de cinq religieux missionnaires, les R. P. Gotteland, Brueyre et Estève, de la Compagnie de Jésus, et les PP. Carayon et Combelles, de la Congrégation de la Mission (Lazaristes).

Le jeune Marey-Monge, qui avait alors 21 ans, de retour en France dès novembre 1842, devait, l'année suivante, repartir pour la Chine comme attaché à l'ambassade de Lagrené. Il a laissé de ces deux voyages une relation détaillée, assez intéressante, dans une série de lettres adressées à sa famille et encore inédites.

Les deux Lazaristes se rendaient à Macao, où la Congrégation de la Mission possédait un établissement. Les trois autres missionnaires étaient les premiers Jésuites envoyés en Chine pour reprendre l'œuvre fondée au XVIIe siècle par d'illustres religieux de leur Compagnie ; ils devaient poser les premiers jalons de ce qu'on a appelé depuis la Mission du Kiangnan.

L'Erigone toucha terre pour la première fois, après 47 jours de mer, à Rio-de-Janeiro, où elle ne fit qu'une escale de 48 heures. Sa seconde escale fut Singapour, après 79 jours de mer. Sa troisième fut Manille, où elle arriva le 23 septembre. Elle mouilla devant Cavite, à deux lieues de Manille, et ses passagers débarquèrent ; ils gagnèrent Macao par un autre bateau.

La frégate ne se rendit à Macao qu'au mois de décembre ; elle y séjourna quelque temps. Le 19 juin 1843, jour de la prise de Shanghai par les forces anglaises, elle arrivait à Woosung en compagnie d'une autre frégate française, la *Favorite*, commandant Page.

Quand la flotte britannique remonta le Yangtsé jusqu'à Nankin, le commandant Cécille avait demandé pour ce dernier navire à l'amiral anglais l'autorisation de suivre l'expédition : sa demande fut repoussée. Il affréta une grande jonque, sur laquelle il mit un équipage emprunté aux deux frégates et remonta le fleuve. Il arriva à Nankin le 20 août et alla, suivant les usages protocolaires, saluer l'amiral anglais à bord du *Cornwallis*. La surprise, pour ce dernier, fut peu agréable.

« L'amiral, raconte le P. Colombel, dut l'inviter à assister à la signature du traité, mais on ne se gêna guère dans son entourage pour faire comprendre à l'officier français qu'on n'avait pas désiré sa présence... » Le commandant Cécille ne s'en souciait guère ; il avait eu le beau rôle.

L'Erigone, quelques mois après, repartit pour la France, mais

---

(1) Jean Baptiste Thomas Médée Cecille, contre-amiral français né en ?, mort à Saint-Servan en novembre 1873.

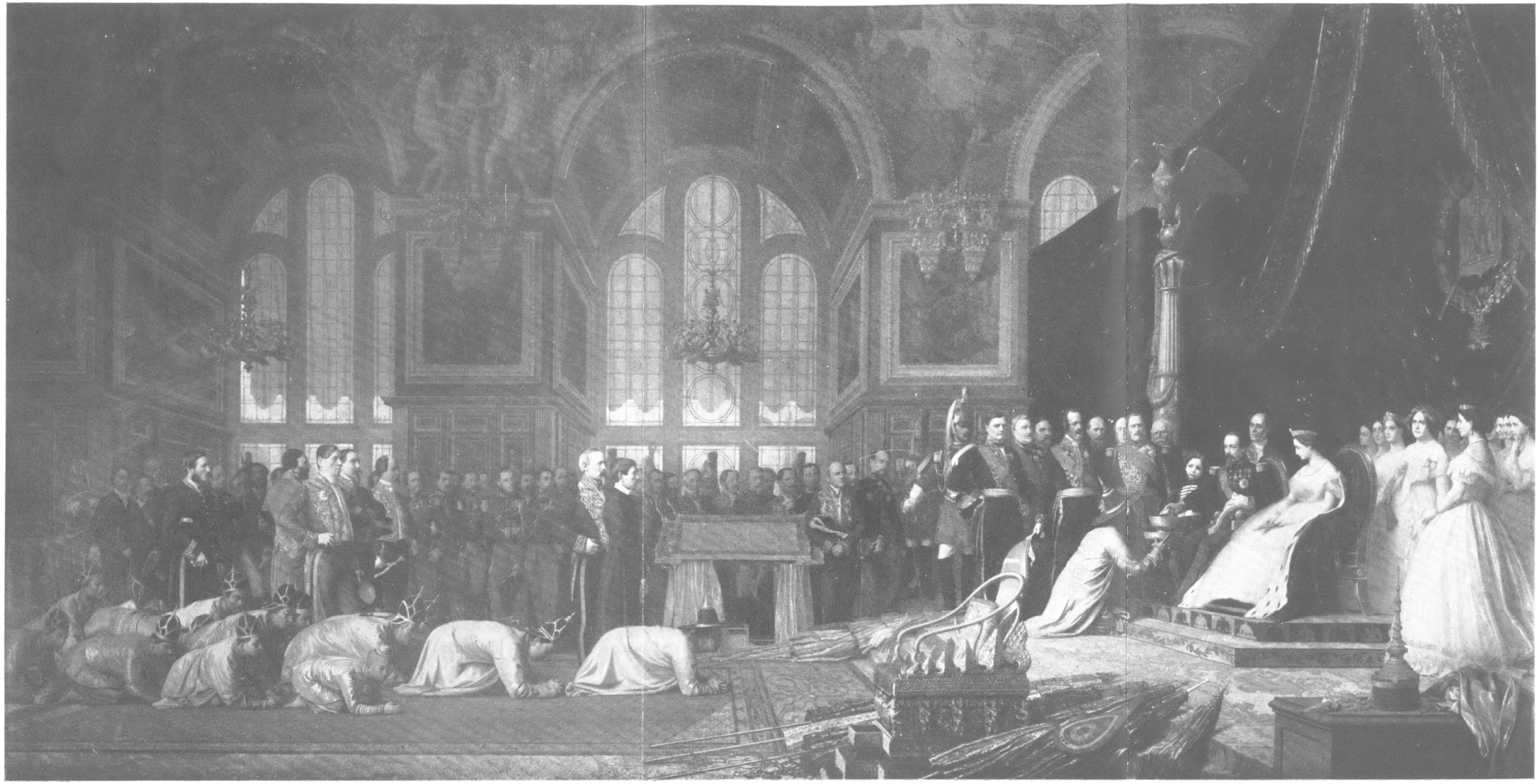

RÉCEPTION A FONTAINEBLEAU PAR NAPOLÉON III DE L'AMBASSADE SIAMOISE DE 1861 *(Photo Braun.)*

(au centre Ch. de Montigny et l'abbé Larnaudie, interprète)

(Tableau de Gérôme — Musée de Versailles.)

sans Cécille, qui avait reçu le commandement de la *Cléopâtre*. C'est au cours de ce voyage de retour qu'elle se rencontra avec la *Sirène* et la *Victorieuse* dans le port du Cap.

Page 18 — MACAO. — Le P. Gotteland, dans ses impressions sur Macao, déclare que la ville a un bel aspect de loin, « mais ne répond pas à ses promesses quand on en parcourt les rues ». Elle comptait, à l'époque du séjour de la mission de Lagrené, environ 25.000 habitants, dont à peu près 7.000 Européens et, parmi eux, 5.000 sujets portugais. La population chinoise était estimée à 17 ou 18.000 individus.

L'ouvrage du P. Colombel donne quelques détails sur l'arrivée de l'ambassade. La *Sirène* avait mouillé devant Macao, le 13 août dans la journée, mais « à près de deux lieues de la ville, pour plus de sûreté en cas de typhon ». Quelques-uns de ses passagers descendirent à terre le lendemain dans l'après-midi ; le débarquement solennel de l'ambassadeur et de sa suite n'eut lieu que dans l'après-midi du 15.

La *Cléopâtre* se trouvant dans le port, on avait composé une petite escadrille de sept à huit canots, dans lesquels prirent place, outre l'ambassade, les trois commandants et la moitié de leurs états-majors. Elle défila en bon ordre et quand elle passa devant le fort, elle fut saluée de 19 coups de canon ; la *Cléopâtre* rendit immédiatement le salut.

A terre, les visites protocolaires furent échangées avec les autorités locales. Le soir, chez le consul de France, il y eut grande réception en l'honneur de l'ambassade. Le commandant Cécille y fut spécialement fêté, car il venait de recevoir le jour même sa promotion au grade de contre-amiral.

Page 20 — MANUEL DU NÉGOCIANT FRANÇAIS. — Le travail de Montigny fut accueilli en France avec un intérêt marqué par les milieux commerçants et les Chambres de commerce ; exception faite pour certains rapports de Natalis Rondot, il se comparaît d'ailleurs avantageusement aux études de MM. les délégués du Commerce.

Il semble que ces derniers aient vu de mauvais œil cette ingérence du chancelier de l'ambassade dans des questions qu'ils estimaient devoir leur être exclusivement réservées. Car, si Montigny parle d'eux en termes extrêmement courtois et sympathiques, ils affectent pour leur part d'ignorer totalement le « Manuel » et son auteur. Seul, Isidore Hedde en fait une brève mention (1), pour le dénigrer,

(1) Isidore HEDDE. — Description méthodique des produits divers recueillis dans un voyage en Chine. — *Saint-Etienne, 1848.*

d'ailleurs, affirmant qu'il ne présente aucun intérêt et prétendant dédaigneusement qu'il n'est que « la traduction du *Guide commercial* de R. Morrison, publié en 1834 et de différents articles littéraires *(sic)*, extraits du *Chinese Repository*. »

Cette assertion est parfaitement fantaisiste. Montigny ne dissimule pas qu'il a mis à contribution divers ouvrages anglais et américains, car honnêtement il indique ses sources et il est le seul à le faire. Mais ses emprunts se bornent à des statistiques, des règlements, des documents officiels, dont il a jugé la traduction intéressante pour le commerçant français.

C'est ainsi qu'il donne tous renseignements sur les formalités de douanes, qu'il reproduit les « Instructions nautiques » à l'usage des marins anglais pour les attérages de Chine. « En disant les *marins anglais*, explique Montigny, il est bien entendu que les instructions et règlements dont il sera question dans le cours de cet ouvrage sont également applicables à la marine et au commerce français, ou plutôt à ceux de tous les pays qui ont passé des traités avec la Chine. »

En dehors de la partie documentaire proprement dite, il s'est efforcé de réunir toutes les informations présentant un intérêt *pratique*. Il ne s'est pas borné, d'ailleurs, à une sèche compilation, et c'est en cela, surtout, qu'il se différencie des Délégués du Commerce. Il suggère, apprécie, conseille. Enfin, on distingue aisément, sous forme d'observations et de commentaires, les renseignements qu'il a recueillis, non dans des livres, mais lui-même directement auprès d'étrangers ou de Chinois ou qui sont le fruit d'expériences personnelles. Et cela donne à certaines pages (par exemple celles qui sont consacrées à des descriptions de Canton ou de Macao) une note vécue qui a son charme.

L'ouvrage se termine par un « Avis aux capitalistes, armateurs et fabricans », dans lequel Montigny expose ses idées sur « la possibilité, pour notre commerce, d'engager et d'entretenir des relations commerciales avec le Céleste Empire ».

Les premiers essais commerciaux de notre pays avec la Chine doivent s'accompagner de prudence et de circonspection ; il faut étudier le marché. Capitalistes et fabricants doivent se prêter mutuellement appui. C'est dans le commerce maritime et lointain surtout qu'est de toute vérité le grand axiome : l'union fait la force.

« Notre commerce d'exportation d'outre-mer est resté jusqu'à ce jour relativement borné. Sous nos pères, il fut vaste et puissant : la France a eu, elle aussi, sa Compagnie des Indes, et a su faire de grandes et utiles choses dans le commerce de l'Orient ; des cités et des forts y ont été créés par le commerce de nos ancêtres : suivons leur exemple et créons, s'il le faut, *une Compagnie de la Chine*. Et pour cela, que faut-il ? Nous l'avons déjà dit : UN COMPTOIR

bien installé, bien organisé, à Canton ; des OPÉRATIONS D'ESCALE, qui facilitent nos débouchés comme nos retours. Il faut METTRE FIN AUX EXPÉDITIONS DE PACOTILLES ; il faut enfin, dussions-nous nous répéter en le disant, que les capitalistes viennent protéger nos fabriques et contribuer à relever dans l'Inde nos expéditions maritimes. »

Quelle doit être la préoccupation des fabricants ? Nous avons toujours eu le sceptre du goût et de la mode. En qualité, en bonté et en finesse, nos produits ne le cèdent à aucun peuple de l'Europe. Pourquoi donc avons-nous en général si peu de succès sur les marchés étrangers ? N'est-ce point parce que nos fabricants, habitués à voir leurs goûts acceptés par tous les peuples, ne savent pas assez, à leur tour, se ployer au goût étranger ? Les articles de modes sont peu de chose, à côté des articles si considérables de la consommation des masses, tissus unis de laine et de coton, de qualités communes ou ordinaires.

Pour ces articles, il faut tenir compte des habitudes des populations. « Pour la confection de l'ample habillement du Chinois, par exemple, les draps doivent porter au moins 1 mètre 57 centimètres à 1 mètre 60 centimètres en dedans des lisières. Eh bien, les draps envoyés de France n'ont jamais eu que 1 mètre 52 centimètres. Obliger le Chinois à changer, ne fût-ce que d'une ligne, la forme du vêtement qu'il porte depuis des milliers d'années, ce serait vouloir l'impossible... Il est donc indispensable que nos fabricans... *modifient leurs habitudes de fabrication et les subordonnent aux goûts, usages et coutumes de ce pays.* »

Les armateurs, enfin, doivent aussi renoncer à certains errements.

« En octobre 1844, les maisons anglaises Dent et Cie, Jardine, Matheson et Cie, etc., prenaient du fret à 3 livres sterling, et le *Nicolas-Cézar* du Havre demandait le taux exorbitant de 300 fr., ne chargeait pas à moins de 260 fr. le tonneau, et aimait mieux garder du lest que de charger au-dessous de ce prix. Il est pénible, dans ces lointains pays, de voir arriver presque tous les produits français sous d'autres pavillons que le pavillon national.

« D'autres navires de commerce français se trouvaient en Chine vers la même époque : ils avaient presque tous eu, pour l'aller, un fret complet et avantageux, puisqu'ils avaient apporté les approvisionnements de l'escadre française en Chine ; et cependant la moyenne de leur fret de retour fut encore de 200 fr. : ils aimaient mieux refuser le couvert de leur pavillon à des propriétés françaises que de charger à moins.

« Un tel état de choses ne peut durer si l'on veut commercer avec la Chine. Nos armateurs, auxquels d'ailleurs ne manque pas le patriotisme, comprendront qu'avec de pareilles instructions, non seulement leurs capitaines ont les mains liées, mais qu'alors

même qu'ils réussissent à recueillir avec beaucoup de peine un bon chargement, loin d'avoir fait quelque chose pour leurs transactions futures, ils se ferment toute chance d'avenir, en attachant au nom de leur bâtiment la réputation d'un fret exorbitant et hors de toute proportion raisonnable.

Armateurs, capitalistes et fabricants doivent s'unir, prendre leur part d'intérêt dans les chargements et les expéditions. Ainsi, « le fardeau de mise dehors sera plus léger pour chacun ». En prenant une partie de l'expédition pour leur compte, les armateurs trouveront dans les bénéfices qu'elle produira, le moyen de baisser les prix de leur fret ; les fabricants doivent s'y intéresser aussi, à l'exemple de leurs concurrents anglais et américains, s'ils veulent arriver à quelque chose de grand et de durable.

Le « Manuel » avait demandé à Montigny près de deux ans d'un travail minutieux. Sans parler de sa valeur documentaire qu'on peut diversement apprécier, il se lit encore, au moins pour certaines parties, avec un indiscutable intérêt. On ne peut en dire autant, hélas ! des productions de ses collègues.

Page 20 — Ratification du traité. — Du côté français, on avait entouré l'échange des ratifications de la plus grande solennité.

L'exemplaire du traité, que le marquis de Ferrière-le-Vayer avait rapporté de Paris, était une véritable œuvre d'art. Le texte avait été calligraphié sur « un cahier de parchemin, relié en velours violet, cousu de fils d'or et de soie réunis en une grosse tresse longue d'un pied qui traversait le sceau royal enfermé dans une boîte de vermeil de 9 à 10 centimètres de diamètre » (P. Colombel). Chaque page avait été paraphée par le roi ; la dernière portait la signature royale complète, contresignée par Guizot.

Lorsque Lagrené remit cet exemplaire au commissaire impérial Ki-yng, il voulut accompagner cette remise d'un geste élégant et chevaleresque. Il portait une épée de parade, qui était, paraît-il, une merveille d'orfèvrerie, un chef-d'œuvre de l'art et du goût français. Il la détacha et l'offrit, ainsi que le ceinturon, au mandarin chinois, en témoignage d'amitié personnelle et de gratitude pour l'heureux aboutissement des négociations. Si Ki-yng comprit les intentions délicates du diplomate français, ce qui n'est pas sûr, il dut éprouver une jubilation sans égale de l'avoir aussi parfaitement berné.

L'exemplaire du traité chinois qu'il lui remit en échange était loin d'approcher, en raffinements, l'exemplaire français. Cousu comme un livre chinois ordinaire, recouvert de soie jaune, il était enfermé dans une boîte laquée, doublée de soie jaune et portant incrustés sur le couvercle deux dragons et une plaque de jade. Sur le traité figuraient quelques caractères, qui représentaient, paraît-

il, la ratification par l'Empereur. Naturellement, de même que notre exemplaire revenait de Paris, l'exemplaire chinois, affirmait Ki-yng, revenait de Pékin.

Or, quand en janvier 1858, après la prise de Canton, les forces expéditionnaires pénétrèrent dans le yamen du commissaire impérial, on y trouva la preuve matérielle que les diplomates français, anglais et américain avaient été aussi magnifiquement dupés l'un que l'autre. Toutes les correspondances, les notes, les traités qui avaient été soi-disant soumis à la Cour impériale ou échangés avec elle, n'étaient *jamais* allés à Pékin, n'avaient *jamais* quitté Canton.

C'est une des plus belles fumisteries diplomatiques de l'Histoire. Il serait curieux de savoir quelle fut la réaction de Lagrené, quand elle lui fut révélée. Il a dû regretter son épée.

Page 22 — Le baron de Forth-Rouen. — Sophie-Elie-Alexandre, baron de Forth-Rouen, né en mai 1809 ; surnuméraire à la direction politique, 19 avril 1830 ; attaché à Londres, 15 juin 1831 ; commis à la direction politique, 1er mai 1833 ; attaché payé au cabinet, 1839 ; secrétaire à Lisbonne, 15 décembre 1841 ; envoyé chargé d'affaires en Chine, 19 janvier 1847 ; ministre plénipotentiaire à Lisbonne, 20 février 1851 ; mais nommé à Athènes 2 avril 1851 ; à Dresde, 29 novembre 1854 ; en disponibilité en 1868 ; mort à Paris, 13 décembre 1886 ; grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1869.

Page 22 — Intérêt et parfois originalité des observations. — En marge d'un rapport, resté confidentiel, sur Macao, et contenant une suggestion pour laquelle le qualificatif « originale » est peut-être bien bénin, on trouve cette annotation au crayon, qui paraît être de l'écriture de Guizot : « Comment cette idée n'est-elle pas venue à M. de Lagrené ? ».

Dans ce rapport, Montigny développe les idées suivantes : le port de Macao, autrefois si prospère, perd de jour en jour toute activité ; c'est la faute autant de l'apathie du gouvernement portugais que de la coupable indifférence de ses nationaux. Avec la concurrence de la nouvelle colonie britannique de Hongkong, il est probable qu'il ne se relèvera pas.

Or, les Français ont un intérêt majeur évident à s'assurer une base solide en vue de leurs opérations commerciales futures. Ils sont capables, eux, de rendre à la ville déchue son ancienne prospérité.

Pourquoi donc ne proposerait-on pas au gouvernement du Portugal de lui louer Macao par bail emphytéotique ? Au lieu d'une charge, il y trouverait profit. Pour nous ce serait une base parfaite. Si nous en disposions, nous pourrions créer sans crainte une « Com-

pagnie de la Chine », analogue à notre ancienne Compagnie des Indes, etc.

Incontestablement, Montigny voyait grand.

A noter que ces idées se trouvent en germe dans le « Manuel du Négociant français ». En transmettant son rapport à Guizot, le chancelier de l'ambassade de Lagrené disait : « Ce travail n'a été vu par personne et à moins que vous ne me donniez, Monsieur le Ministre, l'ordre de le développer, j'oublierai de l'avoir fait ».

Montigny n'a eu qu'à l'oublier ; mais son rapport n'a pas été jeté au panier, car il se trouve (ou du moins se trouvait il y a quelques années) dans son dossier personnel au Quai d'Orsay.

Page 26 — La corvette « *la Bayonnaise* » portant Forth-Rouen. — La corvette *la Bayonnaise*, commandant Jurien de la Gravière avait emmené de France, avec le ministre, trois missionnaires, dont le R. P. Nicolas Broullion, S. J., qui fut par la suite supérieur de la mission du Kiangnan.

Le navire fit escale à Lisbonne, où Forth-Rouen avait été secrétaire. Le P. Broullion y reçut d'une vieille famille portugaise un crucifix en ivoire, d'un très beau travail, qui, au dire du P. Colombel, orna depuis et ornait encore en 1900 le tabernacle du maître-autel de Zi-ka-wei.

Le bateau fut retenu par les calmes dans l'archipel et dut faire escale à Amboine, pour arriver tardivement à Singapour et au début de 1848 à Macao.

En janvier 1849, la *Bayonnaise* amena Forth-Rouen et sa femme à Shanghai, où ils séjournèrent à peu près un mois.

Page 26 — V. Fontanier. — V. Fontanier, qui avait antérieurement occupé un poste aux Indes (à Bombay) et avait été chargé de diverses missions en Europe, avait été nommé à Singapour en 1846, mais n'était parti rejoindre son poste qu'au printemps de 1847. Il ne devait pas l'occuper un an, la Révolution de 1848 l'ayant forcé de rentrer en France.

Il a laissé, sous le titre de « Voyage dans l'archipel indien », une relation assez intéressante de ses impressions de voyage en Europe, dans le Proche Orient et dans l'Océan indien de 1846 à 1849.

Son fils, Henri-Victor, né à Paris en 1830, qui se trouvait encore avec lui à Sainte-Marthe (Colombie) en 1852, fut chargé provisoirement de la chancellerie de ce poste, puis fut nommé élève-interprète en Chine en 1855, interprète à la commission franco-anglaise à Canton en 1860, premier interprète intérimaire à Pékin en 1863, interprète-chancelier à Pékin en 1865, chargé de la gérance à Tientsin le 11 janvier 1869, consul de 2e classe le 3 février 1869. Il périt au cours des massacres de Tientsin, le 21 juin 1870.

Chapitre troisième.

Page 32 — Démarches de Lagrené. — L'ambassadeur séjourna à Shanghai du 27 octobre au 6 novembre 1845. Toutes ses tentatives pour obtenir la restitution des anciennes propriétés des Jésuites échouèrent. Il eut cependant la promesse de compensations ; mais ce fut seulement après son retour dans le Sud que les choses furent réglées avec le commissaire impérial. Le décret, promulgué à Canton, porte la date du 6 mai 1846.

Shanghai ne paraît pas avoir précisément ébloui l'ambassadeur et sa suite, si l'on en juge par les impressions d'un des membres de l'ambassade, le délégué commercial Auguste Haussmann, le seul qui ait rendu compte de ce bref séjour.

Très inférieure, affirme-t-il, comme importance, luxe et richesse à la « magnifique » ville de Ningpo, la cité de Shanghai ne présente pas « un seul monument remarquable » ; il l'a parcourue consciencieusement, mais n'a pu y découvrir « absolument rien d'intéressant » ; tout y est horriblement sale, la misère est effroyable ; bref, c'est une ville « réunissant tout ce qui constitue un séjour fort désagréable... »

On s'explique, après ce tableau enchanteur, que Lagrené n'y ait passé que huit jours.

Page 33 — L'unique pont de bois. — Les auteurs ne sont pas absolument d'accord sur ce petit détail de notre histoire locale. Certains plans (et notamment celui que nous reproduisons) indiquent non pas *un* pont sur le Yang-king-pang, mais *trois*.

Il semble cependant qu'au début de 1848 il n'y en avait qu'un seul, situé en face de Bridge street ; à son débouché du côté de la future Concession française, partait un sentier qui, rejoignant la rive du Whangpoo, se dirigeait vers le faubourg et la Porte de l'Est.

Peu après l'arrivée de Montigny, ce pont en bois fut remplacé, aux frais du taotai, par un pont de pierre, auquel on accédait, à chaque extrémité, par deux ou trois marches, et qui fut placé plus à l'est, sensiblement orienté dans la direction de la rue Laguerre actuelle.

Vers le même temps ou un peu après, un pont en bois fut établi à la hauteur de la rue de Tourane actuelle et fut appelé Taylor's Bridge, du nom du missionnaire américain qui en avait fait les frais.

Enfin, un deuxième pont en bois traversa le Yang-king-pang dans le prolongement de l'actuelle rue Porte du Nord. Il est à peu près certain qu'il fut établi en 1851. En effet, cette année-là,

les brokers de la Cité tracèrent et pavèrent à leurs frais une route allant du canal à la Porte du Nord : logiquement, le pont a précédé ou suivi de peu l'établissement de cette voie nouvelle de communication entre la Concession anglaise et la Cité.

Page 33 — Maison occupée par Balfour et Alcock. — La plupart de ceux qui l'ont visitée, la qualifient d'habitation « incommode et malsaine » ; les deux premiers consuls britanniques ne l'occupèrent si longtemps que pour bien affirmer aux yeux de la population et des autorités chinoises leur droit (qui leur était contesté) à la résidence *dans* la cité ; les commerçants ne purent l'obtenir pour eux-mêmes.

Jurien de la Gravière, qui fit, avec les officiers de la *Bayonnaise*, une visite officielle à Alcock le 25 janvier 1849, a laissé de cette maison une description d'une courtoisie voulue, mais qui ne trompe guère :

« ... C'est une grande maison entièrement chinoise. M. Balfour, puis M. Alcock l'ont transformée. Cette étrange habitation semblait avoir acquis tous les avantages d'une maison européenne sans avoir perdu le cachet pittoresque d'une maison chinoise. Un vestibule imposant vous introduisait dans la salle à manger, vaste pièce attristée par un jour avare. A l'étage supérieur, sous les combles, se trouvait le salon, auquel on arrivait par un obscur corridor. Le vernis de Ningpo avait donné l'éclat d'une laque brune aux charpentes du toit. Ce salon de M. Alcock était un vrai musée : meubles incrustés du Tché-kiang, bronzes de Nankin, porcelaines choisies eussent mérité de figurer aux expositions de Londres. Là vivait M. Alcock avec sa famille ».

Page 35 — Construction du Consulat britannique. — La construction du Consulat britannique soulève une petite question d'histoire locale assez curieuse.

La limite Nord du territoire de la Concession anglaise, concédé à Balfour, n'était pas primitivement la Soochow Creek, ou plutôt la Rivière de Woosung, comme on appelait alors ce cours d'eau : c'était le petit canal qui figure sur le plan que nous reproduisons d'autre part et qui, après comblement, est devenu Peking road.

Entre cette « creek » et la rivière de Woosung s'étendait un terrain vague, qui était dénommé Li-kia-tsang, parce qu'il avait dû, dans des temps reculés, appartenir à une famille Li. En réalité, soit que cette famille eût complètement disparu, soit que le terrain, dépôt de sable, de détritus et de vase impropre à toute culture, fût considéré comme de valeur nulle, sa propriété n'était revendiquée par personne.

C'est là un fait qui paraît sérieusement établi. On pourra se

référer, à ce sujet, aux précisions détaillées fournies par le R. P. Colombel dans son « Histoire de la Mission du kiangnan ».

Ce n'est pas cependant cette considération qui intéressa Alcock : ce fut la position isolée de l'îlot. Dès son arrivée, il décida d'y installer son consulat et, fin 1847, il commençait la construction de bureaux pour sa chancellerie et d'habitations pour son personnel.

Il ne le fit pas, évidemment, sans s'être au préalable mis d'accord avec le Taotai et celui-ci ne dut pas négliger une si belle occasion de percevoir des droits substantiels pour régulariser et légitimer cette prise de possession. Le Gouvernement britannique a donc certainement « payé » pour l'occupation de cet emplacement.

Mais, s'il est exact que tout se passa entre Alcock et les autorités chinoises locales, il n'en reste pas moins que, de tous les acquéreurs de terrains du Settlement, le Gouvernement britannique serait *le seul* qui, strictement, n'aurait pas « acheté » le sien, ou, plus exactement, ne l'aurait pas acquis d'un propriétaire foncier privé.

Il y a là un petit problème assez curieux, que nous livrons à la sagacité des chercheurs, mais qui risque de n'être jamais résolu. On sait, en effet, qu'en 1870, un incendie réduisit en cendres le consulat britannique et, en même temps, toutes ses archives.

A l'origine, cette propriété occupait l'angle de jonction du Whangpoo et de la « Soochow Creek ». Vers 1865, dit le P. Colombel, — quelques années plus tôt, disent d'autres auteurs, — une jonque s'échoua à cet angle ; personne, naturellement, ne se préoccupa d'enlever l'épave. Les sables et les vases s'entassèrent autour d'elle, tant et si bien qu'un îlot se forma, puis un promontoire.

Sur quoi, grande dispute entre autorités chinoises et britanniques. Des deux côtés on revendiquait la propriété de cette extumescence, en vertu du droit de « shenko ». Un accord se fit pour le rattachement au territoire du Settlement, sur la promesse qu'on n'y élèverait aucune construction. En 1867, le S. M. C. en faisait un Jardin public, qui a été depuis considérablement développé.

Page 36 — La Soochow Creek. — A cette époque, la largeur et la profondeur de ce qu'on appelle actuellement la « Soochow Creek » étaient très supérieures à celles d'aujourd'hui. C'était une véritable rivière, dont le trafic était considérable. Shanghai n'était alors que le port de Soutcheou, capitale de la province, et tout le commerce de cette ville, dont on se représente difficilement de nos jours l'importance et la splendeur (« en haut il y a le ciel ; en bas, il y a Soutcheou et Hangtcheou », dit un proverbe chinois) passait par là pour gagner Woosung, c'est-à-dire la mer. C'était donc la rivière qui mène à Woosung, le « Woosung Kiang ».

Il ne faut pas oublier qu'à l'origine, la partie du Whangpoo qui

se trouve en amont de Shanghai a été un simple canal. D'après les livres classiques chinois (1), il y a quelque deux mille deux cents ou trois cents ans avant l'ère chrétienne le Yangtsé se jetait dans la mer par trois branches principales, prenant naissance dans le voisinage de Wou-hou.

La première suivait le lit actuel du fleuve. La seconde traversait le T'ai-hou, longeant le site de Soochow et se dirigeant vers Woosung. La troisième passant par Sungkiang allait se jeter dans la mer dans les environs de Hangtcheou.

Au troisième siècle avant Jésus-Christ, un certain Houang Hsieh ou Whang Hsieh, (qui a donné son nom au Whangpoo) imagina de réunir par un canal cette dernière branche à la seconde. Ce canal, élargi sous la dynastie des Ming, en 1403, ne cessa de se développer, au point d'absorber toutes les eaux qui primitivement se jetaient dans la baie de Hangtcheou.

La rivière de Woosung (la deuxième branche) suivait une marche inverse. Un historien prétend que, sous la dynastie des Tang, qui commence en 620 de l'ère chrétienne, elle avait 20 *li* de large, soit à peu près 7 miles ou une douzaine de kilomètres. C'est beaucoup. Mais sous les Sung, trois cents ans plus tard, elle n'avait plus que 9 *li* (soit 5 kilomètres et demi) et progressivement elle se rétrécit à cinq, à trois et à un *li*.

Au moment de l'ouverture du port de Shanghai aux étrangers, elle était donc grandement déchue de son antique importance. Il était inévitable que la partie inférieure de son cours apparût le prolongement naturel du Whangpoo ; tributaire de celui-ci, elle cessa d'être la « rivière de Woosung » pour devenir plus modestement le « canal de Soutcheou ».

D'après le *Bulletin de Renseignements du Bureau Sinologique de Zi-ka-wei* (n° 168, du 5 décembre 1934), le Whang Hsich ou Hoang Hie qui donna son nom au Whangpoo, était un ministre d'état célèbre, prince de Tch'oen-chen, particulièrement réputé pour son faste, avec lequel les princes voisins essayaient vainement de rivaliser ; il avait à son service 3.000 courtisans « à la chaussure ornée de perles ». Il fut assassiné par son beau-frère en 237 avant J.-C., sous le règne de Che Hoang Ti, des T'sin (l'empereur qui fit brûler les livres en 213).

Whang Hsich (ou Hoang Hie) est considéré comme le second fondateur de Soutchéou et de Shanghai ; c'est la raison pour laquelle cette dernière ville porte le nom littéraire de « Chen » (d'où « Chen-pao », c'est-à-dire « Journal de Shanghai »).

---

(1) D'après le *Chou-King* ou Livre d'histoire, le second des Livres classiques. — Consulter sur ces questions, les nombreux travaux et rapports des différents ingénieurs en chef qui ont dirigé le *Whangpoo Conservancy Board* et notamment ceux de M. von Heidenstam.

Page 36 — Les Américains au nord de la Soochow Creek. — D'après Maclellan, il n'y avait au nord de la Soochow Creek, en 1848, qu'un seul bungalow. Le « Broadway » actuel était un étroit sentier, à peine praticable à marée haute.

Ce quartier, par la suite, fut désigné couramment sous le nom d'*American Settlement*, uniquement parce que de nombreux Américains y élirent domicile. Mais jusqu'en 1863, il ne cessa à aucun moment d'être territoire chinois sous administration chinoise.

En 1862, le nombre des résidents étrangers avait beaucoup augmenté et en raison de l'afflux considérable de réfugiés provoqué par l'insurrection des Taï-ping, l'insuffisance de la police se faisait cruellement sentir.

Au meeting des Landrenters de la Concession anglaise qui eut lieu le 31 mars, il fut proposé de décider la fusion du British Settlement et du Hongkew District. Cette proposition ne fut votée qu'après une très longue discussion et à une infime majorité. Mais elle ne pouvait être mise à exécution que si les autorités chinoises s'y prêtaient.

Des négociations furent entamées entre le consul américain Seward et le Taotai Wang ; elles aboutirent à un accord, qui fut signé au mois de juin 1863 et qui concédait aux autorités américaines comme « settlement » le quartier en question. La fusion fut officiellement promulguée le 17 octobre suivant. Ainsi l' « American Settlement » n'a réellement existé que pendant quatre mois à peine, et pour être incorporé dans l'International Settlement.

Il est assez amusant de noter qu'à un meeting qui eut lieu quelques jours avant cette promulgation, une très importante minorité de « landrenters » britanniques (ils étaient 86) protestèrent violemment contre le projet de fusion et déclarèrent qu'ils ne le voteraient que sous la condition formelle que chaque district aurait son budget séparé.

Page 36 — Alcock. — « Droit, brave, animé des meilleures intentions, si Alcock fut un piteux diplomate, manquant de tact et de jugement, il fut un bon consul et, au demeurant, le plus honnête homme du monde ».

Tel est le jugement, assez singulier, que le sinologue Henri Cordier porte sur Alcock ; singulier, car celui-ci n'a nullement été en diplomatie la « failure » que prétend l'auteur de l'Histoire des Relations de la Chine.

Un biographe anglais du diplomate a, de son côté, écrit de lui : « Parmi ceux qui ont successivement représenté la Grande-Bretagne dans l'Extrême-Orient, il n'y a pas de nom plus grand, un seul est aussi grand, que celui de Rutherford Alcock, qui partage avec Sir

Harry Parkes seul l'orgueilleuse prééminence comme un homme d'action duquel aucun nom sur la liste ne peut approcher. »

Gardons-nous de toute exagération. *In medio stat virtus.*

John Rutherford Alcock était né à Ealing, le 17 mai 1809. Il fit ses premières études en Angleterre et vint à Paris en 1825 poursuivre ses études médicales. En 1829, il était nommé aide chirurgien au Westminster Hospital et en 1831, membre du Collège royal de chirurgie.

En 1832, il s'enrôle dans la Brigade navale de Portugal au service de Donna Maria II contre l'usurpateur Dom Miguel, sert aux Açores jusqu'en août 1834, puis passe aux unités combattantes prenant part à la guerre portugaise contre Dom Pedro.

De retour en Angleterre l'année suivante, il s'engage dans la Légion auxiliaire britannique (Spanish Legion) commandée par le général Sir De Lacy Evans pour soutenir la cause de Donna Isabella II d'Espagne contre les Carlistes.

En 1838, il se retire du service avec le grade de vice-inspecteur général des hôpitaux de la Légion et rentré dans la vie civile, reprend la profession de chirurgien ; il fait partie de diverses Sociétés savantes et d'Académies, est nommé chargé de cours de chirurgie au Collège de Sydenham, publie sur des questions chirurgicales des travaux qui lui valent des distinctions flatteuses. Le 17 mai 1840, à St Margaret's Church, Westminster, il épouse Henrietta Mary Bacon, fille du grand romancier Walter Scott.

En 1843, une paralysie partielle des mains et des bras, d'origine rhumatismale, l'oblige à renoncer à sa profession. Le 30 mai 1844, paraît sa nomination comme consul à Foutcheou, l'un des cinq ports ouverts par le Traité de Nankin. Il va cependant tout d'abord inaugurer le consulat d'Amoy en novembre 1844, et rejoint Foutcheou en mars 1845. Le 10 décembre 1846, il est nommé consul à Shanghai.

Envoyé à Canton en 1854, puis, avec le grade de consul général, au Japon en résidence à Yeddo en 1858, il est l'année suivante promu ministre plénipotentiaire à la cour du « Tycoon ». En 1865, il est nommé ministre à Pékin et il prend enfin sa retraite en 1871. Il meurt le 6 novembre 1897, à Londres.

Le caractère d'Alcock présentait avec celui de Montigny d'extraordinaires points de ressemblance, pour les qualités comme pour les défauts. Dès leur prise de contact, les deux hommes éprouvèrent l'un pour l'autre une sympathie, qui ne se démentit jamais par la suite.

Loyal, franc et honnête, un peu trop impulsif parfois, Alcock eut, comme consul à Shanghai, quelques difficultés avec ses nationaux, parce qu'ils n'entendaient pas la probité et l'honneur à sa

manière. Il eut aussi, avec l'amiral anglais Stirling, des démêlés retentissants, au sujet de l'attitude à prendre à l'égard des bandes de pirates qui s'emparèrent de la cité chinoise de Shanghai en septembre 1853.

Lorsque, pendant l'hiver 1854-1855, les hostilités éclatèrent entre forces françaises et insurgés, il prit hautement et publiquement position en notre faveur, alors que des colonies anglaise et américaine nous ne recevions, en guise d'encouragements, que sarcasmes et injures grossières.

Il fit mieux encore. Le jour de l'assaut donné à la cité, le 6 janvier 1855, il tint à se montrer sur la brèche pratiquée par nos troupes dans les remparts, et cela pendant l'action, encourageant nos marins de sa voix et de sa présence. Ce geste de magnifique et sereine bravoure, qui lui fut d'ailleurs passionnément reproché par certains de ses nationaux, constituait un blâme sévère de la conduite de l'amiral Stirling, entêté dans son abstention et sa passivité, et qui, sous prétexte de neutralité, nous laissait seuls aux prises avec un ramassis de bandits et de déserteurs, tandis qu'au même moment Français et Anglais se battaient côte à côte devant Sébastopol.

Ce geste, qui est bien un geste à la Montigny, juge l'homme. Nous ne devons pas l'oublier.

Pour compléter ces quelques notes biographiques, ajoutons que Mrs Alcock, décédée à Shanghai en Mars 1853, est inhumée au cimetière de Shantung Road. Alcock se remaria en 1862 à Bruxelles, où il épousa Lucy Lowder, veuve de John Lowder, un nom qui est bien et très sympathiquement connu en Chine, cette famille y étant fixée depuis plusieurs générations.

Chapitre quatrième.

Pages 44 *et seq.* L'AFFAIRE DE TSINGPOO. — La conduite du Taotai dans cette affaire s'explique par le fait qu'il redoutait beaucoup plus les marins foukiennois que le consul de Grande-Bretagne et qu'il était totalement impuissant à leur égard.

Le courage naturel d'Alcock l'avait emporté au delà des limites de la prudence la plus élémentaire, car le seul bateau dont il disposait, le *Childers*, était un petit brick de 16 canons, qui aurait fait piètre figure devant un soulèvement général des bateliers des jonques. *L'Espiègle*, qui arriva fort opportunément dans le port deux ou trois jours après l'ultimatum au Taotai et qu'Alcock envoya à Nankin (il s'échoua trois fois en y allant et mit dix jours pour accomplir ce trajet) était lui-même un petit brick de 12 canons. Aussi l'attitude prise par le consul lui valut-elle des critiques de la

part de certains de ses nationaux et d'autres résidents étrangers, qui l'accusaient de compromettre à plaisir leur sécurité.

Quand il eut triomphé, naturellement, le ton changea.

Il en fut exactement de même avec la Légation britannique. Le premier rapport sur l'affaire parvint à Hongkong le jour même où Sir John Davis passait le service de « Superintendant of Trade » à Mr (plus tard Sir) Samuel George Bonham. Sir John envoya à son consul une vive réprimande pour avoir outrepassé ses pouvoirs et lui interdit formellement toute opération « offensive » sans en avoir référé à ses supérieurs, quelles que fussent les circonstances. Bonham, pour ne pas être en reste, appuya sur la chanterelle.

L'heureux résultat obtenu transforma complètement la façon de voir du ministre et, du coup, le blâme se changea en félicitations. Toutefois celles-ci se terminaient par un avertissement : constatant que *jamais* auparavant aucun consul n'avait assumé aussi grave responsabilité, le ministre priait Alcock de ne pas recommencer.

Nous avons parlé de la gratitude exprimée à Montigny par les résidents étrangers. Il y eut d'abord une adresse de remerciements et de félicitations, dont le texte fut voté au cours d'une assemblée générale de la colonie étrangère ; puis, une lettre exprimant sous une forme plus détaillée les mêmes sentiments et portant de nombreuses signatures.

Montigny crut qu'il était poli de s'en déclarer touché, ce qui lui attira cette aigre observation de Forth-Rouen : « Je redoute beaucoup votre superbe lettre en réponse à celle que vous ont adressée les résidents de Shanghai et qui a été publiée à son de trompe ». Les journaux de Hongkong avaient en effet donné une grande publicité à ces manifestations épistolaires.

Il n'en est que plus curieux de constater que *pas un seul* des auteurs de langue anglaise qui, dans des travaux historiques consacrés à Shanghai, ont traité plus ou moins longuement l'affaire de Tsing-poo, ne fait la plus mince allusion au rôle joué par Montigny. C'est le silence la plus complet.

Tout ce que Maclellan, dans sa *Story of Shanghai*, trouve à dire sur ce sujet est que « les consuls de France, des Etats-Unis et de Belgique soutinrent chaleureusement Alcock et, quand l'affaire fut terminée, lui adressèrent une lettre de félicitations pour son brillant succès ; la majorité des résidents étrangers, par lettres ou en réunion publique, exprimèrent les mêmes sentiments ».

Il n'est pas sans intérêt de mentionner ici que les rapports entre Alcock et ses nationaux ne furent pas sans orages. Dans sa correspondance, Montigny, qui fait un chaleureux éloge de son collègue, « homme aussi simple dans ses manières que bon dans sa nature », a noté ces difficultés. « Il éprouve, observe-t-il, le sort commun à tout fonctionnaire anglais en Chine ; obligé, pour se tenir au pied

de la lettre du traité anglais, à sévir souvent contre ses nationaux, il a encouru quelques inimitiés. Il en a été de même ici de Mr Balfour ; à Singapour, du colonel Butterworth, gouverneur des Détroits ; à Hongkong de Sir John Davis... » (1)

Page 49 — D. Remi. — Dominique Remi, né à Issoudun le 1er novembre 1816, horloger de son métier, était arrivé à Canton vers 1846, peut-être pour une maison suisse (ce détail n'a pas été éclairci), mais n'avait pas tardé à s'installer à son compte et avait adjoint au commerce des montres celui des vins et spiritueux.

Cet essai ayant donné des résultats extrêmement médiocres, il se décida, sur les conseils de notre Légation à Macao, à partir pour Shanghai, où il arriva dans les premiers jours de juin 1848. Une demande de terrain qu'il formula (peut-être verbalement, car elle ne figure pas aux archives) en juillet suivant, fournit à Montigny le motif suffisant pour réclamer des autorités chinoises l'octroi d'une Concession territoriale, à laquelle nous donnait droit notre traité. Celle-ci fut accordée par la proclamation du 6 avril 1849 et à la même date, du fait de cet acte, Remi fut officiellement autorisé à acquérir le terrain qu'il désirait. Il devint ainsi le *premier* propriétaire foncier étranger de la Concession française. (La question de l'enregistrement en chancellerie de deux lots de terrain acquis, bien avant la proclamation, par des missionnaires américains ne fut réglée que plus tard).

Les affaires de Remi prospérèrent rapidement. Commerçant avisé et plein d'initiative, il fut le premier à essayer d'établir des relations directes entre la Chine et la France (pratiquement, tout le trafic se faisait par Londres) ; c'est par son entremise que se fit en 1852 le premier essai d'expédition directe sur Marseille de balles de soies grèges destinées à la place de Lyon.

Il jouissait par surcroît d'une réputation d'intégrité et de probité assez rares dans les milieux commerciaux de cette époque. Edan écrivait de lui, le 5 août 1853, à un correspondant de Londres : « M. D. Remi, qui a su se faire en Chine un nom net comme l'or et respecté à l'unisson des plus vieilles firmes anglaises... » En arriver là en cinq ans, étant parti de rien ou presque, ce n'est pas mal.

Il avait ainsi jeté les bases d'une fortune appelée à être splendide et dont rien n'aurait compromis la solidité, (car à un esprit d'intelligente initiative il joignait une prudence consommée), s'il avait continué à diriger seul ses affaires. Malheureusement pour lui, il était affligé d'un bon cœur et d'un neveu.

Celui-ci, nommé Edouard Schmidt, Anglais de nationalité, étant né à Manchester de père anglais en 1832, débarqua à Shanghai du

(1) A Légation, 21 février 1848.

Ganges le 21 décembre 1854, c'est-à-dire à un moment où la situation était extrêmement critique aussi bien pour la maison Remi que pour la Concession française. Il fut donc bien accueilli.

Dans le courant de l'année suivante, la cité chinoise ayant été délivrée, les hostilités terminées et le neveu mis au courant des affaires, l'oncle crut le moment favorable pour donner suite aux vastes projets d'extension de ses entreprises qu'il avait en tête. Laissant sa maison de Shanghai aux mains de Schmidt, promu au rang d'associé, Remi partit ouvrir des agences, trouver des correspondants, nouer des relations.

Il réussit d'ailleurs fort bien. En quelques années, il devait avoir des succursales à Amoy, à Bangkok, puis à Kanagawa, des maisons à Londres et à Paris, toutes marchant fort bien, et des bateaux pour les relier entre elles.

En 1861, double mariage : l'oncle et le neveu épousèrent les deux filles de Montigny. Remi devait se réserver les affaires d'Europe et Schmidt, retourner à Shanghai. A partir de ce moment, tout tourna mal.

Inutile de rappeler le rôle joué par Schmidt dans les luttes municipales de notre Concession et spécialement dans la crise fameuse de 1865. Une autre crise, économique celle-là, infiniment plus grave de conséquences, due à des faillites retentissantes de banques aux Indes, ébranlaient les maisons les plus solides. Certaines, comme la vieille firme Dent & Co., rivale en puissance et en opulence des Jardine, Matheson & Co. et des Russell & Co., sombrèrent dans la tourmente. Bien peu furent épargnées.

La maison Remi, qui, par la faute de Schmidt, s'était engagée dans des affaires hasardeuses, ne sombra pas ; mais elle subit des pertes considérables. Quand Remi vit clair dans ce qui s'était passé, il fit ce qu'il aurait dû faire depuis longtemps : dès les premiers jours de mars 1866, un avis paru dans les journaux de Shanghai et de Hongkong annonçait la dissolution de la raison sociale Remi, Schmidt & Cie.

Presque immédiatement Schmidt prenait le chemin de l'Europe ; il devait en revenir pour s'installer au Japon, où il se trouvait encore en 1872.

Quant à Remi, ses affaires continuèrent sous la raison sociale Remi de Montigny (depuis son mariage, il avait ajouté à son nom celui de son beau-père) ; les succursales avaient été fermées, le personnel réduit au strict minimum, les bateaux dispersés, mais l'honneur était sauf et la maison restait debout. Elle ne devait jamais retrouver son éphémère splendeur. Elle fut dirigée par divers fondés de pourvoirs, auxquels Remi donna procuration et dont le plus connu fut Ernest Millot, second de Dupuis dans l'exploration du Fleuve Rouge qui préluda à la conquête du Tonkin.

Quant à son chef, il ne semble pas qu'il soit jamais revenu à Shanghai. Il avait conservé une résidence à Londres, où il séjournait assez fréquemment ; mais il habitait de préférence Paris. Un acte notarié précise qu'en mars 1870 il était domicilié à Neuilly, quartier où résidait aussi un vieil ami, qualifié de « rentier » et qui s'appelait Benoît Edan.

De son mariage avec Nina de Montigny, il avait eu deux filles jumelles, qui, toutes deux, ont laissé une descendance, à Nantes et à Nice.

En tant que maison de commerce, la raison sociale Remi de Montigny a disparu à Shanghai à une date que nous ne pouvons préciser, mais qui se place entre 1881 et 1890. Les très importants intérêts fonciers que la famille avait gardés dans notre ville ont été liquidés en 1892.

A la naissance de la Concession française de Shanghai, trois hommes se sont rencontrés, qui, à des titres divers, ont mérité que nous en soyions fiers : Montigny, Edan, Remi. Ce dernier, bien qu'il eût un tranquille courage (certains épisodes du siège l'ont bien prouvé), ne s'est distingué par aucune action d'éclat. Il n'en a pas moins honoré le nom français. Tous trois ont été unis par des liens d'amitié et d'estime qui, à eux seuls, révèleraient la noblesse de leurs sentiments et de leurs caractères ; ils ne doivent pas être séparés dans l'hommage dû aux bons serviteurs du pays.

Page 56 — Le moindre stock trouvera preneur. — Dans les premières années de l'établissement des étrangers à Shanghai, il n'y avait pas encore un courant régulier d'affaires, par conséquent pas d'ordres à placer ou à exécuter ; il n'y avait pas davantage de banques étrangères pour financer les opérations. Les méthodes commerciales étaient donc d'une extrême simplicité.

Un navire arrivait d'Europe ou d'Amérique avec une cargaison, dont il avait souvent écoulé une partie en cours de route, dans les ports d'escale. Quand il n'était pas adressé à un consignataire déterminé, son premier soin était d'en trouver un ; celui-ci s'occupait non seulement de toutes les formalités de douanes et autres, ce qui était peu de chose, mais, ce qui était bien plus important, de la liquidation sur place des marchandises, soit pour son compte, soit pour le compte du capitaine du navire.

Il avait pour cela deux moyens principaux.

1) la vente aux enchères. C'était le procédé le plus courant. Au moins une fois par semaine, se tenait une « auction », dirigée par des courtiers spécialisés ; mais d'autres étaient faites par des maisons de commerce dans leurs propres locaux, notamment après l'arrivée de bateaux. Ces « auctions » avaient une certaine influence sur la fixation des prix du marché.

2) l'échange, en totalité ou en partie, contre d'autres marchandises destinées à constituer le chargement de retour du navire.

A l'origine, en effet, et pour des raisons qu'il serait enfantin d'énumérer, les relations économiques sino-étrangères constituèrent essentiellement un commerce de « troc ». Pendant longtemps, les principaux articles d'importation en Chine furent les tissus de toute espèce, et, pour les Anglais, l'opium ; à l'exportation, la soie et le thé. Tout le reste était accessoire et d'importance négligeable ou médiocre.

Quand il s'agissait de conclure un marché, les maisons X... et Y..., par exemple, commençaient par s'entendre sur le prix de la marchandise faisant l'objet principal de la transaction. Supposons que la maison X... ait de la soie à vendre, et Y..., des cotonnades et de l'opium. L'opération s'établit, sur le papier, pour la maison Y..., comme suit :

Vendu à X... :	
50 caisses « Patna » à $ 620.....	31.000
25 pièces (1) « Grey Clothes » à 2.50.....	62.500
	93.500
Acheté à X... :	
300 balles « Tsatlee » à 370 dollars le picul.	88.800
Balance due par X...	4.700
	93.500

Pour régler cette différence, X... s'acquittera, soit en argent (c'est le cas le plus rare), soit en traites, soit presque toujours en marchandises, soie, thé, etc. Il ne s'acquittera peut-être même pas du tout, car, au lieu d'opium en nature, son client lui aura donné un ordre ou promesse de livraison de la marchandise, à échéance plus ou moins lointaine, c'est-à-dire un document qui est accepté couramment comme monnaie d'échange, mais dont la valeur nominale peut comporter un escompte sérieux, et il est possible que cet escompte corresponde précisément à $ 4.700.

Dans les transactions de ce genre, d'ailleurs, il y a généralement sur la place, entre les valeurs de « troc » et de « cash », une différence minima de 12 à 15 % et quelquefois de beaucoup plus. En somme,

(1) Bien que le texte anglais indique « 25 pièces », il est évident qu'il ne peut s'agir de *pièces*. Les « Grey Clothes » sont un article de grande vente, donc très bon marché. Cette marchandise était généralement expédiée en balles contenant, suivant le poids, c'est-à-dire la qualité, de 30 à 40 pièces mesurant chacune 42 yards en moyenne. L'auteur du rapport a donc très probablement voulu parler de balles, et non de pièces. Ajoutons que, même pour l'époque, le prix de 2 dollars 50 le yard paraît élevé. Mais en 1847...

les prix sont bien toujours mentionnés en argent, mais pratiquement, une opération commerciale s'exécute sans que l'argent change de mains (1).

Nous avons dit, au début de cette note, qu'il n'y avait pas de banques à Shanghai : de banques étrangères, s'entend. Car les banques chinoises ne manquaient pas, mais elles ne travaillaient qu'avec les compradores. Le premier établissement financier étranger qui ouvrit une agence dans notre ville fut l'Oriental Banking Corporation ; on ignore la date exacte, peut-être 1847 ou 1848. Elle était en tous cas installée déjà en 1850. Son exemple fut suivi en 1854 par la Mercantile Bank of India, London and China et par l'Agra Bank. Les autres ne vinrent que bien plus tard.

Jusqu'à l'apparition de l'Oriental Bank, les négociants avaient été leurs propres banquiers. La plupart entendirent continuer ; l'argent et le papier étaient des marchandises comme d'autres. Les maisons de commerce continuèrent donc à négocier et escompter des traites comme par le passé. Dans le premier numéro du *North China Herald* (3 août 1850), on peut lire cette annonce : « For sale. Bills on London at 90 days, and at six months' sight, drawn under confirmed credits, for sale by Wolcott, Bates & Co. » (2)

Ce genre d'affaires produisait des bénéfices considérables, car, à cette époque, il était extrêmement difficile de se procurer de l'argent « cash », à moins de le faire venir d'Europe en lingots, opération délicate, risquée et à peine moins onéreuse que de s'adresser à une grande maison de la place.

Pour toucher son traitement, Montigny remettait à chaque fin de mois à la maison Turner & Co, une traite sur le Consulat de France à Manille, chargé de la Trésorerie des postes diplomatiques et consulaires français d'Extrême-Orient. On aura vu au chapitre VII ce que cela lui coûtait. Ajoutons ce détail que le seul escompte du papier de Shanghai sur Manille, qui était en 1852 de 8 pour cent *seulement*, était en août 1857 de quarante-quatre pour cent.

Une lettre adressée au *N. C. Herald*, en 1852, à l'occasion d'un procès intenté par une certaine maison Gilman et Co. à l'Oriental Bank, donne un aperçu plaisant de la conception qu'on avait en ce temps-là, dans les milieux commerçants de Shanghai, des prérogatives, droits et devoirs respectifs des négociants et des banquiers :

« They (the Bankers), — écrit le correspondant anonyme, — are simply dealers in foreign bills of exchange *which is the legi-*

---

(1) Ces chiffres et ces détails sont fournis par un rapport commercial d'Alcock pour 1847. Cf. Lanning et Couling, *op. cit.*, p. 403.

(2) Maison américaine. Wolcott avait été le premier consul des États-Unis à Shanghai.

timate business of a merchant exclusively, and is nowhere the business of a banker. The legitimate functions of a bank are to keep Current and Deposit accounts for their customers and issue notes, discount bills and securities, and lend money by advances. None of these are exercised by the Oriental Banking Corporation in Shanghai. »

Page 65 — FORMES OFFICIELLES DE RECONNAISSANCE. — Une lettre adressée au Ministre des Affaires étrangères, rédigée par dix évêques réunis à Shanghai et portant la date du 27 juillet 1851, atteste solennellement les immenses services rendus par Montigny, qui « n'a encore eu d'autres ressources, d'autres moyens d'action, que la noblesse de son cœur et la fermeté de son caractère... Cet homme, seul, devant un Gouvernement qui commande à 300 millions d'hommes, en tenant ferme et haut son pavillon national, a pu, sans le compromettre jamais, faire respecter la France, nous faire respecter, nous et nos chrétiens, dans deux grandes provinces... Son nom, parmi nous béni... etc. »

Ce texte ne devait probablement constituer qu'un projet, car on le retrouve, très légèrement modifié pour le style, portant la date du 26 septembre de la même année, mais signé de quatre évêques seulement, les autres ayant dû quitter Shanghai. C'est vraisemblablement ce dernier seul qui a été envoyé.

Copies des deux documents (à moins qu'il ne s'agisse des minutes mêmes) se trouvent aux archives de la Société des Missions Étrangères, à Paris.

Chapitre cinquième.

Page 81 — MEURTRE DU GOUVERNEUR DE MACAO. — Ce gouverneur, Foas Maria Ferreira de Amaral, était un homme de très grande valeur, qui, en moins de trois ans, avait fait pour Macao plus que tous ses prédécesseurs en un siècle.

Ancien capitaine de vaisseau, il avait, en 1823, étant âgé de 18 ans et commandant une colonne d'assaut, pendant la guerre du Portugal avec le Brésil, eu le bras droit emporté par un boulet. Il avait ensuite servi au Portugal et en Afrique et vers la fin de l'année 1845, avait été nommé au gouvernement de la province de Timor et de Macao.

Cette ville, déjà bien déchue de son ancienne splendeur, se voyait à ce moment-là menacée de disparaître, du fait de l'établissement des Anglais à Hongkong. La nouvelle colonie britannique attirait à elle, en effet, avec une rapidité inquiétante, une importante partie de la population de Macao et aussi de son commerce.

Amaral prit toute une série de mesures intelligentes et énergiques. Il commença par revendiquer fermement tous les droits

concédés anciennement par la Chine au Portugal et plus ou moins tombés en désuétude. Il décréta la franchise du port pour y attirer les navires de toutes les nations. Il décida les Etats-Unis à établir de vastes magasins pour le ravitaillement de leur division navale, leur donnant pour cela toutes facilités d'acquisition de terrains et de construction ; il espérait amener d'autres gouvernements à suivre cet exemple. Il projetait de concentrer à Macao le cabotage des côtes méridionales de la Chine, du golfe du Tonkin, de Hainan.

Enfin, il s'était efforcé de mettre à la raison les mandarins délégués du Vice-roi de Canton, qui émettaient la folle prétention d'avoir, seuls, l'administration de la population chinoise de Macao et il avait réussi à faire payer à celle-ci des impôts, d'ailleurs fort modérés, mais qui affirmaient le principe de son autorité.

Les mandarins ne pouvaient pardonner cette offense. En octobre 1848, ils tentèrent un coup de main, avec des forces assez considérables pour s'emparer de la ville ; ils réussirent effectivement à débarquer et à l'envahir. Mais Amaral, s'étant mis à la tête de sa petite garnison, les rejeta rapidement vers leurs bateaux avec une volée de mitraille et une charge à la baïonnette.

A la suite de cette tentative manquée, des placards furent affichés dans la ville de Canton, promettant 3.000 taëls de récompense pour la tête du seul Amaral.

Le 22 août 1849, comme le gouverneur, suivi d'un aide-de-camp, se rendait à cheval au champ de courses, au nord de la ville, il fut soudainement environné par huit Chinois qui le désarçonnèrent et, à coups de sabre, hachèrent plutôt qu'ils ne coupèrent sa tête et son unique main. Ces tristes débris ne furent restitués que longtemps après, et d'ailleurs sans aucune réparation.

Car le meurtre ne fut jamais vengé. Une protestation énergique avait bien été envoyée au vice-roi de Canton par le conseil de régence, appuyé en cette circonstance par les représentants des puissances étrangères. Mais à cette manifestation toute platonique, les autorités chinoises, sachant très bien qu'elle ne serait accompagnée d'aucune sanction, ne répondirent que par des insolences et des affronts.

L'année suivante, on put croire que le gouvernement portugais allait agir vigoureusement. En juin 1850, en effet, il envoyait un nouveau gouverneur, le capitaine de vaisseau Pedro Alexandrino de Cunha, qui arriva accompagné de trois navires de guerre. Après moins d'un mois de séjour, il fut emporté par le choléra en quelques heures.

Et il ne fut plus question d'Amaral.

Page 96 — Cachet du Consul de France a Shanghai. — Ce cachet assez curieux, qui ne fut utilisé que par Montigny, ses succes-

seurs immédiats ayant adopté un modèle plus « chinois », d'où le manteau impérial a disparu (plus tard le quai d'Orsay en fit tenir un plus réglementaire) a été retrouvé dans les archives du Service de l'Interprétariat, au Consulat général de France à Shanghai.

C'est un bloc de bois (qui paraît être du buis) gravé et sculpté, muni d'une poignée ronde à sa partie supérieure et mesurant 6 centimètres sur 10 ; il est reproduit en grandeur naturelle. Le graveur qui l'exécuta a « interprété » de son mieux le dessin représentant le manteau impérial qui lui avait été remis, mais il n'a évidemment compris ni la nature ni la disposition des attributs (globe, sceptre, main de justice, etc.), pas plus qu'il n'a déchiffré la légende de la banderolle.

Il a donc copié comme il a pu, et, ce faisant, a commis une méprise des plus amusantes, qu'on ne découvre pas immédiatement, mais seulement quand on examine le travail à la loupe. En observant que le fond du manteau était parsemé de petites bestioles ailées, le graveur n'a pas du avoir une hésitation : en Chine, on connaît ça. Il n'est pas un meuble ancien, pas un « bois noir » de Canton, où le ciseau de l'artiste décorateur n'ait sculpté à profusion ces classiques et populaires porte-bonheur. Et le manteau impérial s'est ainsi trouvé semé, non pas d'abeilles, (ô Hugo !), mais de... chauves-souris !

Le *Charivari* et la *Lanterne*, aux beaux temps de l'Empire, eussent payé une fortune pour cette trouvaille ingénue.

Page 99 — Les Taï-ping. — L'insurrection des Taï-ping a été un mouvement de trop vaste envergure pour qu'on puisse le résumer en quelques lignes. Soulignons seulement deux points de la lettre de Montigny.

Il avait parfaitement raison en affirmant que ce mouvement n'était pas « national », ni même, à l'origine, politique ; on le vit bien par la suite. Mais, dans les débuts, ce ne fut pas l'avis de la majorité de la population de langue anglaise. Les insurgés trouvèrent chez les Anglais et les Américains, missionnaires, commerçants et même fonctionnaires, des sympathies allant jusqu'à l'enthousiasme. Beaucoup croyaient la cause impériale perdue et mettant tous leurs espoirs dans le succès de l'insurrection, s'imaginaient qu'il serait infiniment adroit de se rallier ouvertement et sans attendre à la cause taï-ping.

En attendant, toute une publicité élogieuse était organisée à l'endroit des insurgés ; après quelques années, les illusions étaient dissipées.

C'est à cette agitation dans les milieux shanghaiens que notre consul fait allusion, en parlant des « grands événements et des petites intrigues » auxquels il assiste.

Montigny, qui eut l'occasion de s'en expliquer avec Alcock, lui déclara qu'à son avis, il n'y avait pas à hésiter entre un parti qui n'avait encore à son actif que des ruines, des pillages et des massacres, sans aucun droit politique, et un gouvernement auquel nous étions liés par des traités « de paix et d'amitié », même si nous n'avions pas lieu d'être très satisfaits de celui-ci.

Alcock ayant insisté sur la nécessité d'une neutralité très stricte à garder entre insurgés et gouvernement, car on pourrait bénéficier « d'un nouvel ordre de choses », Montigny répondit « que la dignité de nos nations ne pouvait nous permettre d'assister tranquillement à la ruine d'un allié dans l'espoir de profiter de son désastre ; que, sans aucune instruction et dans l'absence de son chef, il déclarait néanmoins hautement qu'une telle politique répugnerait à l'antique loyauté française... »

Montigny était un grand cœur ; mais, décidément, il n'était pas fait pour la politique, — telle du moins qu'on l'entend de nos jours.

Chapitre sixième.

Page 109 — Les PP. Lemaître et de Carrère. — Le R. P. Mathurin Lemaître, né en 1816, était arrivé à Shanghai dans l'été de 1846. En sa qualité de nouveau venu, il fut choisi par ses supérieurs pour faire, appuyé par le grand britannique, une démarche auprès du Taotai, afin d'obtenir, en faveur de la Compagnie de Jésus, l'application de l'édit impérial relatif aux anciennes propriétés des missions, confisquées au temps des persécutions.

Un ancien cimetière fut rapidement restitué ; mais les autres propriétés (une église et une résidence) ne pouvant l'être, le P. Lemaître obtint en compensation trois terrains : l'un au centre de la cité chinoise, les deux autres à Tongkadou et à Yang-king-pang. L'année suivante, en mars 1847, il achetait un autre terrain à Zi-ka-wei.

Après trois ans d'apostolat à Haimen, à l'embouchure du Fleuve Bleu, il revint à Shanghai en 1851, comme secrétaire de Mgr Maresca et fut quelque temps desservant de la petite chapelle du Yang-king-pang. A la mort du P. Fournier, en novembre 1855, il devint supérieur de la mission du Kiangnan.

Pendant l'occupation de la cité, de 1853 à 1855, il joua un rôle magnifique d'activité et de dévouement, allant, venant, insoucieux du danger, des impériaux aux insurgés et des insurgés aux impériaux, secourant les réfugiés, éteignant des incendies, installant un hôpital à Tongkadou et prodiguant ses soins aux blessés des deux partis. Quand les Rouges évacuèrent la ville, il s'entremit

encore pour épargner le plus possible à la malheureuse population les horreurs du pillage et du massacre de la part des soldats impériaux.

En 1860, le blocus du Fleuve Bleu ayant été décidé par les chefs des corps expéditionnaires anglais et français, ce qui était la ruine pour les commerçants chinois, son intervention auprès du général Montauban obtint que cette mesure ne fût pas appliquée. Enfin, en 1862, il accompagna les forces chargées de combattre les Taïping, officiellement en qualité d'interprète et d'aumônier auxiliaire, mais continuant à exercer en véritable apôtre son inlassable charité.

Pendant toutes ces années troublées, le P. Lemaître rendit d'importants services à notre Consulat, spécialement pendant les gérances d'Edan, parfois comme interprète, mais surtout comme intermédiaire auprès des autorités chinoises, dont il avait, écrit Edan « mérité ou plutôt forcé l'estime et l'affection ».

Sa santé ne résista pas à tant de fatigues. Il mourut le 3 Mai 1863. Parmi les supérieurs de la Mission du Kiangnan, il a été l'un des plus remarquables et des plus grands.

***

Marie-Adrien de Carrère de Saint-André, né le 4 mai 1820 au château des comtes de Carrère, diocèse d'Auch, département du Gers, entré à la Compagnie de Jésus, à Rome, en novembre 1843, arrivé à Shanghai en 1856, mort à Zi-ka-wei en 1868.

Page 112 — UNE « *LORCHA* ». — Sur l'origine, les caractéristiques et l'utilisation de ces petits bâtiments, on trouvera au chapitre IX des renseignements détaillés. Bornons-nous à mentionner ici que la définition d'une *lorcha* était : « embarcation de coque étrangère et de gréement chinois ».

Nous disons « était », parce qu'on chercherait vainement de nos jours sur les côtes de Chine un échantillon de ces bâtiments. Plus maniables et plus vifs d'allures, partant plus rapides que les grosses jonques chinoises, les *lorchas* ont connu une vogue extraordinaire vers le milieu du dix-neuvième siècle. Il y a trente ou trente-cinq ans, on en voyait encore quelques-unes à Shanghai, à Ningpo ou sur le Yangtsé. Elles avaient subi, d'ailleurs, bon nombre de modifications au point de vue du gréement.

Les photographies que nous reproduisons ont été prises sur le Yangtsé, environ 1920. La coque de ces *lorchas* était généralement de couleur brun rougeâtre, avec un liston clair (ou blanc). Le tableau arrière, moins élevé que celui des jonques, mais cependant très large, peint d'ordinaire en jaune, portait le nom de l'embarcation

en caractères chinois en noir ou or. Souvent ces caractères étaient peints ou sculptés sur des cartouches en relief, entre lesquels était disposée une décoration florale assez fantaisiste quant au dessin et à la couleur.

Un modèle de *lorcha*, qu'on croirait directement inspiré de celle qui, dans nos photographies, se présente complètement par le travers, se trouve en Angleterre, au South Kensington Science Museum.

Aujourd'hui, ces petits voiliers ont complètement disparu, comme d'ailleurs la plupart des belles jonques qui faisaient, dans les temps anciens, la réputation et l'orgueil de Ningpo, de Foutcheou ou d'Amoy. Mais ce ne sont pas les *lorchas* que regrettent le plus les amateurs d'art et de pittoresque.

Page 112 — Benoît Edan et Kleczkowski. — Les renseignements biographiques que l'on possède sur Benoît Edan sont assez déconcertants. Toute la partie de sa vie antérieure à son arrivée en Extrême-Orient est plus ou moins entourée de mystère.

Ce qu'on en sait se réduit à ceci : né en 1803, d'une famille habitant Boulogne-sur-Seine, il dut faire de brillantes études, car il fut lauréat du Concours général. De ses amitiés ou camaraderies de collège, il avait conservé des relations avec des personnalités assez haut placées, relations suivies et qui seraient inexplicables, si elles ne témoignaient d'une réelle estime à son égard.

Tous ceux qui l'ont connu le représentent comme extrêmement cultivé, lettré, musicien, intelligent ; il a prouvé, d'autre part, qu'il était capable, dans des circonstances difficiles, d'énergie, de courage et même d'héroïsme.

De sa sortie du collège jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, qu'a bien pu faire cet homme si heureusement doué, sauf sous le rapport de la fortune ? Quelle carrière a-t-il suivie ou au moins abordée ? Sur ce sujet, il a toujours gardé le silence le plus rigoureux, le plus absolu.

Un passage d'une lettre écrite en 1859 à l'amiral Laguerre semble indiquer qu'il serait arrivé en Extrême-Orient en 1843, qu'il était marié et qu'il séjourna d'abord en Indochine, puis à Singapour.

En 1847, il exerce dans cette ville les fonctions très mal rétribuées de chancelier du Consulat d'Espagne. Le titulaire du poste ayant, pendant une absence, laissé l'intérim à son collègue de France, Fontanier, tout nouveau débarqué, celui-ci est fort embarrassé, car il ne connaît pas la langue espagnole. Mais Edan est là qui se charge de tout et Fontanier ne se lasse pas de chanter ses louanges, de vanter ses connaissances, son habileté, sa complaisance ; il le déclare « fort distingué par son instruction et par la gaieté de son caractère ».

(En 1912, le vieux lettré Tchang Tche-yin, qui le connut, écrira ingénûment dans son livre sur les Consuls de France à Shanghai que « M. Edan était doué d'une belle taille et possédait en outre un excellent caractère... »)

En cette même année 1847, il devient veuf. L'année suivante, nous le trouvons à Manille, employé libre au Consulat de France ; il sollicite du Ministère des Affaires étrangères le poste de chancelier. Réponse négative du Département.

Il vient à Shanghai et entre comme comptable ou plutôt employé à tout faire dans l'unique maison française, la maison Remi ; il est très peu payé et il n'a été engagé, d'ailleurs que par charité, car il est totalement dépourvu de ressources.

Montigny qui l'a très bien accueilli, cherche à lui venir en aide ; mais il n'est pas riche lui-même. Cependant les services que lui rend son auxiliaire bénévole le lui ont vite fait apprécier ; il n'est pas homme à se laisser distancer en délicatesse et en générosité.

En février 1850, il demande la nomination de son collaborateur occasionnel comme chancelier ; cette proposition est adoptée et la nomination prend effet du 1er janvier 1851.

En juin 1853, Montigny rentre en congé, laissant la gérance du poste à Edan. La façon dont celui-ci s'en acquitta, les événements sensationnels auxquels il eut à faire face, ne peuvent pas, ne doivent pas être résumés en quelques lignes ; nous renvoyons, pour cette belle page de notre histoire locale, à *l'Histoire de la Concession française de Shanghai.*

Au retour de Montigny, en juin 1857, il reprend ses fonctions de chancelier, accepte en 1858 le poste d'inspecteur français des Douanes, laissé vacant par la mort d'Arthur Smith, mais en juin 1859 réintègre le consulat, dont son chef, partant définitivement, lui laisse pour la deuxième fois la gérance.

En 1861, il se remarie et, en 1863, est nommé consul à Tientsin. Il y restera jusqu'à sa retraite, en 1869. Rentré en France et retiré à Neuilly, il meurt le 26 mars 1871.

Edan, qui fut vraiment de la race des bons serviteurs, a témoigné d'éminentes qualités. Malheureusement pour lui, il avait un bien grave défaut : une modestie excessive.

***

Michel-Alexandre, comte Kleczkowski, né le 27 février 1818 au château de Kleczkow (Galicie), attaché au consulat de Shanghai, 19 mars 1847 ; naturalisé français en 1850 ; attaché payé à la Légation de France, à Macao, 1854 ; chargé d'affaires à Pékin, 1862-1863 ; secrétaire-interprète à Paris ; professeur de chinois à l'École des langues orientales vivantes fin 1871. Mort le 23 mars 1886.

Kleczkowski fut le premier interprète du consulat de France

à Shanghai. Montigny eut peu à s'en louer. Subordonné irrégulier et fantasque, aussi peu travailleur qu'il était égoïste et peu complaisant, (il fut le seul qui ne prêta *jamais* son concours au consul pour l'accomplissement de sa besogne matérielle), il finit par lasser l'indulgence d'un chef qui en avait pourtant beaucoup, en affichant, après avoir obtenu sa naturalisation, des prétentions et une attitude véritablement intolérables, aussi bien vis-à-vis de lui, Montigny, que vis-à-vis d'Edan. Montigny dut demander à la Légation, officiellement, de le rappeler à l'ordre, démarche qui lui fut pénible.

Chapitre septième.

Page 128 — Terres basses. — On aura une idée du niveau des terrains, à l'époque de nos débuts à Shanghai, par deux indications caractéristiques.

Dans une notice publiée à l'occasion des fêtes du Jubilé (17-18 novembre 1893), il est rappelé, d'après des témoins oculaires, que, vers 1850, le Bund était moitié moins large qu'en 1893 et qu'aux marées hautes, l'eau arrivait aux murs des propriétés de Canton road, de Siemssen et Co. et du Comptoir d'Escompte (emplacement actuel de la Banque de l'Indochine). On estimait alors que, de 1850 à 1893, les chaussées avaient été exhaussées d'environ *trois à quatre pieds.*

Le sentier ou chemin de halage qui bordait le Whangpoo devant la concession anglaise se retrouvait au delà de la rivière de Woosung (Soochow Creek), sur l'emplacement actuel de Broadway ; à marée haute, il était souvent impraticable, étant alors recouvert par les eaux.

En ce qui concerne la Concession française, un « témoin » a été découvert en 1928. L'administration municipale avait décidé cette année-là de déplacer la grille fermant le jardin de l'ancien hôtel municipal, en bordure de la rue du Consulat. Une tranchée ayant été ouverte, on découvrit quelques vestiges de constructions anciennes et notamment trois pierres de taille, dont la disposition indiquait, sans qu'il pût y avoir le moindre doute, qu'il s'agissait d'un seuil de porte.

En effet, dans cette partie du terrain municipal, il avait existé, en 1863, des maisons que l'administration avait louées à des particuliers, mais dont elle avait jugé préférable ultérieurement de ne pas renouveler le bail ; en conséquence, elles avaient été démolies.

La base de la pierre de seuil mise au jour indiquait donc, sans erreur possible, le niveau de la chaussée de la rue du Consulat en 1863.

On mesura exactement la distance séparant cette base de la chaussée de 1928 : on trouva un mètre 17 centimètres. L'auteur de ces lignes peut en témoigner ; il assistait à l'opération.

Or, en 1863, des travaux considérables de remblaiement avaient déjà été effectués, d'abord pendant l'occupation de la cité, de 1853 à 1855, pour les ouvrages de défense du siège, puis pendant 7 à 8 ans, pour la mise en valeur de la concession. On y avait employé des masses de réfugiés et le niveau moyen du sol avait été relevé d'au moins trois pieds...

Les chiffres ont leur éloquence.

Page 129 — TYPHUS ET CHOLÉRA. — Ce sont, avec la famine, les grandes plaies de l'époque.

Le typhus semble avoir, de tous temps, fait des ravages dans la région de Shanghai. Du moins, on ne possède aucune précision sur l'époque à laquelle il faudrait reporter ses premières manifestations.

Au temps de Montigny, il ne se passait guère d'années sans épidémie de cette maladie, d'autant plus redoutable qu'on en ignorait alors totalement la prophylaxie. Parmi les plus graves qui aient été signalées, il faut mentionner celle de 1850, qui fit d'innombrables victimes dans le Kiangsou, le Tchékiang et à Shanghai. Des missionnaires périrent, ayant contracté le terrible mal au chevet des typhiques qu'ils soignaient.

On peut citer, entre autres, le R. P. Cajétan Massa, qui s'était prodigué pendant des mois et aurait pu se croire réfractaire à la contagion. Le 9 avril 1850, il se trouva à peu près seul à la résidence de Tongkadou pour secourir les malades et les faméliques ; sous une pluie battante, sans prendre un seul instant de repos pendant toute cette interminable journée, il distribua des secours et des vivres à une foule qui défila sans arrêt et qu'on estima à 5.000 individus. Le soir, atteint du typhus, il tombait pour ne plus se relever ; il avait 29 ans.

Si le choléra ne fut pas moins redoutable, il aurait, paraît-il, fait en Chine une apparition assez tardive. C'est du moins ce qu'affirme un document officiel anglais, cité par le Dr Durand-Fardel dans son rapport sur *Une mission médicale en Chine* (Les conditions sanitaires des ports ouverts, etc.)

Il s'agit des *Statistical Sanitary and Medical Reports (Army Medical Department)*, publiés à Londres en 1865. D'après leur auteur, le choléra aurait été presque inconnu en Chine jusqu'en 1838. Cette année-là, en vue d'opérations contre le Céleste Empire, un important corps de troupes indigènes et quelques corps européens (Britanniques) furent envoyés des Indes.

Bien qu'il n'ait pas été question, dans les rapports de l'époque,

d'épidémie transportée par ces troupes, on nota, depuis lors, d'après le document anglais cité, un nombre toujours croissant de cas de morts de choléra en Chine. Un tableau statistique, qui ne concerne que les troupes européennes britanniques (donc, non compris les Cipayes), et qui porte sur six années de 1858 à 1863, indique une proportion de décès variant de 50 à 67,2 pour cent.

L'une des années les plus mauvaises pour Shanghai fut 1862. L'épidémie dura six mois ; le huitième de la population chinoise succomba. Sur une population européenne de 8.000 âmes, il y eut 1.600 décès.

Page 130 — Domestique de Montigny. — Il s'appelait Pierre Breton, cuisinier maître d'hôtel, et était âgé de 27 ans ; à cela se bornent les renseignements d'état-civil, car il n'avait avec lui aucun papier. Il mourut le 4 novembre 1848 « des fièvres et de la dysenterie », écrit Montigny.

On ne peut dire où fut inhumé le premier résident français laïc mort à Shanghai, car il n'existait pas de cimetière pour Européens sur le quartier qui devait devenir quelques mois plus tard la Concession française, et le nom de Pierre Breton n'a pas été relevé dans les « records » du cimetière de Shantung Road.

Peut-être trouva-t-il une sépulture dans l'enceinte même de la résidence consulaire. Il a existé, en effet pendant quelques années, dans le voisinage immédiat du site de l'église Saint-Joseph, un petit cimetière qui fut désaffecté vers 1861, quand fut créé le cimetière dit « de la Marine ».

Ce dernier, dont le terrain (environ 5 *mows*) avait été acquis pour le compte du Ministère de la Guerre en 1860-1861 par le Général de Montauban et avait passé ultérieurement au Ministère de la Marine, se trouvait situé près du rempart, quai de la Brèche, entre les rues de Tourane et Hué, sur l'emplacement correspondant aux numéros actuels 403-404, 406-410 du boulevard des Deux-Républiques. Il fut rétrocédé en décembre 1872 à la Municipalité française qui le désaffecta et y installa son dépôt de matériel et les écuries municipales. Les restes des militaires et marins français du corps expéditionnaire (1858-1862) qui y avaient été déposés furent transférés à Pah-sien-jao, où avaient été déjà envoyés les restes recueillis au petit cimetière de Saint Joseph.

Page 132 — Relations postales avec Hongkong. — A l'arrivée de Montigny à Shanghai, il n'y avait aucun service régulier entre ce port et Hongkong et les relations maritimes étaient établies uniquement par des voiliers.

Les retards et les irrégularités dans la transmission des courriers étaient donc inévitables. En accusant réception de certaines

dépêches à la Légation, notre consul note soigneusement les dates de départ et d'arrivée ; quelques-unes ont mis 43 et même 55 jours à lui parvenir. Aussi quand une pluie de reproches s'abat sur lui, imputant à sa négligence les retards de sa correspondance, se borne-t-il à répéter qu'une fois ses dépêches expédiées, il n'en est plus responsable ou, encore, qu'il ne peut répondre à une lettre avant de l'avoir reçue.

En avril 1850, un grand progrès fut réalisé par l'inauguration d'un service régulier mensuel à vapeur. Il était assuré par un bateau à roues de la P. & O., le *Lady Mary Wood*, de 553 tonnes brutes et d'une puissance de 250 chevaux. Il transportait seulement des passagers, le courrier, des valeurs et métaux précieux, de l'opium et de la soie. Les départs de Shanghai avaient lieu généralement le 12 ou le 13 de chaque mois ; le trajet s'accomplissait en 7 à 9 jours.

Ce service dura environ neuf mois. Il fut supprimé parce que la Compagnie perdait de l'argent et que les milieux commerçants shanghaiens se refusèrent à fournir la contribution mensuelle d'un millier de dollars que la P. & O. estimait nécessaire.

On en revint, en conséquence, aux « opium schooners » et aux clippers. Le record de la rapidité fut établi par le clipper l'*Audax*, qui arriva dans le port de Shanghai le 7 février 1852, ayant quitté Hongkong 16 jours auparavant.

Malgré cette performance, le service à vapeur fut repris dès le mois d'avril de cette même année 1852 par le steamer *Shanghai*, de la P. & O., auquel furent adjoints le *Lady Mary Wood*, le *Ganges* et le *Bombay*. Ces bateaux assurèrent à tour de rôle le service, qui, pendant de longues années, continua à être mensuel.

Page 137 — Traite impayée. — A la fin de chaque mois, Montigny remettait à la maison Turner & Co. une traite sur le Consulat de France à Manille du montant de son traitement mensuel.

En 1851, ce traitement était de 17.100 francs par an. Nous prenons 1851, parce que ce fut l'année où la perte au change à Shanghai (6 %) fut la plus faible ; normalement elle variait de 8 ou 9 à 12 %.

Donc, en 1851, notre consul devait toucher 1.425 francs par mois. Mais la maison Turner & Co. prélevait 6 % de perte au change ; 1 % pour commission de banque ; 1 % pour commission de banque à MM. Kert & Co., ses agents à Manille ; 1 % pour commission de banque à Flury-Hérard à Paris ; et enfin un pourcentage variable perçu par le Consulat de France à Manille pour frais de chancellerie.

Sur ce qui restait, il fallait encore retrancher les intérêts dus à Turner & Co. pour les avances faites à Montigny lors de son installation et que le Département n'avait pas encore remboursées.

Enfin, comme l'argent monnayé manquait parfois sur la place, au lieu de piastres, notre consul recevait de la maison Turner des

lingots sycees, qui lui faisaient subir une perte supplémentaire de 3 à 4 piastres par lingot.

Dans le cas *le plus favorable*, et jusqu'en 1852, Montigny consul de France, chef d'une famille de six personnes, ayant à recevoir et tenir un rang, pratiquant d'ailleurs l'hospitalité la plus large, touchait approximativement 212 dollars par mois.

On imagine la catastrophe que put représenter pour lui une mesure administrative, telle que la privation de la participation au Crédit de Manille.

Page 150 — CODRIKA. — Il nous a été impossible de découvrir le moindre renseignement biographique sur Codrika. D'après l'ouvrage du R. P. Mercier, il était « Grec de naissance et de religion ». Mais avait-il été naturalisé Français ? Logiquement, on devrait le supposer, car si bon nombre de nos consulats dans ces pays étaient confiés à des étrangers, il y a quand même une différence entre un vice-consulat ou une agence et une légation : un chargé d'affaires est un chef de poste.

Cependant une phrase du commandant de Plas laisse planer un doute, et un doute assez sérieux.

Page 153 — CORRESPONDANCE AVEC CODRIKA. — Lettre du 2 mars 1851.

« Pardonnez-moi, Monsieur, si, avec toute la déférence que je dois à mon chef de juridiction, je viens avec la conviction d'un homme qui, depuis 1842, a constamment étudié les affaires de Chine, qui a eu l'honneur de les étudier sous les ordres de M. de Lagrené, vous déclarer que j'étais bien loin de m'attendre en cette circonstance à des reproches.

« On me notifie officiellement, à moi, agent officiel français, des pièces contenant un langage attentatoire à la dignité de la France, inconvenant vis-à-vis de mon chef de juridiction *et de moi-même*. Je m'empresse, en réponse, d'annoncer que je vais transmettre ces pièces à mon chef et à mon Gouvernement. Ensuite, et après avoir clairement posé toutes réserves pour leurs instructions ultérieures, je proteste, en mon nom et sous ma responsabilité personnels, contre les expressions inconvenantes. Je ne pense pas, Monsieur, qu'en agissant ainsi, j'aie en rien empiété sur les droits, l'initiative et la hiérarchie de la Légation...

« Voilà trois ans passés que je traite et mène à bien, sans aucun appui, les affaires les plus délicates et les plus difficiles, et cela sans jamais avoir causé ni à la Légation, ni au Département, l'ombre même d'un embarras ; je crois donc pouvoir espérer que je ne cède pas à un entraînement qui ne pourrait d'ailleurs s'appliquer qu'à un zèle indiscret. J'ose l'avouer, Monsieur, il est aussi pénible que

tristement décourageant pour moi de voir, après tant d'années d'études et de pénibles labeurs, mes actes ainsi jugés, lorsque cependant mes prévisions se sont toujours réalisées et que dans la position présente encore, la réponse du taotai vient prouver que j'ai suivi la bonne voie ».

Autre lettre (personnelle, 7 avril 1851) :

« ... Vous me faites l'honneur de m'écrire, que je vous écris d'une façon inconvenante et que vous avez cru devoir envoyer copie de ma lettre au Département. Je me suis, Monsieur, empressé de relire mes lettres, d'en étudier chaque mot ; je les ai fait lire à mon chancelier et à Mr. Kleczkowski lui-même ; ni l'un ni l'autre n'a pu y découvrir la plus petite intention malveillante, intention qui était bien effectivement éloignée de moi. Vous avez pris, Monsieur, la franchise d'un vieux soldat, qui cherche à intimer des convictions, pour de la rudesse et du manque d'égards. Je n'ai malheureusement jamais su écrire et je vous prie de croire que le style de mes lettres est pour vous, ce qu'il est pour M. le Secrétaire d'Etat, ce qu'il a été pour M. Rouen et ce qu'il sera pour tout chef que je pourrai avoir ; vous pourrez facilement vous en convaincre en relisant mes dépêches à la Légation.

« ... Daignez remarquer que, dès en arrivant, vous m'avez, pour tous mes actes en général, placé sur le difficile terrain de la défense ; mes constants efforts pour vous convaincre, qui devaient vous prouver mon franc dévouement, (car, enfin, pour les cartes de sûreté, que ni la Légation ni le Département n'avaient désapprouvées, il m'était très facile d'obtempérer dès l'abord à vos injonctions et de n'en plus délivrer, ainsi que je l'ai fait depuis la lettre où je vous l'annonçais) ont été pris par vous, comme des marques d'insubordination, et cependant, sur mon âme et ma conscience, je ne voulais que vous empêcher de vous charger de cet acte ; pourquoi, puisque l'opinion de M. le Chef de la Légation, votre prédécesseur, à l'égard de ces cartes, s'est entièrement modifiée, ne m'a-t-il pas purement et simplement envoyé l'ordre d'en cesser l'émission ? En ma qualité de subordonné, je me fusse empressé d'obéir, comme je l'ai fait pour vous ; mais tout en obéissant, je me fusse empressé de justifier l'utilité de ces cartes et de démontrer les dangers qu'entraînait leur destruction...

« Laissez-moi, mon cher et bienveillant chef, vous le dire, et pardonnez ma rude franchise, vous ne devez y voir que mon sincère dévouement, vous n'êtes pas en Chine et vous ne pouvez vous faire à Macao ni même à Canton une idée nette et logique des affaires de ce maudit pays.

« En vous suppliant dans toutes mes lettres de venir bien vite dans le nord, je vous donnais une nouvelle preuve de dévouement. En vous envoyant à Macao au lieu de l'expédier à Singapore

ou à Manille, dont le climat lui eût été très favorable, M. Kleczkowski, je vous donnais la plus grande de toutes...

« Dans tous les cas, vous ne devez, ni ne pouvez quitter la Chine, sans l'avoir étudiée dans le nord ; arrivez donc et vous me jugerez !...

« ... Ne scrutez pas la portée de mes mots, et ne voyez dans ces phrases décousues, que les expressions franches et dévouées d'un subordonné froid et calme pour le service ; mais chaleureux pour vous et qui vous porte encore un vif intérêt et désire vous le prouver ; votre intérêt vous appelle dans le nord, et exige que vous y veniez avec la corvette *la Capricieuse*, dont la présence y est bien à désirer.

« J'espère donc encore et le désire très vivement, vous voir bientôt ainsi que votre dame et vos chers enfants, installés dans la petite chaumière française, tous les vœux vous y appellent... »

Autre lettre (10 avril 1851) :

« ... N'ayant jamais eu, et ne pouvant jamais avoir d'idée désobligeante, lorsque je m'adresse à mon chef, bien qu'il puisse toutefois, dans l'intérêt des affaires, y avoir entre lui et moi une manière différente d'envisager certaines questions, et qu'alors je cherche au moyen d'une discussion franche, mais convenable et respectueuse, à bien m'éclairer, je ne puis que regretter vivement que vous ayiez cru devoir, Monsieur, attaquer un vieux Chinois près du Département, même sur l'inconvenance de son style ; j'attendrai ses reproches si j'en mérite, et ne lui répondrai que par l'envoi de toute la correspondance entre la Légation et le poste, en le priant de me juger. »

Autre lettre (personnelle, 18 août 1851) :

« J'ai eu le malheur de n'être pas compris par vous, Monsieur, et je le déplore bien vivement, car je me croyais digne de l'être et de vous prouver et dévouement et affection ; quelques heures à Shanghai vous eûssent suffi pour comprendre les difficultés sans nombre, les ennuis de ma position et mon vif désir de bien faire. Je ne mets pas, ainsi que vous avez malheureusement l'air de croire, une mauvaise intention dans ce que j'écris, en cherchant à me défendre de reproches que je pense n'avoir pas mérités ; hélas ! Monsieur, j'ai moi-même et pendant longtemps habité Macao, ville européenne, et je sais combien peu je m'y formais une idée du nord de la Chine.

« Je ne désire pas discuter, Monsieur, vous êtes mon chef et je dois obéir à vos ordres, mais vous êtes trop plein de loyauté et de haute raison, pour vouloir que je vous induise vous-même en erreur ; pardonnez-moi donc si je vous répète que je ne pouvais faire autrement que d'envoyer le plus vite possible à Hongkong, les six hommes y compris le capitaine et le chirurgien du « Narwal » ; je suis environné de bouges à matelots où presque chaque nuit il

y a conflits et blessures ; les 4 matelots du « Narwal » en étaient les plus mauvais sujets et le capitaine Rivallan n'avait aucune autorité sur eux. Je suis, moi, vous le savez, dénué de tous moyens de répression et j'ai dû, pendant le court séjour de ces matelots à Shanghai courir souvent moi-même pour les empêcher d'avoir, dans leur ivresse, des conflits avec les habitants ; je voulais vous dire, Monsieur, que j'habite à Shanghai tout à fait au milieu des Chinois et qu'il n'existe aucune police parmi cette innombrable population. M. A. Smith, que j'ai prié de le faire, pourra, je l'espère, vous donner une idée exacte de ma situation... »

Page 153 — DIFFICULTÉS AVEC COLLÈGUES ÉTRANGERS. — En fait, Montigny n'eut sérieusement à se plaindre que d'un seul de ses collègues : Griswold, consul des Etats-Unis et chef de la puissante maison américaine Russell & Co. La protestation que celui-ci formula contre notre Concession, seulement *après* la proclamation du taotai Lin, bien qu'ayant été informé depuis le début des négociations en cours, ne fut qu'une manifestation entre bien d'autres de procédés systématiquement désagréables.

Un incident qui se produisit en 1851 est caractéristique. Le 14 août, paraissait une ordonnance du taotai relative à la police du port et par laquelle les limites fixées au mouillage des bateaux étrangers étaient restreintes à la partie du Whangpoo correspondant au frontage de la Concession anglaise. C'était priver arbitrairement la Concession française de tout droit de mouillage et par conséquent de toute possibilité, pour les bateaux français... à venir, de débarquer ou embarquer des marchandises sur notre terrain.

Une protestation véhémente de notre consul fit modifier la mesure malencontreuse. Mais le taotai, en s'excusant, ne lui cacha pas que les limites incriminées n'avaient été fixées qu'à l'instigation et sur l'insistance du seul Griswold.

Ces procédés mettaient en fureur Montigny. « Ce marchand américain, — écrit-il — reconnu ici pour l'illégalité de ses actes, puisqu'il est publiquement placé à la tête de la contrebande considérable qui se fait à Shanghai au détriment du gouvernement chinois... »

Par la suite, Griswold perdit simultanément et son poste de consul et sa situation de chef de la maison Russell, pour des raisons qui n'ont jamais été précisées ; mais il légua à ses successeurs (pourtant consuls de carrière) ses antipathies à l'égard du consulat de France. Pendant 25 ou 30 ans de l'histoire de Shanghai, nous n'avons pas eu à nous féliciter beaucoup de nos rapports avec les représentants officiels des Etats-Unis.

Page 156 — Bourboulon. — Le marquis de Courcy, dans ses *Souvenirs*, reproduit un amusant et piquant portrait que Verdier-Latour, chancelier de la Légation en 1852, a tracé de Bourboulon et de sa femme : « Il était exigeant, assez difficile, parfois même acerbe et quinteux, professant des maximes philosophiques et sociales fort extraordinaires et très avancées, affectant de ne pas croire en Dieu, socialiste et fouriériste, mais, au fond, un brave homme, ayant bon cœur et se montrant très attaché à ses devoirs comme à ses amis... C'est un petit homme chétif, maigrelet, au teint blafard, aux allures incertaines et sautillantes, à la chevelure inculte, au poil hérissé ; sous son nez camard s'étalent d'épaisses moustaches ; d'énormes sourcils retombent sur ses yeux gris et fuyants. Ce qui rend ces apparences particulièrement ridicules, c'est le contraste désolant qui existe entre l'exiguïté de M. le Ministre et la haute stature de Madame son épouse, laquelle le dépasse d'un bon pied tout au moins. Quant à Mme de Bourboulon, elle est aussi maigre que longue et point jolie du tout ; mais elle sourit toujours ; elle est instruite, enjouée, spirituelle ; elle a beaucoup d'entrain et d'entregent, elle cause à merveille sur toute chose avec une verve intarissable. Un peu moins capricieuse et despote, elle serait charmante. »

Ce n'est pas méchant et c'est assez spirituel. La verve de Courcy à l'égard de Mme de Bourboulon est plus caustique et peut-être pas tout à fait aussi innocente. Ah ! ces subordonnés...

Page 163 — Chambres de commerce. — Dans une lettre au Département du 8 avril 1849, Montigny discute l'allégation du Ministère du Commerce que « son budget trop réduit ne lui permet plus de payer les envois de specimen ». Pourquoi ne pas autoriser les Chambres de commerce à payer ? « Ces Chambres demandent depuis près de trois ans à être autorisées à m'ouvrir un crédit ; mais l'administration de leurs fonds relève du Ministère du Commerce ; pourquoi ce Département se refuse-t-il à leurs demandes ?... » C'est, ajoute-t-il, une simple formalité administrative.

Faute par le Département du Commerce d'avoir payé aux agents de ses bailleurs de fonds à Londres, MM. Dudgeon & Co., le montant de ses achats (« argent que j'ai, *moi*, avancé depuis un an ») les produits les plus précieux, les plus intéressants pour notre commerce restent en Angleterre. « Là, du moins, vous pouvez le croire, Monsieur le Ministre, l'étude n'en sera pas négligée ».

Plus tard (à Départ. 11 mars 1850) quand il se plaint que ses échantillons n'ont fait l'objet d'aucun examen sérieux, il supplie « qu'on les soumette à l'étude de MM. Charles Mieg, Koechlin et Dollfus, à Mulhouse, et MM. Dieusy, Lefort, Gousselin et autres, à

Rouen ; que les matières colorantes soient soumises à Lille aux manipulations du savant M. Kuhlmann, etc. »

Page 165 — La « Société de l'Océanie ». — Cette société, dont l'histoire, assurément curieuse, a fait l'objet d'une intéressante étude parue dans le numéro de juin 1930 de la *Revue d'Histoire des Missions*, avait été créée au Havre en 1845 par l'effet des zèles conjugués d'un armateur havrais, Victor Marziou, et d'un lieutenant de vaisseau de la Marine royale, Auguste Marceau, un neveu du héros de Sambre-et-Meuse.

Elle se proposait comme but officiel, (car Marceau caressait secrètement à part lui, des projets plus audacieux et plus exclusivement religieux), l'achat et l'armement de navires destinés, d'une part, à établir des communications plus ou moins régulières entre l'Europe et les missions catholiques d'Océanie et à relier ces missions entre elles ; d'autre part, à créer, entre et avec les îles océaniennes, un courant d'échanges commerciaux, d'entreprises de colonisations, etc., qui ne pouvaient manquer, évidemment, d'être favorables au développement de l'influence catholique et française.

Ce mélange bizarre de préoccupations mercantiles et religieuses, qui, à lui seul, fait pressentir dans l'esprit des promoteurs plus de chimères que de sens pratique, ne facilita point le lancement de l'entreprise. Cependant la première unité de la future flotte fut acquise : c'était un trois-mâts de 212 tonneaux, en construction à Nantes, qui fut nommé l'*Arche d'Alliance*, et dont le commandement fut donné à Marceau. En 1846, celui-ci partit pour son premier voyage en Océanie ; véritable illuminé, n'entendant au surplus rien au négoce, il sema sur son passage, au hasard, agences, argent et marchandises, si bien que ces soi-disant essais commerciaux suffirent, d'emblée, à ruiner à moitié la Société. Elle ne devait pas s'en relever.

Pendant ce temps, en Europe, la propagande allant son train, une filiale italienne se créait au delà des Alpes, élargissant les bases de l'affaire. Le Saint-Siège parut un moment s'y intéresser, avec prudence, toutefois. Mais le roi de Sardaigne, magnifiquement, offrit un bateau, qui fut armé à Gênes et chargé de produits nationaux ; il se nomma le *Stella del Mare* et battit naturellement pavillon sarde. Le commandement en fut confié à un français qui servait comme officier dans la marine royale sarde, le Vicomte Jean des Cars, d'une vieille famille angevine. Ce voilier alla, en octobre 1847, prendre le départ à Marseille, où il embarqua douze Sœurs de St. Vincent-de-Paul (le premier groupe de Filles de la Charité envoyé en Chine) et 26 missionnaires maristes à destination de la Nouvelle-Calédonie et des îles du Pacifique.

Revenu en France en août 1849, Marceau y arriva dépouillé

d'une bonne part de ses illusions et, par surcroît, incapable de reprendre la mer, en raison de l'état de sa santé. Cela tombait mal, car sitôt connus les résultats financiers lamentables de ce voyage, un seul moyen parut susceptible de sauver la Société de la ruine : une nouvelle campagne de l'*Arche d'Alliance*, « immédiate et productrice ». Mais avec quels fonds et quelles marchandises ?

Mettant en mouvement toutes ses relations et toutes ses influences, Marceau fit un appel désespéré aux Chambres de Commerce de Rouen et d'Amiens ; celles-ci se laissèrent convaincre, non sans peine, et consentirent, sous certaines conditions, à concourir au réarmement du bateau. Marceau ne pouvant en garder le commandement, (il allait d'ailleurs mourir quelques mois plus tard, à Tours, au début de 1851), fut remplacé par son second, le capitaine au long cours E. Cazalis. Après une préparation des plus hâtives, le navire quitta le Havre le 24 avril 1850, avec quelques missionnaires et 107 émigrants à destination de la Californie ; deux ans plus tard, il arrivait à Shanghai.

Si Montigny avait connu les conditions vraiment spéciales dans lesquelles avait été organisée cette campagne, au programme de laquelle la Chine n'avait été inscrite que très accessoirement, il ne se fût ni indigné ni étonné.

La « Société de l'Océanie » disparut légalement le 24 février 1854. Elles pourrait faire parfois songer à diverses tentatives ou aventures qui eurent, au XIXe siècle, le Pacifique pour théâtre et dont la plus tristement célèbre est l'affaire de Port-Breton (1). Elle s'en distingue toutefois par le désintéressement des metteurs en scène ; leurs chimères furent généreuses ; il n'y eut de perdus que des peines, de l'argent, des dévouements et des enthousiasmes, qui auraient pu être plus utilement employés. Il s'en gaspille tant de par le monde...

Page 166 — RELATIONS DIRECTES AVEC LA FRANCE. — Pendant un certain nombre d'années, le gros négoce avec l'Europe resta entièrement et exclusivement aux mains des Anglais. Les marchandises à destination de la France transitaient par l'Angleterre.

C'était le cas notamment pour les soies ; le marché de Lyon était sous la dépendance de celui de Londres. En 1852, pour la première fois, à l'instigation et par l'intermédiaire de Remi, un lot de 85 balles de soie fut expédié directement à Lyon en consignation.

Une lettre de Montigny (à Légation, du 5.12.1857) précise, d'autre part, que le premier bateau français qui ait chargé à Shanghai directement pour la France, était le *Mansart*, de la « puissante » Compagnie générale des Armements Maritimes ; mais elle

(1) Voir J. LUCAS-DUBRETON. — *L'Eden du Pacifique*. — Paris, Gallimard, 1929.

ne dit pas si la première expédition de soies était comprise dans ce chargement.

Deux ans plus tard, en avril 1854, arrivait notre premier « soyeux » : Eugène Buissonnet, représentant de la maison Chartron, Brisson et Cie, négociants en soies et filateurs, de St Vallier (Drôme). Buissonnet, par la suite, s'installa à son compte ; sa maison devînt l'une des plus importantes et des plus sérieuses firmes françaises de la place.

La même année, la maison Dent, sur une démarche de Montigny, expédiait, à titre d'essai, 40 balles à la maison Desgrand père et fils, de Lyon, Paris et Marseille.

En 1856, sur une exportation totale de Shanghai de 86.671 balles de soies grèges, 10.000 étaient à destination de Marseille. En 1860, il s'expédiait 30.000 balles directement en France.

Mais à part cet article, il fallut longtemps pour qu'un courant régulier d'affaires s'établit, tant à l'importation qu'à l'exportation. Les navires envoyés de la métropole pour le ravitaillement de nos escadres y contribuèrent beaucoup, car il leur fallait trouver un chargement de retour.

Les idées et les suggestions de Montigny en matière commerciale n'étaient nullement du domaine de la chimère, comme l'indifférence qu'elles rencontrèrent en France pourrait le laisser supposer. On en jugera par une lettre, datée du 6 juillet 1849, qu'il adressait au Département et qui est d'un réel intérêt pratique :

« Il serait très avantageux à notre commerce, écrit-il, qu'une bonne maison française s'établit à Shanghai et pût y disposer, en outre de ses navires directs de France, de 5 à 6 bâtiments du port de 250 à 300 ou 400 tonneaux, armés de 8 à 10 canons ou caronades allongées de 8 à 12 livres de balle, avec 25 hommes d'équipage bien armés (un tel navire peut écraser à lui seul tous les pirates chinois). Une maison ainsi montée, recevant des produits directement de France et y important ceux de la Chine, asseoira promptement des transactions sur de larges et solides bases, car, en outre des bénéfices qu'elle retirera de sa protection et de la capture des bateaux-pirates, pour chacun desquels les mandarins paient 1.000 ou 1.500 piastres, elle aura encore à faire le cabotage de la côte et de la Malaisie qui est fort important. En ce moment, par exemple, où, après trois mois de pluies torrentielles sans discontinuation, où, après avoir déjà perdu en partie les moissons de l'année dernière, toutes les provinces du Nord vont se trouver entièrement privées de leurs récoltes de coton et de riz, où la famine est imminente, — ces navires, en apportant ici les riz de la Malaisie et les tissus de coton de France, ne peuvent manquer de faire de bonnes affaires, surtout si l'on considère que c'est à l'instant d'une

nouvelle guerre avec les Anglais, qui va naturellement arrêter considérablement les importations de ceux-ci. Un sérieux effort du commerce français serait donc très opportun en ce moment et nos Chambres de commerce feraient sagement... etc. »

Le 15 septembre suivant, il écrivait encore : « J'ose vous avouer, Monsieur le Ministre, que c'est un véritable crève-cœur pour tous les bons Français de voir tous les peuples faire ici du commerce, seuls nos compatriotes se condamner eux-mêmes à n'y rien faire... Il est bien utile que la France ne perde pas de vue que le port de Shanghai est appelé avant peu d'années, à devenir l'entrepôt central du commmerce de la Chine, de la Malaisie et du Japon ; il relie déjà en ce moment les transactions des Etats-Unis par l'Océan Pacifique... »

Écrit en 1849. Shanghai avait cinq ans.

Chapitre huitième.

Page 173 — Le « *Cassini* ». — *Le Cassini*, commandant Robinet de Plas, était une corvette à roues de deux cents chevaux, armée de 6 canons, 120 hommes d'équipage, y compris l'état-major qui comptait un capitaine de frégate commandant, cinq lieutenants de vaisseau, un officier d'administration, deux médecins et six aspirants de marine. Partie de Lorient le 6 mars 1851, après escale à Madère et au Cap, elle était arrivée à Saint-Denis de la Réunion après 76 jours de traversée, le 21 mai, et le 29 août dans la Rivière de Canton.

Page 174 — Lettre du P. Guillet. — Extrait d'une lettre adressée à M. Libois, procureur à Macao, et datée du 22 août 1853, Détroit de la Sonde : « Arrivés à Anjer après une navigation de vingt-six jours... nous avons couru plus d'un danger. Je vous assure que les Américains sont de terribles voiliers. Ils ne craignent pas le vent et se mettent peu en peine de perdre leurs voiles ; pour notre compte, 9 ont été emportées ou déchirées. Notre navire marche supérieurement ; ce n'est pas exagéré de dire qu'il file 10 nœuds lorsque les autres n'en vont que 5. Je l'ai vu marcher une fois 15 miles à l'heure. »

La lettre continue en disant que la famille Montigny va bien, qu'elle dispose d'une très jolie cabine, où elle a toutes ses caisses (?) et que le bateau compte arriver à Londres en 75 jours, après relâche à... *(nom illisible)* et à Ste Hélène.

Page 176 — Arrivée de Montigny en France. — Dans une lettre adressée au Département des Affaires étrangères à la date

du 22 février 1854, le Ministre de la Marine écrivait : « ... J'ai autorisé notre agent consulaire à Horta de requérir du commandant du premier navire de guerre qui relâcherait aux Açores l'admission à son bord de notre consul à Shanghai, de sa famille, ainsi que des animaux... »

Montigny a évidemment profité de cette autorisation ; mais il a été impossible de découvrir, aux Archives de la Marine, par quel bâtiment il a été rapatrié.

Toutefois coïncidence curieuse, le *Cassini*, rentrant en France après sa campagne, fit escale à Horta *du 24 au 26 juin*. Dans la partie de son « Journal » qui a été publiée, de Plas mentionne cette relâche, mais ne parle aucunement de Montigny, ce qui est assez surprenant. Malgré ce silence, il y a de très fortes chances pour que les naufragés et leur ménagerie aient terminé leur long voyage à bord du bateau sur lequel ils l'avaient commencé.

Le *Cassini* arriva en effet à Lorient le 5 juillet. Or, le P. Guillet, qui dut forcément, suivant l'usage, faire un séjour à Paris à la maison-mère de la Congrégation de la Mission, nous apprend (lettre au Supérieur général, M. Etienne) qu'au mois d'août il venait d'arriver dans sa famille, à Villars, et était heureux d'y prendre du repos. Les délais sont normaux et les dates s'accordent. L'hypothèse de l'arrivée en France par le *Cassini* est donc très plausible.

Pour la vérifier, il ne reste plus qu'à retrouver le livre de bord de la corvette...

Page 179 — Irritation de Walewski. — Qu'un agent du Département ait été nommé à de hautes fonctions à l'insu et contre le gré de son ministre, pourrait au premier abord inspirer du scepticisme. Mais, sans compter que le témoignage d'un Courcy ne permet pas le doute, le fait n'a rien d'anormal pour qui a étudié quelque peu les mœurs politiques du Second Empire.

Du cabinet des Tuileries, exécuteur des volontés — et des caprices — du souverain, et qui affichait parfois à l'égard des personnages au pouvoir une assez cavalière indépendance, partaient souvent des décisions imprévues. C'est un trait particulier du caractère de Napoléon III, que les historiens ont fortement souligné : très renfermé, il a toujours eu le goût de l'action personnelle et secrète, il a toujours éprouvé une sorte de jouissance à agir en dehors et à l'insu de son entourage et de ses ministres.

On connaît de cette tendance des exemples fameux, comme l'entrevue secrète avec Cavour à Plombières. Walewski devait donc, par la suite, en faire plus d'une fois la mortifiante expérience et subir des froissements d'amour-propre autrement sérieux que celui motivé par la nomination d'un Montigny. Mais, en 1855 il n'avait pas encore l'habitude...

M. Jules Bertaut, dans son *Napoléon III secret* (Paris, Bernard Grasset, 1939), a remarquablement analysé ce trait de caractère de l'empereur. Ce que veut celui-ci, explique-t-il, c'est *décider seul* ; et comme il est nécessaire pour cela qu'il soit très exactement renseigné, il aime *choisir* lui-même ses agents officiels ou officieux d'information. Il lui faut des hommes à l'esprit clair, positif, précis, qui « osent lui dire tout net le fond de leur pensée » ; il ne craint même pas de rencontrer chez eux, à l'occasion, une certaine brutalité d'expression, car il a besoin de franchise, de « vérité crue », même si elle est en contradiction avec ses sentiments personnels.

A la lumière de cette psychologie, on voit immédiatement ce qui, chez Montigny, a pu plaire à Napoléon III et entraîner, peut-être même provoquer, la décision prise en sa faveur ; car rien ne dit que celle-ci n'a pas été subite, spontanée. Incontestablement, dès l'abord, Montigny se révélait un être d'action, d'intelligence et de droiture, en somme un tempérament de beau soldat ; nul ne pouvait s'y tromper ; et, tous ses amis l'affirmaient, quand il lui arrivait de lâcher la bride à sa fougue, il « emballait » littéralement ses auditeurs. En revanche, il était bien incapable d'intrigues et de manœuvres.

Il est vrai qu'il avait près de lui, comme introducteur et protecteur, un homme passé maître en ces matières : Morny.

Chapitre neuvième.

Page 196 — FRÈRES-DE-LA-CÔTE ET GENTILSHOMMES DE FORTUNE. — Ce chapitre ne constitue qu'un aperçu extrêmement sommaire du monde de la flibuste et de la piraterie, au temps de Montigny, dans la région de Shanghai. Il faudrait un volume pour développer convenablement ce que nous n'avons fait qu'indiquer : fréquence inouïe des désertions, méthodes curieuses de recrutement des équipages, histoires rigoureusement authentiques de pirates, mesures de répression prises ou envisagées par les marines de guerre étrangères, contrebande des armes avec les rebelles Taïping, prouesses ou cruelles mésaventures des flibustiers étrangers entrés à leur service, leur sort final, etc.

Les archives, aussi bien que les collections des journaux de l'époque, fourmillent d'histoires de ce genre, qui déborderaient évidemment un peu trop notre cadre. Nous espérons pouvoir, un jour, en présenter quelques-unes au public.

En attendant, mentionnons que la plupart des détails qu'on trouvera dans ce chapitre sont entièrement inédits et proviennent principalement des archives consulaires et des archives de la Marine.

Page 203 — Pas tous recrutés de leur plein gré. — Fréquemment, à cette époque, des capitaines peu scrupuleux, qui n'avaient pu arriver à embaucher de bon gré des matelots pour compléter leurs équipages, employaient la force ou la ruse.

C'est de ce temps-là que date l'apparition dans l'argot maritime américain d'une expression très curieuse, le verbe « to shanghai ». Un individu « shanghaied » est celui qui a été, soit par violence, soit par surprise, embarqué malgré lui à bord d'un bateau pour une destination inconnue. Le Dictionnaire d'Oxford donne comme définition : « To drug or otherwise render insensible and ship on board a vessel wanting hands ».

Le terme s'applique, par analogie, à des cas qui n'ont rien à voir avec le sens primitif. Bien qu'elle appartienne au *slang*, l'expression est assez courante. Il y a quelques années, elle a même figuré comme titre d'un film de cinéma, — américain naturellement.

Il n'est donc pas étonnant que, parmi les équipages de pirates, il se soit trouvé des victimes de ces méthodes de recrutement forcé. En mai 1857, lors des troubles qui éclatèrent entre bandes rivales à Ningpo, notre consul Edan eut la chance de pouvoir recueillir un pauvre diable de Français, nommé François Bidaud, ancien déserteur du commerce, en Californie, qui avait été embauché de force, ainsi que deux autres matelots français, sur une *lorcha* du bandit Soeiro. Jusque là ils n'avaient pas osé tenter de s'évader, ayant été témoins de la facilité avec laquelle les chefs savaient se débarrasser de ceux qui cherchaient à s'échapper ou à les trahir. Beaucoup étaient retenus par la certitude qu'un seul mot imprudent suffirait à les faire assassiner.

Page 205 — Son tribut de déserteurs. — La facilité et la multiplicité des désertions étaient incroyables. Pas un navire n'y échappait. Aussi Montigny se plaint-il à différentes reprises d'être désarmé à l'égard de ses nationaux insoumis sur lesquels il n'a aucun moyen d'action.

Par une inconséquence regrettable, mais qui n'étonne guère, on se montrait alors très peu sévère pour les déserteurs ; s'ils manifestaient le moindre désir de faire leur soumission, elle était acceptée avec empressement et on trouvait à tout pécheur se disant repentant quantité de circonstances atténuantes.

Indulgence qui s'explique. S'il est relativement possible de faire marcher un vapeur avec un équipage réduit, il en va tout autrement avec un voilier. Coûte que coûte, il faut trouver des bras pour les manœuvres ; et il n'y avait, pratiquement, alors, que des voiliers. On ne pouvait donc pas se montrer difficile ; il est vrai qu'on ne s'en félicitait pas toujours.

Le commandant d'un bateau de guerre français, le *Prégent*,

qui se trouvait à Shanghai en juin 1858, en fit l'expérience. Il était dans l'impossibilité de partir, parce que son équipage décimé par la maladie ou les désertions était devenu insuffisant. En conséquence, il emprunta à la police française six hommes, quatre Français, un Espagnol et un Grec, tous les six anciens déserteurs, mais ayant « des circonstances très atténuantes ». Je le crois bien : ils s'étaient distingués, depuis qu'ils s'étaient rangés, par leur zèle à faire la chasse... aux déserteurs.

Hélas ! la conversion des deux derniers n'était pas très solide, car deux mois plus tard ils désertaient de nouveau, emportant le chronomètre du commandant et tous les objets de valeur qu'ils avaient trouvés dans sa cabine, et ils allaient exercer la piraterie dans la région de Ningpo.

Page 210 — Soeiro convaincu de crimes inouïs. — Un exemple entre bien d'autres : accompagné de 22 *lorchas*, Soeiro aborde un jour à un village de la côte au nord de Foutcheou. Il envoie au petit mandarin local une jambe, une oreille, un boulet et la sommation d'avoir à payer séance tenante 10.000 piastres. Le mandarin, malgré la menace, organise la résistance. Soeiro débarque, prend d'assaut le village, y met le feu et massacre tous ses habitants.

C'était un spécialiste des enlèvements pour obtenir rançon. Quand on saisira sa lorcha, on trouvera à bord un mandarin qui, étant resté 4 mois aux fers, aura perdu l'usage de ses jambes, et la tête d'un autre, décapité parce que la rançon n'avait pas été payée.

On n'ignore pas que l'industrie des enlèvements a toujours été fort en honneur chez les bandits chinois. Elle était alors plus brutale et moins perfectionnée qu'aujourd'hui ; et comme, dans le Shanghai d'autrefois, il eût été assez difficile de cacher les victimes prisonnières, les ravisseurs les détenaient à bord d'embarcations sur le Whangpoo, de jonques de pêche au large de l'embouchure du Yangtsé ou, plus fréquemment et plus simplement, sur des sampans dans la Soochow Creek.

Chapitre dixième.

Page 221 — ... Qui ne manque ni de dignité ni de fermeté. — Lettre du 20 janvier 1858 : « Arrivant, Monsieur le Ministre, à votre dépêche n° 12, qui me transmet une nouvelle et plus pénible série de reproches et m'annonce enfin que vous déférez au jugement de S. E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères ma gestion et ma conduite vis-à-vis de la Légation de Sa Majesté Impériale, il m'est impossible, au milieu de mon état de maladie et de peine d'esprit, de trouver les forces nécessaires pour répondre à la fois

à tant d'incriminations et de blâmes accumulés. J'attendrai donc, avec la confiance que je dois à mes services et à la justice de notre chef, le résultat d'une mesure de rigueur extrême que vous avez cru devoir prendre à l'égard du plus ancien agent de France en Chine et qui vous a donné, Monsieur le Ministre, tant de preuves personnelles de son dévouement.

« En attendant, vous penserez peut-être qu'il est dans les convenances même officielles que mon chef de juridiction me fasse connaître le moment où sa démarche aura été accomplie, afin que j'aie à mon tour la faculté d'une défense dont le droit ne saurait m'être contesté.

« L'heure avancée m'oblige, d'ailleurs, à m'arrêter ici, et ne me permet pas de traiter avec le développement que comporte la correspondance officielle, l'incident que vous rappelez d'un projet de note tout confidentiel, du 25 août 1852, soumis à votre approbation avant d'être adressé à S. E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, note dont le langage n'était alors taxé ni d'intempérant, ni de comminatoire par vous ; mais dont la nature seule vous semblait constituer une initiative inopportune. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ci-joint copie de votre lettre particulière relative à ce projet de rédaction, et d'en appeler à elle de votre jugement d'aujourd'hui. »

Page 233 — Inspecteur français des douanes. — A l'origine, la direction des Douanes était assurée par le triumvirat des représentants des trois puissances à traité : France, Angleterre, Etats-Unis. A la mort d'Arthur Smith, ancien interprète du Consulat de France, qui nous représentait, Edan avait accepté de le remplacer.

Les pouvoirs de ces trois représentants étaient égaux. Les intrigues de Lay auprès des autorités chinoises et surtout celles de son gouvernement aboutirent à la suppression, sans aucun préavis, des postes des inspecteurs français et américain. Non seulement ils ne furent pas appelés à de nouvelles fonctions dans l'administration des Douanes, mais ils furent licenciés du jour au lendemain, comme des laquais, avec une indemnité de renvoi de trois mois d'appointements.

Ce manque de tact dans les formes, qui touchait à la grossièreté, fut beaucoup moins le fait des autorités chinoises que de Lay, qui devint le premier inspecteur général. Ce poste a, depuis et jusqu'à une époque assez récente, toujours été occupé par un Anglais. D'un caractère extrêmement difficile, orgueilleux et arrogant, Lay jouissait de très peu de sympathies, même chez ses compatriotes. Aussi ne resta-t-il que peu d'années en place ; les Chinois prirent prétexte de l'affaire Osborn (1863) pour s'en débarrasser.

Nul ne le regretta. Il fut remplacé par son compatriote Robert Hart, dont on connaît la magnifique carrière au service de la Chine.

Page 235 — QUINZE JOURS PLUS TARD, LA FAMILLE EN DEUIL... — Le *Sémaphore* de Marseille qui signale l'arrivée de Montigny par le *Méandre*, des Messageries Impériales, déclare qu'il est dans un état de santé déplorable et lui consacre un article des plus élogieux. Il rappelle, entre autres détails, que « le magnifique yak qui se trouve au Jardin Zoologique de Marseille » est un produit, né en France, des yaks amenés par Montigny en 1854.

La nouvelle de la mort de Mme de Montigny fut connue à Shanghai vers le milieu de janvier 1860. Le *North China Herald* du 28 annonce, en effet, que le 20, un service funèbre, auquel assistait une foule considérable, a été célébré pour elle à la cathédrale de Tougkadou par l'évêque de Nankin, qui a donné l'absoute.

Page 235 — MONTAUBAN : « OU TROUVER BEAUCOUP DE MONTIGNY ? ». — Le mot se trouve répété dans une lettre personnelle adressée de Shanghai à Montigny par le général de Montauban, et datée du 18 janvier 1861. Dans une autre lettre, antérieure de quelques mois et adressée au Ministre de la Guerre, le général disait qu'à Shanghai le nom de Montigny « valait encore toute une armée. » (Cf. Cte d'HERISSON, *Journal d'un Interprète en Chine*).

Page 241 — AMBASSADE SIAMOISE DE 1867. — Cette ambassade, reçue en audience solennelle aux Tuileries par Napoléon III le 12 mai 1867, signa le 15 juillet un accord qui reconnaissait officiellement le protectorat français sur le Cambodge, mais en laissant entre les mains du Siam les provinces de Battambang et d'Angkor. L'accord intervenu entre le roi Norodom et le Siam (du 1er décembre 1863) était déclaré annulé.

Il y a lieu de rappeler qu'un traité du 11 août 1863 (ratifié le 14 avril 1864) avait placé les états de Norodom sous la protectorat de la France.

Parmi les présents dont, selon l'usage, avait été chargé l'ambassade, figuraient trois petits chevaux dits *siamois*, mais en réalité originaires du Laos, province alors tributaire du Siam, et destinés à la *Société impériale d'acclimatation*, dont le premier roi de Siam, depuis la mission de Montigny, était « membre protecteur ». Ils étaient accompagnés de deux beaux éléphants (mâle et femelle), qui furent installés au jardin des Plantes.

Ajoutons que le Siam participa à l'Exposition universelle de Paris de 1867, et y obtint un certain nombre de distinctions. Cette participation, assez importante pour le nombre et l'intérêt des articles ou produits exposés, fut fort remarquée.

A noter que le roi Mongkut, qui signa le traité de 1856, ne survécut que 16 jours à Montigny ; il mourut en effet le 1er décembre 1868.

Page 242 — LE PÈRE FAVRE, MISSIONNAIRE EN MALAISIE. — Favre Pierre-Etienne-Lazare, né en 1812, mort à Paris en 1887. Missionnaire à Malacca de 1845 à 1854, rentré en France, reparti en 1856, rentré définitivement en 1858. Professeur de malais à l'École des Langues Orientales vivantes, auteur de nombreux ouvrages et membre de diverses Sociétés asiatiques. Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique.

Page 243 — C'EST A L'ANCIENNETÉ... — Rigoureusement exact. En 1909, un conseiller minicipal de tempérament combatif voulut réagir contre l'habitude, choquante à son gré, en matière de dénomination de rues, de considérer comme illustration suffisante le fait d'avoir appartenu ou d'appartenir au Conseil d'administration municipale. A ce moment-là, se poursuivaient les travaux de couverture d'un bras du Yang-king-pang, prolongeant chez nous ce qu'on appelait chez nos voisins la Defence Creek. Quel nom attribuer à la future artère ? Des ambitions s'agitaient...

Notre conseiller ne connaissait alors rien (je le tiens de lui-même), absolument rien de Montigny, hormis qu'il avait été le premier représentant des intérêts français à Shanghai et qu'il avait obtenu des autorités chinoises la cession du territoire qui forma le noyau de la ville française. C'étaient des titres, mais il en avait un autre : il était mort, et depuis longtemps ; cela suffisait pour l'opposer victorieusement à un vivant. Ainsi fut fait (1).

---

(1) Décision du 19 février 1909. — La voie bordant le bras du Yang-king-pang dont il est question portait le nom de « Quai de l'Extension ».

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives du Consulat Général de France et de l'Administration municipale de la Concession française, à Shanghai ; de la Légation de France, à Pékin ; du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de la Marine, à Paris.

Archives de la Congrégation de la Mission (Lazaristes), à Paris et à Ningpo ; de la Société des Missions étrangères, à Paris et à Shanghai ; et de la Compagnie de Jésus, à Zi-ka-wei.

Lettres (inédites) d'Alphonse MAREY-MONGE, attaché à l'ambassade de Lagrené.

Collections particulières.

OUVRAGES CONSULTÉS

ANONYME. — *The Model Settlement.* — Shanghai, The « Shanghai Mercury » Office, 1893.

ANONYME. — *The Jubilee of Shanghai 1843-1893.* — Revised and reprinted from the « North China Daily News ». — Shanghai, 1893.

BALDENSPERGER F. — *Le mouvement des idées dans l'Émigration française.* — Paris, 1924.

BROULLION (R. P.) S. J. — *Mémoire sur l'état actuel de la Mission du Kiangnan.* — Paris, 1855.

BUISSONNET E. — *De Pékin à Shanghai.* — Souvenirs de voyage. — Paris, Amyot, 1871.

CALLERY et YVAN. — *L'insurrection en Chine.* — Paris, 1853.

CECILLE (commandant J. B.). — *Campagne de l' « Erigone » 1841, 1842 et 1843*, par Cecille, capitaine de vaisseau, et *1843-1844* par Roy, capitaine. — 4 vol. — Paris, 1847-1850.

COLOMBEL (R. P. Auguste M.) S. J. — *Histoire de la Mission du Kiangnan*. Troisième partie : du P. Claude Gotteland, 1840, à l'épiscopat de Mgr Languillat, 1865. (Ouvrage lithographié). — Zi-ka-wei, vers 1900.

CORDIER (Henri). — *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales*. — Paris, 1901.

— *Les origines de deux établissements français dans l'Extrême-Orient*. — Paris, 1896.

— *La politique coloniale de la France au début du Second Empire*. — Leide, 1911.

— *Mélanges*. Paris, 1914.

— Ouvrages divers.

COURCY (marquis de). — *L'Empire du Milieu*. — Paris, 1867. *Souvenirs*. — Paris, 1900.

DALLET Ch. — *Histoire de l'Église de Corée*. — Paris, 1874.

DEBIDOUR A. — *Le général Fabvier*. — Paris, 1904.

DURAND-FARDEL (Dr Max). — *Une mission médicale en Chine (1875-1876)*. Paris, 1877.

FERRIÈRES-LE-VAYER (marquis de). — *Une ambassade française en Chine*. Paris, 1854.

FONTANIER V. — *Voyage dans l'archipel indien*. — Paris, 1852.

FOX (Grace). — *British Admirals and Chinese Pirates (1832-1868)*. — London, Kegan Paul, Trench, Trubner et Co. Ltd., 1940.

GAILLARD (R. P. Louis) S. J. — *Nankin port ouvert*. — (Variétés sinologiques No. 18.) — Shanghai, T'ou-sè-wè, 1901.

GREHAN (Amédée). — *Le royaume de Siam*. — Paris, Challamel aîné, 1878.

GROS (baron). — *Livre Jaune*, 1860. — Paris, 1864.

HAUSSMANN (Auguste). — *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie*. — 3 vol. — Paris, G. Olivier, éditeur, 1848.

HEDDE (Isidore). — *Description méthodique des produits divers recueillis dans un voyage en Chine*. — Saint-Etienne, 1848.

HERISSON (comte d'). — *Journal d'un interprète en Chine*. Paris, 1886.

HUBNER (baron de). — *Promenade autour du monde*. — Paris, 1873.

HUGO (Abel). — *Histoire de la campagne d'Espagne en 1823*. — Paris, 1824.

ITIER (Jules). — *Journal d'un voyage en Chine.* — Paris, 1848.

JEANNERET-OEHL Aug. — *Souvenirs d'un horloger neufchâtelois en Chine (1838-1845).* — Neufchâtel, 1866.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (amiral). — *Voyage en Chine de la corvette la « Bayonnaise ».* — Paris, 1864.

LANNING (G.) et S. COULING. — *The History of Shanghai.* — Shanghai, 1921.

LAVOLLÉE (Ch.). — *Voyage en Chine.* — Paris, 1853.

— *La Chine contemporaine.* — Paris, 1860.

LUCY (Armand.). — *Lettres intimes.* — Marseille, 1861.

MACLELLAN (J. W.). — *Story of Shanghai.* — Shanghai, 1889.

MAYERS W. Fred., N. B. DENNYS et Chas. KING. — *The Treaty Ports of China & Japan* (Guide Book and Vade Mecum, etc.). — Hongkong & London, 1867.

MEADOWS (T. T.). — *The Chinese and their rebellions.* — Londres, 1856.

MERCIER (R. P.) S. J. — *Campagne du « Cassini » dans les mers de Chine.* — Paris, 1889.

MEYNIARD (Ch.). — *Le Second Empire en Indochine.* — Paris, 1891.

MILNE (W. C.). — *Life in China.* London, 1857.

MOGES (marquis de). — *Souvenirs d'une ambassade en Chine.* — Paris, 1860.

MONTAUBAN (Général Cousin de). — *Souvenirs.* — Paris, 1932.

MONTIGNY (Ch. de). — *Manuel du Négociant français en Chine ou Commerce de la Chine considéré au point de vue français.* — Paris, 1846.

OLIPHANT (Laurence). — *Mission du comte Elgin.* — Paris, 1860.

PARIS. — *La navigation de la Corvette à vapeur « l'Archimède » de Brest à Macao.* — Paris, Imprimerie Royale, 1845.

PERSAT (commandant). — *Mémoires.* — Paris, 1910.

REYNAUD (S. E. Mgr.). — *Une autre Chine.* — Abbeville, 1897.

— *La France au Tchékiang par un Français.* — Shanghai, 1901.

SERVIÈRE (R. P. J. de la), S. J. — *Histoire de la Mission du Kiangnan.* — Zi-ka-wei (Shanghai), 1914.

VARNHAGEN D'ENSE. — *Hambourg avant Davoust.* — Paris, F. Schoell, 1816.

YVAN (Dr. M.). — *De France en Chine.* — Paris, 1855.

JOURNAUX ET REVUES

Collections de : The N. C. Herald, The N. C. Daily News, The Chinese Repository, The Chinese Recorder, l'Echo de Chine, Revue d'Asie, Revue de l'Extrême-Orient, T'oung Pao, etc. etc.

N. B. — Parmi les ouvrages auxquels l'auteur est redevable d'une précieuse documentation, il doit faire mention spéciale du livre de Ch. Meyniard : « *Le Second Empire en Indochine* », paru en 1891. Pour cette œuvre qui justifie assez vaguement son titre, puisqu'elle relate seulement les missions de Montigny au Siam et au Cambodge, ont été utilisés, à peu près exclusivement, semble-t-il, les papiers personnels et les documents laissés par Montigny et confiés à Ch. Meyniard par Mme Nina Remi de Montigny, fille de l'ancien consul.

Il en a tiré une multitude de renseignements fort intéressants au point de vue biographique, mais utilisés sans grand ordre et, malheureusement avec une insuffisance regrettable de références. Le fait qu'il a travaillé sur des documents originaux et d'une authenticité indiscutable suffit cependant à leur donner une valeur et nous n'avons pas hésité à en faire état.

Il serait extrêmement souhaitable que ces papiers fussent retrouvés et, si par hasard ces lignes tombent sous les yeux des héritiers de Ch. Meyniard, ils seraient assurés, en se faisant connaître, de la gratitude des descendants de Ch. de Montigny.

L'auteur doit, d'autre part, adresser ses remerciements les plus vifs à tous ceux qui, depuis treize ans, ont bien voulu faciliter et encourager ses recherches. Missions, Ministères, Légation, Consulats, Administration municipale, fonctionnaires ou particuliers, religieux ou laïcs, il a trouvé partout l'accueil le plus complaisant et le concours le plus intelligent et le plus utile.

S'il lui est impossible de remercier personnellement tous ceux dont il a été ainsi l'obligé, il tient, au moins, à marquer une particulière gratitude au Consulat Général de France à Shanghai, au Service des Travaux de la Concession française, à M. le commandant Laurens, ancien chef du Service historique aux Archives de la Marine ; à M. H. Forestier, archiviste départemental de l'Yonne ; à S. E. Mgr Defebvre, évêque de Ningpo, et enfin au si regretté R. P. de la Servière, chercheur infatigable, historien précieux et admirateur fervent de Ch. de Montigny.

Ce livre leur doit beaucoup, et l'auteur bien plus encore. — J. F.

ILLUSTRATIONS

La photographie de Charles de Montigny que nous reproduisons en tête de ce volume, est de Nadar et date des dernières années de la vie de l'ancien consul. L'original, dont l'unique exemplaire connu est précieusement conservé dans la famille de ses descendants, nous a été obligeamment communiqué par Madame la vicomtesse de Chênerilles, de Nantes, et Madame Fresson de Montigny, ses petites-filles, auxquelles nous gardons une respectueuse gratitude.

On rapprochera de cette photographie le portrait qui figure au centre du tableau de Gérôme, (réception de l'ambassade siamoise à Fontainebleau), peint en 1861-1862.

Le plan des Concessions de 1847 à 1851 a été établi, d'après W. C. Milne, l'auteur de *Life in China*, par le R. P. Colombel, pour son *Histoire de la Mission du Kiangnan*. Nous sommes redevables de sa reproduction aux services d'architecture de la Foncière et Immobilière de Chine, que nous remercions très sincèrement.

La vue des murailles de la Cité Chinoise dans le voisinage de la Porte du Nord a été prise, vers 1900, du quai de la Brèche (Concession française). On peut être certain qu'en 1848 elles présentaient exactement le même aspect ; elles n'avaient d'ailleurs aucunement changé lorsqu'on décida leur démolition en 1912. Aujourd'hui, l'emplacement du quai, des fossés et du rempart est occupé par l'avenue des Deux-Républiques. Nous sommes reconnaissant à M. A. Guillabert pour la communication de cet intéressant document.

La reproduction photographique des portraits du baron de Forth-Rouen et de M. de Bourboulon a été exécutée pour nous, il y a quelques années, à la Légation de France à Pékin, où ils étaient conservés, nous a-t-on affirmé, depuis l'installation de cette Légation dans l'ancienne capitale ; ils auraient échappé à la destruction lors du siège, pendant l'insurrection des Boxers.

La photographie du Consulat de France à Bangkok vers 1865 se trouvait encore en 1930 à notre Légation au Siam.

Le dessin représentant Zi-ka-wei en 1852 fait partie de la précieuse collection de dessins et photographies conservée à la Résidence du célèbre établissement et qui retrace par l'image les principales étapes de son existence. Nous remercions le R. P. Supérieur de la

Mission du Kiangnan d'avoir bien voulu en autoriser la reproduction.

Enfin, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude au Service des Travaux de la Municipalité française et au Service de l'Identité judiciaire de la Police française pour l'inlassable complaisance avec laquelle ils ont bien voulu nous faciliter la recherche et la reproduction de documents anciens. Leur concours nous a été infiniment précieux.

SOMMAIRE

Préface par GASTON RIOU IX

Avant-propos XIII

Chap. I. — La tumultueuse jeunesse d'un rond-de-cuir. 1

Chap. II. — « Heureux, qui, comme Ulysse... » 10

Chap. III. — A l'aube de Shanghai 27

Chap. IV. — Activités consulaires 42

Chap. V. — L'homme connaissant le mieux la Chine... 68

Chap. VI. — Par monts et par vaux 95

Chap. VII. — La coupe d'amertume 121

Chap. VIII. — Grandeurs et déboires d'un plénipotentiaire de France 163

Chap. IX. — Frères de la Côte et gentilshommes de fortune 187

Chap. X. — « Et le bon serviteur, sa journée terminée, s'endormit dans la paix » — et l'oubli.... 209

Notes annexes 234

Bibliographie 287

IMPRIMERIE F. PAILLART
ABBEVILLE

N° d'impression : 4500.
Dépôt légal : 4e trimestre 1953.